

# Breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

1 homme sur 2.000 à l'Amérique  
 1 sur 66 à la Grande-Bretagne  
 1 sur 50 à l'Autriche-Hongrie  
 1 sur 35 à l'Allemagne  
 1 sur 28 à la France  
 1 sur 14 à la Bretagne

Quand il s'agit de sacrifices, les Bretons sont les recordmen du monde. Mais c'est un rôle dont ils pourraient bien se lasser...

### Vérité au-delà des Pyrénées... ou le fédéralisme chez les autres

Au commandant-aviateur Franco — l'un des héros de la révolution espagnole provisoirement manquée — le représentant à Lisbonne de l'Agence Havas a demandé :

— La future République espagnole, telle que vous la concevez, sera-t-elle fédérative ou maintiendra-t-on l'Espagne actuelle, unie et indivisible ?

Sans hésiter, le commandant Franco répondit :

— La future République pour laquelle je combats ne pourra être qu'une fédération.

Comme, de ce côté-ci des Alpes, on nous a toujours représenté le régime unitaire comme le *neo plus ultra* de l'organisation « nationale », on pourrait croire qu'une telle déclaration a scandalisé les militaristes français et leur est apparue comme l'indice d'une mentalité lamentablement arriérée. Pas du tout. Les journaux l'ont enregistré comme la chose la plus naturelle du monde. Et dans l'*Éclair*, M. Henry Barde a même pris soin de nous remonter — en excellents termes, du reste — que les conceptions du commandant Franco sont la sagesse même :

« Pour peu qu'on connaisse la péninsule, on est frappé de la dissémination qu'offrent les régions entre elles. Et nous ne songeons pas, cela va sans dire, à leurs mœurs, à leurs traits extérieurs et d'ordre, si l'on veut, pittoresques, mais à leurs évolutions politiques et sociales qui sont de degrés bien différents.

» Qui contesterait, par exemple, que Barcelone soit en avance de vingt-cinq ans, du point de vue syndical, sur bien des parties de la péninsule ?

« — Ce n'est pas l'Espagne, dirait-on.

» Sans doute. Mais, précisément aussi, la seule façon de résoudre le problème catalan c'est, semble-t-il, d'établir l'Espagne — sous la monarchie ou la république — en système fédéral. »

Voilà qui est parfaitement pensé et non moins bien dit, — et qui est justifié, en outre, par toute l'histoire de l'Espagne.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, en effet, l'Espagne fut une fédération. Seules, la Castille, l'Andalousie et l'Estramadure étaient directement soumises à Madrid. L'Aragon (qui comprenait la Catalogne), la Biscaye, la Galice et les Asturies se gouvernaient eux-mêmes. Et si l'on songe à la splendeur passée de l'Espagne, à sa richesse, au développement de son empire d'outre-mer, à l'influence mondiale de sa littérature et de ses arts, on est bien obligé de conclure que ce régime fédéral ne lui réussissait pas trop mal.

En 1812, Napoléon lui imposa une constitution unitaire, à la française. C'est l'époque où, pour parler comme les manuels scolaires, la France « apportait la liberté au monde ». Mais cette constitution heurtait trop d'habitudes. En fait, l'ancien état de choses persista jusqu'en 1835. Et c'est de son abolition que date la foudroyante décadence du pays.

M. Henry Barde a donc bien raison d'approuver le commandant Franco, lorsque celui-ci déclare que le retour au régime fédéral conditionne la renaissance de l'Espagne.

Maintenant, nous pourrions faire observer à l'*Éclair*, — farouchement antifédéraliste lorsqu'il s'agit de la Bretagne ou de l'Alsace — que la disparité des pays qui composent l'Espagne n'est pas plus marquée que celle des pays qui composent la France ; que s'il y a des différences de mœurs, de langue et d'évolution politique entre un Castillan, un Biscayen, un Andalou, un Galicien et un Catalan, il n'y en a pas moins entre un Breton, un Provençal, un Flamand, un Alsacien et un Corse ; et que si le fédéralisme se justifie pour l'Espagne, a fortiori s'impose-t-il pour la France.

Mais nous devinons que M. Barde nous répondrait que ce n'est pas du tout la même chose, parce que la France est une et indivisible, que son unité a été cimentée par le sang de ses enfants, qu'il n'est plus possible d'y porter une main sacrilège... — Excusons les arguments que développait naguère Primo de Rivera, en faveur de l'« unité espagnole », et dont M. Barde ne reconnaît la nocivité et le vide que lorsqu'il ne s'agit pas de la France...

Faut-il donc reprendre, en la retournant, la pensée célèbre de Pascal, et dire :

— Vérité au-delà des Pyrénées, erreur en-deçà ?

Karannoz.

## Breiz Atao 1931

Le présent numéro inaugure la nouvelle formule de présentation et de rédaction pour 1931.

Rétons-nous de dire que la réalisation est au-dessous de la perfection que nous voulions atteindre.

Les collaborateurs et les informateurs qui ont répondu à nos derniers appels sont encore en nombre insuffisant pour que chaque numéro ait toute la variété et contienne toute la documentation désirables.

L'esprit et les forces tendues vers l'avvenir, nous voulons perfectionner l'instrument de combat qu'est « BREIZ ATAO », avec la même ténacité qu'au cours des douze longues années de lutttes incessantes que nous avons menées depuis 1919.

Qu'on nous fasse confiance et surtout qu'on nous aide.

En Bretagne on joint rarement l'action à la parole. Les Bretons ont au moins cela de commun avec leurs voisins de l'Est et leur sont même, sur ce point, encore inférieurs.

Si l'est une chose importante entre toutes pour tous ceux qui sont groupés autour de « BREIZ ATAO » c'est bien de rompre avec cette funeste habitude de leur race.

« Nous ne manquons jamais en Bretagne de personnes disposées à critiquer et à redresser le travail des autres. Ce dont nous avons besoin par-dessus tout, parce que cela nous manque le plus, c'est de travailleurs sérieux et consciencieux, entraînés à se critiquer eux-mêmes et acharnés à se perfectionner sans cesse. »

Ces vérités premières, écrites il y a quelques années par Mervin Mordiern, doivent être gravées dans l'esprit de quiconque fait de l'action bretonne.

Lorsque nous serons, les uns et les autres imprégnés d'elles, nous pourrons fournir un apport vraiment efficace pour le relèvement du Pays.

Qu'à tous les échelons du Parti, chacun prenne à cœur sa tâche, la poursuite intégrale, sans tergiverser, sans faiblir.

Que chacun commence petitement, modestement à remplir les TROIS MISSIONS que nos lecteurs connaissent.

### « Anne de Bretagne »

Le théâtre municipal de Rennes vient de créer un opéra inédit de Bourgaun-Ducoudray, Anne de Bretagne, que le grand musicien breton avait écrit en 1885. Nous reviendrons la semaine prochaine sur cette heureuse tentative de décentralisation artistique, dont le succès a d'ailleurs été éclatant. Mais nous voulons, dès aujourd'hui, noter un fait symptomatique.

La pièce se passe dans les dernières années du règne de François II, alors que les troupes françaises marchent sur la Bretagne. On y voit les Bretons s'armer avec enthousiasme et résolution « pour défendre la patrie contre l'ennemi », en attendant d'apprendre, au quatrième acte, l'écrasement des Français sous les murs de Nantes. Le soir de la « première », ces passages ont été fébrilement applaudis, parfois bisés. A deux reprises, l'action fut interrompue et les artistes durent s'arrêter pour laisser passer la rafale des acclamations.

Au dénouement — qui bouscule l'histoire sans façon — Michel Colomb met la main d'Anne de Bretagne dans celle de Louis d'Orléans et prophétise la future union de la Bretagne et de la France. « Un seul peuple, une seule patrie », la scène n'est-elle pas d'un grand effet ? On paraitrait en train de assister à un spectacle qui n'a provoqué d'autre réaction que quelques « chat » assez muets. Et le tomber du rideau s'est produit au milieu d'applaudissements de politesse, qui contrastaient étrangement avec l'enthousiasme qui avait salué la fin des deux actes précédents.

Dispos-t-on de cette dernière manifestation. Elle est une offense à un grand compositeur, dont la mémoire nous est chère, et à qui l'on ne pourrait reprocher sans injustice de n'avoir pas eu, en 1885, les sentiments qui sont les nôtres en 1930. Au surplus, la fâcheuse scène qui clôt l'ouvrage ne dure que quelques minutes, elle fait suite à trois heures d'un spectacle du plus pur sentiment breton ; il serait déplorable que des incidents vissent entraver la carrière d'un ouvrage qui, outre sa beauté intrinsèque, peut faire beaucoup pour réveiller chez nous le sentiment national.

Mais si nous ne pouvons approuver les siffleurs, nous sommes bien obligés de noter que leur manifestation dénote un état d'esprit significatif, — comme fut significatif, durant toute cette soirée, l'attitude du public rennais.

Les souvenirs de l'indépendance bretonne ne sont pas morts, à Rennes !

### Reproches à des amis négligents

Plusieurs centaines d'abonnés de Breiz Atao ont attendu à renouveler leur abonnement en décembre. La moitié à peine ont répondu. Serait-ce que les autres ont l'intention de ne pas se réabonner ? Pas du tout. Ce sont, pour la plupart, des amis fidèles depuis de longues années, mais ils sont négligents.

Afin de réduire les frais de recouvrement, nous reportons la traite postale prévue pour le 31 décembre au 15 janvier. Qu'ils soient un surcroît de travail à notre administration et des frais en utilisant ce délai exceptionnel.

En attendant, pour leur faire sentir le prix de leur négligence, disons que l'administrateur de B. A. a dû prélever un billet de mille francs sur son avoir personnel pour permettre au journal de faire face à ses engagements de fin décembre.

Quelques abonnés non étudiants n'ont envoyé que quinze francs au lieu de vingt. Nous les prions de compléter leur abonnement.

F. D.

Lire en troisième page de ce numéro notre nouvelle rubrique mensuelle :

LA BRETAGNE ECONOMIQUE

Et dans notre prochain numéro :

LA BRETAGNE AGRICOLE

Faites lire autour de vous !

### Dans les coulisses de la vie internationale

## Les Evénements de la Semaine

### La crise mondiale (Suite)

#### L'HYMNE A LA PRODUCTION

Ainsi, la première cause de la crise, c'est le fait que des pays et même des continents, jusqu'alors simples producteurs de matières premières, se sont donnés des industries de transformation et ont ainsi retiré leur clientèle aux Etats qui, avant la guerre, les fournissaient de produits finis.

La seconde, c'est le formidable accroissement de production qui a résulté des méthodes nouvelles de concentration, de standardisation et de rationalisation. Nous en avons naguère exposé le mécanisme (1). Rappelons simplement la théorie séduisante en vertu de laquelle on prétendait en tirer une prospérité générale :

En concentrant les industries complémentaires — disaient les augures, — en réduisant les objets fabriqués à un certain nombre de types soigneusement établis, et en perfectionnant les méthodes de production, on réduira les frais de fabrication dans le même temps qu'on accroîtra la quantité des produits. On pourra donc à la fois abaisser les prix de vente et augmenter le taux des salaires, ce qui revient à augmenter le pouvoir d'achat des salariés. En résumé, l'accroissement des produits sera compensé par l'accroissement de la consommation, ce qui est l'indice d'un mieux-être universel.

Les faits ont apporté un sinistre démenti à ces hypothèses ingénieuses. L'un des résultats cherchés par les méthodes nouvelles était l'économie de la main-d'œuvre. Il s'est traduit par le chômage d'un pourcentage important d'ouvriers qui, privés de leur gagne-pain, ont considérablement réduit leur consommation. Comme, d'autre part, la production augmentait parallèlement, il en est résulté un nouvel engorgement du marché.

Ce second aspect de la crise nous la montre comme une crise de sous-consommation en même temps que de surproduction.

#### LES HOLDINGS

Outre ces deux causes essentielles, la crise économique dérive de diverses causes secondaires. La fermeture du marché russe en est une. Le contrôle des industries par la banque, au moyen des *holdings*, en est une autre. Ce n'est pas le lieu d'exposer le mécanisme de ces sociétés de gestion financière dont l'actif se compose uniquement de titres industriels. Il est clair que pour jour où une industrie (ou une série d'industries) échappe à la direction de ses chefs normaux pour passer sous celle d'hommes de bourse, ceux-ci se préoccupent moins d'en tirer un rendement rationnel que d'y provoquer des « mouvements de cours » propices aux spéculations fructueuses, pour le plus grand dam de la production et de la vente des produits. La situation où se trouve le trust français de la chauxsuse, réalisé par la banque Oustric, en est un saisissant exemple.

#### LE REMEDE

On voit que, comme nous le disions la semaine dernière, la crise actuelle est sans aucun rapport avec les crises périodiques d'avant-guerre, mais dérive d'un nouvel état de la production et des échanges dans le monde. De l'anarchie de la production serait plus exact. Car c'est véritablement un phénomène anarchique que, dans certains pays, des hommes meurent de faim, alors qu'aux antipodes, des fermiers brûlent leur blé, faute de trouver à le vendre ; que des hommes ne puissent se procurer les objets qui leur sont nécessaires parce qu'il y a trop de ces objets par le monde ; et qu'en définitive, la diète soit engendrée par la surproduction.

Faut-il donc, comme le suggèrent quelques-uns, arrêter les progrès du machinisme, renoncer aux méthodes de fabrication les moins onéreuses et les plus logiques ? C'est à la fois enfantin et impossible. On n'a pas renoncé aux chemins de fer parce qu'ils mettaient sur le pavé les postillons des diligences...

Le remède est dans une répartition internationale des matières premières, dans un contrôle international de la production.

Les tenants du « libéralisme orthodoxe » — cette invention des avocats qui firent la Révolution française — les partisans du « laissez faire, laissez passer », ne manqueraient pas de protester au nom de la liberté. Invitons-les à tourner leurs regards vers le passé.

Jadis, la production n'était pas libre. Les corporations limitaient le nombre de leurs membres, fixaient les heures et les conditions de travail, répartissaient les matières premières, arrêtaient les procédés de fabrication, décidaient du type et de la qualité des produits. Cette sage organisation était locale parce que la production et les échanges ne dépassaient pas le cadre local. Aujourd'hui qu'ils s'exercent dans le cadre de la planète, il serait nécessaire de la reprendre en la transportant sur le plan international.

Est-ce possible avec les Etats actuels ? Evidemment non. Un tel accord implique nécessairement une unité économique des continents, puis du globe, à laquelle nous sommes d'autant plus attachés qu'elle aurait pour contre-partie l'autonomie politique des diverses communautés nationales, aujourd'hui agglomérées sous la tutelle des grands Etats. Autrement dit, la crise ne peut être définitivement enrayerée que par l'adoption de ce fédéralisme qui, pour nous, a deux faces qui se complètent : internationalisme économique ; nationalisme politique.

Si les peuples ne se décident pas à le comprendre, les hommes mobilisables peuvent préparer leurs musettes, les gouvernements impérialistes ne voyant jamais de dérivatif à leurs difficultés internes que dans la guerre.

Faudra-t-il que les Bretons, par centaines de milliers, tombent encore sur les champs de bataille, parce que le Comité des Forges a du mal à placer ses aciers, ou parce que les filateurs de Manchester voient leurs cotonsades leur rester pour compte ?

Maurice Duhamel.

(1) Voir Breiz Atao du 5 février 1928.

### Gizioù tud dieub

E Paris, hag en holl lec'hioù m'emañ ar c'hizioù gall, ez eas labourerien n'emañ deus pae ebet, nemet gwerz ar butun kiniged e'zous gant an ostiadi. Ar c'hiz a zo da ginnig gwerz ar butun ouzpenn priz eul labour, hag alies war eur mare'had.

E pad mix k'eben e weler tud o vont eus en eil zor d'eben, evel peorien euz astenn o dour, da c'houleun an deroù mat. Emañ ar meler digor, ar meler barner, meler ar mare'hadour laez, binzi ar mare'hadour kelouennet, ar porzier, paotr ar troad, paotr an azelek, ar skaber straedon — an tri unan paeet gant k'ar kouskoude — paotred al liziri daoust m'emañ ar Stad, pe ha pat al c'hoaz, d'heller ket o menegi boll.

Kuit da zigemout en holl reterien-mañ, e chom serret kalz duriou war zigarez c'hoaz ket an dud en fi.

Laket a vez eur c'hef e weler eur stajou kennerz, d'ar prener lakad euz den bennek e-lazh evel deroù mat an Impijidi a zo skrivet ar-atorz war eur skrifell.

E pad eur mix ne weler nemet kesterien ha kesterdeg, evel e romanetaer ar beorien.

Tud seven ha dieub eo ar c'hallfoued gouez d'ezho. Lavarout a reont beza milioù da rizepaerion 1789, 1830, 1848 ha 1871. Evidomp a weler war o dromin arouez an dangsklaverez. Heug hon eus kement euz an hini a estenn e zourri on donne se evel euz an hini a daol e-barz. Daoust hag an nep a labour n'eo ket da veza paeet eur priz gant ha nann harvez frouenn ar re vrokus.

Daoust ha den awale'h eo ar melerour na ra e labour hervez n'eo dieb nemet e gouez kaout eur gwann m'emañ. Euz eur sklavour n'heñ deus kon. Sklavourien holl ar re a zo prest, da soubla o fonn ha da saoulina euz ar'hañt. Douzensoe'h c'hoaz ar re a ginnig ar'hañt euz na soubla re all dizro.

Ha petra lavarout euz no Impijerien hag ar renerien vras o rei bilanço'h pae d'eo Impijidi war zigarez m'o deus int gwerz ar butun.

Ne vera ket d'imp gouzout bez emañ pe e'emañ ket ar c'hizioù-se e broioù all. N'emañ ket kalz o Breiz ha eo a bij d'imp. Plijaso'h c'hoaz eo d'imp gouzout e oant dianav en hor bro n'ez eus ket gwail bell zo.

Kinnig d'an diweza mevel kouer a Vreiz, eur boune dired da gala bloaz, hagenn a ez hen; kinnig eur pez dilhad nevez de'z euz m'en deus dion, mañde'h e vez d'ez'o'h. Na ginnig ket ar'hañt avat rak euz digemenn a rit outañ, diwar n'eo ket hen eo a c'houleun gouez'h.

Gouzout a reomp en hor strew moulec'h mui e Breiz ar c'hizioù fol na gouzomp anez.

Binn a zo liziek a se? Merourien eur stad digaset ken niverus a estren Vreiz, d'hor c'heleun, d'hor barn, da zastum hon tranfon n'eur ospañ hag o'h heñ-kina c'hanon e'z pep doue.

Piou nemet ar welaourien, poblad is-kis an douzistiket a zeu bep bloaz da welañden hor bro gwer, tud divergant a zo anez, o frasta pep tra k'nezek, o saotri pep tra c'hlan e Breiz.

An emreñerez a raoump kaout euz ebom mibien dellezek hor gouenn, euz ebom Brezoned.

An MENEK.

**UN PEUPLE QUI REMET SES DESTINEES ENTRE LES MAINS D'UN AUTRE PEUPLE SE SUICIDE.**

### Le régime de la pagate

Une des manifestations les plus caractéristiques du régime de la pagate est, sans contredit, le régime des Assurances Sociales.

Je vais vous conter une histoire qui est arrivée à un de mes amis (et que je publie sans son consentement).

Voici sa demande :

Monsieur le Directeur des Assurances Sociales,

En établissant mes comptes, je m'aperçois qu'une erreur a dû se glisser dans le tableau que votre administrateur a distribué au public.

En effet, à la 5<sup>e</sup> catégorie, si je multiplie 60 journées de travail par 3 fr. 50, j'obtiens, pour la semaine, une cotisation totale de 21 francs et non de 20 francs, comme vous l'indiquez.

Je remarque par contre, que pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories, cette anomalie n'existe pas et que les multiplications sont justes.

Je vous serais donc obligé de me faire savoir quelle somme je dois porter à la semaine pour la 5<sup>e</sup> catégorie (car en acceptant votre chiffre de 20 francs, vous êtes frustré d'un franc pour chaque déclaration).

Signé: Ed. BOISSAC, chef-comptable.

Voici l'habituante réponse de l'Administration française :

Monsieur,

Comme suite à votre lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer la remarque que vous avez faite :

Si on multiplie, en effet, etc., (voir ci-dessous), on obtient une cotisation hebdomadaire totale de 21 francs au lieu de 20 francs.

Mais le tableau des cotisations a été établi par le législateur et ne peut subir aucune dérogation.

Veuillez... etc. »

Le Sous-Directeur, Signé: LIZIMIXE.

Conclusion : An point de vue finances, par suite de cette erreur de multiplication, le Trésor sera frustré de 1 franc par semaine ou 52 francs par an pour chaque assuré de la 5<sup>e</sup> catégorie, soit d'un minimum de 5 millions par an.

Quant à moi, dans cette erreur, je vois une preuve mathématique que l'Administration française unique en son genre, n'est pas seulement indivisible (6x3.50 = 20 ! ) mais encore impayable... puisque les contribuables ne peuvent même plus payer ce qu'ils doivent !

DENAI.

### Nec hamant paotr al liziri

En eur bureo-post, e bro Dreger, ar paotr kargeted da lakat ar siell wal a liziri a jom azav, e siell en e zorn, dirak eul lizir hanteret evelhen, e brezozez :

An Itron heu-ha-hen, marc'hadourez gloan, Landreger.

Trei ha distrei a ra ar papper, nec'het on bann anezañ.

— Klev 'ta, emezañ, d'eur c'honsort o tremen, gra eur sell d'al Izermañ.

Hag herañ da leuz : Itron Ben-ha-hen, marc'hadourez gloan — Landreje ? Landreje ??? Landreje ??? Landreje ??? Den n'anavez Landreje.

— Eur geriadenn bennak a dle beza, eme unan.

— Se zo hevel awale'h euz ano eur c'holoni, eme eun all hag a oa bet martolod.

— Bet eo mont da gouz ar e receveur ? eme paotr ar ziell.

— Gortoz, eme un all, gwelomp war an almanak an ar burzazion... La... Lan... Lannion... Landebæron L... Landreje ebet aze !

— A dra zuz, eun tamm toull bihan bennak a renk beza, hag an hini a gas al lizer en deus anougach'haet lakad ano ar barrez. Ar gwela eo direz al lizer d'e berchen euz e insuffisance d'adresse ».

Ha graet e voe evelad.

Hag ar per'chen, souezet mit, a lavare, an dez war'ler'h, da baotr al liziri, eur Breizad mat evelde'ho'h hag evelidour :

— Sell 'ta, emezañ, va lizer a zo bet e Landreger ha deuz war e giz !

— A ! Landreger !! Tréguier ! N'eo ket Landreje, sur ! eme herañ... Setu aze, avat, reuz euz neubet a dra ! Ha koukoude, emezañ, paotr ar ziell a gomz brezozez ivez, mez ne oar lenn nemet ar galleg !!!

Per'chen al lizer.

### Les Livres

La cathédrale de Quimper, par Pierre ALLIER DE BÉRENGER.

Ce monument dont la ville de Quimper tire justement fierté parce qu'il est sa plus belle parure, doit être placé au premier rang des édifices d'art religieux en Bretagne.

L'historique de sa construction, les maîtres de l'œuvre qui y travaillèrent, les transformations subies au cours des siècles par le vaste vaisseau de pierre, les pèlerinages dont il était le but au Moyen Âge (celui des Sept Saints), la suite des grands prélats dont il abrita les tombeaux, les magnifiques œuvres d'art qu'il possède, autant de pages d'histoire locale que le visiteur ne saurait déchiffrer sans être guidé au cours d'une visite le plus souvent hâtive.

Et combien de grands événements bretons évoqués ici par un vitrail, la par une pièce d'orfèvrerie ou une sculpture, ailleurs par une inscription tombale.

L'illustration photographique suit pas à pas le texte, et ainsi nous sont révélés les divers aspects extérieurs et intérieurs du monument. Plusieurs de ces clichés ont la saveur de l'écrit tel le pur ensemble du XV<sup>e</sup> siècle de la porte et de la fenêtre grillée de la sacristie, ou encore le tombeau si finement ciselé du chanoine du Quenquis.

Ainsi la brochure ne cesse d'être d'une lecture attrayante et facile, et la cathédrale de saint Corentin nous est montrée non seulement dans sa beauté concrète, mais encore dans tout ce qui se rattache à elle (l'histoire, de dévotions, de traditions).

(Une brochure illustrée de 50 photos inédites par M. J. Villard. Couverture par Lionel Floch. En vente chez M. Logez-Rozon, Libraire, rue Kéroul à Quimper. Prix : 5 francs.)

BREIZ ATAO  
8, rue Edith-Cavel (B.P. 182) — RENNES  
Chèque Postal 25-29, Rennes. — Tél. 35-59.

ABONNEMENTS :

En un an	20 fr.
(Étudiants et soldats)	15 fr.
Six mois	10 fr.
Union Postale, un an	30 fr.
Autres pays	36 fr.

## LA VIE BRETONNE

### La glorification de Charles LE GOFFIC

Si la cérémonie de la Sorbonne fut essentiellement française, le banquet de « Lutetia » prit le caractère d'une manifestation franco-normande.

Près de 250 convives durent subir une vingtaine de discours et toasts dont voici les principaux :

Tout d'abord, Jean-Julien Lemordant parla de l'Idéal Celtique et qualifia Le Goffic de « Celta, gardien de la pensée française ».

Mme Segond-Weber récita ensuite un poème : « Run Rouz », en l'honneur de Le Goffic, « Virgile breton ».

Le Mouzi, poète breton-normand, évoqua les souvenirs du « Diner Geltique », de son nègre et d'« Eastig a Garantie », porteur de la faucille d'or et du gui celtique.

Jean Philippe, président de la Fédération des Sociétés Bretonnes, adapta à la circonstance son discours traditionnel tout fleuri de bruyères et d'ajoncs.

Gaston Duveau célébra, en termes tout aussi fleuris, Léon Duchoché, fondateur du pardon-mascarade de Montfort-l'Amaury, dont il est le continuateur.

Jean Boncher est fier d'être Breton en voyant entrer Le Goffic à l'Académie Française, et fait renaître quelques Français en déclarant que la Bretagne est à la tête du mouvement artistique du monde entier.

Quant à Mme Lucie Delarue-Mardrus, elle est fière d'être Normande ; elle a improvisé un poème, un des de son menu : preuve que les Normands sont « à la page », comme les Bretons... Le vieux Charles sanglote en entendant rimer Le Goffic avec Magnifique et Armorique... et embrasse la jeune Normande.

M. Guernier, député breton, s'enorgueillit d'être président de « La Pomme », société bien plus normande que bretonne, puisque les pommes sont plus grosses en Normandie ; mais il ne peut rien ajouter après « Lucie », sinon l'hommage des Normands au nouvel Académicien... Suit l'histoire incohérente d'un petit Breton que personne ne comprend, mais applaudi de confiance.

Sébastien-Charles Leconte admire les grands poètes français et la grande œuvre celtique qui est celle de toute la France. Aujourd'hui, c'est la glorification non seulement de la pensée bretonne, mais de la France tout entière.

Joseph-Emile Polirix, qui est poète breton, récite un gentil poème d'inspiration latine.

M. Lemarchand, représentant des Bretons de la Sarthe, peut être classé parmi les « rigolos ». Il met la Bretagne et la Normandie dans le même « cuvian » : les deux provinces ont des pommes ; les Bretons et les Normands boivent du cidre, donc ils sont frères... Lemordant arrête ce flot de euh... et d'éloquence. C'est dommage !

Gaston Bageot, se trouvant au milieu de « pays », avoue, à son tour, qu'il est Normand. Il aime les pommes etc... Le Goffic ; sa famille a pleuré à la Sorbonne ; il doit donc au bon ménage.

Georges Declaire de l'Académie Française, se déclare Bourguignon, mais, malgré cela, il aime lui aussi les Normands et les Bretons. Le Goffic est un bon Breton, car s'il a deux habits, il préfère celui que lui ont offert ses compatriotes. (A Run Rouz, « Le Roussignol

d'Amour », déclarant, en exaltant, qu'il chérissait particulièrement celui de Solig-Prouf/honneur). Il termina en constatant avec joie que c'est la Bretagne qui, avec Le Goffic, entre sous la Coupole.

Charles-Brun, au nom de la « Fédération Regionaliste Française », prononça une excellente allocution empreinte des plus pures idées fédéralistes et qui fut vivement applaudie par les quelques Bretons conscients fourvoyés dans l'assommoir.

Mme de Chauveron lut encore un très beau poème de Marie-Paule Salanne, seule note bretonne dans ce torrent de bavardage !

Enfin... Les vieux Charles se lève ; il remercie Georges Leconte qui l'a si bien « pistonné » ; l'émotion l'étrangle ; il rappelle les anecdotes du diner celtique, sans oublier le nègre... Il se fait un honneur d'avoir, lui aussi, des attaches normandes... Si Le Bruz fut le Mistral de la Bretagne, lui-même ne demande qu'à en être l'Aubame ; puis, prononçant un regard humide sur l'assistance, il constata avec satisfaction qu'il y avait, autour de la table, plus de convives qu'au Diner de Socrate.

D'une main tremblante, il leva alors sa coupe et, dans un dernier spasme, il but à « la Bretagne éternelle, toujours unie à la France, non moins éternelle ».

Et maintenant que tout est dit, Sous le dôme de l'Institut, Reposez, Breton méconnu ! Requiescat in Pace

PENSK-BREIZ.

Dans le dernier numéro de *La Breiz*, paru à Paris, M. Louis Beaufort fait la description de l'Épée d'Académicien du vieux Charles. Nous en citons le paragraphe suivant : « Sur la 4<sup>e</sup> plaque, le mot *latin* Armor (cette inscription demandée par Charles Le Goffic comme exprimant bien le sens éclectique de son œuvre).

Indigestion de latinisme ou relents de champagne ? ?

### A Pontivy

Un groupe de jeunes filles de Cornouaille passe dans la région, donnant de ci de là des représentations artistiques bretonnes.

Elles ont joué à Pontivy les 16 et 17 décembre. La salle était comble. C'est un succès. Il convient de les féliciter, bien que, évidemment, ce ne soit pas encore la perfection.

Ces charmantes actrices se sont excusées d'avoir mélangé un peu — peut-être même un peu trop — de français à leur breton ; différence de dialectes, ont-elles prétexté ! Enfin, passons. La séance s'est terminée par le « Gorz ma Zadig ».

C'est un exemple. Nous ne voyons pas, en effet, pourquoi il n'y a pas davantage de groupements artistiques bretons, et pourquoi ceux qui existent restent retranchés dans quelques localités. Bravo pour ces demoiselles qui nous ont montré qu'avec de la bonne volonté et de l'audace, on arrive à percer.

Evidemment, nous ne devons pas honorer notre rôle au théâtre ; il ne faut pas qu'on nous prenne pour des Bretons de pacotille, tout juste bons, comme Guigoël, à se faire admirer sur la scène. Mais c'est tout de même une façon de nous faire connaître.

Et ce n'est pas la plus mauvaise. M. DRAIGNON.

## Breve histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT  
(Suite)

Ce dénouement sensationnel couvert de honte les auteurs du drame. Le Times dut faire un public du tort qu'il avait fait à M. Parnell. Le gouvernement unioniste en subit une grande perte de prestige et de popularité. La Commission fit son rapport en février 1890. M. Parnell et ses collègues furent accusés des crimes dont on les avait accusés. Les juges, de l'impartialité desquels on ne douta pas, se honorèrent à les blâmer de n'avoir pas assez usé de leur influence pour empêcher les excès des paysans révoltés. Le paiement par le Times à M. Parnell de 5.000 livres, dommages et intérêts, mit fin à cette campagne célèbre qui avait mis au jour d'une manière éclatante la millionnèreté de l'administration unioniste.

### La scission nationaliste.

Depuis quinze ans, Parnell avait joni d'une popularité qui rivalisait avec celle d'O'Connell. Il avait savouré les éloges des grands et l'adulation des humbles. Partout où il allait, d'un bout du pays à l'autre, la foule accourait à son rencontre. On pavaitait les villes et les bourgs de province on l'on attendait son arrivée ; on l'escortait dans des processions aux flambeaux la nuit. On était ses mots fameux, tels que : « la révocation de l'Acte d'Union, c'est le plus que je puisse réclamer sous la Constitution ; mais qui est-ce qui oserait mettre des bornes au progrès d'une

nation ? » La seule mention de son nom à un meeting public suscitait des applaudissements frénétiques. En 1883, ses admirateurs lui avaient fait présent de 37.000 livres. Les exilés irlandais en Amérique l'avaient aussi accueilli avec une ferveur passionnée. Aidé par M. Davitt, il avait même réussi à gagner la confiance des éléments révolutionnaires aux Etats-Unis. Ces derniers, toujours enclins aux procédés violents, avaient cédé à la demande de Parnell qu'on lui permit de mettre à l'essai sa politique d'action constitutionnelle. Aussitôt la confession de Pigott connue, le chef reçut une ovation de ses collègues irlandais et des membres du parti libéral anglais à la Chambre. On le féta à dix banquets et à des réceptions civiques en Angleterre et en Ecosse. M. Gladstone l'invita à son château pour s'entretenir avec lui au sujet d'un nouveau projet de home rule. Après la publication du rapport de la Commission, il était à l'apogée de son triomphe. On n'attendait que le retour de M. Gladstone au pouvoir pour que le home rule devint un fait accompli avec M. Parnell à la tête d'un ministère irlandais. On comptait sans la destinée infortunée de l'Irlande, dont l'intervention avait si souvent bouleversé les espérances nationales. On ne se doutait pas du désastre politique qui devait couper court à la carrière publique de l'homme qui seul eût pu mener à bonne fin la lutte parlementaire pour la liberté de sa patrie.

Nol leader du calibre de M. Parnell ne pouvait atteindre la position de prééminence qu'il avait gagnée sans susciter des jalousies. Grâce à son prestige, à sa superbe, à son port, il avait dominé ses collègues sans songer à s'attirer leur affection. Il n'avait jamais cherché à se faire des confidents ; quelques amis intimes exceptés — parmi ses associés du parti nationaliste. Le manque de cohérence, un défaut national légué au pays depuis la période des clans, subsistait toujours sous l'apparence de l'unité. Il ne fallait

qu'une fuite du chef pour que l'animosité sournoise d'une partie de ses adhérents se révélât. M. Parnell, cité à se défendre dans un procès de divorce, intenté en novembre 1890 par son ancien ami, le capitaine O'Shea, ne comparut pas devant le tribunal. Ce fut l'aveu tacite de sa culpabilité. Le parti, pourtant, ne parut d'abord pas vouloir embarrasser la situation politique par une affectation de sensibilité morale. On réclama Parnell président de l'organisation nationaliste avant la fin de l'année, alors que les grondements de l'orage prochain commençaient déjà à se faire entendre. La presse, exprimant les sentiments des éléments non-conformistes du protestantisme anglais, et appuyée par une lettre qu'adressa M. Gladstone à M. John Morley, demanda la déchéance du chef irlandais. Puis l'autorité catholique en Irlande se mit d'accord avec l'opinion anglaise en priant qu'on annulât l'élection de Parnell à la présidence du parti parlementaire. Les membres, mis en demeure de revenir sur leur décision ou de rompre avec les libéraux, se réunirent à Londres. Après des séances bouillonnantes dans une salle de la Chambre des Communes, M. Parnell, qui se refusa à résigner sa charge, se retira avec trente députés dans une autre salle. La majorité des nationalistes décida de l'abandonner plutôt que de se brouiller avec les amis anglais du parti. Les sécessionistes, ou « anti-parnellistes », choisirent un successeur, M. Justin Mac Carthy, écrivain et historien dont les ouvrages littéraires jouissaient d'une réputation plus élevée que ceux de son collègue irlandais. Ils donnèrent une orientation anglaise à l'action de ses associés, qui, au bout de trente ans, finirent par perdre le parti nationaliste devant le corps électoral dans une Irlande jalonnée. Les parnellistes reprurent la politique d'opposition indépendante, inaugurée d'abord par Parnell, et continuée jus-

qu'au commencement de l'entente libéro-nationaliste en 1885.

La scission ainsi accomplie eut des conséquences désastreuses. Des troubles éclatèrent à Dublin, où les partisans de M. Parnell firent irruption dans les bureaux d'un journal qui s'était attaqué à sa politique. Les deux partis opposés menèrent des campagnes vigoureuses, où l'on échangea des injures et les injures les plus odieuses. Parnell lutta avec une grande énergie contre la fortune. On se rallia à sa cause à Dublin, tandis qu'il pendait toujours du terrain dans les petites villes de province et dans les districts ruraux où les partisans de M. Mac Carthy, appuyés par l'influence de l'Église, l'emportèrent aux élections partielles. Ses amis politiques de la veille, devenus ses pires ennemis, avaient comme des chiens à ses talons. Sa santé était depuis quelque temps ébranlée ; son activité dévorante l'avait épuisé ; il n'en pouvait plus, et, après une maladie de brève durée, il mourut à Brighton (Angleterre), le 6 octobre 1891.

La nouvelle du décès du chef frappa de douleur toutes les classes de la population, sauf celles que la frénésie politique du moment avait tout à fait égarées. On pleura sa faute en cherchant à l'oublier. On ne se souvint que de ce passé de triomphe, de la grandeur du leader dont la verde et la volonté tenace avaient fait libérer la patrie du joug étranger. Ses obsèques démontrèrent combien était spontané et sincère le dévouement du peuple qu'il avait tant aimé. La dépouille mortelle de « roi sans couronne » arriva à Dublin de l'Angleterre au petit jour, par un de ces matins pluvieux d'automne qui rembrunissent les esprits. Une foule énorme assista au passage du triste cortège au cimetière national de Glasnevin, et deux cent mille personnes escortèrent le char funéraire à travers les rues, au milieu de la grande désolation de la ville en pleurs. (A suivre).

# La Bretagne Économique

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
Le Maitre de l'Art Breton  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

« Grès d'Art - Faïences »  
« Petits Meubles Bretons »  
« Dentelles, Broderies, Filets »  
« Ouvrages de Dames celtiques »  
« Pailloles bretons »  
Tous livres sur la Bretagne

**"AUX VIEUX LIVRES"**  
Librairie Celto-Bretonne  
Maison LE DUBOIS - 10, r. de Vergennes QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES - Livres et Brochures  
25 - tout de fabrication et de forme et gravure - 25  
Vous pouvez venir par plane avion (Paris - Brest) acheter  
les bibliographies que vous voudrez bien nous envoyer.

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
**BANÉAT :**  
LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
4 volumes in-8° - Prix 250 fr.  
Tomes I, II et III, paraissent.  
Tome IV, paraîtra en novembre prochain

Ouvrage le plus complet sur le département, écrit de nombreux auteurs, texte, hors-texte, plans et de 9 pl. couleurs hors-texte, par vol.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvriers Bretons

« Laineurs de Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PRÉFÉRENCE**

RENNES, 12, rue de la Visitation  
VITRE, 44, rue Poterie  
NEAUBOURG-DE-GRAND-BOIS, 7, rue du Château

**VITRAUX d'ART**  
art religieux  
verrières décoratives  
d'appartements.  
**E. PAULT.**  
1, place Hoche - RENNES  
TELEPHONE 26-19

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
5, Rue Motte-Fablet - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne - Azule de Bibliographies et Livres de Textes - Département 2 sur Paris - Catalogue illustré - Bibliophilie Bretonne - Service gratuit aux abonnés.

Un élégant s'habille !  
à l'habit noir  
Maison de confiance  
Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie**  
**RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant  
**R. SUCHET Jeune**  
Le Mobilier à Rennes  
3, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PIRON de CHARNAIE BRETONNE ..... 3 fr.  
LA PRONONCIATION DU BRETON ..... 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE ..... 3 fr.  
LE DIALOGUE BRETONNE ..... 3 fr.

En vente à : « OVALAUN » - Belle Pointe 70, Rennes  
C. C. 2628 Rennes  
« OVALAUN » - 10, rue de la Monnaie  
Belle Pointe 70, Rennes - C. C. 311 Rennes

## Les répercussions économiques de notre dépendance politique

### Notre situation économique actuelle est médiocre

S'il est vrai que la Bretagne n'est pas le pays pauvre que l'on se plaisait à représenter avant la guerre, dans les moments séculaires et autres publications plus ou moins officielles, il est hors de doute qu'elle est loin d'avoir atteint ses jadis prospérités.

Sans doute, depuis la guerre, notre situation s'est-elle améliorée ; mais ce résultat est bien minime à côté de ce qu'on pourrait faire si un organisme issu de la nation avait la direction de ses affaires, et nous pouvions diriger notre politique un peu de la suite, si, en un mot, nous jouissions de l'autonomie économique et politique.

### Chômage et émigration

La Bretagne souffre indéniablement, à l'heure actuelle, d'un chômage chronique. Ce chômage provoque une émigration continue. C'est donc que notre pays ne nourrit pas sa population, toujours croissante, ou plutôt que cette population n'a pas su ou n'a pas pu tirer parti des ressources naturelles du pays pour assurer la subsistance sur son sol. Cette émigration est un indice certain d'une balance commerciale déficitaire.

Est-ce à dire qu'en Bretagne les ressources naturelles manquent ? Evidemment non. Leur exploitation est incomplète, négligée ou entravée.

### Défaut de diversité dans notre production

Pour subsister, puis pour s'enrichir, il faut non seulement travailler, récolter ou fabriquer, mais encore vendre.

Il semble bien que la vente soit le point faible de la nation de commerce Bretonne. Elle vend mal, difficilement, souvent à perte. Son organisation de vente est à créer, et ses débouchés sont insuffisants.

L'insuffisance des débouchés est le fait d'un pays dont la production n'est pas assez diverse, et en effet, notre production est surtout agricole. Notre activité maritime se borne à la pêche, et encore celle-ci est-elle loin d'utiliser les débouchés qu'elle pourrait avoir en Bretagne même, et les transports par voie ferrée étaient dans un sens breton. Son industrie propre est quasi-nulle. On ne peut pas, en effet, compter à l'actif de la Bretagne des industries dont les capitaux et le personnel dirigeant sont français ou étrangers et dont seule est bretonne la main-d'œuvre non spécialisée, la main-d'œuvre à bas prix.

Ces industries-là ne sont pas autre chose que des entreprises coloniales et les bénéfices qu'elles prélèvent sur nos ressources naturelles et nos travailleurs sont dépenses ailleurs.

Loin de porter de purs bénéfices à l'actif de notre balance commerciale, il faut les porter au passif, comme pertes sèche.

Sont à ranger dans ces industries calamiteuses toutes ces sociétés et entreprises dont le siège est hors de Bretagne, le plus souvent à Paris. Si nous en faisons abstraction, il ne reste à peu près rien. On peut donc affirmer que le manque de diversité dans la production bretonne est dû à l'insuffisance de son activité industrielle.

### Notre industrie est à créer

Il résulte de ce que nous disions plus haut que le meilleur moyen de diminuer chez nous l'émigration et le chômage, d'augmenter la richesse bretonne, est de créer, ou de développer si elles existent, les industries qui nous sont le mieux adaptées, soit en raison de notre situation géographique, soit en raison de nos ressources naturelles.

Parmi les premières, citons les transports par mer, les industries de transformation, outre agriculture par rapport à l'industrie anglaise.

Parmi les secondes, il faut citer l'exploitation des mines, celle des salines, l'industrie chimique, les industries agricoles, l'industrie hôtelière et le tourisme.

Nous allons voir plus loin que l'exploitation de ces diverses ressources a été et est toujours entravée, surtout, semble-t-il, quand c'est le fait d'entreprises bretonnes.

En ce qui concerne les entreprises industrielles qui fonctionnent actuellement sur notre territoire, et dont les capitaux et le haut personnel sont étrangers, il conviendrait de nous y introduire des capitaux et de les y introduire des capitaux et de les y introduire des capitaux, en attendant de pouvoir leur imposer, au profit de nos nationaux, une participation à la direction.

### Notre vente est à organiser scientifiquement

Avant de songer à présenter notre production sur les marchés étrangers qui sont nos principaux débouchés, il faudrait nous assurer qu'elle est capable de soutenir la comparaison avec les produits similaires d'autres provenances et même de les surclasser, et qu'enfin cette production sera régulière en qualité et en quantité. A ce moment, il conviendrait de créer les organismes de concentration, de transport, de présentation, de publicité.

A Finaster de ce qui existe au Danemark sous forme de syndicats de production et de vente, il faudra, en dépit de notre fâcheux penchant pour l'individualisme et l'indiscipline, généraliser ce système dans toutes les branches de la production, et pas seulement en matière agricole.

Nous sommes donc partisans de la création d'un syndicat de fabrication et de vente, qui sera à la fois un service officieux de répression des fraudes, et une organisation scientifique de vente sur les marchés étrangers.

Son arme, à une marque nationale, un label breton, garantie de qualité. Ne seraient revêtues de cette marque nationale que les marchandises provenant d'entreprises reconnues pour leur travail consciencieux et fini, un dehors de toute question de salaires et de prix de revient, et qui soumettraient bénévolement leur production à la surveillance des inspecteurs du syndicat, spécialement qualifiés pour vérifier que les qualités des produits correspondront bien à celles annoncées et correspondront aussi aux prix pratiqués sur les marchés étrangers pour des marchandises de valeur similaire.

Le label est une défense contre les falsifications et les productions qui n'ont de valeur que celle de leur présentation. Une fois reconnue la sincérité du label, il devient un organe de publicité remarquable (1).

(1) Depuis que nous avons écrit ces lignes, nous avons appris la préparation d'un congrès breton pour la standardisation des fruits, primeurs, beurres et œufs, avec choix d'une marque régionale. C'est un essai louable qu'il faut encourager et généraliser. — Sur la question d'un Label breton, lire l'Intensivisme de M. Châtelet.

## PETITES NOUVELLES

— La Chambre de Commerce de Rennes demande à ses ressortissants, par une note à la presse, de « restreindre le plus possible leurs achats à l'étranger et de faire une propagande active auprès de leur clientèle en faveur des articles et des produits français ».

— Demandez, nous, que l'on consomme des produits bretons, que l'on achète des articles bretons, que l'on fasse valoir de préférence des produits bretons !

— Les villes de Dinard, Fouquier, La Gacière-de-Bretagne, Elfré, Loupigné-d'Orvray, Montour, Parc, Pica-sur-Selche, Pélou-le-Grand, Redon, Retz, Ruillé, Saint-Aubin-d'Andigné, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Gilles, Saint-Malo, Saint-Mé-la-Grand, Saint-Servan, ont dans le nord que la ligne de Chartres à Paris, par Gâtineau, devant la mise en service réduira sensiblement les délais d'arrivée à Paris des produits agricoles bretons, soit acheminés dans le plus bref délai.

— La Chambre de Commerce de Rennes réclame l'amélioration des relations ferroviaires entre Rennes et Nantes.

— La réouverture de la Bourse de Commerce de Rennes, organisme officiel administré par la Chambre de Commerce, aura lieu le 3 janvier. L'installation, très prochaine, sera complétée prochainement.

Le Syndicat, qui aura déjà surveillé la fabrication de la marchandise, sera un point de rassemblement pour cette marchandise et un agent de placement. Il pourra faire au fabricant des avances sur sa production. Il se chargera du transport des produits et de leur répartition sur les différents marchés. Il sera un régulateur, possédant tous les moyens d'information nécessaires lui permettant de placer la marchandise aux meilleures conditions, au moment et à l'endroit voulu.

Gras client des entreprises de transport, il obtiendra des conditions toutes spéciales et pourra même avoir sa flotte, de même qu'il aura ses magasins. Fort de sa masse, il sera un défenseur de tous ceux qui lui auront fait confiance.

Organisé pour la vente, il viendra en aide à tous nos producteurs, petits et grands, qui, comme cela est courant en Bretagne, ne savent pas vendre.

## Des exemples d'industries bretonnes paralysées par les pouvoirs publics français

### L'industrie des transports par mer

Un pays de marins comme la Bretagne se devrait d'avoir une importante flotte marchande ; mais c'est la France qui, jusqu'à, a réservé à son profit les qualités de nos équipages.

Après avoir en une des flottes les plus importantes, notre pays ne pourrait aujourd'hui faire flotter son pavillon que sur de petits navires en bois, marchant à la voile. Les navires à vapeur purement bretons sont un tout petit nombre.

Notre flotte de commerce, représentée par ces petits caboteurs à voile, peu dangereusement par conséquent, est encore déloyalement concurrencée par les compagnies de chemins de fer. On se souvient des protestations soulevées il y a deux ans par l'institution de prix de transports français accordés par les compagnies P. O. et de l'Etat entre les différents ports de la côte, en exceptant les gares intermédiaires.

Ces prix, très au-dessous des prix de revient, n'étaient possibles que grâce aux subventions de l'Etat dont jouissent ces compagnies pour combler leur déficit. Manifestement, ils étaient institués dans le but de couler nos caboteurs, avec la complicité tacite du gouvernement français. A ceux qui pourraient douter de cette monstrueuse complicité, nous rappellerons les événements de chaque jour, qui mettent en lumière les négligences, l'indifférence dont nous sommes victimes de la part des Pouvoirs publics français.

Notre flotte de commerce, presque morte aujourd'hui, était pourtant il y a un demi-siècle, encore vivante. Cependant la France, qui l'a absorbée, avec nos équipages, à la faveur de l'avènement de la navigation à vapeur, quelle place tient-elle dans les statistiques du monde ? Avec ses 3 millions et demi de tonnes, elle vient loin derrière l'Angleterre qui en a 20 millions, les Etats-Unis d'Amérique avec 15 millions, le Japon et l'Allemagne avec 4 millions. Elle dépasse à peine deux petits pays comme la Norvège et la Hollande : la Norvège, qui n'a pas deux millions et demi d'habitants, possède 3 millions de tonnes, et les Pays-Bas 2 millions 800.000.

Est-ce là une place honorable pour un grand pays qui a un pareil développement de côtes ? Cette place, d'ailleurs, pour minime qu'elle soit, à la limite, sinon aux équipages bretons ?

L'affrètement français est en période de crise, parce que le taux trop élevé de nos cotons les communiants étrangers. On essaye de rejeter la cause sur les équipages ; les inscrits maritimes exigent la loi de huit heures et son application. Par conséquent, sinon, en faisant des heures supplémentaires, arrondir leurs salaires insuffisants ? Leur retraite est-elle dans si belle qu'ils ne doivent pas songer à économiser pour les vieux jours ? Les hautes payes et les belles retraites ne sont-elles pas réservées à la marine de guerre ?

Les actionnaires des compagnies perceptent-ils des dividendes ? Assez peu.

**MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS**  
Atelier spécialisé dans la réparation électrique automobile  
**A. de COUESBOUC**  
19 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
TEL. 21-66

**COMPTOIR ARMORICAIN** Agence fondée en 1849  
**VENTES & ACHATS**  
de Fonds de Commerce Fermes - Propriétés (Région de la Côte d'Emeraude)  
1, rue de Chartres ST-MALO  
Belle Pointe 15 TEL. 2-98

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODELE BREVETE  
Batteuse parfaite Secouage sans égal Ne brise pas le paille Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son succès  
Références dans toute la Bretagne  
**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLANKOET (Morlaix-Finistère)

REQUA A RECONSTITUTION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS CLASSE 7 EXPOSITION 1929  
REQUI SALON DES ARTS FRANCAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR-DECORATEUR  
EQUILIBRE  
ENSEMBLE DE SALLE MANGER CHAISES-COUCHES BUREAU-STUDIO APPLIQUES ECLAIRAGE  
LE BIEN ET LE BEAU  
**CELTIQUE**

**RESTAURANT DU FAISAN-D'OR**  
12, rue de l'Orme et rue Migeaux  
En face la Halle à la viande  
**ST-MALO** Totaux L. B.  
A. LE GUERRIC  
Spécialité de Homards à l'Armoricaine - Langoustines Théâtrales - Nids de Calmar - Poisson de France. A Prix Bas et à la Carte. Prix très modérés.

**Anna CALVE (ROGANS)**  
Impressions du Golfe du Morbihan, de l'île-aux-Boines, de Sainte-Anne d'Auray, du Champ-des-Martyrs, de Lorient, etc.  
Par Jean de KERPEN  
Écrits France contre 13 francs (cartes 2 N. 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité aux meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouverez chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
**RENNES**

**LES GAVOTTES**  
les célèbres GRÈPES-DENTELLES de Quimper  
LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE  
Illustration de 10 fr. par Adrien de P. J. B.  
Directeur : YANN BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

**petites annonces**  
Maison recommandée, M<sup>me</sup> Veuve GUEGO, HOTEL DES BAINS Vre sur la Rade Perros-Guirec.  
**27, Boul. de la Liberté - RENNES**  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupées, Houpes, Tiffins, etc.  
MODE - OEUIL  
RETIÈRE CHAÎNE - BLEU BAS PRIX  
5% aux Adhérents

**CRYSTAL**  
cidre moussoux  
**A.-R. DEROUET**  
12, Rue Louis-Postel - RENNES

**LES GAVOTTES**  
les célèbres GRÈPES-DENTELLES de Quimper  
LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE  
Illustration de 10 fr. par Adrien de P. J. B.  
Directeur : YANN BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

En dever eo evit peg kenell BREIZ ATAO en em goumanant da **DIHUNAM** 10, r. du Gaz an Oriant

Distribucion brezellet ar c'hoarvezh  
 As eo da lenn evit ar re a var brezoeg  
 Koumaez-haer 1500 Breiz, 12 far; Evit  
 Breiz-Chat, 12 far; Evit ar Breiz ar  
 15 far.

Meubles Anciens et Modernes  
 LITS FER ET CUIVRE  
 GLACES - LITERIE  
 Execution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
 11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
 16, Boulevard de la Liberté  
 RENNES

**SAUVAGE**  
 Habille Chic  
 HERCK & CONCHON, Suc<sup>rs</sup>  
 3, Boul. de la Liberté, RENNES  
 (près l'avenue de la Gare)

LA PLUS BELLE COUPE  
 LES MEILLEURS TISSUS  
 LES PLUS BAS PRIX

MESURE & CONFECTION  
 Couture aux deux heures après la commande

LA MAISON BRETONNE  
 D'EDITIONS  
 "A L'ENSEIGNE  
 DE L'HERMINE"  
 38, rue du Casino - DINARD

publie dans ses collections tous ouvrages  
 (en breton ou français) de Littérature,  
 Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.

C'est la maison moderne  
 des Editions Bretonnes.  
 Envoi sur demande de la liste des der-  
 nières publications.

croisons-nous. Ces compagnies ont déjà  
 manqué de faire la culture. Quel est donc  
 l'élément qui abouirait ces entreprises ?  
 Ne seraient-ils pas le prix exagéré de la  
 construction, conséquence de la politi-  
 que agostola du Comité des Forges de  
 France ; fabriquer juste assez pour la  
 consommation strictement française de  
 fonte et d'acier afin de maintenir les  
 prix et s'abriter de la concurrence  
 étrangère par une honteuse protection  
 douanière ?

Nous disons que cette protection dou-  
 nière est honteuse, parce qu'elle est  
 exagérée, qu'elle est imposée par le Comité  
 des Forges qui a ses créatures au Parle-  
 ment et au Gouvernement, parce qu'elle  
 est une escroquerie. Le Gouvernement la  
 renforce encore en accordant aux com-  
 pagnies des primes pour leur permettre  
 de mettre en chantier leurs bateaux en  
 France, et les détourner de s'adresser  
 aux constructeurs étrangers. Telle est la  
 situation en France.

Que peut-on faire en Bretagne, que  
 peut-on espérer ?  
 Reprenons le parallèle avec la Nor-  
 vège, qui nous est comparable sur bien  
 des points, sans celui de l'indépendance  
 nationale.

« La Norvège est obligée d'importer  
 des aliments, des matières premières et  
 des produits fabriqués ; par contre, elle  
 ne peut exporter que des bois, du poisson  
 et des produits de son industrie hy-  
 dro-électrique. Aussi la balance commer-  
 ciale est-elle largement déficitaire et  
 l'équilibre de la balance générale des  
 comptes n'est à peu près établi que par  
 les frets de la marine marchande. »

En Norvège, la navigation maritime  
 joue un rôle de premier plan. En 1913,  
 la flotte avait un total de 2,5 millions de  
 tonnes, occupait la 4<sup>e</sup> place dans le  
 monde. Pendant la guerre, près de la  
 moitié du tonnage norvégien a été dé-  
 truit par les mines ou les sous-marins  
 allemands. Les armateurs norvégiens ont  
 reconstruit et même accru leur flotte, qui  
 est maintenant une des plus modernes ;  
 le tonnage total atteint actuellement  
 3 millions de tonnes. La plus grande par-  
 tie de la flotte norvégienne est engagée  
 en time-charter ou fait le tramping dans  
 les eaux étrangères. « Les frets de la ma-  
 rine marchande, le toyer des navires, lui  
 fournissent des recettes de plus de

500 millions de francs-or qui permettent  
 au pays de combler le déficit de sa ba-  
 lance commerciale » (2).

(Le commerce extérieur de la Norvège  
 dépasse 2 milliards de francs-or depuis  
 1925. Les recettes fournies par la ma-  
 rine marchande représentent donc près  
 de la moitié de l'actif de sa balance  
 commerciale).

Que nous faut-il en Bretagne pour  
 avoir, à l'exemple de la Norvège, une  
 flotte marchande pratiquant le tramping  
 ou « trimardage » maritime, ou le time-  
 charter, c'est-à-dire la location de navires  
 tout armés ?

(A suivre). René TUDUAL.

(2) Renseignements statistiques publiés par  
 le Larousse Commercial.

**STROLLAD EMRENERIEN  
 VREIZ**  
 PARTI AUTONOMISTE BRETON  
 CHEQUES POSTAUX - 14210 RENNES

Convocations  
**RENNES**  
 Réunion de la section le samedi  
 10 janvier, à 20 h. 30, Café de Bretagne,  
 17, boulevard de la Liberté (en face le  
 Séciat-Palace).

Ordre du jour : Renouvellement du  
 bureau ; questions diverses.  
 Présence indispensable.

Le secrétaire : A. GIEFLOT.

**CE LIVRE TRÈS  
 INTÉRESSANT**  
 INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
 PAR LES PLANTES

Sa place est dans toutes les Familles  
 M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
 89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)

Ce LIVRE  
 est  
 envoyé GRATIS

Demandez-le  
 aujourd'hui même  
 en envoyant  
 le coupon ci-contre  
 sans enveloppe fermée

Envoyez ce coupon à :

Nom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Département \_\_\_\_\_

**Groupe des Étudiants.**  
 Le groupe des Étudiants se réunira le  
 dimanche 11 janvier, à 11 heures, au  
 Café de Bretagne, 17, boulevard de la  
 Liberté (en face le Séciat-Palace).

Ordre du jour : Préparation d'une  
 conférence ; développement de la propa-  
 gande.

**PARIS**  
 La prochaine réunion mensuelle de la  
 Section aura lieu le dimanche 4 janvier,  
 à 15 h. 30, au Café du Bel-Air, 2, place  
 du Maine.

Ordre du jour : Rapports des groupes ;  
 causerie de M. Guinard sur les moyens  
 de propagande en Bretagne et à l'étran-  
 ger ; exposés en breton.

Réunion des adhérents à 14 h. 30.

**Groupe des Propagandistes.**  
 Le Groupe des Propagandistes se réu-  
 nira le vendredi 9 janvier, à 20 h. 30,  
 au Café de la Mairie, place Saint-Sulpice.

Ordre du jour : Débat électoral en  
 1932 ; candidat autonomiste : M. Le Hel-  
 loco ; candidat « Trochu » : M. Foucéré-  
 Martin.

**PETITES ANNONCES**  
 ON DEMANDE REPRESENTANT A  
 LA COMMISSION, pour Ille-et-Vilaine,  
 Côtes-du-Nord, partie Morbihan, partie  
 Loire-Inférieure, parlant breton de pré-  
 férence, pour articles de soirées, velours,  
 dentelles. Ecrire au journal.

Les copies d'anciens les plus exactes.  
 Les plus beaux meubles Modernes,  
 Bretons ou Français sont signés par  
 le Fabricant

**R. SUCHET jeune**  
 à Rennes 9, rue de la Moaisie

**3 déménagements  
 valent 1 incendie, dit-on...**

**DEMÉNAGEMENTS**

**BONJOUR**

sauf quand ils sont effectués  
 par le Meuble

**BONJOUR**

L'Evocation de la Bretagne héroïque  
 dans un cœur d'enfant

**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
 par C. DANTO

Ce fait volume illustré de 300 pages  
 Prix : 12 Francs

En vente à "L'Evocation Breiz Atao", 8 rue Séciat-  
 Palace, Rennes et à "L'Evocation Breiz Atao", 10, F. 1931

**Maison M. DUCLOS**  
 6, Rue Hoche - RENNES  
 Tel. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
 des Grandes Marques

**T. S. F.**

**PATHÉ-BABY**  
 - CAMERA -

Four vos copies d'anciens  
 Meubles rustiques et toute  
 votre décoration d'intérieur  
 adressez-vous à

**E. MARION**  
 44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
 Tél. 25-45

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**

Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
 RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10)

tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans  
 le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous vou-  
 drez bien lui confier :

JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE

"Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "L'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**  
 BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
 Soieries, Lainages  
 Toutes Nouveautés  
 Choix considérable  
 4, R. DE TOULOUSE

**CAMIN**  
 RENNES

**AUX DRAPERIES  
 D'ELBEUF**  
 Le plus beaux photo  
 Draperies, Hommes  
 de tout Rennes  
 Prix sans concurrence  
 11, RUE DU PRÉ-BOTTE  
 (en face l'Hotel de ville)

**Ameublement - Décoration**  
**MARION**  
 4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
 RENNES Tél. 5-45  
 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**

Revue littéraire mensuelle, entiè-  
 rement en langue bretonne, organe  
 du mouvement culturel celtique  
 en Bretagne

Boîte postale 75 Rennes  
 C. C. 16-38 Rennes

Envoi d'un numéro spécimen  
 sur demande. - Prix : 2 fr. 50

**LES VERS**

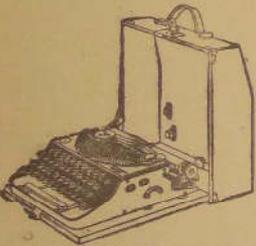
L'enfant qui tousse  
 L'enfant qui est grognon  
 L'enfant qui a des coliques  
 L'enfant sans appétit  
 L'enfant qui a des cauchemars  
 a des vers

Donnez-lui sans hésiter le Ver-  
 mifuge spécial de Raoul MAILLÉ, le  
 plus actif et le meilleur de tous les  
 Vermifuges.

Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
 LE HAVRE (S.-M.)  
 Contre remboursement de 8 fr.

Une Portable  
 complète comme une machine de Bureau  
 c'est la nouvelle  
**REMINGTON**

payable 87 fr. 50 par mois  
 conditions spéciales aux Abonnés de "Breiz Atao"  
 Écrire à l'Administration du Journal.



**COURS ÉLÉMENTAIRE  
 DE BRETON**  
 PAR ROPARZ HÉMON

KENTEL 52 (LEÇON 52)  
**NIG HA SEVEN**  
 (Nig et Seven)

1. En amzer ma t-doue alies Jezuz hag e v-Mamm santel da ober  
 troad-bale er v-bro-mañ, e v-beve daou z-deunmil yaouank, Nig  
 ha Seven.  
 2. Nig a oa krog en e c'hoazek v-bloaz, ha Seven ne oa c'hoaz  
 nemet pevarzek.  
 3. Seven a g-krae an Aotrou Doue hag ar b-peorien, a zo bugale  
 miak-karet an Aotrou. Ne ehone ket pell e w-gwenneien en e  
 c'ho-godell. Nig, avat, ne roe da b-pep-hini nemet ar pex a ranke,  
 ha mure'hata a rae c'hoaz ken.  
 4. O g-bud a oa ar d'iganto, hag o mamm a soñjas kas anezo  
 da flech da d'el o eotr a oa o c'hom e pell bro. Euz devez ete,  
 e roas p-pep a v-mantell c'h-b'glas, b-pep a yale'hadig v-mat, ha b-pep  
 a loen-kezeg d'ezo, hag an daou v-bugel da v-mat honen da  
 w-gwelant breloa nevez.  
 5. Hagen, en eur c'h-krouzhet, eur m'ntavez, e w-gwelant, en  
 he c'h-krouz-er-nal eur g-kroaz, eur v-maouez kuez, kuzel he f-pepp  
 gant en he z-lavallier.  
 6. Seven a reas d'e v-mare'h elom u-sav, hag heñ gouzenn digant  
 ar b-paouez petra a rae d'ez heza o lefiva. Hi a lavaras d'ezan o  
 hirvoudi :  
 — Maro eo va mab digant ! Ha bremañ eo ret d'in mont da  
 g-klauk v-zammig bara !  
 7. Seven a voe mantret. Mes Nig, ar eun tammig larkoch, a  
 hopas goap waran :  
 — Ha kredi a ri ar pex a g-klavi gant kement klavan a g-kavi ?  
 Huanadur ar w-grae'h-ae a zo eur g-riped da g-kaout da yale'h  
 digant.

8. — Va breur, ro peoc'h, en auto Doue ! Da g-komzou e'honero  
 a ra d'ez g'ouela imloek-h-mou.  
 9. Hag heñ o rei e yale'h d'ar w-gweg paour.  
 — Dali ! ne c'h-gellan rei nemet an d'ra-mañ d'eo'e'h, mes  
 peul a rin Doue ra b-plijo gantañ skulh eur beradig gloz bennak  
 war ho kalon.  
 10. Ar b-paouez a g-kemeras ar yale'h, o lavarant :  
 — Peogwir heñ eus bet ar v-maddelez da rei d'in ar pex ho  
 pou, kemerit ar g-kroñenn-mañ, a zo enni eur w-gwespedenn  
 graet he flemm gant dir.  
 11. Seven a g-kemeras ar g-kroñenn, hag e v-breur hag heñ  
 en hent adarre.

(Kontadenn b-pobl, monlet  
 war « Marvailhoù ar Vretoned » (1), p. 34).

**TRODIGEZ**

1. An temps où Jésus et sa sainte Mère venaient souvent se pro-  
 mener en ce pays, vivaient deux jeunes gentilshommes, Nig et  
 Seven.  
 2. Nig était dans sa seizième année, et Seven l'avait encore  
 que quatorze ans.  
 3. Seven aimait le bon Dieu et les pauvres, qui sont les enfants  
 bien-aimés du Seigneur. Ses sous ne lui restaient pas longtemps en  
 poche. Mais Nig ne donnait à chacun que ce qu'il devait, et encore  
 marchandaient-ils.  
 4. Leur père les avait quittés, et leur mère fut l'idée de les  
 envoyer comme deniers chez leur oncle qui vivait dans un pays  
 éloigné. Un jour donc, elle leur donna à chacun un mouton bleu,  
 une bonne petite somme d'argent, et un cheval, et les deux enfants  
 s'en allèrent joyeux de voir de nouveaux pays.  
 5. Mais, à un carrefour, un matin, ils virent, assise sur son  
 séant près d'une croix, une pauvre femme, la tête cachée dans son  
 tablier.  
 6. Seven fit arrêter son cheval, et demanda à la pauvre femme  
 qui la faisait pleurer. Elle lui dit en soupirant :

— Mon fils est mort ! Et maintenant il faut que j'aille mendier  
 mon pain.  
 7. Seven fut désolé. Mais Nig, qui était allé un peu plus loin,  
 lui cria d'un ton de moquerie :  
 — Vas-tu croire tout ce que diront tous les menteurs que tu  
 rencontreras ? Les soupçons de cette vieille sont un piège pour avoir  
 ta bourse.  
 8. — Mon frère, tais-toi, pour l'amour de Dieu ! Tes paroles  
 amères la font pleurer encore plus.  
 9. Et lui donna sa bourse à la pauvre femme.  
 — Tenez ! je ne puis vous donner que ceci, mais je prie  
 Dieu qu'il daigne répandre une petite goutte de rosée sur votre  
 cœur.  
 10. La pauvre femme prit la bourse, en disant :  
 — Puisque vous avez eu la bonté de me donner ce que vous  
 aviez, prenez cette noix, qui contient une graine dont le dard est  
 d'aïeul.  
 11. Seven prit la noix, et son frère et lui, ils se remirent en  
 chemin.

(Conte populaire, publié  
 dans « Marvailhoù ar Vretoned », p. 34).

**AVIS A NOS COLLABORATEURS**

Nous prions nos collaborateurs béné-  
 voles de respecter les indications sui-  
 vantes :

— Indiquer sur les coupures de jour-  
 naux expédiés le nom du journal et la  
 date de l'article.  
 — Ne rien souligner dans ces coupures.  
 — Retirer les articles, comptes rendus,  
 informations toujours sur feuilles sépa-  
 rées et d'un seul côté de la feuille, et non  
 dans le corps d'une lettre.

# Breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

La journée "Nationale" en faveur des sinistrés bretons de septembre a rapporté 1.200.000 fr.

Sur 40 millions de Français, cela fait exactement

**3 centimes**

par personne.

Si les Bretons ne sont pas contents avec ça, ce sont vraiment des ingrats !

## La fin des Primitifs

On donne, depuis deux ou trois ans, un film poignant de la *Metro* sur l'asservissement des Polynésiens, aux mœurs sauvages, par les trafiquants de race blanche. Il a pour titre *White Shadows in the South Seas*, traduit plus simplement en français : *Ombres Blanches*.

Ce film nous transporte sur les rives enchantées du dernier paradis terrestre, les îles Marquises, où une population naïve et poétique vit, parée de fleurs, au milieu des chants, des danses et des festins. Le travail y est presque inconnu, ou du moins y est réduit au strict minimum et ressemble-t-il plus à un divertissement qu'à une peine : un peu de pêche, dans l'eau tiède et transparente du Pacifique « immense et doux ». In simple cueillette des bananes et des noix de coco, l'habil, le mobilier, l'habitation sont réduits à rien, sous ce climat enchanteur, qui semble avoir été créé pour la joie des vœux et des sens. Les Polynésiens cultivent la poésie, le chant et l'amour, jusqu'au jour...

...Jusqu'au jour où paraissent les « ombres blanches ». Les trafiquants de perles débarquent de leurs goélettes effilées. Ils ouvrent des comptoirs, traquent contre les perles dont les indigènes ne font aucun cas, d'innombrables verroteries, des colossales criardes des bracolets, moule au fer blanc, de rhum fantaisie, pour lesquels s'embousaient les naïfs. Bientôt, les îles sont métamorphosées.

A la place du village aux pailloches rustiques, s'élève maintenant une « city » en miniature, avec ses bars, ses danses, ses banques, ses magasins, son bureau de poste. Finis les jeux, les danses, les chants ; finit l'ère des fleurs et de l'amour. Décimée par l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, une population dégradée délire, vêtue d'oripeaux européens, avec la même allure sinistre que les cortèges ouvriers de Chantenay ou de Saint-Denis. Dans les danses, les jolies filles du pays servent de jouets aux blancs avinés.

Les beaux athlètes bruns d'hier sont devenus ce que, cette fois là au moins, il est exact de dénommer « de la chair à pétrole ». Les « hommes libres » forment aujourd'hui le tragique prolétariat des pêcheurs de perles, que des contrats livrent sans défense à la cruauté des gardes-chiourmes. Ils doivent plonger, tout le jour, à huit ou dix mètres de profondeur, à la recherche des huîtres perlées. Les requins les dévorent, et aussi l'effrayante pression de l'eau à ces profondeurs, où les poumons, comme les artères, finissent par céder.

Le film dont je parle, qui n'est que la mise en scène habile de situations réelles, arrache aux spectateurs des exclamations de pitié et d'horreur, à l'égard tour-à-tour des Polynésiens et de leurs tortionnaires.

Quand le trafiquant débarqué et, en échange des perles, offre un réveil de carton à l'indigène ravi, l'assistance tout entière se retient de crier : « Ne le prends pas, jette cet homme à l'eau ! »

Et ce film nous fait souvenir de l'angoisse de Breizoux qui, lui aussi, criait : « Arrière ! » à la civilisation moderne dont la Bretagne de 1830, primitive et naïve, était encore indigne.

Je le rapproche également du livre de John M. Synge sur les îles Aran, où s'était réfugié, au large des monts bleus du Connemara, l'âme des premières tribus celtiques d'Irlande, et dont l'écrivain a pu dire : « ... Ce petit coin de la surface du monde

et les gens qui y vivent connaissent une paix et une dignité dont nous sommes à jamais exclus. »

Car le rêve du jeune homme des îles Aran, que nous imaginions satisfait de son sort, est de finir dans la tunique raide d'un policeman new-yorkais, comme celui de ses sœurs est de porter le tablier à bavette du personnel des grandes maisons anglaises.

Pourquoi cela ? Pourquoi cette tendance, qui nous semble une aberration, se manifeste-t-elle partout, au point de prendre la couleur d'une loi universelle ? Pourquoi le Polynésien abandonne-t-il délibérément sa condition d'homme libre pour le servage que lui offre la civilisation industrielle ? Pourquoi, chez nous, les inventions modernes les plus saugrenues viennent-elles troubler la sérénité des chaumières qui, au fond des vallées rocheuses des « menez » nous semblaient le refuge des sages entre les sages ?

Parce qu'il faut bien en convenir, l'homme des chaumières, le primitif des Marquises au chef paré de fleurs, le primitif de Bretagne au chapeau joyeusement brodé sont de la même pâte, de la pâte dont nous sommes tous faits. Au fond de son cœur insaisissable sommeille l'éternelle inquiétude humaine et la soif d'être meilleur, plus complet, plus aisé que celui qui a été connu jusqu'à lui. Parce que l'homme est toujours l'homme et que le changement, la nouveauté, l'aventure exercent sur lui un attrait irrésistible. Parce qu'il n'est de bonheur parfait dont on ne se lasse.

Les civilisations primitives qui, par leur harmonie et leur stabilité, font l'enchantement des survivants désaxés que nous sommes, sont frappées à mort parce qu'elles ne veulent pas se défendre. Elles portent leur condamnation en elles-mêmes.

Qui de nous, enfant, n'a pas songé à une croisade pour libérer les Peaux-Rouges ? Les Peaux-Rouges, pourtant, ont préféré l'ivresse brutale du whisky aux joies spirituelles de la contemplation totemique.

Il faut accepter l'inévitable. Mais avant de laisser disparaître les derniers primitifs, retenons la leçon qu'ils nous donnent. Revenons à la nature, à sa paix, à sa joie, à sa santé. Reconnaissons ses vertus souveraines par delà les illusions dont nous nous sommes entourés.

La leçon des primitifs, c'est celle d'Antée.

En disparaissant, ils nous adressent un legs qui nous sauvera peut-être : l'antidote de notre civilisation, qui risquerait d'oublier les vraies sources du bonheur.

O. Mordrel.

**BREIZ ATAO**  
N. rue Edith-Cavel (B. P. 182)  
Ch. P. 25-29 - BREZENS - TEL. 35-50

**ABONNEMENTS**  
Breiz, France, Colonies :  
Un an ..... 20 fr.  
Etudiants et soldats ..... 15 fr.  
Six mois ..... 10 fr.

Autres Pays (Union Postale) :  
Un an ..... 30 fr.

Pays non adhérents à l'U. P. (Grande-Bretagne, Irlande, U.S.A., etc.) :  
Un an ..... 36 fr.

**PUBLICITE**  
Tarif sur demande.

**PETITES ANNONCES**  
La ligne : 4 fr. (minimum : 3 fr.)

## Où va l'argent des contribuables ?

Sur environ 50 milliards d'impôts que comporte le budget de l'exercice 1930-1931, la répartition entre les principaux chapitres est la suivante :

Intérêts de la dette publique	22.300
Guerre, Marine, Air	11.400
Instruction publique	2.930
Agriculture	591
Travaux publics	2.143
Travail, Hygiène, Assistance et Prévoyance sociale	800

Les 22.300 millions qui vont aux rentiers sont les intérêts d'emprunts d'Etat qui ont au grand profit servi à payer les frais des guerres de 1870-1871 et 1914-1918, et des expéditions coloniales. D'autre part, d'importants crédits de guerre sont distribués habilement dans certains chapitres, de sorte que les dépenses de préparation de la guerre ont pu être estimées à une vingtaine de milliards.

C'est donc plus de 40 milliards sur 50 qui sont utilisés, soit pour payer les guerres du passé, soit pour financer celles de demain.

TEXAÏL.

Lire et troisième page de ce numéro votre nouvelle rubrique mensuelle :

LA BRETAGNE AGRICOLE

Et dans notre prochain numéro :

LA BRETAGNE MARITIME

Faites les lire de vous !

## La grande victoire

La plus grande victoire est celle que nous remporterons sur nous-mêmes.

Notre race est affligée de trois défauts qui, au cours des siècles, l'ont mise vingt fois à la porte du bonheur : DIZOUIEGEZ, DIZUNVANIEZ, LEZIEGEGZ (ignorance, désunion, paresse).

Avons-nous assez pris garde à ces défauts ?

DIZOUIEK, beaucoup le restent et s'en contentent. Ils s'accommodent très bien de vivre avec quelques notions, plus ou moins exactes, sur la Bretagne et sur leur race, attrappées çà et là, au hasard. Aussi ne jouent-ils, ou peuvent-ils jouer aucun rôle, bien que la Bretagne ait besoin d'eux.

DIZUNVANIEZ fait toujours des ravages. Au lieu de concentrer les efforts et les forces, on les disperse, au gré de préférences qui n'ont rien à voir avec l'action bretonne.

LEZIEGEGZ, enfin, est le défaut capital qu'il faudrait extirper, mais que le Breton porte chevillé à l'âme et au corps.

C'est le plus grave, car l'ignorance ne résiste pas longtemps, quand un homme, quelle que soit sa culture de base, s'applique à l'étude avec méthode et courage. Quant à la désunion, elle est de tous les temps et de tous les pays et, s'il faut la combattre comme malade, elle n'est point la source essentielle de nos maux.

Ce qu'il faut appeler PARESSSE chez les Bretons, c'est cet amour du vague, cette tournure d'esprit pseudo-philosophique qui les empêche de réaliser.

Dans cette période tragique où la Bretagne est entre la mort et la vie, réaliser, tout est là.

Qu'importe un essai imparfait, ou même ridicule ! Avoir confiance en soi et en son travail, vouloir faire mieux demain qu'hier, et dans un an mieux que demain, voilà la grande révolution que nous devons accomplir en nous.

Avant tout, ne pas gaspiller ses belles années à courir de vagues rêves de Bretagne future, mais s'appliquer au travail, que l'on a choisi, si humble et si médiocre fut-il, et que l'on réalisera, coûte que coûte, dit-on et y perdre tranquillité et vie.

Voilà l'infaillible moyen de construire la Bretagne de demain.

F. D.

**LE MOUVEMENT INDUSTRIEL DU XIX<sup>e</sup> SIECLE WEST, EN DEFINITIVE, RESOLU PAR UNE PERTE SECHE POUR LA BRETAGNE, POUR SES AGRICULTEURS, POUR SES OUVRIERS ET SES INDUSTRIELS.**

(L. GRILLET.)

Dans les coulisses de la vie internationale

## Les Evénements de la Semaine

### LA FEDERATION EUROPEENNE

Le 16 de ce mois, la commission d'études pour l'Union Européenne se réunira à Genève. Il serait vain d'imaginer qu'une Europe fédérale sortira de ses délibérations. Au surplus les projets de M. Briand, qui est opportuniste, ne vont pas si loin. Ce qu'il souhaite, c'est d'habituer les peuples à l'idée que la collaboration vaut mieux que la guerre, en attendant que, grâce à l'atmosphère ainsi créée, les instruments de cette collaboration puissent être forgés.

Pour l'heure, il leur propose des formules propres à ne les point effaroucher : une fédération dont chaque composante garderait son entière souveraineté (ce qui est proprement absurde ; imagine-t-on une société où les individus se proclameraient au-dessus de la loi commune ?) ; une Europe basée sur l'intangibilité des traités (qui, par conséquent, en cristalliserait les injustices) ; une organisation de la paix fondée sur la « sécurité » (ce qui signifie simplement une assurance pour le maintien des situations acquises, et la route barrée aux jeunes nations entreprenantes et prolifiques par la coalition des vieux Etats fatigués et infécondes).

M. Briand est trop intelligent pour se faire illusion sur les conceptions contradictoires qu'il nous expose. Mais il sait qu'un projet logique et cohérent de Fédération européenne serait inévitablement repoussé par la plupart des Etats, la France en tête. Alors il temporise, louvoie, boniment, comptant visiblement sur le temps, plutôt que sur les hommes, pour conduire notre continent dans la voie de la sagesse.

Mais les intérêts qui dressent les « puissances » en groupes hostiles pourront-ils attendre que la notion grandissante de la solidarité européenne ait trouvé les moyens d'imposer sa force aux marchands de munitions ?

### DICTATURE YUGOSLAVE

La Yougoslavie officielle vient de célébrer le deuxième anniversaire du coup d'Etat perpétré par le roi Alexandre, après avis conforme du gouvernement français.

On sait en quoi a consisté cette « réforme » : suppression de tout contrôle parlementaire ; administration du pays remise aux mains d'un général ; division du territoire en neuf « banovines », gouvernées par un « ban » nommé par le roi et muni de pleins pouvoirs politiques, administratifs et financiers (ce « régionalisme » aboutit à la pire centralisation) ; dissolution de tous les partis d'opposition, suppression totale de la presse indépendante ; terreur renforcée en Croatie et en Macédoine, et serbisation forcée des allogènes.

Le Quai d'Orsay, oubliant les « grands principes », approuve toutes ces mesures, parce que la Yougoslavie est l'alliée de la France et que son « organisation » nouvelle renforce son unité militaire.

Imprudent calcul ! Une fédération yougoslave était possible ; une Yougoslavie une et indivisible est un défi aux Macédoniens, aux Croates et aux Slovènes, qui, réunis, sont plus nombreux que leurs oppresseurs serbes. Et si l'on veut savoir ce qui adviendrait en cas de guerre, on n'a qu'à se rappeler com-

ment se conduisirent les Croates, durant le dernier conflit, à l'égard de l'Autriche-Hongrie à laquelle ils appartenaient alors...

### LA CONVERSION DES « NAZIS »

Le parti d'Hitler accentue sa ressemblance avec les « chemises noires » de Mussolini.

On sait qu'avant la marche sur Rome, le futur dictateur italien avait un programme assez extrêmement avancé. Il n'en était pas moins commandité par la grande industrie de la péninsule, qui lui avait donné pour mission d'enfrigner les mécontents et les révolutionnaires afin de les transformer insensiblement en « gardiens de l'ordre ».

Hitler, de même, s'intitule « socialiste-national ». Il a dans son programme la nationalisation des grandes entreprises et des banques, ce qui a permis à ses candidats de capter nombre de voix d'extrême gauche, dans le même temps que leurs formules « racistes » leur faisaient pipier celles d'extrême droite.

Or le Reichstag vient de discuter un projet de loi frappant la fortune acquise. Tous les Hitleriens ont voté contre.

Banques et grandes entreprises peuvent donc dormir en paix. Leurs dividendes ne sont pas menacés. Tout au plus seront-ils réduits de ce que coûte l'entretien d'Hitler et de ses troupes...

M. D.

## Hygiène et mortalité

Dans le *Matin*, M. Georges Ferré loue la fécondité bretonne. C'est très aimable à lui. Mais il déplore la mortalité infantile qui sévit chez nous et déclare que nous avons grand besoin d'être éduqués par la France à ce sujet.

Si l'on se rappelle que, de tous les Etats d'Europe, la France est le pays où il meurt le plus d'enfants en bas âge, sa prétention de nous en remontrer paraît plutôt bouffonne... Mais écoutons M. Ferré :

« Il faut faire l'éducation hygiénique des mères. Il faut les empêcher de mélangier d'aleoof le lait de leurs enfants. » M. Ferré confond évidemment la Bretagne — où cette pratique est inconnue — avec la Normandie — où elle est courante. Mais ignore-t-il que l'Etat français encourage la consommation de l'alcool parce qu'il en tire des ressources importantes pour son budget ?

« Il faut leur apprendre à nourrir elles-mêmes... »

Les paysannes de Bretagne ont-elles donc accoutumé de prendre des nourrices ? Nous avions toujours cru, au contraire, qu'elles en fournissaient aux petits enfants de l'Est...

« Il faut leur apprendre à laver leurs petits, à les couvrir. Soins élémentaires, je le sais bien. Mais dans ce pays, les éléments eux-mêmes sont trop souvent ignorés... »

Si M. Ferré s'en allait enquêter dans quelque nation vraiment civilisée — dans une nation nordique, par exemple — il apprendrait que la mortalité infantile diminue dans la proportion même où l'on crée des adductions d'eau.

Or, nos petites villes et nos villages ne peuvent y procéder, parce que l'Etat dévore leurs maigres ressources. Et l'Etat n'accorde de subventions pour ce faire que sur les fonds du Pari national. En France, la santé publique est subordonnée à l'amélioration de la race cheva-line L.

Le malheur des Bretons ne tient pas à leur ignorance. Il tient à ce qu'ils sont asservis à l'un des Etats les plus rudement organisés de toute l'Europe.

# A travers la Celtie

## Le réveil écossais.

Pour compléter ma dernière note, j'ajouterais que le Parti National Ecossais a ses points d'appui en Ecosse, mais que ses leviers de commande et les mains qui les manient sont distribués entre l'Ecosse et Londres. Les Ecossais de Londres jouent dans la politique nationaliste écossaise un rôle semblable à celui que les Irlandais de Londres ont joué jadis dans l'action Sinn-Féin. La Ligue Gaélique de Londres avait dressé Michael Collins et mille autres qu'elle envoyait en Irlande braver les bovids des cañtres. En Grande-Bretagne, sous l'impulsion de son inséparable président, Ari O'Brien, et de ses collaborateurs, elle avait édifié une organisation Sinn Féin si efficiente qu'avant 1921 elle avait visiblement affaibli les services publics anglais.

## Dans l'Etat Libre.

Ce titre « l'Etat Libre » sonne aussi faux que « Gouvernement national » en parlant de l'Administration de Dublin. En effet, l'Etat n'est pas libre puisque les Anglais conservent quatre postes stratégiques en Irlande du Sud : l'Administration de M. Cosgrave n'est pas « nationale » puisque la province de l'Ulster ne veut pas se placer sous le gouvernement de Dublin et qu'on outre il existe dans le Sud des organisations puissantes qui pourraient, un jour ou l'autre, bouleverser les pots de fleur.

Néanmoins, il faut reconnaître que, dans la mesure permise par la Constitution établie suivant le Traité de 1922, le gouvernement de Dublin a fait une belle œuvre de reconstruction.

Le méfiant en revient surtout à un ou deux ministres — dont le général Richard Mulcahy, ministre de l'Intérieur — qui reconnaissent que leur fonction est de veiller à la prompt exécution des lois votées par le Parlement. On n'oublie pas à Cork et dans la région, comment Mulcahy obligea une municipalité républicaine à racheter, en moins de quinze jours, les services municipaux d'éclairage et de force aux sources électriques du Shannon !

Mulcahy est trop effécent pour être populaire, mais il prend la responsabilité de ses actes et, comme ministre, son courage est aussi légendaire que jadis sa bravoure comme soldat.

En somme, le Gouvernement de l'Etat Libre a fait de l'histoire. Il a son crédit à la gigantesque entreprise du Shannon ; il a pris des mesures pour obliger les intérêts étrangers à se former en compagnies irlandaises, de sorte que l'Etat bénéficie au moins titre qu'elles d'avantages financiers et fiscaux ; ces compagnies, en entretenant la concurrence, combattent la léthargie de l'initiative nationale et donnent du travail aux Irlandais. Des mesures ont été prises pour briser peu à peu les restes du régime féodal anglo-protestant, en donnant aux paysans des garanties de sécurité et en les aidant, par des avances de fonds, à l'achat de fermes ou de champs, ou à la construction.

L'œuvre de conciliation nationale a aussi été considérable. Les unionistes et les imperialistes rendent témoignage à l'intégrité, à l'impartialité et à la tolérance du gouvernement. En somme, catholiques et protestants sont traités sur le même pied et les emplois de l'Etat sont accessibles à tous.

Ceci ne veut pas dire que les partisans du gouvernement soient aussi tolérants que l'Exécutif, ni plus respectueux que leurs adversaires de la liberté de conscience. Le Dail, éditant à une pression mystérieuse du docteur, a oublié que son mission était de reconstruire l'Etat irlandais ; au lieu de cela, il s'efforce d'en faire un « Etat catholique ». Qu'il y ait un élément agissant d'action catholique en Irlande, c'est naturel. Pendant trois siècles, l'administration anglo-protestante y a été intolérable et funeste à tous les points de vue. Mais qu'on ne voie pas les risques qu'on pourrait à aller à l'autre extrême, ce n'est pas au crédit de l'intelligence nationale. Les protestants ont renoncé à l'ascendance dans le Sud et ne sollicitent aucune faveur. Ce n'est pas une raison pour imposer au peuple un régime moyenâgeux auquel tendent la censure officielle des journaux, des livres et du théâtre et la demande de suppression de tous les amusements le dimanche.

Les faux-pas sont inévitables dans un jeune Etat comme l'Irlande. Un faux-pas du côté protestant est compensé par un faux-pas du côté catholique. Pendant les séances de la Conférence Impériale à Londres, deux évêques protestants d'Irlande avaient officiellement demandé à l'Angleterre de ne pas déloger l'Etat Libre de la juridiction du Conseil Privé de la Couronne. Cet appel était inopportuniste, d'autant plus que les vénéralbles signataires admettaient qu'on « n'avait pas eu à se plaindre dans le passé, mais qu'on craignait pour l'avenir ».

Un faux-pas de l'autre côté qui ne favorise pas la conciliation nationale, mais qui hitons-nous de le dire, ne met nullement en cause la hiérarchie catholique. Il y a, en Irlande, une loi qui ordonne que les candidats à certains emplois municipaux, comme celui de bibliothécaire dans une ville, soient examinés par une commission spéciale dont la décision est finale. Cette commission a été, il y a un mois, au poste de bibliothécaire de la ville de Mayo, une jeune dame qui remplissait toutes les conditions requises. Mais la dame est protestante et la municipalité de Mayo a refusé de l'accepter. Quand on lui a objecté que la religion n'était pas un obstacle, elle a prétendu que la dame ignorait la langue irlandaise ; on lui a prouvé qu'elle en savait assez, probablement même plus que tous les conseillers municipaux réunis ; mais rien n'y fit. Le gouvernement désigna une commission d'enquête chargée de recevoir toutes les dépositions « sous la foi du serment ». Cette commission a déclaré que la nomination était régulière. La municipalité s'est quand même obstinée jusqu'au bout et le gouvernement, en l'occurrence le général Malcahy, lui a dissuadé et a désigné un commissaire spécial pour l'administration de la ville sous le contrôle exclusif du Ministre de l'Intérieur.

Je cite cette affaire parce qu'elle est devenue « une affaire nationale » en Irlande ; les journaux quotidiens lui consacrent des pages entières, les périodiques anglais les plus sérieux la commentent, chacun suivant les intérêts qui le supportent ; je la cite surtout parce qu'elle prouve que les Irlandais ont des questions d'ordre intérieur aussi sérieuses que délicates à régler entre eux.

Louis N. Le Roux.

# LES MINORITÉS de langue en Allemagne

La Revue d'Allemagne publie à ce sujet, sous la plume de M. Paul Lévy, un article très intéressant (numéros de novembre et de décembre).

Tandis qu'en 1910, 5.000.504 personnes parlaient une langue étrangère, il n'y en avait plus que 1.279.397 en 1925, ou, si l'on préfère, en 15 ans, la population de langue étrangère a passé de 7,7 % à 2,05 % de la population de l'Allemagne. Ce sont précisément les aspects et les raisons de ce mouvement que nous montre M. Paul Lévy.

Ne sont pas considérés comme minorités de langue tous ceux qui parlent une langue autre que la langue nationale, mais ceux qui ont le sentiment national, c'est-à-dire ceux qui ont un sentiment national ou patriotique à rebours (du point de vue du peuple majoritaire) ; il faut donc déduire les Français, Russes, etc., isolés en territoire allemand, de même que les minorités dont les représentants ne sont plus qu'un nombre négligeable.

Il reste alors comme langues minoritaires :

a) le lithuanien : à base slave, en usage dans les parages du bas-Miemen et dont la disparition progressive est causée en grande partie par l'émigration vers Mémel et vers la république lithuanienne, qui n'est plus parlée que par les vieilles générations. Tandis qu'en 1912 le candidat au Reichstag réunissait 6.287 voix, il n'est plus possible aujourd'hui de poser une candidature malgré l'existence du Parti populaire lithuanien.

b) Le Mazarien : dialecte polonais, parlé dans une partie de la Prusse Orientale qui, après un mouvement remontant à 1885, continué par la création d'un journal en 1896, ressuscita aussitôt après la guerre. Néanmoins, 99 % des Mazariens votaient comme électeurs allemands le 7 décembre 1924.

c) Le polonais : usité sur la frontière orientale parsemée de colonies de langue polonaise et aussi dans une partie de la Rhénanie et de la Westphalie où se trouvent de nombreux émigrants. Il faut tenir compte ici de nombreux exodes vers les mines de France et de Belgique, de pressions administratives, de contractions économiques, de l'attrait d'une langue de civilisation très répandue pour expliquer que les partis polonais qui avaient 3,5 % des électeurs en 1912, n'en avaient plus réuni que 1,3 % en 1924.

Cette minorité est celle qui est la mieux organisée : les Polonais ont un certain nombre de représentants dans les diètes provinciales, dans les conseils d'arrondissement et dans les conseils municipaux. Ils ont créé des associations scolaires, sportives, des écoles, des chorales, des revues hebdomadaires et mensuelles ainsi que des journaux quotidiens. Toutes les manifestations de l'organisation culturelle convergent vers « l'Association des Polonais en Allemagne », qui siège à Berlin et édite une feuille partielle (le Polonais en Allemagne).

d) Le tchèque et le morave : parlés slaves dont on se sert en Haute-Silésie disparaitissant graduellement.

e) Le sorabe : une des dernières survivances de la domination des Slaves, langue des Sorabes établis en plein cœur de l'Allemagne, tout près de Berlin,

# A VIE BRETONNE

## L'affaire du canal de Nantes à Brest devant les Tribunaux

Le Syndicat des Mariniers de l'Ouest communique à la presse une lettre dans laquelle il annonce son intention de porter l'affaire de l'obstruction du canal de Nantes à Brest par la Société Hydro-Electrique Armoricaine devant les tribunaux.

Voici cette lettre :

Monsieur,

Le Syndicat des Mariniers navigant sur les canaux de l'Ouest a lu avec intérêt la réponse faite par M. le Ministre des Travaux Publics à M. Pezet, député du Morbihan. Vous nous permettez de vous faire observer que cette réponse ne nous donne aucune satisfaction. En effet, depuis 1925, la Société Union Hydro-Electrique Armoricaine a commencé à Guerdan l'électrification d'un barrage lui permettant d'électrifier toute une partie de la région bretonne, mais le décret qui autorisait le barrage pour utilisation publique exigeait la libre circulation des bateaux entre Nantes et Brest.

Cette exigibilité était à tel point réelle que des cartes postales publiées en Bretagne comportaient quatre échelons en échelles pour le passage des bateaux. Par suite de circonstances nouvelles, la Société Union Hydro-Electrique Armoricaine fut autorisée à surseoir au passage des bateaux. Depuis, malgré toutes les démarches faites, malgré des interpellations à la Chambre, il nous a toujours été répondu que les projets en cours

étaient soumis au Conseil général des Ponts et Chaussées.

On nous permettra de trouver inadmissibles, et nous dirions même hostiles, les réponses qui nous sont faites à chaque réclamation par M. le Ministre des Travaux Publics. L'étude est toujours au conseil général des Ponts et Chaussées ?

Il est certain que de gros sacrifices devront être faits maintenant par l'Union Hydro-Electrique Armoricaine pour rétablir la circulation du canal, alors qu'un début des travaux, si cette société avait bien voulu tenir ses engagements, ils auraient été beaucoup moins élevés.

Nous demandons par la voie de la presse que la Société Hydro-Electrique Armoricaine tienne les engagements de son contrat. Nous ne demandons que cela et dans le plus bref délai possible. Notre syndicat est absolument décidé à l'heure actuelle à actionner la Société Hydro-Electrique Armoricaine en dommages et intérêts pour préjudices causés à plusieurs de nos sociétaires, et cela d'ici quelques jours, et nous vous serions bien obligés d'insérer notre protestation.

Veillez agréer, M. le Directeur, nos sincères salutations.

Signé : NABÉDIS, Secrétaire du Syndicat des Mariniers.

On ne peut que féliciter le Syndicat des Mariniers de son initiative. Il peut être assuré de trouver l'appui de tous ceux qui défendent les intérêts bretons.

comprend deux dialectes différents : le bas-sorabe qui se parle en Basse-Lusace, et le haut-sorabe, qui se parle en Haute-Lusace ; entre ces deux zones s'est intercalée une bande linguistique de langue allemande.

Une renaissance politique et littéraire s'est produite après la guerre, mais à cette minorité linguistique compacte et nombreuse, il manque le sentiment minoritaire.

Le danois, dont l'histoire, dans la partie centrale et méridionale de la presqu'île de Jutland, a été très mouvementée depuis un demi-siècle. Au 16 juin 1925, on ne comptait plus que 5.700 personnes de langue danoise.

Cette minorité, une des plus petites de l'Allemagne, est très bien organisée, très active et il faut arriver en 1928 pour qu'aux élections le pourcentage des voix danoises faiblisse brèvement, car jusque là les danois avaient toujours voté pour le candidat minoritaire.

Il existe un mouvement danois qui travaille à l'extension et à la conservation de la langue et de la civilisation et qui veut maintenir un lien étroit avec les compatriotes du Nord de la frontière politique. L'organisation centrale est le « Schleswiger Verein », dont plusieurs groupements particuliers complètent et renforcent l'action. Des écoles primaires, une école secondaire avec langue d'enseignement danoise maintiennent celle-ci dans la jeunesse, des bibliothèques s'adressent aux adultes. Deux journaux d'esprit danois, l'un en danois, l'autre en allemand, des chorales, des sociétés sportives sont les divers aspects de cette activité.

g) Le frison, proche parent de l'allo-mand, n'est pas une langue littéraire. Il y a eu néanmoins un mouvement frison, d'ampleur modeste, il est vrai.

Les Frisons, qui occupent les Iles Halligen et une bande de terre sur la côte occidentale du Slesvig, bien qu'ils édifient une revue en langue frisonne, semblent près d'abandonner leur idiome.

Telle est la situation des langues minoritaires en Allemagne.

Bien que le nombre des individus parlant uniquement leur langue d'origine ait diminué durant ces dernières années sans être compensé par le nombre croissant des bilingues, il existe cependant en Allemagne une question minoritaire. Les 27 et 28 mars 1924, les représentants de ces minorités se sont réunis en un congrès pour élaborer un manifeste et établir une liste de candidats en vue des élections au Reichstag. Aucun candidat n'a été élu, mais il en est resté le « Bloc des minorités nationales d'Allemagne », qui édite une revue, Kulturwehr.

Ces minorités revendiquent une certaine autonomie culturelle. L'usage de leur langue au tribunal, à l'église et à l'école. Leurs chefs furent traduits, leurs journaux interdits jusqu'en 1925. On emploie depuis des pratiques plus élémentaires, mais la langue minoritaire est toujours bannie et la langue officielle est l'allemand ; les écoles polonaises et danoises ont, seules, un statut régulier, et depuis novembre 1928 seulement, sont pour la plupart des entreprises privées. Les autres minorités ne possèdent même aucune école où l'on enseigné leur langue.

André MOISAN.

(Lire la suite en 4<sup>e</sup> page.)

# Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT

(Suite)

## Le Home Rule Bill de 1892.

La mort de Parnell n'eut pas la réconciliation des partis nationalistes. Il s'en fallait de beaucoup. Bien loin d'en faire l'occasion d'apaiser leurs différends, les politiciens paraissaient s'empêcher à accentuer les désaccords qui les divisaient. Ils s'entre-déclaraient sur des questions secondaires en échangeant des injures qui empoisonnèrent toute la vie politique de l'époque. Ceux qui, au fond de leurs cœurs, chrétiens encore quelque chose de fidéisme de Thomas Davis, se dégoûtèrent de cette décadence des sentiments patriotiques. Les unionistes, au contraire, s'en réjouirent en attendant le moment d'en tirer parti contre le projet du Home Rule.

Les anti-parnellistes l'emportèrent d'une manière éclatante aux élections de 1892. Après les derniers scrutins il ne resta à M. John Redmond, le leader parnelliste, qu'un parti de neuf députés. M. Gladstone, redevenu premier ministre, alors qu'il avait passé la quatre-vingtième année, ne commanda qu'une mince majorité à la Chambre. Sans l'appui des Irlandais, auxquels il avait promis d'introduire une nouvelle mesure de Home Rule, le gouvernement serait resté aux unionistes. Ceux-ci s'apprêtèrent à entamer une campagne active en Angleterre et en Irlande. Les tambours orangistes se firent entendre en Ulster. Une fré-

nésie de déclamation politique s'empara des habitants protestants du « coin nord-est ». On dénonça M. Gladstone à des meetings publics. On le traita d'ami du pape ; on ne trouva pas difficile de prouver par les Ecritures qu'il était la véritable Bête de l'Apocalypse ; on déclara qu'on ne se laisserait pas « chasser de l'Empire », qu'on mourrait dans « le dernier fossé » plutôt que d'accepter le Home Rule ou de se soumettre aux « ennemis papistes ». Les pasteurs protestants du nord, qui s'étaient le plus inquiétés de l'intervention des prêtres catholiques dans la politique au sud et à l'ouest du pays, ne furent pas les moins bruyants à ce genre de propagande.

M. Gladstone introduisit son projet de loi au parlement en février 1893. Le bill ressemblait à celui de 1886, à l'exception d'une proposition en vertu de laquelle on retiendrait quatre-vingts députés irlandais à la Chambre de Londres. Cela n'empêcha pas les nationalistes de prêter leur entier concours à la mesure qui survint par d'assez petites majorités aux trois « lectures » critiques à la Chambre des députés. Il resta à voir ce qu'elle deviendrait à la « Chambre dorée ». L'aristocratie répondit avec empressement au cri d'alarme des chefs du parti unioniste. Des représentants de tout ce qui était conservateur, réactionnaire, privilégié et préjugé affluèrent à Westminster au commencement de septembre 1893, pour empêcher le « démembrement de l'Empire ». Jamais les couleurs du parlement n'avaient vu un si grand entassement de lords. Les portiers de la Chambre s'embrouillèrent à la vue de cet attroupement de notables dont une grande partie leur était inconnue. Le sort du bill était réglé d'avance. Il fut rejeté ignominieusement, sans perte du temps précieux de ces aristocrates exaspérés. Sens, quarante-et-un lords votèrent en faveur de la mesure dans

une assemblée de quatre cent dix-neuf membres.

Le Parlement britannique s'était encore une fois refusé à se débarrasser de la « question irlandaise ». Lorsqu'en un premier ministre anglais se résoudra à offrir à l'Irlande un acte de Home Rule, en obligeant les lords à se soumettre à la volonté de la Chambre des Communes, ce sera trop tard. La jeunesse irlandaise aura passé à d'autres idées, et lui rejettera en pleine figure.

## La politique de conciliation.

M. Gladstone se retira de la vie publique en 1894, et mourut en 1898. Les Irlandais rêvèrent la mémoire de ce grand homme d'Etat anglais qui devota les dernières années de sa carrière politique au relèvement de leur pays. S'il n'eût pas restitué à l'Irlande le Parlement auquel elle avait droit, son œuvre porta des fruits qui devaient mûrir avec le temps.

Le ministère libéral tomba en 1895. Les unionistes revinrent au pouvoir après les élections, soutenus par une majorité si forte que le gouvernement pouvait se passer de l'appui de tout autre parti. Naturellement le Home Rule fut relégué dans l'oubli. On ne reprit pourtant plus la politique de répression. La coercition, les évictions et les expatriations avaient accompli ce qu'on avait espéré. M. Arthur Balfour, dont les coups de trique avaient réussi à soulever, pouvait jouer le rôle de pacificateur. Il avait inauguré, avant la chute de la dernière administration unioniste, une nouvelle politique, celle de « tuer le Home Rule par la bonté ». On s'était aperçu que les griefs de l'Irlande n'étaient pas tous imaginaires, aussi le gouvernement s'apprêta-t-il à verser de l'argent pour remédier aux maux du pays dont la condition arriérée faisait

honte à ceux qui se vantaient du génie civilisateur des anglo-saxons. On construisit des chemins de fer ; on institua un Congested Districts Board, dont les habitants pauvres de l'ouest du pays ont beaucoup bénéficié ; on octroya une somme de 30.000.000 de livres pour mettre les paysans à même d'acquiescer leurs fermes. M. Gerald Balfour, le nouveau Secrétaire d'Etat, continua cette politique de « conciliation ». Grâce à ses efforts, un acte du parlement établit en 1898 un système de gouvernement régional qui confia les affaires administratives des comtés à la direction de conseils électifs. On forma ensuite un Département de l'Agriculture et de l'Education Technique qui a grandement contribué au relèvement économique du pays. Puis, au commencement du vingtième siècle, M. George Wyndham, successeur de M. Gerald Balfour, se mit à la solution définitive du problème agraire. Il convoqua, en décembre 1902, une Conférence agraire à laquelle assistaient des représentants, des propriétaires fonciers et des locataires agricoles. Le rapport qu'elle établit est pour résumé la loi agraire de 1903. Cette mesure, connue sous le titre d'Acte Wyndham, décreta l'avance d'une somme de 100.000.000 de livres aux paysans pour l'achat de leurs fermes. Les propriétaires reçurent une douzaine de 12.000.000 de livres. Enfin, en vertu d'une loi promulguée en 1907, on accorda aux victimes de la révolte agraire les moyens de se rétablir sur les terres dont ils avaient été évincés.

L'argent versé aussi libéralement par une administration unioniste mit fin à la période de tyrannie féodale. Il accompli ce que Michael Davitt avait préconisé dès l'origine de la Land League — l'établissement d'une classe de paysans-propriétaires. Cette révolution s'était effectuée sans le Home Rule.

(A suivre.)

# La Bretagne Agricole

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

« Gris d'Art - Faïences »  
« Petits Meubles Bretons »  
« Dentelles, Broderies, Filets »  
« Ouvrages collages de Damas »  
« Pull-Overs bretons »  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Cello-Bretonne**  
Barris 12 (Midi) - 10, h. de Kerpalan QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CÉLTES - Livres et Documents  
20 Annotés de bibliographies et de livres et gravures  
Nous nous rendons sur place de nos foires pour acheter les bibliographies que vous voulez bien nous envoyer.

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
BANÉAT :  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-&VILAINE**  
4 volumes in-8° Prix 280 frs  
Tomes I, II et III, parus  
Tome IV, paraîtra en novembre prochain

Ouvrage le plus complet sur le département, avec de nombreuses gravures, cartes, plans, etc. et de 8 pl. couleurs hors texte, par vol.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvriers Bretons

Lecteurs de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PRÉFÉRENCE**

RENNES, 12, rue de la Visitation  
VITRE, 48, rue Poterie  
SAINT-AUBIN DU DORMIER, r. du Château

**VITRAUX d'ART**  
art religieux •  
verrières décoratives  
d'appartements •  
**E. RAULT.**  
1, PLACE HOCHÉ, RENNES.  
TELEPHONE. 26-39.

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
6, Rue Motte-Fabiot - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne. — Annoté de bibliographies et Livres de l'étranger. — Répertoire à nos Pays Céltes (Breiz Atao) — Bibliothèque Breiz — Services gratuits sur demande.

Un élégant s'habille !  
à l'habit noir  
Maison de confiance  
Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie**  
**RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant  
**R. SUCHET jeune**  
à Rennes  
Le Mobilier  
9, rue de la Préfecture

Pour apprendre le Breton :  
B. HENON  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PISCIC DE GRANBAUD BRETONNE ..... 3 fr  
LA PHONOGRAPHE DU BRETON ..... 3 fr  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE ..... 3 fr  
COURS EXERCICES DE BRETON, 1<sup>er</sup> à 10<sup>es</sup> ..... 3 fr

En vente à « OUALAEB » dans toutes les librairies et chez les marchands de livres  
à l'ÉPIGRAMME BREIZ ATAO  
dans toutes les librairies — G.C. 11-04-1000

## Le rôle des paysans dans la Bretagne autonome

Le paysan a une situation amoindrie dans l'Etat français. La raison en est simple. Bien que l'on continue à affirmer dans les discours des comités agricoles que l'agriculture est la principale richesse française, les chiffres démontrent que le nombre des paysans n'a cessé de diminuer en France depuis 60 ans.

A l'heure présente la population agricole et des petits bourgeois ne représente plus que 42 % de la population totale active et cette proportion ne cesse de baisser.

On comprend dès lors que l'industrie prenant une extension de plus en plus grande, les intérêts des agriculteurs soient placés en France au deuxième plan.

On comprend aussi que le Parti agricole français poursuive une tâche impossible. En France et de plus en plus, et par la loi du nombre, les paysans seront écrasés.

La situation est toute différente chez nous. Les cultivateurs sont la grande force, qui s'ignore encore, mais qui jouera le premier rôle dans la vie de la Bretagne de demain.

Malgré l'émigration qui sévit, paysans bretons, nous détenons et d'assez loin la majorité.

Nous comptons pour 58 % de la population active de toute la Bretagne. En outre nous produisons la vraie richesse du pays : les produits du sol qui sont vendus jusqu'à Paris, en Allemagne, en Angleterre et plus loin encore. Ne vient-on pas de l'Espagne, de l'Argentine, du Japon, chercher nos meilleurs étalons.

Etant donné notre nombre et notre puissance de production, nous serons dans la Bretagne autonome, les plus déçus parce que les plus forts.

Nous pourrions organiser notre pays comme nous l'entendons, avec la collaboration de tous les autres Bretons, pêcheurs des côtes, ouvriers des villes, commerçants et industriels.

Mais nous ne serons plus les parents pauvres d'un Etat qui fait tout pour les industriels du Nord et de l'Est, les marchands de ferrailles et de canons, et pour les vilénieurs du Midi, enfants chéris de l'impérialisme.

Camarades paysans, nous avons de grands exemples devant nous. Cherchons-les, non pas en France où le paysan n'est rien, mais dans les pays riches et libres, comme le Danemark, la Finlande, où fonctionnement et prospèrent de véritables démocraties paysannes.

Nous sommes la force, nous sommes la vie de la Bretagne. Organisons-la pour une existence meilleure pour nous-mêmes et pour tous les Bretons.

## Une loi urgente qui attend depuis 3 ans

La loi sur l'indemnité de plus-values au fermier sortant

La Belgique a voté depuis deux ans une loi qui oblige le propriétaire au fermier sortant, suivant le cas, à payer au fermier sortant une indemnité pour les plus-values que ce dernier a apportées à la ferme, par suite de la mise en culture de terres nouvelles, ou d'améliorations aux plantations ou aux bâtiments.

L'Angleterre avait voté une loi analogue depuis de longues années déjà.

En France, un projet de loi dans le même sens a été déposé en 1928 par un député breton, M. J. Jado. La Chambre a pris le projet en considération, mais il se trouve bloqué depuis trois ans devant les Commissions du Sénat.

Deux sénateurs bretons ont réclamé récemment l'examen du projet. C'est en vain.

Les manuels scolaires représentent la Bretagne comme une terre pauvre. Les journalistes parisiens prétendent que le paysan breton est un être arriéré.

Heureusement, les chiffres sont là pour démentir ces affirmations qui jettent le discrédit sur notre terre et notre race.

Nulle loi ne serait plus urgente pour la Bretagne, où le nombre des fermiers qui ont amélioré les terres dont ils sont locataires est considérable, où des cultivateurs plus nombreux encore attendent, pour entreprendre des améliorations, qu'ils soient assurés de ne pas en supporter toutes les charges, sans contrepartie.

Croyez-vous que si cette loi n'avait dépendu que d'un Parlement breton, où les députés bretons auraient été les 2/3, il aurait fallu attendre si longtemps ?

## PROPOS D'UN PAYSAN Les paysans bretons et la guerre

La guerre est la grande inconnue de paysans bretons. L'expérience que nous avons eue de 1914 à 1918 l'a prouvé.

Is sont les soldats tout désignés pour l'infanterie, la chute à canon des batailles.

Pourquoi ? Parce qu'ils sont nombreux, parce qu'ils sont bons soldats, parce qu'ils ne sont pas employés dans les usines, mais en première ligne.

Ainsi à Breton sur 14 habitants de chez nous n'a-t-il laissé ses bras sur le champ de bataille, de la Somme à l'Alsace et aux Dardanelles.

Plus que tous les autres hommes, le paysan breton doit s'élever contre la guerre qui revient, parce qu'il en sera encore la plus grande victime.

Je suis sûr que les paysans bretons préfèrent mourir en défendant leur propre terre plutôt que d'être à la conscription.

Il y a peu d'années encore, même région ne connaît plus de réfractaires que le département du Morbihan.

Nous ne pouvons plus refuser la conscription, mais ce que nous pouvons faire, c'est unir nos efforts aux anticonscripteurs pour empêcher de la Bretagne le spectre sanglant de la guerre et préparer la fédération des peuples de l'Europe.

Pier KOUSS.

## La production du blé en Bretagne (1930)

La production du blé en Bretagne pour l'année 1930 est évaluée à 6.572.000 quintaux.

Deux de nos départements, le Morbihan et le Finistère ont une production insuffisante pour leurs besoins, et doivent recevoir des blés des autres départements bretons.

Cependant la Bretagne, qui consomme environ 4 millions de quintaux de blé par an, peut exporter plus de deux millions et demi de quintaux de blé, hors de ses limites.

Malgré ces chiffres, il ne manquera jamais d'imbéciles pour soutenir que les Bretons sont incapables de se suffire à eux-mêmes.

La production bretonne en blé a égale en 1930 le 1/10<sup>e</sup> de la production française, bien que le territoire breton ne représente que le 1/10<sup>e</sup> de la superficie française.

Voici les chiffres intéressants la production du blé en Bretagne pour l'année 1930, d'après le Bulletin des Hautes :

Département	Superficie (hectares)	Production (quintaux)
Côtes-du-Nord	110.000	14.150.000
Finistère	250.000	12.500.000
Ille-et-Vilaine	330.000	11.500.000
Loire-Inférieure	313.000	14.500.000
Morbihan	45.000	644.000

La moyenne pour la France entière est seulement de 12,8.

Les manuels scolaires représentent la Bretagne comme une terre pauvre. Les journalistes parisiens prétendent que le paysan breton est un être arriéré.

Heureusement, les chiffres sont là pour démentir ces affirmations qui jettent le discrédit sur notre terre et notre race.

Nulle loi ne serait plus urgente pour la Bretagne, où le nombre des fermiers qui ont amélioré les terres dont ils sont locataires est considérable, où des cultivateurs plus nombreux encore attendent, pour entreprendre des améliorations, qu'ils soient assurés de ne pas en supporter toutes les charges, sans contrepartie.

Croyez-vous que si cette loi n'avait dépendu que d'un Parlement breton, où les députés bretons auraient été les 2/3, il aurait fallu attendre si longtemps ?

## L'enseignement agricole en France

Le cultivateur doit suivre la loi générale de l'heure présente.

Pour être armé dans la lutte pour l'existence, il doit être de plus en plus instruit.

Qu'a-t-il été fait en France pour donner aux paysans l'instruction professionnelle dont ils pourraient tirer profit ?

Autant dire rien. On arrive vite au bout du compte des écoles pratiques d'agriculture, des fermes modèles où les jeunes paysans peuvent venir s'instruire.

Les quelques établissements qui existent forment plus d'ingénieurs agronomes — sans mériter de ces derniers — que de cultivateurs cultivants.

La France est l'un des pays où l'enseignement agricole est le plus délaissé.

## Chez les producteurs de petits pois

Tout le monde sait que la campagne dernière fut néfaste pour le producteur de petits pois. Breiz Atao parla de la crise en son temps : l'insolite ne pouvant faire face à la production et maître de la situation, fixa un prix tellement bas que le cultivateur avait une perte sèche de 10 à 40 francs aux 100 kilos.

Cette situation ne pouvait durer et cette année les producteurs de petits pois ont tenu plusieurs réunions pour chercher une solution. Quatre ont été retenues :

- 1° limitation de la production ;
- 2° entente avec les usiniers ;
- 3° fixation du prix minimum de vente ;
- 4° formation et fédération de syndicats communaux.

La première solution envisagée et qui a semblé retenir le plus longtemps l'attention des cultivateurs au moment des emmenagements a été complètement abandonnée par la suite. Il ne pouvait d'ailleurs être sérieusement question de limiter la production, il est certain que cette production ne peut pas être utilisée entièrement quand l'année est bonne par les usiniers, mais il est aussi certain qu'il existe d'autres débouchés que la Gornouaille semble ignorer. Une simple mention de Phinastel et Roscoff prouve qu'avec un peu d'initiative il serait possible de liquider avantageusement ailleurs les quantités de pois qui ne peuvent être employées par les usines régionales.

La seconde solution, qui a été très recherchée par les producteurs, mais que les usiniers ont évitée, n'offre pas plus d'intérêt. Une entente avec ces derniers ne pourra en aucun cas s'opposer à la loi de l'offre et de la demande, et en vertu de la même loi, avec l'esprit individualiste connu aux cultivateurs, il sera impossible de fixer un prix minimum de vente des légumes verts.

Nous avons bien vu au printemps dernier la grève des thonniers qui refusaient de livrer leur pêche à moins de 450 francs. Pendant toute la saison, les thons ne se sont jamais vendus moins de 600 francs. Comme la pêche, la production agricole ne se régie pas et vaut le malthusianisme et le prix de vente minimum est à l'heure actuelle un leurre.

La loi de l'offre et de la demande jouera toujours et l'équilibre d'une production agricole est en rapport direct avec l'augmentation des débouchés, et c'est uniquement vers ce but que doivent tendre tous les efforts de ceux qui ont pris l'initiative des réunions en Gornouaille.

Les débouchés existent et c'est l'application de la dernière solution : la formation et la fédération de syndicats municipaux qui seule pourra résoudre la crise. L'exemple des pays agricoles organisés comme le Danemark est une preuve. C'est d'ailleurs la solution adoptée à la réunion de Quimper de fin décembre des producteurs de légumes verts, honnêtement en à leur esprit individualiste, ils sont décidés à s'entendre. Souhaitons de tout cœur un résultat.

KIMXU.

MAGNÉTOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans la réparation d'automobiles  
**A. de COUESBOUC**  
39 bis, Boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 31-46

## COMPTOIR ARMORICAIN

VENTES & ACHATS  
de Fonds de Commerce  
Ventes — Propriétés  
(Région de la Côte d'Emeraude)  
1, rue de Chartres  
ST-MALO  
Belle Poste G. Tél. 3-98

## BATTEUSE VANNEUSE

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ  
Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son éclatant succès  
Références dans toute la Bretagne  
**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLANCOET (Ille-et-Vilaine)

## JACQUES PHILIPPE

SCULPTEUR DÉCORATEUR  
EN BOIS  
ENSEMBLE DE SALLE À MANGER  
CHAÎNE-LOUÏSE  
EURAU-STUM  
APPAREIL ÉCLAIRAGE  
LE TOUT au CARACTÈRE  
**CELTIQUE**  
ATELIER et BUREAU  
13 et 22, rue HOCHÉ  
RENNES

## RESTAURANT DU FAISAN-D'OR

12, rue de l'Orme et rue Migeaux  
Au coin de l'Église et la Caserne  
**ST-MALO** Tél. 4-38  
A. LE GUENEC  
Spécialité de Homards à l'Américaine. — Langoustes, Thonnettes. — Caviar, Escargots. — Crêpes, Croustilles.  
A l'Étière et à la Courte. Prix très modérés.

## Anna CALVÉ (DOMIN)

Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'Île-aux-Moines, de Sainte-Anne d'Auray, du Champ-des-Martyrs, de Lorient, etc...  
Par Jean de Rossmore  
Écrit France contre 13 francs adressés à M. GUYOT, 41, boulevard Péral, 105 (Paris 14<sup>e</sup>)

## Un choix incomparable de tissus

Une belle qualité au meilleur prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouverez chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
RENNES  
Vêtements tout faits et sur mesures pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

petites annonces  
Maison recommandée, M<sup>me</sup> Veuve GUEGO.  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Baie  
Perros-Guirec.  
27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupés, Hérosalino, Tiffels, etc.  
MODE — DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ — PLUS BAS PRIX  
6 % aux Adhérents

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux  
  
A. R. DEROUET  
12, Rue Louis-Postel - RENNES

**LES GAVOTTES**  
les célèbres CRÈPES-DENTELLES  
de Quimper  
LA PLUS  
**EXQUISE FRIANDISE**  
DU PAYS DE BRETAGNE  
Bâtiments de 10 m., rue Adolphe (N° 1 & 2)  
Directeur : Yann BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

En dever eo evit pep kenell  
BREIZ ATAO en em gouarnant de  
**DIHUNAMB** 10, r. du Gaz  
an Oriant  
Dantouezenn bonabl skrivet e rano-yez Gwerin  
Aes eo da lenn evit ar re a oar brezaour  
Kontout dezhañ : Evit Breiz, 12 bis, Evit  
Breiz/10, 12 bis, Evit ar Breiz/ant,  
13 bis, C. C. L. R. 58 Nantes

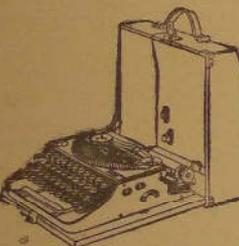
Mobilier Anciens et Modernes  
LITS FER ET CUIVRE  
GLACES - LITERIE  
Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
— RENNES —

**SAUVAGE**  
Herck & Conchon, Succ<sup>s</sup>  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)  
LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX  
MESURE & CONFECTION  
Essaiage sans déplaç. hérité la commande

LA MAISON BRETONNE  
D'EDITIONS  
"A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE"  
36, rue du Casino - DINARD  
publie dans ses collections tous ouvrages  
(en breton ou français) de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.  
C'est la maison moderne  
des Editions Bretonnes.  
Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

Une Portable  
complète comme une machine de Bureau  
c'est la nouvelle  
**REMINGTON**



payable 87 fr. 50 par mois  
Conditions spéciales aux Abonnés de "Breiz Atao"  
Écrire à l'Administration du Journal.

La preuve, la voici : En 1913, l'Alle-  
magne possédait plus d'écoles d'agricul-  
ture que la France ne comptait d'élèves  
dans les siennes.  
En 1908, un petit pays comme le Dane-  
mark possédait 71 universités rurales  
fréquentées par 6.250 paysans et paysan-  
nes.  
En 1931, y a-t-il 600 fils et filles de  
paysans bretons dans des écoles d'agri-  
culture ? Ce n'est pas sûr, et cependant,  
nous serions encore dix fois moins  
avancés qu'au Danemark avec plus de  
vingt ans de retard.  
Le premier devoir du gouvernement de  
la Bretagne autonome sera d'organiser  
l'enseignement agricole.

**Les minorités de langue en Allemagne**  
(Suite de la deuxième page).

M. Paul Levy ne conclut pas sur une  
note optimiste : « A part les deux grou-  
pements polonais et danois disposant  
d'une langue littéraire et de l'appui d'un  
Etat congénère organisé, les autres mi-  
norités linguistiques de l'Allemagne pa-  
raissent vouées à la disparition à plus  
ou moins longue échéance ». Cette évo-  
lution paraît d'autant plus probable que  
deux facteurs la favorisent : d'abord la  
naissance des minorités à manifestation  
perdue le sentiment minoritaire aigu en-  
suite l'Etat allemand ne lutte plus contre  
ces langues afin de ne pas exciter l'ar-  
deur des minoritaires, le libre jeu des  
forces économiques et intellectuelles de-  
vant engouffrer les minorités dans la  
majorité.

Telle est l'opinion de M. Paul Levy.  
Nous, autonomistes bretons, croyons  
avoir des raisons suffisantes pour jus-  
tifier notre mouvement, et c'est pourquoi  
cette étude est pour nous pleine d'ensei-  
gnement.

**PETITES ANNONCES**

ON DEMANDE REPRESENTANT A  
LA COMMISSION, pour Iles-et-Vilaines,  
Cotes-du-Nord, partie Morbihan, partie  
Loire-Inférieure, parlant breton de pré-  
férence, pour articles de soirées, valours,  
dentelles. Ecrire au Journal.

gements. Elle nous montre que parlent  
les minorités subissent la même situa-  
tion défavorable, que leur langue est ba-  
foyée, interdite, tandis que le mouvement  
politique est conduit et discrédité. Elle  
nous montre l'exemple de minorités  
agissantes, depuis les Danois jusqu'aux  
Frisons qui, tout en ne possédant pas  
une langue parlée au degré littéraire  
et dont les statistiques allemandes ne  
font pas toujours état, ne craignent pas  
de faire paraître depuis peu une revue  
en langue frisonne. Elle nous montre la  
nécessité de former un bloc des mi-  
norités, minorités de même race comme ul-  
torités de revendications communes.  
Elle nous montre enfin que notre effort  
vers une renaissance politique, littéraire  
et artistique ne doit pas se départir de  
son caractère d'unité.

A. M.

**Un livre qu'il faut avoir lu :**

**LA QUESTION BRETONNE**  
dans son cadre européen  
par MAURICE DURAMEL  
Un fort volume de 248 pages - 32 fr. 75 franco  
(En vente d'épuisement)  
**LISEZ-LE ET FAITES-LE LIRE**

Ne jetez pas ce journal après  
l'avoir lu.  
Faites-le lire autour de vous.

**CE LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Sa place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Veuillez m'envoyer gratis et sans engagement  
un exemplaire du livre : Dép. 52  
"LES VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON"  
Nom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Département : \_\_\_\_\_  
Ce LIVRE  
est  
entièrement GRATIS  
Demandez-le  
immédiatement, même  
en envoyant  
la somme nécessaire  
dans un enveloppe fermée

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHÈQUES POSTAUX - 14210 RENNES

**La Vie des Sections**

**RENNES**

Réunion de la section le samedi  
16 janvier, à 20 h. 30, Café de Bretagne,  
17, boulevard de la Liberté (en face le  
Sélect-Palace).  
Ordre du jour : Renouveau du  
bureau ; questions diverses.  
Présence indispensable.  
Le secrétaire : A. GEVLOT.

**Groupe des Étudiants.**

Le groupe des Étudiants se réunira le  
dimanche 11 janvier, à 11 heures, au  
Café de Bretagne, 17, boulevard de la  
Liberté (en face le Sélect-Palace).  
Ordre du jour : Préparation d'une  
conférence ; développement de la pro-  
pagande.

**BORDEAUX**

Les membres du Parti et sympathi-  
sants sont invités à se réunir le diman-  
che 11 janvier, à 10 heures du matin,  
au Café de l'avenir, 72, cours d'Alsace-  
Lorraine, premier étage.

Les copies d'anciens les plus exactes.  
Les plus beaux meubles Modernes,  
Bretons ou Français sont signés par  
le fabricant  
**R. SUCHET Jeune**  
à Rennes 9, rue de la Monnaie

**3 déménagements  
valent 1 incendie, dit-on...**

**DEMEGEMENTS**  
CARTONS AUTOS CARTONNÉS  
10, rue de la Liberté - RENNES - Téléphone 57  
tant quand ils sont effectués  
par la Maison  
**BONJOUR**

**L'Evocation de la Bretagne héroïque  
dans un cœur d'enfant**

**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
par G. DANILO  
Un fort volume de 299 pages  
Prix : 12 Francs  
En vente à "Levenson Breiz Atao", 8, rue Edou-  
Cavell, Rennes - Téléphone 14 254, Rennes (S. P. 193)

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Hoche - RENNES  
Tél. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques  
**T. S. F.**  
**PATHÉ-BABY**  
- CAMÉRA -

Pour vos copies d'anciens  
Meubles rustiques et toute  
voire décoration d'intérieur  
**E. MARION**  
44 bis, et 4, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tél. 25-15

**Êtes-vous abonné à  
Gwalarn ?**

Revue littéraire mensuelle, entiè-  
rement en langue bretonne, organe  
du mouvement culturel celtique  
en Bretagne  
Boite postale 75 Brest  
C. C. 16-38 Rennes  
Envoi d'un numéro spécimen  
sur demande. - Prix : 2 fr. 50

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**  
Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10)  
tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans  
le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous vou-  
drez bien lui confier :  
JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE  
"Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "L'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**  
BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
Bouillottes, Laines  
Toutes Nouveautés  
Choix considérable  
4, R. DE TOULOUSE

**CAMIN**  
RENNES

**AUX DRAPERIES  
D'ELBEUF**  
Les plus beaux motifs  
Départes Hommes  
de tout Rennes  
Prix sans concurrence  
11, RUE DU PRÉ-BÔTÉ  
en face l'Église St-Jacques

**Ameublement - Décoration  
MARION**  
4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
RENNES Tél. 5-45  
MEUBLES - TAPIS - TENTURES

**LES VERS**  
L'enfant qui toussé  
L'enfant qui est grognon  
L'enfant qui a des coliques  
L'enfant sans appétit  
L'enfant qui a des cauchemars  
à des vers  
Donnez-lui sans hésiter le Ver-  
mifuge spécial de Raoul MAIL, le  
plus actif et le meilleur de tous les  
Vermifuges.  
Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
LE HAVRE (S.-I.)  
Contre remboursement de 8 fr.

**COURS ÉLÉMENTAIRE  
DE BRETON**

PAR ROBERT HÉMON  
KENTEL 53 (LEÇON 53)  
**NIG HA SEVEN**  
(Nig et Seven)  
(Kendeleh - Suite)  
12. Degnezout a rejont a-benn er pennadig e-kichen tur  
e-hkoad. Er c'h-koad-se, er bugelig nout-pilh a g-lidiske em-dra  
bennak, mel marvez, e toullou ar gwez, ha kinn a rae war un ton  
ken klemm ha gouzperer an Aonon :  
— Hjou an eus !  
13. Seven a lavaras d'e vhaer :  
— Zeuz ! Nig, nag ar paour kinn bihan-se a c'h-pouzant gant  
un arrol yen !  
14. — N'eo ket dians d'ha, Te a zo gwisket mat, e-lec'h heñ,  
n'eus nemet an ver en-dro d'ezhañ.  
Hag heñ cham anez, gervel ar paourig, ha goudeun outañ petra  
a rae.  
15. — Me a zo o klask an nadozou-er a zo kuzet er gwez,  
eme ar lagel.  
— Ha petra a ri gant ?  
— P'em hezo kavet kalz, me a yelo da werza anezo, ha me a  
bruno dilhad a roto toum d'ha.  
16. — Ha kavet oc'h eus ?  
— Unan hepken, Er gkoad e v-broens-mañ, Sellit, Aotrou.  
— Ha, eme Seven, lemer a ran koadig hag all. Dad va muntell  
e-lec'h, paour kinn, da g-koadoum d'ar 1200.

17. Hag an daou v-breur gant o hent adarre. Seven en don roun  
da gkenta. Mes tremenet ar c'h-koad gante, an avel a d-tavas, ar  
c'h-koomoul a z-lapakas, hag er g-waxizenn heol a b-paras.  
18. E oant neuze-tostik ouz er prad glas. Er prada-se e oa er  
feunteun, hag, azezet etal ar feunteun, e oa em den koz, Er  
v-mat a oa gantañ war e skouz, ha seblant skuz a oa war e  
z-dremm.  
19. Pa w-gwelas an daou z-den yaouank, e c'h-galvas anezo  
gant er v-monez truezus. Ha Seven da d-tostout outañ :  
— Petra hoc'h eus e-hoant, tad-koz ? emezañ.  
20. — Allas ! Aotrounez, gwelout a rit pegen gwann eo va deo  
ha pegen rouffentel va z-tal ! Baboc'h em deuet da v-zeha, ha va  
divesker o deus bech o t-dougen-melanoum ! Tel e vo d'ha marvel  
amañ, nemet gwerza a rafe nous an-chanoeb e v-marc'h d'in.  
21. — Gwerza eul loen d'ha, klasker-bara, eme Nig gant disme-  
goues. Ha palet e vo ?  
— Gwelout a rit ar gwerc'han-mañ ? Enni ez eus er g-kevid-  
den, hag a ouber gwial kreffoc'h eget an dir. Evit eul loen  
ho po anez.  
22. Ha Nig o d-drolla da c'haezin. Seven avat a lavaras gant  
dounder :  
— Me a ro va loen d'oc'h, va don mat. N'eo ket abalamour  
d'ar g-kevidden, mes abalamour-mañ hoc'h eus puam.  
— Bennez Doue d'oc'h, Aotrou.  
23. Hag an den koz a sav war e v-marc'h hag a g-kerz seder.

14. — Cela ne l'est pas difficile. Tu es bien vêtu, tandis que  
lui, il n'a que l'air autour de lui.  
Et il s'arrêta, appela le petit garçon, et lui demanda ce qu'il  
faisait.  
15. — Je cherche les libellules qui sont cachées dans les arbres,  
dit l'enfant.  
— Et qu'en feras-tu ?  
— Quand j'en aurai trouvé beaucoup, j'irai les vendre, et je  
m'achèterai des vêtements chauds.  
16. — Et en as-tu trouvé ?  
— Une seule. Dans cette cage de jonc. Regardez, Monsieur.  
— Eh bien, dit Seven, je prends ça et tout. Tiens, voici mon  
manteau bleu, pauvre petit, pour réchauffer tes membres.  
17. Et les deux frères continuèrent leur chemin. Seven eut froid  
d'abord. Mais une fois le bois passé, le vent tomba, les anages se  
dispensèrent, et un rayon de soleil brilla.  
18. Ils étaient tout près d'un pré vert. Dans ce pré, il y avait  
une fontaine, et assis près de la fontaine, était un vieillard, portant  
une malle sur l'épaule, et la mine fatigué.  
19. Quand il vit les deux jeunes gens, il les appela d'une voix  
pitoyable. Et Seven s'approcha de lui :  
— Que désirez-vous, grand-père ? dit-il.  
20. — Hélas ! Messieurs, vous voyez combien blancs sont mes  
cheveux et ridé mon front ! Je suis devenu impotent, et mes jambes  
me soutiennent avec peine ! Il me faudra mourir ici, à moins qu'un  
de vous ne me vende un cheval.  
21. — Te vendre un bête, mendiant, dit Nig avec mépris. Et  
sera-t-elle payée ?  
— Vous voyez ce grand ? A l'intérieur il y a une araignée, qui  
sait faire une toile plus forte que l'acier. Pour une bête vous  
l'aurez.  
22. Et Nig éclata de rire. Mais Seven dit avec douceur :  
— Je vous donne ma bête, mon brave homme. Ce n'est pas à  
cause de l'araignée, mais parce que vous souffrez.  
— Que Dieu vous bénisse, Monsieur.  
23. Et le vieillard monta sur le cheval et s'éloigna joyeux.

Le budget prévoit 560.000 francs pour les étudiants serbes qui fréquentent les universités françaises, 425.000 francs pour les étudiants roumains, et toutes sortes de subventions variées.

...Mais rien pour les fils de paysans ou d'ouvriers bretons qui voudraient faire des études supérieures.

# BREIZ ATAO

## Organe du Parti Autonomiste Breton

### La Nationalité bretonne contre l'Etat français

Depuis que la conscience des peuples s'est éveillée par la méditation sur leurs origines, la nationalité apparaît comme la soudure des sociétés politiques.

C'est au nom de leur nationalité méconnue et étouffée par des Etats dominateurs que l'on a reconstitué plusieurs nations, avant et après la guerre. La reconnaissance pour ces nations d'un statut d'indépendance a été la sanction finale de leur lutte pour l'existence. Un principe de droit a été reconnu : chaque peuple a théoriquement le droit de se gouverner lui-même.

L'application de ce principe a plusieurs nationalités européennes, jadis englobées dans des empires puissants et en voie d'assimilation par eux, a eu déjà et aura encore des conséquences formidables qui changeront la physionomie de l'Europe et du Monde.

Rien n'est plus puissant que l'exemple. Rien n'est plus générateur de révoltes ethniques, et c'est l'une de nos raisons d'espérer, à nous Bretons.

Les revendications nationalistes s'appuient sur des mobiles plus forts et plus respectables que ceux qui, sous le nom de la construction des Etats artificiels, nés au cours de l'histoire, d'annexions violentes et de traités immoraux. Avec une rigueur fatale, les communautés naturelles détruisent des empires qui, il y a quatre plus d'un siècle, paraissaient bâtis pour l'éternité.

Tôt ou tard, la conscience nationale des peuples aura le dessus, parce que la nationalité est un bien supérieur à l'Etat et antérieur à la fondation de l'Etat. Elle est issue des âges lointains de l'histoire, elle est l'expression d'habitudes collectives, de façons de sentir et d'expri-

mer qui ont précédé de loin la création de la plupart des Etats actuels.

L'Etat doit être avant tout une organisation ayant pour but de préserver les biens des citoyens et non pas de les en dépouiller.

Lorsqu'un Etat enlève aux citoyens le seul bien peut-être que toutes les classes de la société possèdent en commun, la langue, la culture, la conscience collective, cet Etat ne remplit plus ses fonctions, il est oppresseur et destructif.

Toutes les classes doivent s'unir pour annihiler son action et finalement le détruire, afin de le remplacer par un autre Etat qui sera le gardien de la nationalité, de la culture et de la conscience communes.

C'est tant pis pour l'Etat français. Son but est la destruction de notre nationalité bretonne, le jeu naturel et normal de nos institutions a pour effet la mort lente, mais sûre, de notre langue, la négation de notre culture celtique, la désagrégation fatale de notre conscience ethnique.

En termes propres, l'Etat français assassine la Bretagne. Nous ne pouvons qu'être sans pitié pour lui, puisqu'il foule aux pieds toutes ces choses sacrées qui sont pour nous l'âme et le grand prix.

Il n'est pas un Breton qui ne doive jurer dans son cœur la destruction de l'abominable état de chose qui érase notre âme collective.

Quels que soient les moyens que l'on prétende employer pour soustraire la Bretagne à l'Etat qui l'opprime, qu'on espère le salut d'une réforme de l'Etat français dans un sens régionaliste ou fédéraliste, ou d'une révolution nationale bretonne, on doit porter en soi la haine de l'Etat actuel et l'inébranlable volonté d'œuvrer à sa destruction.

F. Debauvais.

### Mise en valeur de la pays et émigration

#### Aveux français

Nous extrayons d'un article du « Martin », « La France en péril », ces lignes saisissantes et presque cyniques :

UNE IMMENSE RESERVE

« La Bretagne est un vivier d'hommes, une immense réserve de population. Elle ne tarit jamais. Point n'est besoin, vous le savez, d'aller en Bretagne pour voir des Bretons. Il y en a partout.

« ... Chaque année des centaines de jeunes gens quittent le Ministère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, ils vont à Paris pour ces domestiques, employés dans les transports. Ils vont ailleurs, pour être marins. En France, les Bretons représentent les 80/100 des équipages de la flotte. Dans toutes nos provinces, les Bretons ont formé des associations amicales. Le nombre de leurs adhérents est considérable.

« Rudes au travail, habitués à un climat humide, pavilons, difficile, ils s'adaptent partout.

« Voilà bien la campagne qui peuple le pays ! Et elle ne le peuple pas de fainéants, je vous l'assure... »

Que des milliers de Bretons soient obligés de quitter leur pays pour trouver le travail qu'ils n'ont pas en Bretagne, cela est parfait, aux yeux du rédacteur du « Martin ».

L'habaine est bonne pour la France qui a besoin de repeupler les rives désertes de la Dordogne et du Lot. Elle veut régénérer sa vitalité malsaine par des apports de population étrangères, et dit trop facilement difficilement mieux pour cela que les Bretons.

Mais cela signifie que nous attendrons longtemps une initiative de l'Etat pour la mise en valeur de nos ressources inexploitées. Le jour où la Bretagne pourra garder toute sa population, l'émigration, dont la France a besoin, tarirait d'elle-même.

## ECHOS

#### Rapprochement

Je lisais récemment dans un livre français d'histoire :

« L'Histoire de France commence avec la langue française... La langue est le signe principal d'une nationalité.

« Un des monuments de la nôtre est le serment dicté par Charles le Chauve à son frère au traité de l'an 843. »

Mais deux ans plus tard, en 845, le roi chausse fit une partie de rugby à Ballon, avec les Bretons de Nominoc.

Ceux-ci lui montrèrent bien quelle langue ils parlaient, et s'ils étaient français ! Ar gwir enep er bed !

LEZNAH.

#### Pluie

Deja quelques quotidiens s'émouvent de la persistance que met à choir sur nos pauvres têtes l'Humidité Céleste...

En première page d'un journal : Comment entraver les inondations « dans le Midi » ?

Comment ? Mais c'est très simple : il suffit de voter « d'avance » les crédits aux sinistrés.

Combien ? Ah ! voilà. Un milliard au moins, le cette blague.

Nous leur devons bien cela. Et s'ils trouvaient cette somme insuffisante ?

« Eh bien ! nous dirions à « l'homme phare » qui représente si lumineusement la Bretagne, de leur flanquer pour leur prospérité éternelle : une bonne petite autoimmunité... »

Si elle ne fait pas leur affaire, elle arrangerait certainement les nôtres, car ainsi l'argent des Bretons seroit d'abord aux Bretons.

-----

Lire en troisième page de ce numéro notre nouvelle rubrique mensuelle :

LA BRETAGNE MARITIME

Et dans notre prochain numéro :

LA PAGE FEMININE

Faites-le lire autour de vous !

### Dans les coulisses de la vie internationale

## Les Evénements de la Semaine

#### Autonomie coloniale.

La colonie britannique du Kenya (Afrique Orientale) demande le « self-government », c'est-à-dire l'autonomie. Le Cabinet de Londres lui refuse. Chose curieuse : ce sont les libéraux et les travaillistes, partisans traditionnels du « home-rule », qui approuvent le ministre Mac Donald, et ce sont les conservateurs impérialistes qui protestent. Essayons de voir le dessous des choses.

Tout d'abord, observons que ce ne sont pas les autochtones du Kenya qui cherchent à échapper à la tutelle du Colonial Office : ce sont les Anglais installés dans la colonie. Il ne s'agit donc pas d'un pays qui revendique la direction de ses propres affaires : il s'agit uniquement d'un groupe d'intrus, qui demandent l'autonomie du territoire où ils trafiquent dans le seul but de la confisquer à leur profit.

Ces colons manquent de main-d'œuvre pour leurs cultures, parce que les indigènes, à qui la nature fournit ce qui est nécessaire à leurs besoins limités, n'ont aucune envie de se mettre au service des Blancs. Alors ceux-ci, qui ont sous les yeux l'exemple de la France, rêvent de se soustraire au contrôle de la métropole pour imiter les méthodes françaises. Ils voudraient, de leur propre autorité, et sans avoir à en référer à Londres, pouvoir décréter le « travail forcé » (comme au Congo), ou procéder à l'expropriation des indigènes (comme hier en Algérie et aujourd'hui au Maroc) et constituer sur leurs terres de vastes plantations. Privés de leurs faciles moyens de vivre, les Noirs n'auraient d'autre ressource que de venir travailler, pour le compte des colons, les terres dont ils auraient été dépossédés.

Le Cabinet britannique n'entend pas de cette créelle. Il ne considère pas que la colonisation consiste à dépouiller brutalement des êtres primitifs, mais libres, et à les livrer à la plus odieuse exploitation. Il veut que les populations arriérées soient mises en mesure d'évoluer par elles-mêmes. Pour lui, coloniser, c'est prêcher d'exemple. Et ce n'est que dans le cas où les noirs du Kenya s'avèreraient définitivement incapables de s'adapter au rythme du progrès qu'il se déciderait à envisager leur déclassement. La Terre est petite, et il n'est pas possible que des parcelles importantes en demeurent éternellement improductives. Mais tous les hommes, fût-ce les plus attardés, doivent être mis à même de courir leur chance.

Voilà pourquoi le ministre Mac Donald refuse l'autonomie, non aux populations du Kenya, mais à ceux qui voudraient les asservir. Son attitude vaut d'être notée, parce qu'elle révèle, pour la première fois peut-être, une conception humaine et fraternelle de la colonisation, et qui nous change des méthodes en honneur dans les territoires où flotte le drapeau tricolore...

#### Princes indiens.

La conférence panindienne, dite conférence de la Table Ronde, aura probablement, lorsque paraîtront ces lignes, terminé ce qu'il serait excessif d'appeler ses travaux. On

y aura prononcé beaucoup de discours. Mais on n'y aura pris aucune décision susceptible d'atténuer la crise colossale qui secoue la presqu'île indienne. Un livre récent de Mme Andrée Viollis, *L'Angleterre perdra-t-elle l'Inde ?*, nous aide à comprendre pourquoi.

Le tiers de l'Inde est formé de « royaumes » sur lesquels l'Angleterre prétend exercer qu'une sorte de protectorat. Ils sont 562, sur lesquels règnent des radjahs ou maharadjahs. Les uns sont aussi étendus que des Etats européens, tel l'Hyderabad, qui a 13 millions d'habitants et la superficie de l'Angleterre. D'autres n'ont guère que quelques hectares. Chacun d'eux s'administre comme il l'entend, ou plutôt comme l'entend son souverain.

Car, dans la plupart d'entre eux, sevit encore le régime du bon plaisir. L'opulence de ces radjahs, dont les badauds admirent les jorjoux sur les champs de courses et dans les tripots européens, a pour contrepartie l'effroyable misère de leurs peuples. Si ceux-ci étaient libres de s'organiser à leur guise, il y a longtemps qu'ils auraient jeté bas les 562 trônes dérisoires qui les écrasent. Mais l'Angleterre garantit leurs couronnes — et leurs fabuleux revenus — aux 562 tyranniques de l'Inde. En échange de quoi ceux-ci garantissent la soumission de leurs peuples aux intérêts de l'Angleterre. En somme, et toutes proportions gardées, l'aristocratie indienne joue, à l'égard de l'Angleterre, le rôle que joua jadis une partie de la noblesse bretonne à l'égard de la France ; elle déserte la cause de ses compatriotes, en échange de la consolidation de ses propres privilèges.

On conçoit que, dans ces conditions, la réunion des princes indiens à Londres ne pouvait faire avancer d'un pas le problème de la réorganisation de l'Inde, et encore moins de sa libération.

M. D.

### Les trois missions de nos amis

#### PREMIERE MISSION.

Communiquer à la rédaction les faits, les chiffres, les statistiques, les croquis, les coupures de journaux ou de revues de nature à intéresser. Ne pas omettre la référence. Si l'on peut collaborer, c'est mieux encore.

#### DEUXIEME MISSION.

S'intéresser à la vie régionale et locale. Envoyer à la rédaction des exposés brefs, mais complets — non pas un mois après l'événement, mais DANS LA SEMAINE. Que ceux qui veulent jouer ce rôle de correspondants régionaux et locaux écrivent.

#### TROISIEME MISSION.

Perfectionner notre Service de documentation.

Il y a des documents qui nous sont indispensables mais que nous n'avons pas sous la main, parce qu'il faut les chercher.

Nous avons demandé pour cela une faible somme d'argent : 500 francs. Nous ne doutons pas qu'elle soit versée.

Que chacun mette tout son cœur et toute sa foi à remplir les trois missions pour

BREIZ ATAO 1931.

### Exemples à méditer

« En adoptant une langue nouvelle, on en arrive à perdre sa nationalité. »

(Blüschli).

Aussi tous les peuples qui ne veulent pas disparaître de la face du monde défendent-ils leur langue avec la dernière énergie.

En IRLANDE, le gaélique qui n'était plus parlé que par 300.000 personnes environ sur 4 millions d'habitants, est maintenant enseigné dans toutes les écoles.

En GRECE, on a expulsé les dialectes abâtardis pour enseigner dans les écoles et utiliser dans la presse et au parlement le KATHAREVOUSA, la langue PURE.

En NORVEGE, la LANDSMAAL, la langue nationale, tend à remplacer la RIKSMAAL, dialecte importé par l'occupation danoise.

En FINLANDE, le finnois, après avoir été, pendant de longs siècles, la langue des paysans pauvres, expulsa le suédois.

Au PARAGUAY, la vieille langue indienne, le GUARANI, a conquis droit de cité, au parlement comme dans les journaux, à côté de l'espagnol.

En FLANDRE, le FLAMAND a repris tous ses droits sur le FRANÇAIS.

En U. R. S. S., tous les peuples qui possèdent une langue nationale sont d'ABORD instruits dans cette langue.

Vingt autres exemples pourraient être cités, qui prouvent, que les peuples, loin de marcher vers l'unité linguistique, cultivent et développent leur langue avec amour. Pourquoi ?

Un penseur norvégien, Lars Eskeland, nous le dit :

« Si nous avons entrepris de remettre en valeur l'ancienne langue norvégienne, falsifiée et appauvrie pendant l'occupation danoise, C'EST POUR RELEVER LA NATION ET LUI DONNER ESTIME ET CONFiance EN ELLE-MEME. »

Serions-nous incapables de faire pour notre langue ce que tous ces peuples ont réalisé pour la leur ?

DESKOMP AR BREZONEG, KOMZOMP HA SKRIVOMP E BREZONEG, ETRIZOMP HAG E PEB LEC'H.

BREIZ ATAO

8, rue Edith-Cavel (B. P. 182)  
Ch. P. 25-29 — RENNES — Tél. 33-59

ABONNEMENTS

Bretagne, France, Colonies :  
Un an ..... 20 fr.  
Etudiants et soldats... 15 fr.  
Six mois ..... 10 fr.  
Autres Pays (Union Postale) :  
Un an ..... 30 fr.  
Pays non adhérents à l'U. P. (Grand-Bretagne, Irlande, U.S.A., etc.) :  
Un an ..... 36 fr.

PUBLICITE

Tarif sur demande.

PETITES ANNONCES

La ligne : 1 fr. (minimum : 3 fr.)

LA VIE DU PARTI

Supplément mensuel  
Service gratuit aux adhérents  
du P. A. B.  
Abonnement : un an : 5 fr.

# Les terres vagues de Bretagne et l'unité de la France

Le problème des terres vagues en Bretagne ne pose pour la neuvième fois devant les Chambres françaises.

Il est bon que tout Breton sache de quoi il va s'agir car rien ne peut mieux faire ressortir, d'une part, la nécessité de l'autonomie pour la Bretagne, d'autre part, l'erreur de nos adversaires lorsqu'ils prétendent que le code actuel de la France est uniforme et que cette uniformité s'impose à l'époque où l'on franchit l'Atlantique en quarante-six heures de vol.

On ne peut contester l'utilité et la nécessité d'un droit uniforme, mais, cette unification doit-elle être intégrale ou seulement partielle ?

La loi sur les terres vaines et vagues de la Bretagne, loi *spécialisée* dans cinq départements bretons, est une preuve manifeste à la fois de l'unité et de la nationalité bretonnes, et d'autre part de l'inefficacité de l'unification intégrale. Si, en effet, sous une République « Une et indivisible » un code soi-disant uniforme concède des dispositions spéciales à une partie du territoire, en l'espèce les cinq départements bretons, n'est-ce pas là la preuve évidente que l'unification du droit a été mal conçue, qu'il est nécessaire d'avoir autant de codes qu'il y a de régions et de peuples ayant des intérêts et des mœurs particuliers, et au-dessus d'eux, un code unique régissant les intérêts et les mœurs communs aux hommes de ce continent.

Les terres vaines et vagues de la Bretagne, régies par une législation spéciale maintenue par neuf législatures différentes, offrent en outre à notre époque un exemple tout à fait remarquable de l'impuissance d'un Etat unitaire. En voici un bref historique, meilleur argument parce que incontestable :

« Lors de la Révolution, en 1792, il y avait en France un grand nombre de biens-fonds et de terres incultes qui n'étaient pas la propriété de particuliers. Elles appartenaient à des Seigneurs, du moins comme domaine théorique, et elles étaient à la disposition des habitants des communes pour y faire paître les bestiaux. C'était les vagues.

« La loi du 28 août 1792 sur les biens communaux attribuait leur propriété à la commune des habitants en général, aux communes pour toute la France. Mais cette législation ne s'est pas appliquée à la Bretagne, et par une disposition particulière contenue dans l'article 10, au lieu de donner leur propriété aux communes, on l'a réservée à ceux qui se trouvaient à cette époque « en possession du droit de communer », c'est-à-dire qui se servaient de ces terres soit pour y couper des ajoncs, de la bruyère et du bois, soit pour y mener pâturer leurs bestiaux.

« Dans le reste de la France on n'a pas cherché si tel groupe de feux avait le droit d'exercer son droit de pâture, on a attribué ce droit à tous les habitants de la commune sans distinction.

« En Bretagne on y a regardé de plus près : on a cherché à conserver cette propriété à ceux qui en avaient l'usage et uniquement à eux seuls. La loi transformait en un droit de propriété un simple droit de passage qui, jusque là, ne s'était exercé qu'à titre de servitude. A partir

de ce moment les copropriétaires des terrains indivis de ces vagues se sont réunis dans la situation des copropriétaires indivis, aptes à demander le partage.

« Et d'ailleurs, si le législateur de 1792 a voté cette disposition spéciale, c'est uniquement par utilité « nationale » française parce qu'il escomptait amener les communistes à demander le partage et, ainsi les citoyens devenus propriétaires indivis se seraient donné la peine de cultiver des terres perdues par la production, échappant en grande partie à l'impôt.

« Voici donc les vagues placées sous la copropriété d'un certain nombre de personnes pour sortir de l'indivision. Mais on n'est pas sorti de cette indivision, on y est demeuré. Il faut noter que le sol n'avait jamais été travaillé et que par conséquent il était plus fertile d'y faire paître les bestiaux. Les terres vagues sont donc restées vagues jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

« On s'est alors à nouveau inquiété, car ces terres ne venaient pas au secours de l'économie « nationale » — elles ne produisaient même pas les fruits des droits de mutation après décès, elles ne fournissaient pas l'objet d'actes translatifs de propriété et échappaient à ces droits. En 1850 il y avait donc plus de 72.000 hectares incultes et en landes. On s'est alors avisé d'attribuer à ces gens un intérêt pour sortir de cette misère.

« Le 6 décembre 1850 il est intervenu une loi contenant le suere et le vinaigre. Le suere, c'était les facilités accordées pour procéder au partage : dispense de droits, etc... Et le vinaigre, c'était la menace de l'expropriation : sous peine d'être déchu de leur droit de propriété les intéressés devaient réclamer leur part dans le délai de vingt ans.

« On leur donna donc un délai pour réclamer le partage, délai qui expirait en 1870. A cette époque ce n'était pas encore fini, les vagues existaient toujours. Or il y avait une nouvelle loi contenant une nouvelle menace et prolongeant le délai de dix (10) autres années.

« En 1880 on a recommencé, en 1890 encore et en 1910 encore.

« En 1920 les vagues existaient toujours. On a attendu le 23 juillet 1921 pour voter une nouvelle loi. Cette loi continue à encourager la culture et le terme du délai est fixé en 1931.

« Et voilà pourquoi les Chambres viennent d'être alertées. Il y a bien des chances pour que l'on soit obligé d'accorder un nouveau délai et qu'à l'expiration de ce nouveau délai... on recommence, car lorsque la loi est faible, elle n'est pas écoutée. Il faut une sanction mais que cette sanction soit appliquée pour qu'une loi soit obéie. »

CHARLIER, Conférence à l'Ecole de Notariat.

L'indivision a duré indéterminée de vientra perpétuelle et les vagues restent les vagues tant que la Bretagne n'aura pas un gouvernement personnel s'occupant de ses intérêts, tant qu'elle n'aura pas l'autonomie.

## « LA BRETAGNE »

Introduction d'Aytré Chevrollin, de l'Académie française, avec plus de 200 localités différentes, comprenant les églises, les châteaux, les monuments, les cabarets, les sites, les ports, les forêts, etc., et leurs détails.

Toutes les merveilles géologiques, archéologiques, panoramiques, représentées par plus de 700 héliogravures soigneusement sélectionnées, se suivant sans interruption, accompagnées de légendes appropriées.

Cet ouvrage, in-4<sup>e</sup> raison, dont le texte est composé de Naudin corps 10, est imprimé sur papier vélin.

## « LA BRETAGNE »

comprend deux volumes cartonnés illustrés, vendus en souscription, avec dix mois de crédit, à raison de 40 fr. par mois après un premier versement de 40 fr. Total : 440 fr. Au comptant, le prix est de 395 fr.

Bulletin de souscription à adresser à Breiz Atao, 8, rue Edith-Cavel, Rennes.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de LA BRETAGNE, ouvrage décrit ci-dessus, en deux beaux volumes cartonnés Bradel, au prix de 440 fr., payables sur quittances qui me seront présentées à chaque fin de mois par l'imprimeur Créte, Paris, à raison de 40 fr. par mois.

Au comptant : 395 fr. (Biffer la mention inutile).

Nom .....  
Prénom .....  
Profession .....  
Faît à .....  
le .....  
(Signature) :

Ci-joint la somme de .....  
40 fr., montant du premier versement.  
395 fr., prix de l'ouvrage au comptant.

(Biffer la mention inutile.)

## FILMS

Certains films ont des versions en différentes langues. Laquelle passer en Alsace ? La version allemande, évidemment, puisque c'est la langue que parle 95 % de la population.

On s'est arrêté à une autre solution. Sous la pression du gouvernement, le Syndicat des distributeurs a décidé que la moitié de chaque film serait présentée en allemand et l'autre moitié en français. Ainsi, aucun spectateur ne pourra suivre l'action de bout en bout ! Ingénieuse mesure...

## Eur ger bennak adarre

### Diwar-benn an deskadurez

Eur pennad 'zo, Yann Skolaez a zisplega war Breiz Atao (9 a viz du 1930) petement a zroug a c'hell ar skoliou-mamm ober d'ar brezoneg : mouget e vefe ar vez arak beza bet desket d'ar vugale 's-hañ.

Ne gredan ket koulskoude e rafent kement a zroug ha ma kred d'hor c'henn-petement : daou dra a-bouez a zo o'ch eneb outo da ober berz.

Da genta, pegen stank bennak e c'helle dont seurt skoliou war donar hor bro ne vo ket kalz muioc'h eget unan dre barrez. Ite nebeut eo : rak, emichañs, ar gerent ne lezint ket bugale 3 pe 4 bloaz da ober eul leo bemez evit mont betek ar skol da dapout korfadou riu hag alvez trempladou douf. E-pad tost da c'honec'h miz war nao ne vo nemet re ar voure'h hag a c'helle mont d'ar skol.

— Ar re-se, atao, a vo kollet !

— Gwir eo ! Hogen, kredet ac'hanoun, un darn vrasa anezo ne gomzont mui brezonek a-benn bremañ. Diaes, eta, skigna ar gallekadurez dre ar skoliou mamm.

Da eil — digarezit ac'hanoun da gomz amañ evel unan bennak hag a anavezet mat tachenn ar gelennoù — kredet a rai, avat, e talv alvez skiant-prena pep hini kement hag holl skiant holl gelennoù ar bed, pegen doue bennak e c'helle beza bet kaset ganti. Ma vefe skignet ar skoliou-se dre ar vro n'eo ket eur binvidigez muioc'h a vefe da enori, hogen eur rivin ; n'eo ket da lavarout e lakae ar vale'h da daonall, lakae e rafe, avat, hep mar spered hag jijn an dud da strisat.

Evit bugale ar c'hériou e c'hellont beza mat. Evit bugale ar maeziou ne dalvezont netra. Ar skoliou-mamm, pegen diduellaus bennak e c'hellont beza, n'int alio nemet skoliou, da lavarout eo, meknikou da vronda speredou, da stumma speredou ha d'o c'has da benn. Hogen, kemer ar speredou-se p'en deus ar bugel daou vloaz hag a vech' ma our komz, setu aze an doue gwella n'eo ket d'o lakant da gemer ar gwella stumm, an hini a vo c'hoantaet. Ya ha naun, ya dre ma kemero ene ar bugel an hent e vezo roet d'ezañ ha dre ma kresko ennañ. En em stumma a ray gant ar boued e vezo roet d'ezañ : kanaouennou ; c'hoarioù ; a, b, c ; 2 ha 2 = 4 ; Jeanne d'Ark, Napoléon, Maréchal Foch... ha setu graet ar burzud.

Setu bugale flammik o tistil galleg flour, leun a dan hag a virvidigez evit o mamm-bro, leun a druez o mammikoz ha ne oar, hi, nemet ar brezoneg.

### La France est la noble contrée...

Met, c'hoaz d'ezo, na paour eo ar bouet roet gant an den d'ar speredou. Ar c'hanaouennou, ar marvailhoù, re gempen, re nebeut a droidelloù enno a deu han da veza skuzius ; ar c'hoarioù dindan selou eur vesreiz, pegen hegarat bennak e c'hellont beza, n'int nemet an hevelep gerant an hevelep jestrout no, ne dalvezont ket a-dra-sur « c'hoari-konik ! » bugale hol labourerien doue a-dreuz parkerie ha koudeier — a, b, c... 2 ha 2... re enoüs oc'h.

Dall e ranke 'la beza hor renerien p'o deus c'hoantaet seurt skoliou war ar maez. Gwac'h a se evito, warno eo e konoze ar rebechoù garo.

Lavaret am eus graet holo'ch e c'hellont talvezout e kêr : rak, e gwirionez,

eno n'o deus ar vugale da ober ar ger. Chom atao en hevelep kamber, kleout atao an hevelep fustilhez dibost, beza war-nes beza fruket gant ar c'hiri dre dan war ar straedoù ; ya, d'ar re-se e c'hell talvezout ar skoliou-mamm, d'ar re-se e c'hell talvezout beza bodet a-wechoù, c'hoarioù, c'hoari, deski a-gevret. Ar re-se n'o deus netra da zeski ar ger.

Ar vugale diwar ar maez, avat, e lavaret eo eo un torfed o c'has d'hoñ. Ar gwir skoli evito eo skol ar ger, eo hini n'o deus eus dar bennak da zeski enni. Ar re o deus an distera amonedez eus spered an den a oar evit eo eo dre daou lu dek vloaz eo e kresk tamn ha tamn — dreist holl etre 3 ha 7 vloaz — Pion a mac'he e le kement tra kreski d'eo da ha gant eur ar spered yaouank. Se i an holl a oar ivez penaos e c'heller mirout eus oar eur pleg bennak, mat pe fall, da c'henn en eur en em gemer a-bred a-walc'h.

Ar skoli etre daou ha seiz vloaz, setu ar pezh a vefe oar plegou ar skiant da greski evel ma 'zo oar diest d'ezhoñ : en eur glask sanka deskadurez levrel en eur spered arak ma vo deul an oad e vo abaret, dilennet ar spered-se. Setu labour ar skol. Ne levez nemet ar plegou fall da greski, ar plegou fall hag a vez kalz e-touez an dud atao, e-touez strolladou bugale, dreist-holl ! dieg, heug ou ar dud. Kement-hi fell a vez tapet buan d'ar oad-se. Ya, hel lavarout a ran, ar skol dalvoudet evit ar vugale ha n'o deus ket d'hoaz an oad a skiant, ar gwir skoli evito eo skol ar ger, skol an c'hoanted hag ar frankiz. Petra 'd'ar eur gentel en eur ti-skol mogedet e-keñver eur bourmenadenn, eur redadenn dre ar parkou hag ar c'hoadoun, p' emañ ar bugel en e oad goude-se, prest da dapa, prest da zerebel koun a bep tra. Mar-istoc'h mui gwech eo evitoù gwelout eul labous war e neiz pe eur wenaenn o vont a vluennienn da vluennienn eget gwelout eur maout o'ch ober tourtig-penn war eur skedenn lout a-spiñh ouz ar voger.

Gwell penaos e'ch en em gemer ar vugale dirak kement tra war-dro an tieger, penaos emaint atao prest da vont da droidellat war-dro ar c'hezeg hag ar saoud, penaos emaint prest da vont da c'hoari gant ar c'hizier, ar chas, ar yez, ar chas, e'ch en em blijont o kutuilh bliennou, hag o'ch heulia pep labour gant evez ; ha lavarit d'in ma ha n'eo ket pe'ched o c'has da goll o anien e-harz ar skoliou redennet diouz Paris alies, ha ne vint biskoaz graet evito.

Ha vo desket an eur, konta, hag al lizerenneg d'ar vugale, a zo mat. Kement-se, avat, a c'hell beza graet er ger gant ar gerent.

Ar c'hallaoued a zo deus da veza mistri war Vreiz. Ar c'hallaoued n'o deus ket gallet dont a-benn diouz Breiz en doare n'o deus gallet dont a-benn diouz brodou a zo.

En hon amzer, Bro-C'hall — ha pet ha pet bro all c'hoaz — a zo renet gant pennoù divonedet.

Hag ar pennoù divonedet-se a garfe ober pennoù divonedet ac'hanomp holl.

Ha daolint evez. Dont a raint a-benn eus Breiz marvez, gwelout a raint avat petra e kousto d'ezo o zreec'h. Eur vro ma n'o eus nemet pennoù divonedet enni ne chom ket pell en he sav, ha trec'het gant o zreec'h n'o devo ket an eurvad da welout ar Peurzoum.

Divi Keman KONGAN.

## Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT

(Suite)

On commença à regarder la trésorerie britannique comme une vache à lait dont on pourrait tirer un profit continu, pourvu qu'on ne fit pas de bêtises, qu'on ne causât pas d'ennuis à ces lions messieurs de Londres, dispensateurs de largesses. Pour le paysan, l'agitation politique n'avait plus sa raison d'être. Il était depuis longtemps las du désordre.

Certes, il restait nationaliste. Il contribuait à la caisse du parti ; il assistait aux congrès et aux meetings publics ; il écoutait les discours des orateurs ; il volait aux élections. Mais pour ce qui était de la politique militante, cela regardait les gens de métier. Les politiciens, du reste, n'inspiraient plus ce grand enthousiasme populaire que seul un leader de taille comme Parnell saurait éveiller. Des récriminations sordides avaient remplacé l'idéalisme du chef. Des dissidences s'étaient montrées, même dans les rangs des anti-parnellistes. Dix ans passèrent sans qu'on put effectuer la réconciliation des partis hostiles. On convoqua une Convention irlandaise à Dublin, en septembre 1896, à laquelle accoururent des délégués de l'Amérique et de tous les pays de l'Empire Britannique. Il n'en résulta rien, excepté des vœux insipides. Les Irlandais d'outre-mer ne comprenaient rien à la situation politique ; les autres ne pouvaient s'entendre, et la scission continua. Les chambrilleries durèrent jusqu'à la fin du siècle. Enfin, grâce aux démarches de M.William O'Brien,

fondateur de la United Irish League (Ligue de l'Irlande unie), la réconciliation des partis s'accomplit en 1900. M. John Redmond, ancien leader des parnellistes, assumait la présidence du nouveau parti uni.

Les nationalistes affectaient toujours la politique indépendante de Parnell. Personne ne songea pourtant à rompre l'entente avec le parti libéral anglais. Les libéraux, de leur côté, ne pouvaient se passer de l'appui des Irlandais. Il en résulta inévitablement que le centre de gravité du mouvement politique changea de place et se fixa à Westminster. Or, l'atmosphère du parlement britannique n'a jamais été propice au développement du sentiment national. Les séductions y sont trop nombreuses ; les influences anglaises y sont trop irrésistibles pour qu'on puisse facilement s'y soustraire. Le parti nationaliste perdit peu à peu le contact avec le pays. La jeunesse irlandaise commença à se détacher du mouvement parlementaire. Elle s'ennuyait ; elle s'impatientait ; elle se demandait s'il n'y avait pas d'autres moyens plus efficaces pour arriver au but désiré, que ceux que préconisaient les politiciens. Ceux-ci ne paraissaient pas s'apercevoir de rien ; l'inspiration leur manquait, et cependant ils se considéraient les seuls gardiens des aspirations patriotiques. Empêtrés dans la pratique de la Chambre des Communes, ils avaient oublié — s'ils en avaient jamais pris connaissance — l'existence d'un fond d'énergie nationale qui n'avait jamais manqué de sauver la patrie de la menace de l'anglicisation. Et ce fond, que la jeunesse d'élite de la nation avait redécouvert, c'était la vieille et la vraie civilisation irlandaise qui entourait la langue gaélique.

### La renaissance gaélique.

La culture irlandaise avait survécu aux bouleversements violents et à toutes les vicissitudes

de l'histoire jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Non seulement elle avait résisté aux forces hostiles qui l'avaient assaillie, mais, comme nous l'avons vu, elle s'était même assimilée les éléments étrangers que les invasions successives avaient imposés au pays. L'exil des nobles et des chefs milésiens, qui suivit la violation par les Anglais du traité de Limerick, arrêta presque complètement le développement de cette belle culture. Elle était désormais reléguée dans l'obscurité des vallées et des petits villages, où des poètes chantaient les héros nationaux, où des narrateurs héréditaires racontaient au coin du feu les légendes émouvantes et les grands événements historiques qui ne manquaient jamais de faire vibrer les cœurs des Gaëls asservis et méprisés. Malgré la persécution et tout l'opprobre de la période pénale, la langue irlandaise ne perdit guère de terrain jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle. Ce que ni la conquête anglo-normande, ni les guerres elizabethiennes, ni les plantations, ni Cromwell, ni les lois pénales, ni l'Union même n'avaient pu accomplir « le noir 47 » et les écoles « nationales » faillirent le faire. La famine rompit le cours de l'histoire gaélique. L'ancienne civilisation celtique, ses traditions, ses habitudes, et ses mœurs sociales sombrèrent dans cette affreuse tourmente. Les Gaëls, dispersés aux quatre coins du monde, perdirent à l'étranger leur langue et leurs coutumes natales. Il n'en resta à l'Irlande que les débris, et ces débris les Anglais se mirent, avec un acharnement impitoyable, à les détruire.

Le gouvernement irlandais d'avant l'Union ne s'était nullement occupé de l'enseignement des catholiques. Il existait, en effet, depuis le commencement du dix-huitième siècle, des écoles, telles que les Charter Schools, pour les enfants des colons, mais l'accès en était interdit aux Irlandais, à qui leurs principes religieux ne permettaient pas de se soumettre à un régime scho-

lastique, agressivement protestant. Ce ne fut qu'après l'émancipation des catholiques, en 1829, que l'autorité britannique s'avisait d'instituer un système d'éducation primaire qui ne heurterait pas les sentiments de la majorité catholique. Le succès du mouvement O'Connell avait démontré l'impossibilité de convertir les catholiques à l'anglicanisme, aussi se décida-t-on à les dénationaliser. On fonda en 1831 des écoles « nationales » sous la direction d'un board où des membres de l'ascendance étrangère exerçaient l'influence prédominante, et dont les efforts se concentraient presque exclusivement sur l'élimination, dans les cerveaux et les cœurs des enfants irlandais, de tout ce qui pourrait les lier au passé de leur patrie. La langue maternelle et l'histoire de leur pays étaient rigoureusement exclues du programme des études. L'usage de l'irlandais, même dans la conversation familière des élèves, était défendu. On apprenait aux enfants à s'espionner les uns les autres, et à rapporter au professeur les noms de ceux qu'on avait entendu parler, en dehors de l'école, la langue du toit paternel. On punissait les coupables par la flagellation, et puis on les marquait au moyen d'un morceau de bois suspendu par une corde autour du cou. Ces méthodes de torture ne suffisaient pas encore au zèle des despotes du National Board. Par un effet de haute ironie de la part d'un archevêque protestant, le D<sup>r</sup> Whately, on enseignait à de pauvres petits gaéliciens à demi-nus, mal nourris, et qui ne comprenaient pas un mot de ce qu'ils disaient, à bénir la bonté et la grâce du Bon Dieu qui les avait fait devenir « d'heureux enfants anglais » (1).

(1) I bless the goodness and the grace Which on my youth have smiled, To mate me, in these christian days, A happy english child.

(A suivre).

# La Bretagne Maritime

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton,  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

Grès d'Art - Faïences  
Petits Meubles Bretons  
Dentelles, Broderies, Filets  
Ouvrages celtiques de Dames  
Pull-Overs bretons  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Celto-Bretonne**  
BREVETÉ LE DULT - 10, b. de Kerguelan QUIMPER

BRITAGNE, PAYS CELTIQUES - Livres et Ouvrages  
Achat de Bibliophiles et de livres et gravures  
Nous vous rendons nos livres à nos frais pour compléter  
les bibliophiles qui nous rendent leur livre au double.

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE  
ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
**BANÉAT**  
LE DÉPARTEMENT D'ILLE-&VILAINE  
4 volumes in-8° - Prix 280 frs

Tomes I, II et III, parus  
Tome IV, pour paraître en novembre prochain  
Ouvrage le plus complet sur le département,  
armé de nombreuses gravures, texte, hors texte,  
plans et de 3 pl. couleurs hors texte, par vol.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvriers Bretons

Lecteurs de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PRÉFÉRENCE**

RENNES, 12, rue de la Villelison  
VITRE, 46, rue Poterie  
81, AUBIN DU COIRIER, r. du Château

**VITRAUX d'ART**  
art religieux  
verrières décoratives  
d'appartements.

**J. E. PAULT.**  
1, PLACE HOCHÉ, RENNES  
TELEPHONE. 26-19.

**Librairie Générale  
PLIHON**  
5, Rue Motte-Fablot - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne - Achat  
de Bibliophiles et Livres de Lettres. Spécialité  
à nos frais. Catalogue bi-annuel - Bibliothèque  
Bretonne - Service gratuit sur demande.

Un élégant s'habille !  
**à l'habit noir**  
Maison de confiance  
Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie  
RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers  
anciens, modernes, bretons,  
sont les créations du fabricant

**R. SUCHET Jeune**  
à Rennes  
Le Mobilier  
77, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
R. HEMON  
**PETIT  
DICTIONNAIRE  
PRATIQUE  
BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PREIS DE GRAMMAIRE BRETONNE, 3 fr.  
LA PRONONCIATION DU BRETON, 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE, 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON, 4<sup>e</sup> livret 3 fr.

En vente à : QUIMPER, 7, Rue Pasteur 7<sup>e</sup> étage  
C. C. 90-20 RENNES  
14 - LEZARDREUR BREST ATAO  
Dulle Palais, Rue Hoche, C. C. 1430 RENNES

## La grave question des bélugas

Une vague de mécontentement s'étend en ce moment sur nos côtes. Chassés des Sables-d'Olonne et de Saint-Jean-de-Luz, il y a quelques années, pourrains sur les côtes d'Irlande, les pêcheurs bretons sont, en Bretagne même, aux prises avec mille difficultés.

Retenons aujourd'hui la question des bélugas que les journaux régionaux relèguent à la chronique locale.

Les deux lettres suivantes, parues il y a quelques mois dans ces mêmes journaux, et émanant, l'une de Penmarc'h et l'autre de Concarneau, véritables cris de détresse des pêcheurs bretons abandonnés, nous permettent de juger de la gravité de la situation :

1<sup>o</sup> Monsieur le Président de la Société Coopérative des Patrons et Marins-Pêcheurs de Saint-Guénolé-Penmarc'h à Monsieur le Ministre de la Marine Marchande :

« Monsieur le Ministre,  
Agant reçu les protestations énergiques des patrons et marins-pêcheurs de la commune de Penmarc'h, je tiens à attirer votre attention sur l'importance des dégâts et sur les difficultés causées aux pêcheurs par les bélugas, qui risquent de provoquer la famine pour la population de 8.000 habitants de cette commune.

Il est inadmissible, vivant sous le régime de la République, que les autorités ne se donnent pas la peine d'aider la population maritime dans des circonstances si déplorable. Je vous demande, Monsieur le Ministre, de vouloir bien envoyer une délégation pour étudier et consoler la situation et je suis persuadé, qu'à ce moment, vous ne pourrez continuer à ne faire aucun effort pour faire procéder à la destruction de ces bélugas (effort attendu depuis 15 ans).

Je vous rappelle, Monsieur le Ministre, que, pour la campagne sardinière à Penmarc'h, les dépenses journalières minimum de chaque bateau monté de huit hommes d'équipage se montent moyennant :

- 1<sup>o</sup> Trois quarts de baril de roque à raison de 350 frs le baril, soit ..... Frs 262,50
  - 2<sup>o</sup> Un sac de tourteaux d'arachides à ..... » 140 »
  - 3<sup>o</sup> Consommation combustibles (essence, pétrole, huiles) ..... » 150 »
  - 4<sup>o</sup> Dégâts sur filets mangés par les bélugas ..... » 400 »
- Total ..... Frs 952,50

La moyenne maximum de pêche possible est dite à douze mille sardines par bateau, à raison de 70 francs le mille, soit : 840 francs.

Il résulte à chaque bateau une perte de : 112 fr. 50. Comment la payer et comment donner du pain à la famille ? Je vous demande, Monsieur le Ministre, de répondre à ces deux questions.

Devant une situation si scandaleuse, les pêcheurs abandonnés se découragent et si des mesures ne sont pas prises sans tarder, pour la suppression de ces poissons nuisibles, ils se verraient dans l'obligation de procéder à un dépôt général des rôles, au syndicat de l'Inscription Maritime.

J'espère... »

2<sup>o</sup> Un groupe de marins à « Qui-de-Droit » :

« Cette année ressemble à l'année dernière en ce qui concerne les bélugas. On avait promis aux marins que l'on s'occuperait désormais très sérieusement de pourchasser les aigles qui dévorent la pêche si agréablement acquise par les marins.

On leur avait dit à ces pêcheurs que l'on ferait diligence pour leur envoyer des chasseurs qui extermineraient ces grosses bêtes. Mais comme Sœur Anne, on inspecte l'horizon mais rien ne pointe. Aussi l'on se demande si on ne nous laisse pas froidement tomber.

Nous osons espérer... »

« Nous osons espérer », « j'espère », telle est la conclusion de ces deux lettres.

## La crise morutière

Une grave crise morutière sévit en ce moment dans les ports d'armement notamment à Saint-Malo-Saint-Servan. Les journaux tentent par tous les moyens de nous donner des explications qui ne peuvent nous satisfaire : nous voyons même s'engager dans les colonnes de certains journaux des polémiques d'individu à individu, et de classe à classe.

L'origine de la crise ne provient pas de l'antagonisme des pêcheurs et des armateurs, voire même des « sècheurs », cette crise que nous subissons actuellement et que déjà nous avions prévue remonte à plusieurs années et relève le sort fait par la politique française à l'industrie bretonne de la pêche.

En 1922 (et il est superflus de noter qu'aucun journal ne mentionne ce fait), pressé par les vitiçeurs, le Gouvernement de Paris dans l'obligation de se concilier les bonnes grâces de ses électeurs influents, dénonça le traité de commerce franco-espagnol. Ce traité permettait aux morutiers d'écouler le produit de leur pêche dans la Péninsule Ibérique. Sa dénonciation commença par nous aliéner nos principaux acheteurs.

Les pays scandinaves mettant à profit ce retrait pour nous placer leurs poissons, en achetant malgré leur faible consommation, d'importantes quantités de vins espagnols.

Forcés de leur première victoire, les Méridionaux obtinrent des augmentations successives sur les droits des vins étrangers et nos débouchés furent définitivement fermés. La conséquence fut une baisse de prix de la morue sur le marché français. Cependant de nouvelles charges assaillirent l'armement et la pêche devenant franchement mauvaise ces dernières années, ce fut la crise aiguë que nous connaissons.

Mais nous ne sommes que des Bretons !

KEBNU.

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation pénible des pêcheurs du Finistère qui, chaque année, souffrent d'un préjudice plus grand de la part des bélugas, et vous m'avez demandé de vous faire savoir à quelle date pourra être envisagée la mise en service des petites vedettes que mon administration se propose d'affecter dans divers centres de pêche pour assurer spécialement la protection des pêcheurs contre les mar-souins.

J'ai l'honneur de vous informer que les crédits prévus pour la construction de ces vedettes sont inscrits dans le projet de loi sur l'équipement national actuellement déposé sur le bureau de la Chambre des Députés.

Cette construction ne pourra donc pas être commencée avant le vote (prochain j'espère) de la dite loi. Je ne puis, en tout cas, prévoir à quelle date exacte on peut excompter la mise en service de ces vedettes sur le littoral, leur construction

devant nécessiter forcément un certain délai... »

Cette lettre date du 8 juillet. Nous sommes aujourd'hui le 15 janvier et nous nous demandons toujours si le plan d'équipement national sera voté un jour. Il a été tellement remanié et diminué depuis cette époque que nous nous demandons même s'il y est toujours question de ses vedettes.

Les pêcheurs bretons comptent tellement peu dans le plateau de la balance en temps de paix pour le gouvernement français !

D'ailleurs en temps de guerre sont-ils bons à autre chose qu'à défendre de leur poitrine ces Messieurs comme cela s'est produit à Diamond et sur les bords du Yser ?

Les bélugas continueront leurs ravages, car s'il est une chose certaine actuellement, c'est que nos pêcheurs n'auront pas leurs vedettes pour la prochaine saison.

Une fois de plus on les aura laissés « tomber ».

Une fois de plus les sardinières bretons seront « roulés » et combien de fois cela ne s'est-il pas déjà produit ?

Qu'il nous suffise de rappeler :

- 1<sup>o</sup> l'histoire des hydravions du port de Brest qui devaient leur venir en aide ;
- 2<sup>o</sup> l'histoire des deux vieux bateaux garde-pêche qui devaient exterminer les bélugas à coups de canon ;
- 3<sup>o</sup> l'histoire des dix vieilles lances de cavalerie qui devaient servir à détruire ces aigles ;
- 4<sup>o</sup> l'histoire des fusils Lebel que l'on devait distribuer aux pêcheurs mais sans leur fournir de munitions.

Nous, mais, entre nous ! ces promesses étaient-elles autre chose que des promesses électorales ? Oui, c'était des moqueries.

Doit-on encore espérer quelque chose du gouvernement de Paris ?

Nous, autonomistes bretons, nous n'espérons plus. Nous ne comptons que sur nous-mêmes et nous pouvons affirmer que si les Bretons étaient maîtres chez eux, il y a belle lurette que nous aurions pu trouver les crédits nécessaires à la destruction des bélugas.

Les impôts que nous payons et qui vont développer les ports de Marseille, du Havre et d'ailleurs, auraient pu largement nous suffire.

KEBNU.

## A propos des pensions

Bientôt doit venir devant la Chambre des Députés la discussion du budget de la Marine marchande et déjà l'on murmure que le Gouvernement s'opposera au relèvement du taux de base des pensions aux inscrits maritimes.

Le Gouvernement de Paris refusera le crédit nécessaire : 51 millions.

Que fera donc pour défendre nos marins le ministre actuel de la Marine marchande, M. Charles Daniéloù : l'homme qui rêve de dépenser des millions pour construire un phare dans sa commune, un phare pour avions transatlantiques « il vous plaît... l'homme qui sans pudeur, se croyant sans doute célèbre, veut de donner son nom à un bateau-école ?...

Il refusera les crédits nécessaires aux vieux marins pêcheurs.

Il pointant de quoi s'agit-il ? De relever le taux de base des pensions des inscrits maritimes de 3.400 à 4.200 francs-papier. Cette augmentation ridicule pour des hommes qui ont peiné toute leur vie, qui ont contribué par leurs versements à se faire une retraite, on la leur refusera parce qu'il est impossible de trouver au budget français des recettes correspondantes.

Cependant pour combler le déficit imaginaire d'exploitation des riches Compagnies de Navigation de Bordeaux et de Bordeaux ce même Gouvernement n'hésite pas à voter chaque année un crédit de 200 millions.

« Nous osons espérer », « j'espère », telle est la conclusion de ces deux lettres.

« Nous osons espérer », « j'espère », telle est la conclusion de ces deux lettres.

Mais nous ne sommes que des Bretons !

KEBNU.

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation pénible des pêcheurs du Finistère qui, chaque année, souffrent d'un préjudice plus grand de la part des bélugas, et vous m'avez demandé de vous faire savoir à quelle date pourra être envisagée la mise en service des petites vedettes que mon administration se propose d'affecter dans divers centres de pêche pour assurer spécialement la protection des pêcheurs contre les mar-souins.

J'ai l'honneur de vous informer que les crédits prévus pour la construction de ces vedettes sont inscrits dans le projet de loi sur l'équipement national actuellement déposé sur le bureau de la Chambre des Députés.

Cette construction ne pourra donc pas être commencée avant le vote (prochain j'espère) de la dite loi. Je ne puis, en tout cas, prévoir à quelle date exacte on peut excompter la mise en service de ces vedettes sur le littoral, leur construction

devant nécessiter forcément un certain délai... »

Cette lettre date du 8 juillet. Nous sommes aujourd'hui le 15 janvier et nous nous demandons toujours si le plan d'équipement national sera voté un jour. Il a été tellement remanié et diminué depuis cette époque que nous nous demandons même s'il y est toujours question de ses vedettes.

Les pêcheurs bretons comptent tellement peu dans le plateau de la balance en temps de paix pour le gouvernement français !

D'ailleurs en temps de guerre sont-ils bons à autre chose qu'à défendre de leur poitrine ces Messieurs comme cela s'est produit à Diamond et sur les bords du Yser ?

Les bélugas continueront leurs ravages, car s'il est une chose certaine actuellement, c'est que nos pêcheurs n'auront pas leurs vedettes pour la prochaine saison.

Une fois de plus on les aura laissés « tomber ».

Une fois de plus les sardinières bretons seront « roulés » et combien de fois cela ne s'est-il pas déjà produit ?

Qu'il nous suffise de rappeler :

- 1<sup>o</sup> l'histoire des hydravions du port de Brest qui devaient leur venir en aide ;
- 2<sup>o</sup> l'histoire des deux vieux bateaux garde-pêche qui devaient exterminer les bélugas à coups de canon ;
- 3<sup>o</sup> l'histoire des dix vieilles lances de cavalerie qui devaient servir à détruire ces aigles ;
- 4<sup>o</sup> l'histoire des fusils Lebel que l'on devait distribuer aux pêcheurs mais sans leur fournir de munitions.

Nous, mais, entre nous ! ces promesses étaient-elles autre chose que des promesses électorales ? Oui, c'était des moqueries.

Doit-on encore espérer quelque chose du gouvernement de Paris ?

Nous, autonomistes bretons, nous n'espérons plus. Nous ne comptons que sur nous-mêmes et nous pouvons affirmer que si les Bretons étaient maîtres chez eux, il y a belle lurette que nous aurions pu trouver les crédits nécessaires à la destruction des bélugas.

Les impôts que nous payons et qui vont développer les ports de Marseille, du Havre et d'ailleurs, auraient pu largement nous suffire.

KEBNU.

MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans  
la réparation électrique automobile  
**A. de GOESBOUC**  
39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 01 66

**COMPTOIR  
ARMORICAIN**  
Agence  
fondée en 1890

**VENTES  
& ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Fermes - Propriétés  
(Région de la Côte  
d'Emeraude)

1, rue de Charité  
ST-MALO  
Déliv. Partiel. Tél. 3-99

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son  
éclatant succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLAK COET (Cotes-du-Nord)

RECU A L'EXPOSITION INTERNATIONALE  
DES ARTS DÉCORATIFS CLASSE 7 ANNÉE 1925  
RECU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR DÉCORATEUR  
EXÉCUTERA

ENSEMBLE DE  
SALLE à MANGER  
CHAMBRE-COUCHER  
BUREAU-STUDIO  
APP. ÉCLAIRAGE

Tous travaux en  
MEUBLES ÉGLISE  
AUTEL STALLE  
CHAIRE-PRÉCHER  
STATUE ETC

DEVANTURE ET  
INTÉRIEURS  
LE TOUT EN CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

ATELIER ET BUREAU  
13 et 22, rue HOCHÉ  
RENNES

**RESTAURANT DU FAISAN-D'ORÉ**  
18, rue de l'Orme et rue Migeaux  
En face le Hôtel de la Monnaie

**ST-MALO** Tél. 4-23  
A. LE GUENNEC

Spécialité de Honnêtes à l'Armoricaine - Langoustes  
Cherries - Solas Canailles - Frites Canailles.  
à Prix Bas et à la Carte. Prix très modérés.

**Anna CALVÉ (ROMAN)**  
Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'île-aux-Moines, de Sainte-  
Anne d'Auray, du Champ-des-  
Martyrs, de Locmariaquer, etc...  
Par Jean de Kéroul  
Envoi Franco contre 13 francs adressés à  
M. HOUZIER, 41, Boulevard de l'Éclair, St-Nazaire (L.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité de couleurs  
Une coupe irréprochable  
Vous les trouverez  
chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
RENNES

Vêtements tout faits et sur mesures  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

## petites annonces

Maison recommandée. M<sup>me</sup> Veuve GURGO,  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Rade  
Perros-Guirec.

27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupées, Borsalino, Thibet, etc.  
MODE - O - DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
5 % aux Adhérents

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux

**A.-R. DEROUET**  
12, Rue Louis-Poëtel - RENNES

**LES GAVOTTES**  
les célèbres CRÊPES-DENTELLES  
de Quimper  
LA PLUS  
EXQUISE FRIANDISE  
DU PAYS DE BRETAGNE

Illustration de 10 ans, avec Adhrents du P. A. B.

Établissement : Veuve BÉZÉC, 212  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

**LES GAVOTTES**  
les célèbres CRÊPES-DENTELLES  
de Quimper  
LA PLUS  
EXQUISE FRIANDISE  
DU PAYS DE BRETAGNE

Illustration de 10 ans, avec Adhrents du P. A. B.

Établissement : Veuve BÉZÉC, 212  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

Enlever ou voir peut connaître  
BREIZ ATAO en em gommant de  
**DIHUNAB** 10. r. du Gaz  
an Oriant  
D'atunadon lamad skrivet e rann-ye Gwered  
Aes eo de leon evit ar re a nor brezaonez  
Kommandant - Evit Breiz, 12 bis, Evit  
Breiz-Christ, 12 bis, Evit ar Breiz ar  
14 bis.

**Meubles Anciens et Modernes**  
LITS FER ET COUVRE  
GLACES - LITERIE  
Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
RENNES

**SAUVAGE**  
Habille Chic  
**HERCK & CONCHON, Succ<sup>s</sup>**  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)  
LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX  
MESURE & CONFECTION  
Entourage sur mesure depuis 20 ans la renommée

LA MAISON BRETONNE  
D'EDITIONS  
**" A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE "**  
36, rue du Casino - DINARD  
publie dans ses collections tous ouvrages  
en breton ou français de Littérature,  
Art, Histoire, Poésies, Sciences, etc.  
C'est la maison moderne  
des Editions Bretonnes.  
Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

**Une Portable**  
complète comme une machine de Bureau  
c'est la nouvelle  
**" REMINGTON "**  
  
payable 87 fr. 50 par mois  
conditions spéciales aux Abonnés de " Breiz Atao "  
Ecrire à l'Administration du Journal.

### Les Livres

Gwalarn, n° 20, Janvier 1931.  
Le numéro de janvier nous donne un article de Roparz Hemon : *Darvoudoù* (Evénements). Il y est question d'*istor ar Bod* par Meven Morlaera, *Babaz Har Salver Jezus-Krist* par les PP. Francisques de Lorient et du *Dictionnaire breton-français* de François Valée dont l'impression est confiée à l'imprimerie de Bretagne. Ce sont là, dit le directeur de *Gwalarn*, trois événements de première importance pour la langue bretonne.

Ensuite vient un conte de *Dist Kenan Kongar* : *Evel ma c'hoarvez a-wechon* (Evénements). Ce nom est déjà connu des lecteurs de *Breiz Atao* qui ont lu avec intérêt ses excellents articles, groupés sous le titre *War hent ar Menez*. Il y a dans le récit qu'il donne à *Gwalarn* un curieux et savoureux mélange de fantastique et de solide réalité. Cela fait penser à Edgar Poe et c'est en même temps quelque chose de vécu plus que de rêvé.

Pour finir, avant les rubriques *Brezneg ar Vagale* et *Lennio Nerev*, un article fort intéressant de G. B. Kerzerioz : *Komzskendennet* (Ginéma parlant). *Gwalarn* continue donc malgré les difficultés accrues. Mais il ne faut plus s'attarder avant un bon moment à voir paraître des livres nouveaux. La revue vit, mais pour que celle vie soit prospère, il faut que les lecteurs nouveaux. Plus nombreux ils viendront à *Gwalarn* et plus vite reprendra la publication des nouveaux livres.

H. de la GUICHARDIÈRE — *Breiz TELER* — *Aozer* : Heures d'un Occidental. Editions Spes, Paris. — 12 francs.  
Je ne puis me défendre d'une défiance instinctive à l'égard des vers français

### PETITES ANNONCES

ON DEMANDE REPRESENTANT A LA COMMISSION, pour Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, partie Morbihan, partie Loire-Inférieure, parlant breton de préférence, pour articles de soirées, velours, dentelles. Ecrire au journal.

d'un barde breton. Il est des cas pourtant où cette défiance est injuste. Quand un Breton de langue française, dans l'état actuel des choses, est parvenu à une connaissance suffisante de sa langue nationale pour la lire, on peut s'estimer heureux ; toute autre chose est de la maîtriser assez bien pour l'écrire avec aisance même en prose.

Et puis il y a le sentiment breton qu'il s'agit de développer et d'élever aussi bien chez les français que chez les bretonnais. Il faut donc se résoudre à voir en Bretagne une littérature, française de langue, bretonne d'esprit.

Il me faut reconnaître d'ailleurs que ma défiance s'est complètement évanouie à plusieurs reprises en lisant les *Heures d'un Occidental*. Les vers sont d'une facture solide, d'une forme strictement classique. On peut actuellement comprendre la poésie d'une autre façon, mais celle-ci est tout aussi légitime.

Parmi les poèmes de M. de la Guichardière j'ai aimé particulièrement ceux qui sont groupés sous le titre « Les Saisons de Merlin ». Ils ont une force chantante qui séduit et retient. Par ailleurs les lecteurs de l'*Anthologie des poètes Bretons Nationaux de la Bretagne Armoricaine* connaissent bien l'*Apologie des Bretons* ; elle étirait si douloureusement les Gallo-Français que M. Charles Le Goffic dans sa préface en éprouve une certaine inquiétude. Il réussit d'ailleurs à la calmer, heureusement pour lui et pour son repos d'académicien gallo-romain !

ARMORICAIN.

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHEQUES POSTAUX - 14210 RENNES

### La Vie des Sections

**BORDEAUX**  
Convocation  
Les membres du Parti et sympathisants sont invités à se réunir le dimanche 25 janvier, à 10 heures du matin, au Café de l'avenir, 72, Cours d'Alsace-Lorraine, 1<sup>er</sup> étage.

### Un livre qu'il faut avoir la :

**LA QUESTION BRETONNE**  
dans son cadre européen  
par MADRID DUCHAMEL  
Un fort volume de 253 pages - 12 fr. 75 francs  
(En vente d'urgence)  
LISEZ-LE ET FAITES-LE LIRE

Ne jetez pas ce journal après l'avoir lu.  
Faites-le lire autour de vous.

Les copies d'anciens les plus exactes.  
Les plus beaux meubles Modernes,  
Bretons ou Français sont signés par  
le Fabricant  
**R. SUCHET Jeune**  
à Rennes 3, rue de la Mannele

**3 déménagements**  
valent 1 incendie, dit-on...  
**DEMEAGEMENTS**  
  
CARRIERS AUTOS CANTIERES  
DEPARTEMENTAL RENNES  
aussi quand ils sont convoqués  
par la Nation  
**BONJOUR**

L'Evocation de la Bretagne héroïque  
dans un coin d'enfant  
**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
par C. DANIU  
Un fort volume illustré de 200 pages  
Prix : 12 Francs  
En vente à "L'Herminette Breiz Atao", 3, rue Edouard  
Cuvillier, Rennes 2 - Chèques postaux 14 210, Rennes (B. P. 120)

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Roche - RENNES  
Tel. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques  
**T. S. F.**  
**PATHÉ-BABY**  
- CAMÉRA -

Pour vos copies d'anciens  
Meubles rustiques et toute  
votre décoration d'intérieur  
adressez-vous à  
**E. MARION**  
44 bis, et 4, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tel. 25-45

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**  
Revue littéraire mensuelle, entièrement en langue bretonne, organe du mouvement culturel celtique en Bretagne.  
Boîte postale 75 Breiz  
C. C. 68-38 Rennes  
Envoi d'un numéro spécimen sur demande. — Prix : 2 fr. 50

**LES VERS**  
L'enfant qui toussé  
L'enfant qui est grognon  
L'enfant qui a des coliques  
L'enfant sans appétit  
L'enfant qui a des cauchemars  
à des vers  
Donnez-lui sans hésiter le Vermifuge spécial de Raoul MAILLÉ, le plus actif et le meilleur de tous les Vermifuges.  
Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
LE HAVRE (S.-I.)  
Contre remboursement de 8 fr.

**CE LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Sa place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Veuillez m'envoyer gratis et sans engagement  
un exemplaire du livre : "DES  
"LES VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON"  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**  
Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
RENNES - 7, rue des Franch-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10)  
tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier :  
JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE  
" Breiz Atao " est tiré sur les Presses de " L'Imprimerie Commerciale de Bretagne "

**SODAS GOURDON**  
BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE  
**A MANON** Soleries, Linaiges, Tentes Nouveautés, Choix considérables, 4, R. de TOULOUSE  
**CAMIN** RENNES  
**AUX DRAPERIES D'ELBEUF** Le plus beau choix, Draperies, Linaiges de tout Rennes, Prix sans concurrence, 11, RUE DU PRE-BOTTE  
**Ameublement - Décoration MARION** 4, bis & 6, rue Victor-Hugo RENNES Tél. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

**COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON**  
PAR ROPARZ HEMON  
KENTEL 54 (LEÇON 54)  
**NIG HA SEVEN**  
(Nig et Seven)  
(Kendalc'h - Suite)  
24. Nig ne oa ket evit mirout da lavarout trason d'ye v-bruer :  
— Gemenoug ! emezañ. Mez a dlefas da g-kant ! Te a vezo reuzendik da stad bremañ ! Soñjal a res mardize en dije dronhanteret va z-trou ganit ? O, tra ! ne vezo ket ar stul e-giz-se ! Skiant prena, skiant gwella ! Te a z-skoldi dirvar da g-kont bezz furoc'h hizviken !  
25. Ne oa ket bet morse en soñj, eme Seven, kaout lod eus ar pezh a zo d'it, Nig. Kae eta. Me a yelo ivez.  
26. Nig a d-tec'has, lere'h emañ, war g-kein e v-mare'h. E v-bruer a g-kerze war e d-froad war e lere'h hep rebec'h seurt d'ezañ.  
27. Degonezout a rejont e-gize war eur stradañ striz, gwac'hed e pep tu gant eur menez. Ar stradañ-ze a oa hec'h an ar stradañ v-milliget, rak en-he c'h-ikichen e v-brue eur rouff, hag a b-pake atao an d-tud pa g-klève anezo o tremen.  
28. Dall e oa, seizez ivez, mes ken tano e oa e z-doukourenn ma ouie pe da v-mare e t-deuz eur v-bruer en un douar. Da v-mevellen gant e oa daou erer donz, a nize war g-kontz da d-tapout nep plou bennak a yae gant ar stradañ.  
29. Nig ne ouie seurt, hag heñ gant e v-mare'h dre ar stradañ.  
— Va chas mat, eme ar rouff, kit da g-kerc'h'at an tremen-se d'am lein d'in.  
Hag an daou labous da v-mont herr e-giz eur bobol. Hag int kemer Nig ha kas anezo d'ar rouff.

30. Seven a z-degozete d'an ampoent e penn an hent striz. Gwelout a eure e v-bruer o v-mont gant an daou erer. Hag heñ koueza war b-pennou e z-daoulin.  
— Aotrou Doue holl-holloudek ! emezañ, saveteit Nig va breur !  
31. — Na da ket da z-direnkla Doue gant eun d-tra ken dister, eme teir mouezig flour en e g-keichen.  
Ha Seven trei e b-penn. Ne w-gwelas gour.  
— Plou eta a zo o krouezel ? emezañ. Ebec'h emañ ?  
— E godell da chippen, eme an teir mouez.  
32. Hag an den yaouank klask en e c'h-godell, ha tenua er-maez ar g-krouezell, ar g-krouezell hag ar v-mezenn. E pep hini anezo, c'hout a ruz, e oa eul loezig bilhan.  
33. Ha Seven d'ezo :  
— Choni eta a fell d'eo'h savetei Nig ?  
— Ya, emezho.  
— Ha prena, va netraon ?  
— Digor warnomp hag e w-gwell.  
34. Hag ar g-kevidenn stent sur gwelad kilet evit an dir. Hag hi sevel war g-kein an nador-er, e z-douez anez en aer. Eur skeul a w-gwelas Seven a b-pignas gant ar skeul v-brudard, ar w-gweladenn o nijal d'ezañ, kiz e d-degozout e o ar rouff.  
TROMBEGE  
24. Nig ne put s'empeher de faire des reproches à son frère :  
— Imbecille ! dit-il. Tu devrais avoir honte ! Tu situation sera malheureuse à présent ! Tu croyais peut-être que j'aurais partagé ce que j'ai avec toi ? Oh ! pas du tout, cela n'ira pas ainsi ! Rien ne vaut l'expérience ! Tu apprendras à tes dépens à être sage à l'avenir !  
25. Je n'ai jamais eu l'intention, dit Seven, d'avoir une partie de ce qui est à toi, Nig. Continues donc. Je continuerai aussi.  
26. Nig s'en fut, tout fier, sur le dos de son cheval. Son frère allait à pied après lui sans rien lui reprocher.  
27. Ils arrivèrent ainsi sur une route étroite, enserrée de tous côtés par une montagne. Cette route s'appelait la route maudite, car près d'elle vivait un géant, qui saisissait toujours les gens quand il les entendait passer.  
28. Il était aveugle, et aussi paralysé, mais ses oreilles étaient si fines qu'il savait quand un venait de terre. Il avait comme

serviteurs deux aigles apprivoisés, qui volaient à son ordre pour saisir quiconque passait sur la route.  
29. Nig n'en savait rien, et il prit la route avec son cheval.  
— Mes bons chiens, dit le géant, allez chercher ce passant pour mon déjeuner.  
Et les deux oiseaux partirent aussi rapides qu'une balle. Ils prirent Nig et l'apportèrent au géant.  
30. Seven arriva à ce moment au bout de la route étroite. Il vit son frère emporté par les deux aigles. Et il tomba à genoux.  
— Seigneur Tout-Puissant ! dit-il, sauvez Nig mon frère !  
31. Et le jeune homme chercha dans sa poche, et retira la noix.  
32. Ne dérange pas Dieu pour si peu de choses, dirent trois petites voix douces à côté de lui.  
Et Seven tourna la tête. Il ne vit personne.  
— Qui donc parle ? dit-il. Où êtes-vous ?  
— Dans la poche de ta veste, dirent les trois voix.  
la cage et le gland. Dans chacun de ces objets, vous le savez, il y avait un petit animal.  
33. Et Seven leur dit :  
— Vous voulez donc sauver Nig ?  
— Oui, dirent-ils.  
— Et comment, mes petits riens ?  
— Chacun dans sa façon.  
34. Et l'Paraginé fit sa voix aussi dure que de fer. Elle monta sur le dos de la libellule, qui la porta au ciel. Elle fit sa voix comme un vent fort, tandis que la guêpe volait devant lui, si bien qu'ils arrivèrent à la maison du géant.

**LECTEUR AU NUMERO SYMPATHISANT**  
Nous attendons votre abonnement pour agrandir « Breiz Atao ».  
Abonnez-vous : 20 francs par an.

# Breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

La Chambre vient de voter, à l'unanimité, la première tranche des crédits nécessaires au projet sur l' "Outillage National".

Pas un sou n'est prévu pour la Bretagne.

Et c'est un député breton qui a rapporté le projet!

### Journée Nationale

L'article que nous reproduisons ci-dessous a paru dans le journal « La Griffe » de Paris, dirigé par M. J. M. Renault, député de l'Yonne. Il rend un autre son que les articles publiés dans la presse française sur le même sujet douloureux et il nous a paru utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les lignes vengeresses qui suivent.

N. D. L. R.  
Journée nationale en faveur des veuves et orphelins de marins bretons disparus en mer... Deux cent dix-sept hommes emportés le même jour, à l'heure où des mètres priaient, où des épouses serraient contre elles les enfants promis au même destin.

Quelques lignes dans les journaux, quelques mots dans les conversations... Le « terrien » est si loin du marin! Les tragédies de la mer atteignent moins directement que les autres. D'abord parce qu'elles sont obscures et muettes... et moins imprévues. Une voile qui part, n'est-ce pas, toujours, une voile qui peut-être ne reviendra pas? Est-ce que tout n'est pas risque et mystère dans la vie du pêcheur? Ne pensons-nous pas, en notre egoïsme féroce, que c'est leur habitude, à ces gens-là, de vivre dans l'angoisse et dans le deuil? Alors, n'est-ce pas, un sacrifice moins sur deux qui savent souffrir... Nous leur ressemblons si peu! Nous n'avons pas à craindre leurs malheurs. Et que serait la pitié sans la crainte?

Des affiches, cependant, ont attiré nos regards: une maman — une veuve — soutenant, face à la mer, deux orphelins... Voyez-vous sur la dune, de Douarnenez à Groix, de Concarneau à Etel, les cent vingt-sept veuves et les deux cent soixante orphelins dont les yeux éperdus fixent en vain la mer?

Des épaves, où chantaient un nom d'espérance, roulaient au gré des flots... Au port, des barques gémissent en tirant sur des amarres qui les rehaïssent au jour... Des voiles en loques claquent au vent... Des mâts rompus se dressent sur le ciel gris, comme des moignons... Pour réparer un peu le mal... Pour recoudre les voiles, pour donner du pain aux orphelins, des enfants qui, eux, ont un papa pour les faire vivre, nous offrons aujourd'hui des insignes et tendent des troncs où nous glisserons notre obole.

Journée nationale. Le mot est beau. L'idée est belle d'une nation qui communique dans la même émotion. On se prend à croire à la fraternité des hommes. On découvre avec joie que le machinisme n'a pas encore paralysé le cœur... Et l'on va dans la rue, à petits pas, avec un regard attendri d'idéologue, en remuant d'éternelles pensées où renait l'espérance... On pense que l'homme s'ignore, en effet, mais que des journées « nationales » comme celle-ci l'aident à se mieux connaître... On pense que la bonté seule est au cœur des hommes, mais refoulée par une hérédité, une éducation qui tendent à imposer la laïcité... Et que si l'on secoue un jour les vieilles contraintes, les respects aveugles, les préjugés immoraux, l'homme marchera joyeusement vers un avenir de paix, avec des mots d'amour aux lèvres...

J'ai vu des ouvriers, des humbles, des modestes, qui, sans hésiter, tiraient de leur poche la petite pièce qui alimentera la-bas à conserver une flamme claire aux maisons blanches marquées de noir...

Mais j'ai changé de quartier, j'ai vu une mère intervenir brutalement parce que sa fille n'avait pas refusé l'insigne tricolore que lui tendait un jeune garçon.

— Veux-tu laisser ça. Qui t'a permis?

— Pour les Bretons, Madame... La dame hêla un taxi.

Plus loin, à la faveur d'un encombrement, un autre jeune quéteur s'est hissé sur le marchepied d'une belle voiture... Par la vitre baissée, il offre ses insignes... L'automobiliste, homme important, ventripoteux et rouge, hurle:

— Veux-tu descendre! Veux-tu enlever tes pattes sales!

— Pour les Bretons, monsieur...

— Fous-moi le camp!

La digne épouse emperlée à la conch, avec une moue amère:

— On ne devrait pas permettre ça!

O l'admirable parole!

Non, madame, on ne devrait pas permettre ça! On ne devrait pas permettre à de rudes hommes de mourir en mer en laissant des veuves et des orphelins...

On ne devrait pas permettre la ruine et le deuil dans les petites maisons courtoises de la côte bretonne où vous irez peut-être évaluer cet été votre insolente fortune...

Et s'il n'est pas permis à un enfant, qui quéle pour des malheureux, de tenir l'éclair de votre carrosserie, il ne devrait pas être permis à la tempête de prendre une barque, de la broyer rageusement malgré l'effort titanique des hommes, et d'envoyer au fond des mers ses défenseurs sublimes...

— Mais il devrait bien être permis, Monsieur, de vous mettre le pied au cul!

Albert Guyot.

### Le Dictionnaire Français-Breton de François VALLÉE va enfin paraître

On annonce la publication prochaine, par fascicules mensuels, du grand Dictionnaire Français-Breton de François Vallée, depuis si longtemps attendu et réclamé.

Cet ouvrage — que précèdera une importante Introduction sur les Préfixes, les Suffixes et les lois de la dérivation bretonne — constituera le premier dictionnaire complet de la langue bretonne, avec les termes dialectales coexistentiels, les néologismes usités par les écrivains bretons actuels, des exemples abondants, etc. Fruit de longues années de recherches patientes, il constituera l'instrument de travail qui, jusqu'ici, faisait cruellement défaut aux bretonnants.

Le public de ce genre d'ouvrages étant assez limité, le tirage sera proportionné au chiffre des souscriptions reçues, et il est à presumer que le Dictionnaire de M. François Vallée — comme la plupart des dictionnaires bretons antérieurement publiés — sera très rapidement introuvable dans le commerce.

Nous croyons donc conseiller à ceux de nos lecteurs qu'un tel travail intéresse d'écrire sans retard à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes, pour demander les conditions de souscription, qui leur seront envoyées gratuitement, avec la facilité d'une page du Dictionnaire.

Lire en troisième page de ce numéro notre nouvelle rubrique mensuelle: LA PAGE FEMININE Et dans notre prochain numéro: LA PAGE HISTORIQUE Faites-les lire autour de vous!

### Les données de l'action bretonne

Essayons de mettre en relief quelques vérités premières qui semblent obscures pour un grand nombre.

#### 1° — LE BUT DE NOTRE ACTION.

Le but de toute action bretonne est de développer au sein de l'élite d'abord, de la masse ensuite, le sentiment national breton qui existe d'une façon latente, puis d'obtenir l'autonomie que toute nation doit posséder sous peine de déchéance.

Si l'action bretonne se révèle incapable de réveiller le sentiment national et la conscience des intérêts bretons, la Bretagne est condamnée à disparaître de la carte des Nations au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Pas d'illusion à cet égard. La Bretagne joue sa dernière partie. Ou l'action bretonne réussira, et notre nationalité reprendra définitivement rang parmi les nations de l'Europe. Ou elle échouera, et dans quelque cinquante ans la nationalité bretonne ne sera définitivement plus qu'un souvenir.

#### 2° — LA BRETAGNE DOIT GAGNER LA PARTIE.

Si grave que soit notre situation, l'absence de l'étonnant redressement de la plupart des nationalités européennes depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours nous démontre que ce n'est pas à la tâche impossible.

L'inconcevable, c'est que la Bretagne ne soit pas capable de réaliser ce que vingt nations moins bien douées qu'elle ont fait depuis trois siècles de siècle.

#### 3° — COMMENT GAGNERA-T-ELLE LA PARTIE?

Ici encore l'histoire des révoltes nationales doit nous aider à marquer les étapes de notre redressement.

Aucun mouvement n'a réussi si deux facteurs ne se trouvaient réunis.

D'une part, une élite énergique, sachant ce qu'elle veut et où elle va, décidée à ne rien concéder sur les principes.

D'autre part, un sentiment populaire favorable aux desseins de cette élite.

L'élite, le mouvement breton la groupe en partie. Il est certain que si tous ses éléments étaient plus étroitement unis, si une élimination plus grande régnait, elle emporterait en peu de temps les barrières, tant intellectuelles que sentimentales, qui arrêtent notre marche en avant. Il importe seulement de donner à cette élite, plus de mordant, plus d'esprit de réalisation.

Inutile de le dissimuler. La masse a jusqu'ici été peu touchée par l'action bretonne. Si on va à elle, si l'on renverse les préjugés avec résolution, elle se révélera dans l'ensemble favorable.

La montagne ne venant pas à nous, il faut aller à la montagne.

La est la difficulté devant laquelle le mouvement breton, il faut le dire, est resté jusqu'ici impuissant.

Deux grands moyens sont à la disposition de l'élite pour vaincre.

Le premier, c'est la parole. De grandes campagnes de conférences et de réunions devront être entreprises. Les effets de ces campagnes seront probablement énormes sur le peuple breton. Les Celtes sont friands d'alcoque. L'exemple irlandais, de O'Connell à De Valera, est là pour nous instruire.

Il faudra réunir les éléments de ces campagnes, en premier lieu des orateurs. Ceux-ci font singulièrement défaut au mouvement breton, particulièrement en Basse-Bretagne. On peut prédire pourtant un avenir brillant aux bretonnants qui sauront parler, dans sa langue, au peuple bas-breton.

Le second grand moyen, le plus grand peut-être, quoique d'influence moins immédiate, mais plus durable, c'est une presse.

Or, nous ne pouvons pas parler de presse bretonne en mentionnant les journaux hebdomadaires ou bi-mensuels qui paraissent. Ce sont tout juste les embryons d'une organisation à développer.

Qu'on y pense. Que les militants bretons qui disposent de capitaux y songent. Tant qu'il n'y aura pas une grande presse bretonne, le mouvement breton périera.

A l'heure présente, la presse française de Bretagne renforce ses posi-

### Dans les coulisses de la vie internationale

### Les Evénements de la Semaine

#### Désarmement.

En même temps que le Comité pour l'Union Européenne — dont nous analyserons les « travaux » dès qu'ils seront terminés — siège à Genève une nouvelle « conférence préparatoire » de la future Conférence Internationale du Désarmement, qui doit se réunir en 1932.

Deux conceptions essentielles s'y affrontent.

1°) Conception de la France et des Etats dont elle a fait ses « clients » (Belgique, Yougoslavie, Pologne, etc...): le désarmement doit être conditionné par des clauses de sécurité. Ce qui revient à dire: nous ne désarmerons que le jour où les divers Etats de l'Europe se seront engagés, par des pactes solennels, comportant des sanctions efficaces, au maintien du *statu quo* territorial.

Cette indéfendable, en dépit des prosopopées dont les délégués français l'entourent. D'une part, les Traités de 1919 ont tracé des frontières indéfendables (germano-polonoise, polono-lithuanienne, russo-roumaine, austro-italienne, théco-hongroise, serbo-bulgare, etc...) et sacrifié aux impérialistes victorieux plus de 40 millions d'hommes qui composent actuellement diverses minorités nationales. D'autre part, il est impossible de limiter par avance le développement des peuples jeunes, laborieux, prolifiques, au profit de vieux Etats fatigués et inféconds. On a fait justement remarquer que si de telles « clauses de sécurité » avaient joué jadis, le pays le plus puissant d'Europe serait aujourd'hui le Portugal.

Un nouveau journal dont le nom seul est un programme: « L'OUEST-JOURNAL », qui paraîtra deux ou trois semaines, va s'ajouter au concert de nos journaux de Rennes, de Brest, et de Nantes, harmonieusement réglé pour diviser toujours davantage les Bretons entre eux et pour détruire toute conscience bretonne.

Des millions sont dans l'affaire, des millions qui proviennent de capitalistes étrangers, les Loucheur, les Lederlin, les Dupuy.

Nous ne pouvons pas assister, impassibles, à cette inondation de papier imprimé qui risque de submerger la conscience bretonne.

Il faut y penser. Il faut forger des armes. Nous pouvons dire que, depuis dix ans, nous n'avons cessé de penser à mettre sur pied cette organisation de presse qui fait défaut au mouvement breton.

Nous pouvons même dire très simplement que nous avons réalisé les travaux d'approche.

Si les amis vigilants qui nous ont suivis jusqu'ici le veulent, la création d'une véritable presse bretonne pourrait n'être plus qu'une question de mois.

Le voudront-ils, tout est là!

F. DEBAUVAIS.

#### Le RETARD de ce NUMERO

est indépendant de notre volonté. Un surcroît de travail chez notre imprimeur, s'ajoutant à une épizémié de grippe qui l'a privé d'une partie de son personnel, a empêché l'expédition de ce numéro. Etant donné ce retard, Breiz Atao ne paraîtra pas le 31 janvier. Le prochain numéro portera la date du 7 février, mais comportera six pages comme le présent numéro — dont notre page d'histoire bretonne et notre page spéciale: La Bretagne économique.

Les peuples, comme les familles, connaissent d'inéluctables décadences. Ce n'est pas la tâche des traités internationaux que de chercher à s'y opposer.

2°) Conception de la Grande-Bretagne, de l'Union Soviétique, de l'Italie et de la plupart des petites nations: la sécurité véritable est conditionnée par le désarmement. La course aux armements engendre fatalement la guerre. Accordons-nous donc pour réaliser un désarmement général, progressif et simultané: la sécurité viendra par surcroît. Sécurité n'est pas synonyme de *statu quo*, mais garantie que les remaniements nécessaires de la carte seront effectués par le moyen d'arbitrages pacifiques, sans recours à la force.

L'Allemagne ajoute: — Vous n'avez imposé de désarmer, et je me suis inclinée. Mais l'article 8 du Traité de Versailles stipule expressément que le désarmement allemand doit être considéré comme le prélude du désarmement universel. Il serait temps de songer à tenir votre parole, ou alors je vais reprendre la mienne, et me donner l'organisation militaire qui me plaira...

Les choses en sont là.

Il y a quelques chances pour qu'elles y demeurent un certain temps.

Baisse artificielle.

Certains journaux français, qui sont pleins de tendresse pour les dictateurs, ont poussé des cris d'enthousiasme lorsque Mussolini a annoncé *urbi et orbi* qu'il allait faire baisser le prix de la vie en Italie. Et ils nous ont exposé avec complaisance le programme du « duce ».

Il n'était pas compliqué du reste: l'Ordre à tous les commerçants de diminuer de 10 % le prix de leurs marchandises;

l'Ordre à tous les propriétaires de diminuer de 10 % le montant de leurs loyers;

Réduction correspondante de 10 % sur les traitements de tous les fonctionnaires.

Ainsi le prix de la vie subissait un « palier » de baisse de 10 %, en attendant que de nouveaux paliers le ramènent au taux d'avant-guerre. C'était simple. Il avait suffi d'y songer...

Voyons les résultats de cette tentative faite par le « politique » pour commander à l' « économique ».

Bien entendu, tout le monde a obéi au « duce ». Nul ne s'avisa de résister à des ordres qu'appuie la mesure du *manganello*. Les loyers sont donc inférieurs de 10 % à ce qu'ils étaient il y a quelques mois (ce qui leur donne encore le coefficient 4 par rapport aux prix d'avant-guerre). Les commerçants ont changé leurs étiquettes; mais comme, déjà écaillés d'impôts, ils se trouvaient amenés à vendre à perte, ils ont peu à peu remonté leurs prix, d'une manière générale, sont aujourd'hui redevenus ce qu'ils étaient avant la grande « réforme ».

Reste la réduction des traitements des fonctionnaires. Celle-là est effective, et sans doute définitive. Et comme elle allège le budget pléthorique de l'Etat du dixième de ses charges, on peut se demander si ce n'est pas la tout ce que cherchait le dictateur... M. D.

# A travers la Celtie

### Réalités.

Le bruit a couru récemment que des conversations officieuses avaient eu lieu entre des personnalités de Dublin et de Belfast en vue de la suppression de la frontière entre l'Ulster et l'Etat Libre. Par suite d'une indiscretion fâcheuse, la presse en a eu connaissance et un démenti officiel s'en est suivi.

En réalité, il s'agissait de pourparlers sur la possibilité de la suppression de la barrière douanière que l'Ulster voudrait voir disparaître, mais que l'Etat Libre a tout avantage à maintenir. Que les négociateurs bénévoles n'aient point agi sur les instructions de leur gouvernement respectif, c'est certain; que l'entrevue ait eu lieu au sein de gouvernements c'est aussi certain. L'initiative, je crois, venait de l'Ulster, car les Orangistes souffrent dans leur orgueil du triomphe économique relatif de l'Etat Libre, et dans leur amour-propre, de voir l'Ulster traité en une province de troisième ordre dépendant entièrement de la métropole pour son pain et pour son travail, pour ses finances et pour ses industries.

L'Ulster industriel désire l'union avec l'Etat Libre, mais l'Ulster politique n'en veut rien entendre. Joseph Stewart, député de la province dissidente, proclamait récemment qu'une minorité de protestants « bien casés » et le gouvernement de Belfast rejettent l'union de l'Irlande « parce qu'ils craignent de perdre leurs postes et leur ascendance et pour les mêmes motifs parlent d'exterminer tout ce qui est *national* et catholique ». Il faut, dans ces paroles, faire la part de ce qui est fondé sur le vrai et de ce qui est basé sur des préjugés.

Ecoutez plutôt le langage des potentats industriels. Récemment un directeur de la plus grande entreprise de constructions navales de Belfast prononçait un discours retentissant, déclarant :

« Je tiens à souligner l'effort sérieux de construction économique que font nos voisins de l'Etat Libre. On ne leur permettrait peut-être pas d'aboutir. Mais avec l'aide de Dieu et un peu de chance, ils réussissent à remonter d'une manière incroyable leur portion de notre pays commun. »

Puis le potentiel en question critiquait sévèrement le gouvernement de Belfast, comme le font aussi les associations orangistes dans leur actuelle campagne « d'économie nationale ». Celles-ci somment le gouvernement de prendre des mesures effectives pour le relèvement économique de l'Ulster, ou de se démettre et d'aller s'installer à Londres. C'est là une parole chère aux « orangistes » en chômage. Revenons au langage de l'industrie.

L'électrification du Shannon a deux avantages : elle fournit la force et la lumière à l'Etat Libre au douzième du prix que paie l'Ulster pour les siennes et elle est, au surplus, un atout inestimable dans le jeu du gouvernement de Dublin. Belfast en est jaloux et veut aussi son Shannon. Le charbon anglais lui coûte aussi cher que l'entretien de son gouvernement minoritaire. On a donc fait faire des devis pour l'utilisation économe des cours d'eau de l'Ulster, mais l'honorable commandant de s'adresser à des firmes anglaises et les devis sont exorbitants. Quelqu'un a demandé timidement s'il ne serait pas plus économique de profiter des stations électriques de l'Etat Libre

dont le représentant a répondu en substance : « Oui, mais des difficultés politiques s'y opposeraient et nous ne pourrions pas nous livrer à des entreprises de nationalité étrangère. »

L'Ulster devra donc s'approvisionner longtemps encore en charbons anglais et payer cher pour les préjugés d'une caste minoritaire qui ne veut pas, même pour le bien public, risquer quelques-uns de ses privilèges féodaux.

### Culture.

Depuis la reconstitution de ses statuts en octobre dernier, la Ligue Gaélique a repris une activité qui lui fait honneur. Elle fait en ce moment des enquêtes auprès des Universités d'Irlande pour savoir quelles matières elles enseignent par le moyen de l'Irlandais. Elle a également décidé d'envoyer une commission auprès de l'Archevêque de Dublin pour demander que la langue irlandaise soit mise officiellement à l'honneur et à l'usage lors du Congrès Eucharistique de 1932. Mais la Ligue a des questions plus importantes à l'étude et nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

Le gouvernement de l'Etat Libre surveille les travaux de la Commission des Anciens Manuscrits occupée à transcrire et à traduire les manuscrits anciens et inédits qui révèlent force détails inconnus sur l'histoire, la poésie et la fiction celtiques et sur les lois bretonnes. Cette Commission reçoit une subvention officielle de deux mille livres par an. Douglas Hyde en fut partie et l'éminent professeur Eoin Mac Neill est son président. Des Irlandais d'Amérique, des savants de Fribourg et de Berlin lui assurent leur experte collaboration.

Pendant que cette commission met en lumière les trésors inestimables de la culture gaélique, le gouvernement fait publier tous les ans une série de livres en irlandais à l'usage des écoles, y compris des traductions d'ouvrages en langues étrangères. Des prix spéciaux sont accordés aux manuscrits originaux de grand mérite écrits en langue irlandaise.

Louis N. Le Roux.

### Stad gouezeleg enez Vanao.

Er « Revue Celtique », kevrenn XLVII, niverenn 1-2, « kavod daou benadidik a-bouez, an eil diwar-benn gouezeleg enez Vanao, eglie diwar-benn hor brezeleg. »

Eman gouezeleg Mnao war e dremen-van. « Unan hepken am eus kavet, eme ar « helleigour » brudet Marslander en eul lizer skrivet gant d'ar « Revue Celtique » goude tremen tri miz war al lech o studia, eun den hepken am eus kavet en enezenn a-bez gouest da gouz ar gouezeleg *dislak-mat*; iri pe bevar her a-homz peuzvat, un tregont a oar eun dra bennek... » Mervel a ra gouezeleg Mnao en doare end-eun ma 'z eo marvet, aman e Breiz, brezeleg gouezeleg Vaz diwar d'istranidigez diouz ar benyez keltiek, distad ha dilennegez. En eur yez akri-veit uovao, studiet ha reizet gant tud akri-wit, desket d'hol holl er skolioù hag o vogn eul lennegez keltiek ubel emann stilvidigez hag amzer-due-zont her brezeleg. F. V.

(Diwar pennad Breuzier-Vear ar Brezeleg. — « Pelz ha Breiz »).

# WAR HENT AR MENEZ

### Va fenn !

N'outon dare ha huzeloc'h egedon oc'h da lenn ar c'heloanennon. Kavadennoù kaer a c'heller ober koulzoc'h en eur furchal enno : traon a zo koulskoude ha ne deflent ket mont da goll, traon goret e sperec lintern eun den brudet bennek.

E-touez ar ponthadon-se ez eus unan hag a gavan dispar — hag e trijerekaon a greiz Enlon an hini en deus bet ar vadeleur d'hen degas d'lin. Tomet eo, war a lavarer, dixar Acton Française an 3 a viz genver — eun tamig kor evel ma soelt.

Ne outen dare en doa Maturras tud a seurt gant ar J. Besse war e dro, Gwaz yz d'ezan. Ar pennad-se da vithana, hag un deus d'eziger eun lintern evel ma tere e mizion-mat : « Mussolini hag un harzou-ber » a refo da gredi, m' em eus, ez eo gwall-zebet ha gwall-ziazezet sperec an hini en deus e skrivec.

Ne hontin ket en e brezegennou a-enep Mussolini; ne lavarin ket d'ezan keanebeut e vefe kolz a harzou-natur — ha zoken e lavarin d'an Ao J. B. daoust n'am c'homprom ket, ne ra ket ar mor a'zo an harz-natur. — Lavaret am bile d'ezan ivez mont d'ar skol da Zesk an istor, met da betra e talv ar mor. Ne lavarin ket keanebeut e vefe harzou gwir etre poblon ha goumonn; bevvennoù ledan pe ledanoc'h a zo ha netra ken.

P'emañ ket evlêd hon atrou J. B. a zifenna harzou 1919, daoust m'lin fall.

Fall tud, emean, a zo gwir. Met da eotremen ganto, avat, rak ar re all, sur, a vefe gwerc'hoz. War ar poent-se, avat, kerkeuz eo d'lin lavaret diouhoù n'emaon tamm ebet a-du gantañ.

An amzer, emean, a goumpo pep tra, an amzer eo a ra an harzou-ber. Gant 'ma vo lezet d'o ober. P'ou a ouezo biken pe zoñ a voe e penn an ao. J. B. pa skrivas un dra-se. Setu kentoc'h; me grede e lled kas ar Republik d'un traoñ; man, lezit, an amzer a goumpo pep tra hag ar Republik hec'h man a deuo da vez mat.

Met, ankounhaet en deus, emebihan, lakaet e post-scriptum eo graet an amzer evit an holl enebet evit ar rouelerien. Ankounhaet en deus ivez, avat, lavaret d'imp a-benn peur e vo kempzel pep tra gant an amzer. Ac'han di milionnoù ha milionnoù a dud o devez gell klemm ha gouzav; ret eo gortoz. Ha ma chonfe feuriou-skrid 1919 ken pell hag ar Republik ebet beza unit.

O, atrou J. B., diazezet e empen gant an amzer (daoust ma n'eus amzer ebet evit ar rouelerien gall).

Divi K. KONGAN.

### Echanges interscolaires

Le Comité d'Echanges Interscolaires Franco-Allemands (10, rue de l'Élysée, Paris, 8<sup>e</sup>), rappelle qu'il est à la disposition des élèves de tous les établissements d'enseignement public ou privé qui désirent faire un séjour de vacances en Allemagne en procédant par échange.

Trois cent soixante et un jeunes gens et jeunes filles ont passé leurs vacances de 1930 en Allemagne, par ce système à la fois le plus économique et offrant le plus de garanties de bien-être matériel et moral.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Comité (Joindre timbre pour réponse).

(Communiqué).

# A LA VIE BRETONNE

### Les joies des chemins de fer bretons

Nous connaissons tous l'organisation des chemins de fer bretons, aussi nous jugeons inutile de commenter ces deux articles parus en l'espace d'une semaine dans la chronique locale de l'« Dépêche de Brest » :

### AUDIERNE

UNE PANNE DU C. F. D. — Jeudi dernier, notre « train » s'est encore épuisé en vains efforts pour essayer de grimper jusqu'à Pontlan; à 2 kilomètres de Douarenez, le convoi, surchargé, s'est immobilisé. On a donc enregistré à Audierne, point terminus, un retard de plus d'une heure.

Cette avarie de machine a surtout gêné les nombreux voyageurs qui se rendaient à la grande foire mensuelle de Pont-Croix.

### LE CONQUET

CHINOISERIES ADMINISTRATIVES. — L'Administration emploie parfois des procédés qui feraient croire que grimper jusqu'à Pontlan, le convoi, surchargé, s'est immobilisé. On a donc enregistré à Audierne, point terminus, un retard de plus d'une heure.

D'après les nouvelles dispositions obtenues à la suite de nombreuses réclamations, et que nous avions tout lieu de croire définitives et applicables dans leur esprit, les colis postaux en provenance ou à destination du Conquet étaient exonerés de la taxe de transit entre les gares de Brest-Elat et des Tramways du Conquet, et les colis postaux expédiés sous bulletin « à domicile », qui, autrefois, étaient traités différemment, devaient nous parvenir de façon semblable.

Ce régime nouveau fut immédiatement appliqué pour les colis en provenance du Conquet et continua à fonctionner en donnant toutes satisfactions aux expéditeurs; mais il n'en fut pas de même pour ceux à destination du Conquet, et ici éclata la chinoiserie : suivant que l'étiquette apposée sur le colis par la gare ou l'agence de départ porte comme indication de gare destinataire Le Conquet ou Brest, et sans que soit tenu le moindre compte du libellé de l'adresse, les colis est acheminé sur notre gare ou retenu à Brest, à la gare de l'Etat, où il faut le faire prendre, déjà grevé de frais de manutention et du prix de la lettre d'avis; et ce colis doit, s'il est retiré par les soins du service des tramways du Conquet, payer une nouvelle taxe entière pour parvenir à destination, après plusieurs jours de retard, ce qui a aussi ses inconvénients et ses risques, s'il contient des denrées périssables.

Or, ces erreurs de noms de gare de destination sont du fait du service des colis postaux, dont les documents dans certaines agences ne sont pas tenus à jour ou ne sont pas consultés, et le plus élémentaire bon sens commanderait, l'erreur fût-elle même du fait de l'expéditeur, la correction par la gare de Brest. Il n'en est rien et il arrive même que suivant les indications de très anciens documents, Saint-Renan soit indiqué comme gare de destination, et, bien entendu, le colis est expédié à Saint-Renan, et il reste au destinataire à se débrouiller pour l'y faire prendre.

Ces chinoiseries continuent à la brève et il faut qu'elles cessent. Les intéressés sont décidés à s'adresser à l'autorité supérieure et, au besoin, à une juridiction spécialement créée pour régler ces litiges. Mais il faut avouer que pour faire cesser en 1931, il en arrivera la pour faire cesser un état de choses absurde.

### AUTOUR DE GUERLEDAN

Les facettes d'un projet de route.

Le Conseil général des Côtes-du-Nord, à la session d'octobre, décida la construction d'un chemin touristique allant de Mûr à Guerledan, dont le bassin se faisait sentir depuis plusieurs années.

Nul n'ignore que le barrage de Guerledan, par sa retenue, forme un lac qui s'étend sur une longueur de 12 kilomètres environ, entre des collines boisées. Il existait bien des routes allant joindre ce lac, telle la petite route qui du bourg de Caorel — situé sur la grand-route de Rennes à Châteaulin — descend à l'endroit dit des Montagnes Noires, distant du barrage d'environ 4 kilomètres.

Mais il fallut un chemin allant de Mûr au barrage — plus exactement, à la lande de Trevejan qui domine le barrage — point touristique de première importance. Dans ces dernières années on y vint en foule par les sentiers et les chemins creux. Il ne s'agissait pas seulement de voir l'ouvrage lui-même, pourtant intéressant à plus d'un titre, mais c'est aussi le seul point d'où l'on pouvait jouir d'une vue d'ensemble, et de plus, le panorama y est splendide.

Or, sur le plan de ce chemin touristique, œuvre de l'Administration des Ponts et Chaussées, livrée au public ces jours-ci (enquête de commodo vel incommodo), on lit en titre : « Chemin touristique de Mûr à Guerledan », et en sous-titre : « Projet de rectification de la partie (du chemin) comprise entre la ville de Mûr et le village de Guerledan. »

Et nous, si on se reporte au dessin, on s'aperçoit avec étonnement que la route projetée ne vas pas à Guerledan. Elle s'en approche bien dans la première partie de son tracé. Elle « rectifie » pendant cette première partie, le chemin existant, qui va, lui, vers Guerledan, puis elle tourne à droite et s'enfoncé dans les terres.

Mais, on parle, sur ce plan, du village de Guerledan et la route qu'on veut faire aboutit à près de 2 kilomètres de ce village (la longueur totale du tracé est de 2 km. 175 l.).

Le dessin de mystification est donc manifeste.

Et pourquoi ne veut-on pas que la route de Guerledan aille à Guerledan ?

Serait-ce à cause d'une carrière de pierres qu'on exploite non loin du barrage ? Mais il n'y est pas besoin de faire passer le chemin par cette carrière.

Où, fait-il penser que la cause en est, plus simplement, dans le caprice d'un fonctionnaire facétieux ?... Mystère... A sa prochaine session le Conseil général adoptera le projet que l'Administration des Ponts et Chaussées lui présentera — il n'aura d'ailleurs pas à choisir — et le tour sera joué.

On s'aperçoit, après coup, que le chemin touristique de Guerledan ne vas pas à Guerledan. Comme on s'aperçoit, le barrage terminé, qu'il n'y avait pas d'écluses !

grande fête littéraire et musicale sur le modèle de l'« Eisteddfod gallois. Cette fête, appelée l'« Oirenechtas », devint un événement annuel auquel assistaient des représentants de l'Ecosse gaélique et du Pays de Galles. Au commencement du vingtième siècle, le mouvement était lié avec une force irrésistible. L'organisation de la Ligue se perfectionnait, ses sections se multipliaient, ses plans s'élaboraient. Ses agents et ses missionnaires, tous des gaéliciens enthousiastes, parcouraient le pays en proclamant le principe de l'« Indépendance intellectuelle de l'Irlande », qu'avait énoncé un jeune patriote ardent nommé Pádraig Mac Piarais (Patrick Pearse).

L'intensité de cette nouvelle foi nationale s'exprimait par une activité incessante. En hiver, on accourait aux classes et aux réunions pour apprendre et pour parler l'Irlandais ; en été, on allait aux *feiscanna* (fêtes populaires), où des volontaires infatigables, parmi lesquels de jeunes prêtres catholiques, dirigeaient des concours de langage, de chant, de musique et de danses gaéliques. Partout où les opérations de l'organisation se firent sentir, la joie de vivre et la confiance en l'avenir reprirent le dessus dans les cœurs. L'enthousiasme des délégués à l'« Andhra » (congrès) annuel, et l'accueil qu'on faisait, à l'« Oirenechtas », au président, le Dr Douglas Hyde, rappelaient les beaux jours du mouvement Parnell.

Le réveil du sentiment gaélique ne tarda pas à faire sentir son influence sur l'instruction publique. Le ministère libéral de 1905 céda aux instances de la Ligue, en instituant un système d'enseignement bilingue facultatif. Le *National Board* dut, contre-cœur, mettre en usage des méthodes nouvelles d'enseignement, qui devaient arrêter l'anglicisation de la jeunesse irlandaise.

# Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT

(Suite)

Le résultat d'un tel système d'enseignement sur la jeunesse irlandaise était ruineux. Toute la mentalité des enfants en était faussée. Au lieu de les encourager à développer leur personnalité et à en tirer parti, on s'efforça de supprimer tout ce qu'ils devaient à leur race. On condamna des générations d'Irlandais à l'ignorance. On fit une race d'illettrés, d'arriérés, d'un peuple dont l'intelligence native n'est pas inférieure à celle des nations les plus déclinées de l'Europe moderne. On vit la nature même des Irlandais celtiques, en leur faisant mépriser la langue et la culture de leurs ancêtres. Au lieu de cette langue, on leur enseigna à bégayer un patois barbare, rempli de gaélicismes et de grosses fautes de prononciation, qui a toujours excité la dérision des Anglais. Ceux-ci se plaisaient à appeler les produits de leurs méthodes d'instruction « les sales Irlandais », « Paddy de l'Irlande » devint le surnom de l'Empire Britannique, et il ne manquait pas d'Irlandais dégénérés qui prenaient plaisir à en jouer le rôle.

Le progrès de l'anglicisation fut grandement accéléré par l'action des hommes politiques. O'Connell, lui-même gaélicien de naissance, donna l'exemple à ses successeurs en se servant uniquement de la langue de l'opresseur dans ses campagnes publiques. Les « Jeunes Irlandais », bien qu'ils aient pas méprisé le gaélique, ne croyaient pas pouvoir se passer de

l'usage de la seule langue qu'on apprenait à lire aux écoles. Inutile de le dire, Parnell et tous les orateurs du parti parlementaire étaient anglicisants. L'anglais devint la langue à la mode. Elle était le seul idiome que pratiquement l'évêque, le curé, le pasteur, le magistrat, l'inspecteur de police, le médecin, le bourgeois aisé et tout le reste de ce monde respectable tant estimé de la classe paysanne.

Sous l'influence de toutes ces forces hostiles, l'Irlandais disparut de la plus grande partie du pays avec une rapidité foudroyante. En 1861, il y avait encore 1.195.500 gaéliciens ; au recensement de 1891, le chiffre était tombé à 880.240. Il était temps d'essayer d'arrêter ce recul, d'autant que les dirigeants de l'opinion publique ne s'occupaient nullement de la perte imminente de ce trésor précieux national. Sans les efforts personnels des individus isolés qui travaillèrent au dix-neuvième siècle à sauver du naufrage quelques morceaux de la littérature irlandaise, la culture gaélique aurait peut-être péri irrévocablement. Ce fut Charles O'Conor, rédacteur des *Annales de Tighernach* ; ce fut Standish O'Grady (1832-1915), auteur de *Silva Gadelica* et d'autres ouvrages savants ; ce fut Joseph O'Longan (1816-1889), le dernier des scribes ; ce fut Eugène O'Curry, dont les recherches profondes dans les matériaux manuscrits de l'histoire ancienne irlandaise amenèrent la vieillesse prématurée ; ce fut John O'Donovan, l'illustre rédacteur du chef-d'œuvre historique, les *Annales du Royaume d'Irlande* (1). On ne saurait trop estimer la dette de reconnaissance que l'Irlande doit à ces âmes dévouées, et à d'autres qui remplirent, en silence, la tâche qu'ils crurent devoir à leur patrie.

(1) *Annála Ríoghíochta Éireann* — ouvrage monumental des « Quatre Maîtres », frères au monastère franciscain de Doungal en 1622. L'ouvrage d'O'Donovan est de 1851.

Outre ces écrivains individuels il exista, de temps à autre, des sociétés, telle que l'*Ostianic Society*, qui s'occupaient de la littérature ancienne ; mais aucune ne songea à faire une tentative sérieuse pour arrêter le recul de la langue vivante. Lorsque, en 1876, se forma la Société pour la préservation de la langue irlandaise, celle-ci était déjà reléguée dans des régions côtières, isolées les unes des autres. La susdite société publia des textes et des grammaires élémentaires. Aussi réussit-elle à faire introduire la langue nationale comme sujet facultatif dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire. Cette concession de l'autorité fut acclamée comme une victoire. Ce fut, en effet, un pas en avant, seulement, par un travers caractéristique de la mentalité britannique, l'usage du mot « irlandais » fut interdit. Pour éviter toute offense aux préjugés anglais, le règlement prescrivit qu'on l'appellât « celtique ».

Hors de ces résultats, la Société, bien qu'elle fut animée des meilleures intentions, n'accomplit pas grand chose. Il lui manquait un objectif nettement défini qui pourrait captiver l'imagination populaire. Il restait à une nouvelle organisation, qui prit naissance en juillet 1893, sous le nom de *Conradh na Gaeilge* (La Ligue Gaélique), à envisager la situation linguistique d'une manière pratique, et à diriger un grand effort populaire pour réhabiliter l'Irlandais dans l'estime publique.

Les décrets de la Ligue furent assez modestes. Elle emporta un groupe de jeunes intellectuels animés d'une foi ardente, qui s'exprimait par la doctrine « la langue est l'âme de la nation ». Bientôt des adhérents commencèrent à affluer aux réunions, et des sections se formèrent à Dublin, à Belfast et à Cork. En mai 1897, l'évêque de la Ligue s'était tellement développée qu'elle put organiser en plein Dublin une



Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée générale est convoquée de nouveau selon les formes prescrites par l'article 33. Dans ce cas, le délai de convocation peut être réduit à dix jours et la seconde réunion des délibérations peut être valable, quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elle ne peut porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 40. — Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Chaque membre de l'Assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans qu'il y ait lieu à aucune limitation.

Les votes sont exprimés à mains levées, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le Conseil d'administration ou par des membres représentant au moins le quart du capital social.

Art. 41. — L'Assemblée ordinaire annuelle entend le rapport des Administrateurs sur les affaires sociales, elle entend également le rapport des Commissaires sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les Administrateurs.

Elle discute, approuve, redresse ou rejette les comptes; elle fixe les dividendes à répartir, ainsi que les reports à nouveau.

Elle nomme les Administrateurs et les Commissaires.

Elle détermine l'allocation des Commissaires.

Elle délibère sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour.

En outre, elle prononce souverainement sur tous les intérêts de la Société et confère au Conseil d'administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués sont insuffisants.

La délibération est prise à la majorité des voix et des comptes doit être précédé du rapport des Commissaires, à peine de nullité.

**II — Assemblées Générales extraordinaires.**

Art. 42. — L'Assemblée générale extraordinaire est convoquée par le Conseil d'administration, toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Art. 43. — Les convocations sont faites quinze jours au moins à l'avance par un avis inséré dans un journal d'annonces légales au lieu où la Société est établie ou par lettres individuelles au chef du Conseil d'administration, sauf ce qui est dit à l'art. 45.

Elles doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Art. 44. — Chaque membre de l'Assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans qu'il y ait lieu à aucune limitation.

Les votes sont exprimés à mains levées, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le Conseil d'administration ou par des membres représentant au moins le quart du capital social.

Art. 45. — L'Assemblée extraordinaire composée comme il est dit n'est souverainement constituée et ne peut valablement délibérer qu'autant que les actionnaires présents ou représentés comprennent les trois quarts au moins du capital. Les délibérations prises en moins de ce nombre, doivent être ratifiées par les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Lorsqu'il s'agit de délibérer sur des modifications à apporter aux statuts ou à la forme de la Société, si la première Assemblée n'a pas réuni les trois quarts du capital social, une seconde Assemblée peut être convoquée.

Les convocations à cette seconde Assemblée sont faites au moyen de deux insertions, à 15 jours d'intervalle, dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires et dans un journal d'annonces légales au lieu où la Société est établie. Le délai entre la date de la dernière insertion et celle de la réunion peut être réduite à quinze jours.

Les convocations doivent reproduire l'ordre du jour de la première Assemblée et indiquer la date de cette Assemblée et son résultat.

La seconde Assemblée peut délibérer valablement si elle se compose d'un tiers des actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Si cette seconde Assemblée ne réunit pas la moitié du capital social, l'exercice de ses pouvoirs, dans les mêmes formes que ci-dessus, une troisième Assemblée qui délibère valablement, si elle se compose d'un tiers des actionnaires présents ou représentés et si les délibérations doivent également être prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Art. 46. — L'Assemblée extraordinaire délibère sur les modifications à apporter à la Société.

Ces modifications peuvent porter sur toutes les dispositions des statuts, l'exercice de ses pouvoirs, sur la nationalité de la Société et les engagements des actionnaires qui ne peuvent être augmentés.

Elle peut décider notamment :

- 1° L'augmentation du capital social par la création d'actions nouvelles ou de priorité en représentation d'apports en nature ou contre émission d'espèces ou par l'incorporation au capital social de tous fonds de réserve disponibles.
- 2° La réduction du capital social de toute manière;
- 3° L'extension ou la restriction de l'objet de la Société;
- 4° Le changement de la dénomination sociale;
- 5° La transformation de la Société en une Société de toute autre forme;
- 6° La prorogation ou la réduction de la durée de la Société, sa dissolution anticipée;
- 7° La fusion avec d'autres sociétés françaises constituées ou à constituer;
- 8° La mise en porteur facultative des actions.
- 9° La suppression ou la modification des restrictions prévues sous l'article 19 pour le cas de cessation et de transmission des actions.

**TITRE VI**

**Etats semestriels. — Inventaires.**

Fonds de réserve. — Répartition des bénéfices.

Art. 47. — L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice social correspond au temps écoulé depuis la constitution de la Société jusqu'au 31 décembre 1930.

Art. 48. — Il est dressé chaque semestre un état sommaire de la situation active et passive de la Société.

Cet état est mis à la disposition des Commissaires. En outre, il est établi le bilan de l'année sociale, l'inventaire général de l'actif et du passif de la Société.

Dans chaque inventaire, le Conseil tiendra compte des dépréciations qui pourront être survenues dans le cours de l'exercice et fera tous les amortissements qu'il jugera nécessaires.

Le Conseil sera juge de ces dépréciations et amortissements, sauf controverse de l'Assemblée générale.

Les inventaires, le bilan et le compte des profits et pertes sont mis à la disposition des Commissaires quarante jours au plus tard avant l'Assemblée générale ordinaire annuelle. Ils sont présentés à cette Assemblée.

Quinze jours au moins avant l'Assemblée générale, tout actionnaire peut prendre, au siège social, communication de l'inventaire et de la liste des actionnaires et se faire délivrer par le Conseil d'administration l'inventaire et du rapport des Commissaires.

Art. 49. — Les résultats de l'exercice fourniront par la balance du compte des profits et pertes et résumés l'ensemble des opérations au moment de l'inventaire, déduction faite de toutes les charges sociales et de tous les amortissements et bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, il est prélevé, dans l'ordre suivant :

- 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve présent par la loi.
- 2° Le prélevement pourra cesser d'être opéré lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social. Il reprendra son cours si la réserve vient à être entamée.

2° Vingt pour cent pour le Conseil d'administration qui en fera la répartition entre ses membres comme bon lui semblera.

Le solde est réparti aux actionnaires.

Toutefois, l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, pourra décider le prélèvement sur ce solde de bénéfices des sommes qu'elle jugera convenables, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires, soit pour être portées au compte de tous fonds de réserve ou de prévoyance.

Art. 50. — Le paiement des dividendes se fait annuellement aux époques et lieux fixés par le Conseil d'administration.

Toutefois, le Conseil peut, dans le cours de chaque année, procéder à la répartition d'un ou plusieurs acomptes sur les dividendes de l'année courante, si les bénéfices réalisés et les disponibilités le permettent.

Art. 51. — Les dividendes sont payés valablement au porteur du titre.

Ceux non réclamés dans les cinq années de leur mise en distribution sont prescrits au profit de l'Etat, conformément à la loi.

**TITRE VII**

**Dissolution. — Liquidation.**

Art. 52. — En cas de perte des trois quarts du capital social, les administrateurs sont tenus de provoquer la réunion de l'Assemblée générale de tous les actionnaires, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de continuer la Société ou de prononcer sa dissolution.

La résolution de l'Assemblée générale est dans tous les cas rendue publique.

Art. 53. — A l'expiration de la Société, ou en cas de dissolution anticipée, l'Assemblée générale règle sur la proposition des Administrateurs, le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Les liquidateurs pourront, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire, faire l'apport à une autre société de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la Société dissoute, ou constituer la totalité ou une partie de la totalité de ces biens, droits et obligations.

L'Assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation les mêmes attributions que pendant le cours de la Société; elle aura notamment le droit d'approuver les comptes de liquidation et de donner quitus.

Le ou les liquidateurs auront le droit de convoquer l'Assemblée générale chaque fois qu'il le jugeront utile, et ils devront la convoquer au moins une fois par an.

Pendant la liquidation, l'Assemblée générale sera présidée par la personne désignée par les actionnaires au commencement de chaque réunion.

En cas d'empêchement de démission ou de décès des liquidateurs ou de refus des fonctions qui leur auraient été confiées, les actionnaires représentant au moins le quart du capital social pourront convoquer l'Assemblée générale, afin de nommer un ou plusieurs autres liquidateurs.

Le produit net de la liquidation sera employé d'abord à payer les créanciers des actions ou des obligations, puis à verser le surplus au profit de la Société, proportionnellement au nombre de leurs actions.

**TITRE VIII**

**Contestations**

Art. 54. — Toutes contestations qui pourront s'élever pendant le cours de la Société ou de sa liquidation entre les actionnaires, les administrateurs, les liquidateurs et la Société, soit entre les actionnaires eux-mêmes, au sujet des affaires sociales, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents du Siège social.

A cet effet, en cas de contestations, tout actionnaire doit faire éllection de domicile dans le ressort du tribunal civil du Siège social et toutes assignations ou significations sont valablement données à ce domicile.

A défaut d'élection de domicile, cette élection a lieu de plein droit au parquet de M. le Procureur de la République près le tribunal civil du Siège social.

Art. 55. — Des associés représentant le vingtième au moins du capital social peuvent, dans un intérêt commun, charger à leurs frais un ou plusieurs mandataires d'intenter une action contre les administrateurs à raison de leur gestion sans préjudice de l'action que chaque associé peut intenter individuellement en son nom personnel, le tout conformément aux articles 171 et 39 de la loi du 24 juillet 1867.

Art. 56. — Toute action collective ou individuelle dirigée contre la Société ou les administrateurs doit être soumise à l'Assemblée générale qui statue souverainement dans la limite de ses pouvoirs, sous réserve que chaque associé peut intenter individuellement en son nom personnel, le tout conformément aux articles 171 et 39 de la loi du 24 juillet 1867.

**TITRE IX**

**Constitution de la Société.**

Art. 57. — La présente Société ne sera définitivement constituée qu'après :

- 1° Que toutes les actions aient été souscrites et libérées au moins du quart, ce qui sera constaté par la déclaration notariée accompagnée d'une liste de souscription et qui sera déposée au greffe des tribunaux légaux et qui sera faite par le fondateur de la Société.
- 2° Qu'une Assemblée générale aura reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement, nommé les membres du premier Conseil d'administration, le ou les Commissaires des comptes, et constaté leur acceptation.

Par exception, cette Assemblée pourra être convoquée cinq jours au moins à l'avance, soit par insertion parue dans un journal d'annonces légales du lieu du Siège social, soit par lettres individuelles.

Cette Assemblée pourra même être convoquée verbalement et se réunir sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Les dispositions ci-dessus seront applicables en cas d'augmentation du capital social par voie de souscription en espèces pour l'Assemblée qui aura à statuer sur la vérification de ladite souscription.

En cas d'augmentation du capital par voie de souscription en espèces et d'apport en nature, ou d'apport en nature seulement, des deux Assemblées qui auront à délibérer sur la nomination des commissaires, et l'appréciation des apports et des avantages et la vérification de la souscription n'y a lieu pour être convoquées, savoir :

1° La première, tous les jours au moins à l'avance, soit par insertion parue dans un journal d'annonces légales du lieu du Siège social, soit par lettres individuelles et mentionnellement si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

La première Assemblée pourra même se réunir sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Toutes les Assemblées ci-dessus seront composées des mêmes délibérations prises conformément aux prescriptions de la loi.

**Dépôts et Publications.**

Pour faire déposer et publier les présents statuts et en général tous actes et procès-verbaux relatifs à la constitution de la Société, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie d'une expédition ou d'un extrait des présents, et de ces actes et procès-verbaux.

Fait en deux originaux le 19 octobre 1929.

Aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 1929 dont une expédition a été annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par M. Evry, notaire à Rennes, le 27 novembre 1930, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dite « Imprimerie Commerciale de Bretagne » dont le siège social est à Rennes, 7, rue des Frères Bourgeois, a décidé de porter le capital social de deux cent cinquante mille francs à cinq cent mille francs et de verser le montant de ce supplément de cent cinquante mille francs, elle sera considérée comme émise et le capital social fixé au montant total des actions souscrites à cette date. Le conseil d'administration a été chargé de réaliser les modalités de l'émission et autorisé à faire les déclarations nécessaires.

Suivant acte reçu par M. Evry, notaire à Tréguier, le 27 novembre 1930, les membres composant le conseil d'administration de la dite Société ont déclaré que trois cent vingt actions étaient souscrites par quatre-vingt-huit personnes dans des proportions différentes et libérées au moins d'un quart. A cet acte est déposé en annexe un état nominatif, contenant les noms, prénoms, qualité, domicile des souscripteurs, le nombre des actions souscrites et les versements effectués par chaque souscripteur.

En vertu d'une délibération du 28 décembre 1930, dont une copie a été déposée pour minute à M. Evry, notaire à Tréguier, par acte à son rapport le 19 janvier 1931, l'Assemblée générale extraordinaire de la société anonyme dite « Imprimerie Commerciale de Bretagne », dont le siège social est à Rennes, 7, rue des Frères Bourgeois, a : approuvé en vertu de son décret la déclaration notariée de souscription et de versement faite par acte le 28 octobre 1929 au rapport de M. Evry, notaire à Tréguier; confirmé la nomination de Monsieur François Desvareux, publiciste, demeurant à Rennes, 10, rue de la République; de Monsieur Jean Bouchez, industriel, demeurant, 32, rue du Parc, à Quimper, et de Monsieur François Keruzel, directeur commercial, demeurant à Quimper, comme premiers administrateurs, et de Monsieur Francis Evry, demeurant à Rennes, 10, rue de la République, comme commissaire au compte; a approuvé les statuts et notamment l'article quatre portant le siège social, 7, rue des Frères Bourgeois, à Rennes et l'article 57; approuvé la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1929 qui décide de porter le capital social de deux cent cinquante mille francs à cinq cent mille francs.

Suivant délibération du 28 décembre 1930, dont une copie a été déposée pour minute à M. Evry, notaire à Tréguier, par acte reçu par lui le 19 janvier 1931, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme dite « Imprimerie Commerciale de Bretagne », dont le siège social est à Rennes, 7, rue des Frères Bourgeois, a : après vérification, sincère la déclaration de souscription et de versement faite par les administrateurs de la dite Société par acte reçu par M. Evry, notaire à Tréguier, le 27 novembre 1930, ainsi que les pièces à l'appui; nommé comme nouvel administrateur Monsieur Olivier Chevalot, ingénieur agronome demeurant à Kerwasdoué, en Plouguelven (Finistère); nommé comme commissaire au compte Monsieur Eugène Perron, demeurant à Rennes, 16, rue d'Echange, en remplacement de M. F. Evry, et a décidé de porter le capital social de quatre cent dix mille francs à cinq cent mille francs par l'émission de cent quatre-vingt actions nouvelles de cinq cents francs.

En vertu d'une délibération du 22 décembre 1929, dont une copie a été déposée pour minute à M. Evry, notaire, prénommé le 29 octobre 1929, dite Société a déclaré de souscription et de versement du capital social de deux cent cinquante mille francs, et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 3° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de trois cent vingt actions nouvelles de cinq cents francs, ainsi que de la copie de la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 22 décembre 1929, précitée, et de l'état de souscription et de versement annexé, 4° de l'acte au rapport du sieur M. Evry du 19 janvier 1931 sus-énoncé, contenant dépôt d'une copie de la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 22 décembre 1929, précitée, et de l'état de souscription et de versement annexé, 5° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 6° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 7° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 8° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 9° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé, 10° de l'acte passé devant M. Evry, notaire, le 27 novembre 1930 contenant déclaration de souscription et de versement de ces actions et de l'état de souscription et de versement approuvé.

Par extrait et mention, EVRY.

**LES BONNES PAGES**  
**Impressions d'Angleterre**

M. Aldo Dani, écrivain de langue française qui est né en Suisse, qui est citoyen italien, et qui est professeur à l'Université de Leipzig, est l'auteur d'un livre remarquable sur l'un des plus beaux problèmes qu'on puisse les traités de 1918, La Honneur de demain.

Son dernier volume, Tunnels, est un carnet de voyage à travers l'Europe. Nul n'était plus qualifié pour l'écrire que ce glorieux polyglotte, pastonné de géographie humaine, de linguistique et d'éthnographie. Voici un spécimen des réflexions que lui inspire l'Angleterre :

Comme ces morceaux de glacier on découvre qu'ils se détachent en capotant dans l'eau, il a bien fallu que l'Angleterre, pour devenir une île, commença par se retourner et par mettre le monde à l'envers. Rien n'y est semblable au continent. N'était la langue des enseignes et des inscriptions, on confondrait à la rigueur une avenue de Paris avec une avenue de Moscou, un boulevard de Turin avec le Ring de Vienne, mais à Londres, impossible de le tromper.

L'Angleterre est un pays où il y a deux millions de femmes de trop. Un pays de vieilles filles, cela explique tout. Même un certain détraquement. Ces demoiselles ont des besoins qu'elles éprouvent comme elles peuvent. Elles les subissent, dirait Freud. Elles s'occupent des chats et de la paix, de suffragisme, de théosophie et de protection de l'enfance. Il n'y a de sectes que dans les pays de femmes, et quand on voit, à Hyde Park, une anglaise, une adventiste, une scientiste, ou une darwiniste monter sur une échelle pour haranguer la foule, on se doute bien qu'on est dans un pays du Nord. Il faut bien être célibataire pour avoir le temps de s'occuper de tout cela. Rien de tel qu'une vieille fille pour défendre les droits de la famille et de l'enfant.

Tout le monde s'habille le soir. Ces toilettes, un peu insuffisantes, et peut-être trop légères, sortent à deux heures du matin au bras des smokings, dans les rues désertes, tandis que pendant la soirée la ville n'a connu aucune animation. Toute la vie est concentrée dans les clubs. Autrement, par moyen de se divertir il n'y a pas de cafés, mais de petits bars où l'on boit, debout ou sur un escabeau, face au comptoir, une bière aussi amère et aussi mauvaise que tout ce qu'on boit ou qu'on mange en Angleterre. Parfois, un tube soufflé par l'air vent de la Tamise opère sur le trottoir un savant virage et s'en va rouler dans une rue la térale. On assiste de haut à ces scènes, lorsqu'on s'en revient tard en autobus, comme un vieux Londonien habitué aux distances et à s'orienter. On s'orientait très vite, du reste, après la topographie trouble de l'arrivée qui ne dure qu'un jour. Dès le lendemain, tout s'organise, tout acquiert ses proportions définitives. Les sens flairent un juste équilibre. Il n'y a qu'une direction principale de l'Ouest à l'Est. Les Londoniens, là encore, n'ont pas vu d'emblée en grand; au fur et à mesure des nécessités, ils ont serré de près leur terrain, exploitant une fois de plus le réel. Ils ont été empiriques. Aucun plan d'ensemble n'a présidé à la formation, ni même un développement du grand Londres. La ville a poussé vers l'Ouest, de sorte que l'ancien centre, la City, la Tour, le vieux Londres, se trouvent maintenant tout à fait à l'Est. La carte des communications n'est pas, comme à Paris, une toile d'araignée; c'est un éventail. Aussi les habitants aisés des quartiers extérieurs, mieux aérés, presque « campagne », sont tous indifféremment loin de leurs affaires. Londres n'a accepté qu'une seule égalité : celle des distances. Elles s'allongent encore en toute liberté; aucune tentative de fortifications ne les arrête. Londres n'est pas une grande ville : c'est une agglomération de petites villes et même de villages. Elle a absorbé localement, et toutes finissent par s'y retrouver avec des droits semblables. Sur les cinq sixièmes de sa surface, plus peut-être, et le « centre » excepté, on se croirait dans quelque ville de province, et l'on peut circuler dans la rue sans danger, entre des maisons rouge-brûlée, quelque cinéma de quartier et une longue palissade qui limite un jardin ou un terrain vague. Ce sont les boroughs, qui ont conservé leur vie à eux, où l'on est presque en famille. Ces boroughs, séparés par des parcs, finissent par constituer une capitale; mais ce sont des cités autonomes, des unités complètes, où l'on pourrait passer sa vie. Au reste, une trop grande ville, et aussi disséminée, aussi régulière que celle-là, ressemble à une petite ville. A force de s'allonger, les distances ont provoqué la cassure. Avant de sortir, on réfléchit à deux fois; on ne sort qu'à bon escient et qu'une fois par jour. Sachant ce qui vous attend, on renonce, et les kilomètres, ou plutôt les miles, ont refait à Londres ce qu'une cité moins peuplée aurait détruit : la vie retirée, à la maison. Au reste, comme il y a sa maison à lui, le Londonien est doublement campagnard. Il a son potager, qui ne diffère pas essentiellement de la campagne anglaise, laquelle est ou bien un potager, ou bien un pâturage ou bien une chasse. De Brighton à Thurso, on circule dans une propriété privée, hachée de barrières, et verte de ce vert anglais, vernis, mouillé, couleur de bergerie pour enfants.

Le Londonien a son sous-sol, son rez-de-chaussée et ses deux étages, resserrés entre deux autres maisons, et qui ne lui laissent que la place pour deux ou trois chambres, d'un seul côté de cet escalier qu'on monte et descend toute la journée. L'ensemble de ces maisons basses accentue encore le caractère province des murs. Dans chaque maison il y a un wireless qui fait qu'on ne s'écoute une symphonie d'Elgar, un jazz à la mode ou une conférence sur la phonétique du français; et il y a un gramophone pour la danse et pour la musique plus sérieuse. Le moyen de résister à des gens qui vous font entendre dans leur salon *The Eulenspiegel* ou la *Symphonie en ré* de César Franck? Ville des journées bien ordonnées, des retours home avec la nuit qui vient trop vite, des soirées en famille, de la vie monotone et prévue. Sur dix Parisiens, il y en a sept qui sortent le soir, et sur ces sept, six au moins vont au café ou au spectacle. Sur dix Londoniens, il n'y en a pas trois qui sortent, et sur ces trois, deux au moins vont en visite. Dans une ville où il y a relativement très peu de lieux de plaisir, on ne peut choisir entre le club élégant et privé et le petit bar populaire, ou manger est obligatoire depuis onze heures du soir, c'est la vie familiale qui joue le principal rôle. Malgré les apparences, Londres n'est pas le paradis des célibataires. Mais le club, c'est-à-dire pas une autre famille? On y a des relations solennelles et compassées... Cent mille Philéas Fogg y dorment les jambes étalées, tout l'après-midi, et se frottent les yeux chaque fois que sonne l'heure. Triomphe du monde immaculé, des sexes séparés. Le club est aux vieux parcs, ce que la secte religieuse est aux vieilles filles. C'est là que des hommes déjà grisonnants et au teint croupeux vous diront : « Si vous voulez un bon terrain de golf allez au Natal. Maintenant, je vous conseillerai aussi l'Australie ou la Californie. »

ALDO DANI.  
(Extrait de *Tunnels*, un ouvrage écrit dans l'après-guerre, éd. de la Renaissance du Livre, Paris, 16 fr.)

# La Page Féminine

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton,  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

Grès d'Art - Faïences  
Petits Meubles Bretons  
Dentelles, Broderies, Filets  
Ouvrages celtiques de Dames  
Pull-Overs bretons  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Celto-Brettonne**  
MARTEL LE DANT - 10, R. de Kerpoulin QUIMPER  
BRETAGNE, PAYS CELTIQUE - Livres et gravures  
Achat de bibliothèques et de livres et gravures  
Nous nous rendons sur place dans tous les pays pour sélectionner les bibliothèques que vos vœux ont souscrits

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
BANÉAT :  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-&VILAINE**  
4 volumes in-8° Prix 280 frs  
Tomes I, II, III et IV parus

Ouvrage le plus complet sur le département, écrit de nombreux érudits, beaux, beaux textes, plans et de 8 pl. couleurs hors texte, par vol.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvriers Bretons

Lecteurs de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PREFERENCE**  
RENNES, 12, rue de la Préfectoration  
VITRE, 43, rue Pasteur  
SAINT-JEAN DU CORMIER, r. du Château

**VITRAUX d'ART**  
art religieux  
verrières décoratives  
d'appartements.  
**E. RAULT.**  
1, PLACE HOCHÉ, RENNES  
TELEPHONE. 26-19

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
5, Rue Motte-Fablot - RENNES

Un élégant s'habille !  
à l'habit noir  
Maison de confiance  
Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant  
**R. SUCHET Jeune à Rennes**  
Le Mobilier  
6, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
R. HEMON  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PRÉCIS DE GRAMMAIRE BRETONNE... 3 fr.  
LA PHONÉTIQUE DU BRETON... 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE... 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DU BRETON, 1<sup>er</sup> livre... 3 fr.

En vente à "GIVARZEN" Bate Postale 5, Bate 1, C. C. Wagon Rennes  
« A » ARVABOUC BREST 10  
Bate Postale 101 Rennes. « U. G. » Marie Rennes

## Lettre à une militante qui se marie

Ainsi, chère amie, vous vous mariez — Sincères félicitations, joie, bonheur, etc... J'arrête ici mes congratulations.

Une question ! — La militante que vous êtes fera-t-elle, dans l'avenir, quelque chose pour son pays ??? — ou bien faut-il dès à présent, ajouter votre nom à la liste des disparues ? Si c'est oui !!! je vous en prie, fermez le ban !!! Et que cette liste soit close à jamais.

Je vous entends dire : Mais je n'ai jamais eu l'intention d'abandonner mon pays... etc... Vous me donneriez beaucoup de bonnes raisons, un chapelet d'arguments convaincants. Je ne veux pas les entendre : je vous répète : Agréiez-vous ? C'est que, voyez-vous, combien ai-je vu de militantes, tout oublier de leur vie passée, de leur action bretonne, tout renier petit à petit... à partir du jour de leur mariage (quelques militantes, il est vrai en ont fait autant). Souvent le pays est oublié et l'idéal que l'on recherchait, pour qui l'on combattait de toutes ses forces... avant le mariage, se trouve soudain transformé, et voilà comment, toute à la joie d'un bonheur sans mélange, on part le cœur gai, abandonnant la Bretagne et les compagnons de lutte. C'est à peine si l'on donne l'espérance d'un retour...

Ici encore vous vous écriez : Comment pouvez-vous dire pareille chose !!! Les militantes sont incapables d'abandon !

Oh ! certes, j'en connais, sur qui l'on peut compter, je sais leur foi inébranlable, leur dévouement entier à la cause bretonne. Elles ont tous les courages. Elles vont de l'avant sans aucune crainte... Mais les autres ??? Au fait, pour vous convaincre, voyez-vous les noms de celles qui ont pratiqué et continuent le sport de la marche à reculons ? — Non, je n'aurai pas cette certitude.

Je n'ai pas besoin de vous répéter, que la Bretagne a besoin de vous, de vous plus que de n'importe qui, vous qui demain serez maîtresse d'un foyer, mère de famille. Vous qui demain aurez la responsabilité de la formation ou de la non formation bretonne de l'âme de vos enfants, vous qui dans votre foyer ferez monter la belle flamme claire de l'âme bretonne... si vous voulez. Si vous voulez : mais il faut de la volonté, il faut agir. Je crois que l'on veut très mollement et que l'on agit peu, ou plus souvent pas du tout.

Je connais des féministes françaises, qui, si elles connaissent l'origine de nos maux, c'est-à-dire la débretisation sous toutes ses formes, ne manqueraient pas, à coup sûr, de nous dire : « Mais, vous, femmes bretonnes, en agissant comme vous l'avez fait, vous vous êtes fait les meilleurs et plus sûrs agents de ceux qui avaient intérêt à voir chez vous un tel état d'esprit » — C'est tristement vrai !!! — Nos vénérées mères, tout en ayant leur part, dans cette œuvre dévastatrice, ont cependant droit à toutes les circonstances atténuantes.

Quant à maintes de leurs filles, depuis la guerre, elles ont parachevé cette œuvre destructrice. Beau travail en vérité. Il faut, hélas ! le reconnaître. Il n'est que temps de réparer le mal fait à notre pays. Pour cela il faut nous unir, laisser de côté toutes les petites questions personnelles, une seule chose doit compter : l'avenir du pays dans le triomphe de notre cause.

Ayons du courage, de la foi en notre mission, la volonté inébranlable d'aboutir, sans cela nous ne mériterions que l'esclavage.

J'espère bien, chère amie, que vous ne voulez pas cela, alors... vous ferez votre devoir, ce devoir que je me suis permis de vous rappeler en ce jour de bonheur et dont la pensée, j'espère, s'associera pas votre joie, mais bien au contraire, ne vous fera que trouver plus belle et plus digne d'être vécue, la vie nouvelle qui s'ouvre devant vous, et qui peut être un apostolat... si vous la remplissez de ce devoir. C'est le vœu que j'ajoute aux souhaits de bonheur que je vous renouvelle.

Marie MAÏK.

## Korn ar Vugale

Et si nous agissions enfin ?

C'est une question que je me posais il y a quelques jours, en pensant à toutes les belles idées que nous avons, à tous les beaux projets que nous faisons — car, avouons-le, nous avons de l'imagination — à propos de tout le petit peuple de Bretagne qui vit à cette heure-ci dans les maisons de chez nous et qui s'en va, chaque matin apprendre un peu plus de français et désapprendre un peu plus de breton.

Et il faut croire que je n'étais pas seule à m'interroger ainsi puisque je recevais ce jour-là l'article qui suit, signé simplement : Un Papa.

« On parle d'élever les enfants d'une manière bretonne. Mais comment faut-il s'y prendre, s'il vous plaît ? Les hommes, dans Breiz Atao, ont appris aux hommes à se conduire d'une manière bretonne. Il ne serait pas mauvais que, dans Breiz Atao les femmes nous fassent la politique et apprennent aux femmes à se conduire d'une manière bretonne, c'est-à-dire en premier lieu à donner à leurs enfants une éducation bretonne. Et Dieu sait que ce n'est pas une petite affaire !

On nous dit : « Parlez breton aux enfants ». Mais qui nous a appris à parler breton aux enfants ? Mon cas est celui de beaucoup de lecteurs de Breiz Atao. J'ai appris le breton dans les livres et j'ignorais toujours, sans un hasard, qu'on ne dit pas à un enfant : « Azez'ta » mais : « Gra dak ».

Dans quel livre trouvez-vous ces innombrables expressions enfantines qui existent en breton comme dans toutes les langues et qui sont le langage approprié à la compréhension et aux lèvres balbutiantes des tout petits ?

Voilà un sujet d'articles et d'études tout nouveau pour les Merc'hed Breiz, que chacune d'entre vous, de son côté se mette à la recherche des expressions enfantines. Comment cultive-t-on, comment amuse-t-on, comment réprimande-t-on un enfant en breton ? Et pendant que vous y serez, collectionnez aussi les herceuses avec lesquelles on les endort, les rondes avec lesquelles on les fait sauter et les petites histoires avec lesquelles on leur apprend les premiers mots. Et faites-en un livre, un beau livre illustré que *Cinnor* sera, je pense, enchanté de publier.

Il est absolument évident que des parents dont le français est la langue maternelle ne se décideront à parler un breton à leurs enfants que si on met à leur disposition un stock d'expressions bretonnes appropriées à l'enfance, équivalent à leur stock français.

Allons, Merc'hed Breiz, mettez-vous au travail dans votre domaine particulier. Dites-nous qu'une mère bretonne appelle son poupon « *ou mabig aour* » ou « *ou maoutig* », que pour « *kaz* » elle lui fait dire « *hibis* » et que le chant du coq en breton enfantin se prononce « *kokalour-lur* ». Il y a dans cet ordre d'idées une enquête à faire. C'est vous qui devez la faire et elle sera aussi utile pour l'avenir de la langue que de savants travaux masculins qui ont demandé des années de recherches ».

Après avoir demandé à « Un Papa » de se rappeler que peut-être nous avons le droit de nous occuper un peu de politique, car c'est être vraiment trop français de dire : Que les femmes nous laissent la politique ! — Il me reste à le remercier pour avoir si bien dit ce que je pensais, et à lui annoncer une rubrique de breton enfantin, par Mademoiselle Rivololet, à partir du mois de février. En lui demandant d'ailleurs, et aux Merc'hed Breiz qui ne sont pas atteintes de paralysie générale — j'ai regret à constater les terribles progrès de cette triste maladie — d'aider autant que possible Katell Rivololet.

Fern B. MEAVEN.

La France est le seul peuple au monde où les dépenses militaires l'emportent sur les dépenses civiles !  
C'est un fait écrit dans le budget.  
Et c'est un défi au bon sens !  
Henry BELLAMY.

## NOS PROJETS

Car, une fois de plus, nous avons des projets ! Peut-être voudrait-il mieux ne pas en parler, pour éviter leur écoulement possible. Mais, d'autre part, nos amis et nos lecteurs ont le droit de savoir ce que nous pensons faire de la page féminine de Breiz Atao — en attendant cette revue que nous publierait un oncle d'Amérique... si nous en avions.

Parce que, dans la vie moderne, le féminisme est une chose nécessaire, nous nous occuperons de féminisme. J'ajoute, sérieusement, pour les pauvres rétrogrades qui en sont restés à la suffragette. Nous savons aussi que la femme est la reine du foyer, et Mari Mahé nous parlera tous les mois de la maison et de la mode bretonnes, — tandis que Katell Rivololet aidera ces pauvres parents bretons d'aujourd'hui à parler le breton à leurs enfants. Ce sera le « Korn ar vugale ». Chaque mois aussi, en quelques lignes, sera broché le portrait d'une femme celtique — Maltoel, et puis la comtesse Markiewicz et plus loin Anne de Bretagne, Juved-Flamin.

Et il nous reste à souhaiter que la page féminine soit assez intéressante pour donner du nerf à nos calmes Merc'hed Breiz, facilement disposées à dormir sur leurs positions — alors que l'eau du temps coule, coule et que Breiz meurt un peu plus chaque jour, par la faute de leur paresse à chacune d'entre elles.

FERN B. MEAVEN.

## Irlande 1922

Donalda songeait aux yeux de Mihail. Des yeux clairs, chercheurs comme ceux d'un marin habitué à scruter les lointains de l'océan. Des yeux qui regardaient un horizon invisible au-dessus de vous. Des yeux qui se remplissaient parfois d'une lumineuse tendresse. Des yeux qui avaient gardé en joie le cœur de Donalda pendant tout le temps que Mihail et elle avaient été « on the run » à travers l'Irlande.

Mihail était son ami le plus aimé. Elle lui confiait les rêves de son cœur ardent et il savait tout écouter, tout comprendre, même le désir qu'elle avait, elle, qui ripostait si bien aux balles anglaises, d'une vie calme et monotone quelque part dans l'Ouest, d'une vie ordinaire comme celle de toutes les autres jeunes filles : « Et je te reverrai Donalda, comme la première fois, dansant la reel à Aramoort, et peut-être, après la victoire, nous pourrions vivre ensemble, toujours... »

Et depuis, il y avait eu le Traité. Pour la première fois, ils n'avaient pas pensé la même chose. Mihail ne croyait pas à un arrangement avec l'Anglais. Il considérait le traité comme une trahison envers l'Irlande et, avec autant d'enthousiasme que de sincérité, en Célte pour qui la lutte seule compte, pour qui le sacrifice est au fond le vrai but, c'était contre ses frères qu'il bataillait maintenant.

Le père de Donalda se retourna dans son lit en gémissant. Elle était venue de Dublin ce soir même et au prix de quelles difficultés ! Un républicain avait blessé le sieux Dan en représailles de son attachement trop connu à l'Etat libre.

Il pleuvait. Les gouttes de pluie roulaient sur le toit et, par un trou, venaient tomber en une grosse flaque dans un coin de la Chambre.

Et Donalda songeait à Mihail et à l'époque joyeuse où tous ceux qui aimaient l'Irlande l'aimaient de la même façon.

L'atmosphère était lourde. Son père semblait maintenant reposer.

MAGNÉTOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans la réparation électrique automobile  
**A. de COUBESHOUC**  
39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 31-66

**COMPTOIR ARMORICAIN**  
Agent fondé en 1890  
**VENTES & ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Fermes — Propriétés  
(Région de la Côte d'Emeraude)  
1, rue de Chartres  
**ST-MALO**  
Bate Postale 45 Tél. 3-98

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ  
Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son éclatant succès  
Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLANCOET (Illes-de-Nord)

RECU A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS CLASSIC 7 PARIS 1925  
RECU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR-DECORATEUR  
EXÉCUTIF  
ENSEMBLE DE SALLE MANGÉ  
CHAMPAGNE-COUCHER  
BUREAU-STUDIO  
APPAREILS ÉCLAIRAGE



TOUS TRAVAUX EN MÉTAUX D'ÉCRUI  
AUTEL STALLE  
CHAÎNES-APPELIER  
STATUE ETC  
DEVANTURE ET  
INTÉRIEURS CASIN

ATELIER LE BUREAU  
13 et 22, rue HOCHÉ  
RENNES

LE TRAVAIL CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

**RESTAURANT DU FAISAN-D'ORÉ**  
18, rue de l'Orme et rue Migeaux  
En face la Halle à la viande  
**ST-MALO** 1844-4-6  
A. LE QUENNEC  
Spécialité de Soufflés à l'Armoricaine — Langoustes  
Theridolles — Sautes Canailles — Fricas de Coq  
A Prix Bas et à la Carte. Prix très modérés.

ARTHUR CALVÉ ROMAN  
Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'île-aux-Moines, de Sainte-  
Anne d'Auray, du Champ-des-  
Martyrs, de Locmariaquer, etc...  
Par Jean de KERSTAN  
Envoi Franco contre 13 francs adressés à  
M. GOUËZ, 41, rue de l'Écluse, St-Nazaire (L. I.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité sur meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouverez  
chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
RENNES  
Vêtements tout faits et sur mesures  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

## petites annonces

Maison recommandée. M<sup>me</sup> Veuve GUEGO,  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Rade  
Perros-Guirec.

27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupés, Borsalino, Thibet, etc.  
MODE - O - DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
6 - rue Adhémar

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux



**A.-R. DEROUET**  
12, Rue Louis-Postel - RENNES



**LES GAVOTTES**  
les célèbres CRÊPES-DENTELLES  
de Quimper  
LA PLUS  
EXQUISE FRIANDISE  
DU PAYS DE BRUTAQUE  
(Illustration de P. A., sur Mémoires de P. A. B.)  
Directeur : YANN BICHAUER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornaouilles)



# BREIZ ATAO

## Organe du Parti Autonomiste Breton

Le problème qui se pose en Bretagne est celui du relèvement de la race et de la mise en valeur du pays.

### Les dangers de l'esprit français

Il a longtemps été de mode en Bretagne — et sans erreur, nous serions les premiers à réagir là contre — de considérer l'accession du Breton à l'esprit français comme une ascension dans l'ordre intellectuel, comme un progrès. Car, il faut bien le reconnaître, l'esprit français ne pousse pas aussi naturellement chez nous que le camélia en pleine terre.

Nos pères reconnaissaient une âme à la Bretagne, et rien de plus. La culture française était chargée, à leurs yeux, de lui adjoindre les dons de l'esprit. Le Breton mettait au service des idées françaises sa puissance de dévouement et les ressources de sa sensibilité. Excellent calcul, satisfaisant à la fois le goût bourgeois de l'accommodation au pouvoir et la paresse naturelle des hommes qui, entre deux voies, choisissent toujours la plus commode. Faire une culture bretonne à faire et une culture française toute faite, nos pères n'ont pas balance. Il ne leur restait plus qu'à tenter de se justifier. Ils n'y ont pas manqué. « L'idéal français dans un cœur breton ». On a écrit un livre sur ce sujet.

Les résultats qu'avec leur approbation l'école française a obtenus en Bretagne sont à examiner. L'esprit breton, ou du moins ce qui s'en était réalisé dans les formes d'une civilisation très simple, et son bagage d'idées générales et de mœurs, a été brutalement nettoyé. Le Breton ne sait plus être lui-même que dans l'intimité. Ailleurs, il répond ou s'efforce de répondre au type du français standard. En revanche, a-t-il acquis ce fameux esprit français, clé de toutes les lumières ? Il suffit d'avoir un peu séjourné en Bretagne pour s'apercevoir du contraire. Le Breton français ne réalise aucun extraordinaire cumul du cœur (Bretagne) et de l'esprit (France). C'est en général un être impersonnel et imprudent, le type de la plante changée de climat qui ne reste debout qu'à force de soins et de précautions. Il ne pouvait pas en être autrement.

On reconnaît généralement, dans le monde, que la valeur de l'esprit français réside dans sa propension à la synthèse, dans son sens critique et dans son goût, ou sens de la mesure. Tout le reste, le charme de la conversation, les bons mots, n'en sont que l'enveloppe que les Français apprécient par dessus tout et qu'en général les étrangers excitent.

Il est très remarquable de constater que les Bretons, comme tous les assimilés, prennent plus facilement l'enveloppe que le contenu. Charles Maurras nous rangerait certainement volontiers parmi ceux qu'il appelait un jour « les Anglo-Saxons et les Celtes purs », chez lesquels la logique ne peut jamais se dégager complètement des raisons de sentiment. Certes, le Breton est capable de raisonnement, mais le raisonnement n'est pas son fort. Il se fie même rarement à lui pour apprécier et décider. Au fond, c'est un passionné, qui suit ses sentiments sur son instinct. Quand il se mêle d'être logicien, il fust avec un tel courage — voyez Le Dantec — qu'il trouve encore là le moyen d'exprimer son caractère héroïque et passionné. Il est ainsi fait. Cinquante ans, à deux cents ans, d'aucun régime scolaire n'y changeront rien. Ou vous permettez au Breton de se donner les méthodes intellectuelles lui convenant, ou vous

étoufferez sa personnalité. Vous en ferez un logicien sans verve, un critique partial, ou un manichéen, en essayant d'en faire un Français. Ce ne sont pas les exemples qui en manquent. Et vous aboutirez à un échec, dont tout un peuple, entravé dans son développement, fera les frais.

L'erreur de nos pères a été de s'imaginer que hormis la culture française, il n'était point de salut. Les seuls peuples de l'Univers qui partagent encore cette opinion surannée sont les Américains du Sud, plus ou moins teintés et, en Europe, le peuple bédard pur excellence, les Roumains. Je me souviens avec pitié de l'état d'esprit de mes camarades roumains, du déjà lointain, hélas, où j'étais étudiant à Paris. Alors que les Américains, les Anglais, les Italiens, les Allemands, les Russes, les Scandinaves, tous enfin avaient avant tout la préoccupation de maintenir leur personnalité nationale, en n'acceptant de la France que ce qu'ils pouvaient en assimiler sans péril pour elle, les Roumains ne songeaient qu'à passer pour des Parisiens. Ils en arrivaient même à ne parler que français entre eux. J'en ai connu qui rougissaient de dépit quand on leur demandait l'origine de leur accent insolite. Les Bretons se trouvent en cette flatteuse compagnie.

En dehors de ces peuples mineurs, toutes les races aujourd'hui possèdent ou ambitionnent leur culture appropriée. Par des méthodes tout à fait différentes de l'esprit français, elles arrivent aussi haut que lui. L'Allemand, qui se fie plus à l'expérimentation qu'à la théorie pure, a donné à l'Europe la forme la plus vivante et la plus riche de la civilisation moderne. Ceci est un fait qui se rit des démonstrations d'apparence les plus convaincantes. Une logique prudente au service des généralisations les plus osées, la méthode intellectuelle française, est une des méthodes de l'esprit, ce n'est ni la seule ni la plus forte.

Il n'y aura d'espoir de relèvement intellectuel breton que lorsque cela aura été compris chez nous. Car c'est seulement alors que nous oserons être nous-mêmes, sans craindre la pitié ou la critique d'autrui.

O. Mordrel.

### Plaisanterie du fisc

« Un grand journal du matin public, dans sa page des anciens combattants, les informations suivantes relatives aux dégrèvements d'impôts dont sont susceptibles de bénéficier les mutilés.

« Les mutilés ayant moins de 80 % d'invalidité sont exonérés de la taxe municipale pour les chiens qu'ils possèdent et quelle que soit l'utilisation qu'ils en font.

« Rappelons enfin que les amputés des jambes peuvent circuler à bicyclette sans acquitter cet impôt que représente l'achat annuel de la plaque. »

« Je suis partout », n° 10.

Lire en quatrième page de ce numéro notre nouvelle rubrique mensuelle :

LA BRETAGNE ECONOMIQUE

Et dans notre prochain numéro :

LA BRETAGNE AGRICOLE

Faites lire autour de vous !

### Le développement de la tuberculose en Bretagne

Les responsables

#### 1<sup>er</sup> - La gravité de la situation

« Au fond chaque fois qu'une plume rasage un pays, le pays en est toujours responsable ; on peut dire à coup sûr qu'il n'a pas accompli son devoir comme il l'aurait dû... »

GUY DE LA ROCHEFOUCAULT. (En face en péril).

Les arguments mis en avant chaque année pour favoriser la vente du timbre antituberculeux nous laissent entrevoir le terrible développement de la tuberculose en France et particulièrement en Bretagne.

Nos observations personnelles le confirment malheureusement. Les citations suivantes de faits et de chiffres nous aident à comprendre l'étendue de cette maladie et la triste situation dans laquelle se trouve notre Bretagne déjà si déshabillée :

« Depuis 1880 les pertes dues à la mortalité par cette terrible affection vont sans cesse en augmentant dans les départements bretons », lisons-nous dans l'excellent ouvrage du docteur Palau « La tuberculose pulmonaire dans l'Armor », où nous avons puise de nombreuses citations pour notre étude.

« En 1840, dans le classement basé sur le degré d'immunité des conscripts à la tuberculose, le Finistère arrivait au troisième rang. En 1880 il était descendu au quarante-troisième rang et à une époque plus récente il a eu le triste honneur de présenter le plus forte proportion de conscripts tuberculeux pour toute la France », écrit M. Albert Le Bail dans son « Finistère Agricole ».

Dans son enquête sur la natalité en Bretagne Ludovic Haudean conclut :

« Nous voudrions terminer sur un cri de joie et une atmosphère mortuaire nous accable. Je ne puis me dispenser de le dire, le Finistère est de toutes les parties de notre pays celle où dans chaque groupe de 10.000 personnes la tuberculose fait présentement le plus de victimes :

- 1<sup>er</sup> Finistère : 270 ;
- 2<sup>e</sup> Côtes-du-Nord : 248 ;
- 3<sup>e</sup> Loire-Inférieure : 241 ;
- 4<sup>e</sup> Morbihan : 229 ;
- 5<sup>e</sup> Seine : 226 ».

Devant cette grave situation plusieurs questions viennent immédiatement à l'esprit :

Quelles sont les causes du mal qui étonne la fleur de notre race au tombeau ? Pourquoi ce triste record est-il réservé à la Bretagne ?

Quelles sont les mesures prises pour enrayer les progrès de cette maladie ? Quelle y a-t-elle la participation de l'Etat qui régit la Bretagne et encaisse le produit de nos impôts ?

Les causes de la maladie ont été identifiées. L'insalubrité du logis et l'alcoolisme se placent au premier rang. Nous savons que des entreprises privées et quelques-uns des Conseils généraux ont essayé de lutter contre le mal grandissant. Les résultats ont été superbes, mais pourtant insuffisants.

Tout le monde est d'accord pour qualifier de « dérisoire » la contribution que verse l'Etat français à ces œuvres et pour déplorer que cet Etat ne puisse pas suivre l'exemple des pays nordiques dans leur lutte contre la tuberculose.

Ces raisons ne peuvent nous suffire, car la Bretagne étant dans un cas spécial, il y a des raisons à cet état de choses. Il y a avant tout des responsabilités. Nous déclarons l'Etat français responsable et nous allons le prouver.

Nous disons que l'Etat français qui nous a pris à charge a laissé, par sa carence, se créer en Bretagne le terrain propice à la tuberculose.

Nous disons que l'Etat français, par son insouciance et son militarisme, a ensemencé le germe de mort dans le terrain préparé par sa carence.

KENNEDY.

(Lire dans notre prochain numéro le deuxième article : « L'Etat français a laissé se créer dans notre pays le terrain propice à la terrible maladie »).

### L'affaire du Transsaharien et la politique extérieure de la France

Sous ce titre, Maurice Duhamel a publié le 25 janvier, dans la Gazette de Cologne, un article où, à son habitude, il dévoile certains dessous curieux de la politique.

Nous en reproduisons l'extrait suivant, qui remplacera sa chronique hebdomadaire.

De temps à autre, un article sur la nécessité de construire un chemin de fer transsaharien paraît dans la presse parisienne. Le grand public français n'y prend pas garde. Il y a un Transsibérien, un Transcaspien. Pourquoi n'y aurait-il pas un Transsaharien ? C'est une affaire qui regarde les spécialistes, et à propos de laquelle l'homme de la rue ne songe même pas à avoir une opinion.

L'homme de la rue, tout au moins en France, ne songeait pas davantage à avoir sur le chemin de fer de Bagdad, qui dès le début du siècle, mettait pourtant aux prises, dans l'ombre, les impérialismes européens. Il savait vaguement qu'on se préparait à ouvrir au rail la route des Indes et que des compétitions internationales surgissaient à ce propos. Mais la chose se passait trop loin pour l'intéresser.

Par les tensions successives qu'il provoquait, par les rivalités qu'il fit naître ou envenima, le chemin de fer de Bagdad fut une des causes médiateurs de la dernière guerre. Le Transsaharien sera, peut-être une cause indirecte de la prochaine. A ce titre, il vaut qu'on s'y arrête. Il vaut surtout qu'on examine quels hommes le veulent et pour quelles raisons, à quelles manœuvres ils recourent pour l'obtenir, et les conséquences qui peuvent en résulter pour la paix du monde.

C'est en 1875 que, pour la première fois, il fut question d'unir par le rail les deux parties de l'Afrique française, ce qui sépare le Sahara. Quatre ans plus tard, le Parlement consacrait un crédit d'un million de francs à l'équipement d'une mission chargée de repérer une route possible à travers le désert, entre le Sénégal et le Soudan. La mission fut massacrée par les Touareg (Flatters, 1881) et ce n'est que dix-sept ans après qu'une autre caravane réussit à établir la liaison souhaitée. Mais aux enseignements qu'elle rapporta de son voyage d'une année, à travers les sables mouvants où l'eau manquait, l'établissement d'une voie ferrée parut impossible, et le projet du Transsaharien fut momentanément enterré. L'après-guerre devait provoquer son exhumation.

Il y a, en France, une oligarchie industrielle et financière qui contrôle la grande presse dite d'information, qui assure son influence sur les Chambres en réservant aux parlementaires importants des postes d'administrateurs ou d'avocats-conseils, et dont l'incarnation la plus connue est le Comité des Forges. On ne se rend pas assez compte, hors de France, que les Cabinets qui se succèdent ne sont, la plus part du temps, que les mandataires de ce gouvernement occulte et permanent. Or, au lendemain de la paix, cette oligarchie était inquiète. Une fois reléguées les « régions libérées », la flotte reconstruite, les stocks de guerre reconstitués, comment allait-elle écarter la production formidable que la guerre lui avait fait développer outre mesure et que la guerre n'absorbait plus ? De nouveau, on songea au Transsaharien.

Un Transafricain, pour mieux dire, au projet avait grandi en sommeillant. Il ne s'agissait plus seulement de joindre Colomb-Béchar à la frontière soudanaise, mais de conduire le rail de la Méditerranée au centre de la boucle du Niger, d'où deux embranchements s'élançaient, l'un vers le Sénégal, l'autre vers le Tchad, pour redescendre peut-être vers le Gabon. Plus de 3.000 kilomètres de ligne à construire ! Vingt milliards de travaux à financer, — plus du double même, si l'on évalue les spéculations possibles sur les terrains en tenant compte des expériences réalisées au Maroc !

Des deux obstacles sur lesquels on avait buté jusqu'en 1914, l'un avait disparu : au manque d'eau pour les machines, on pouvait désormais remédier par les moteurs à combustion interne, qui s'accommodent, pour carburant, de l'huile d'arachides, produite sur place. Il ne restait qu'à trouver une route qui contournerait les sables mouvants. On en découvrit deux.

En 1922, une caravane d'auto-chenilles reliait Touggourt à Bourem, sur le Niger, en trois semaines, en passant par In Salah, le Hoggar et le Tanezrouft. Deux ans plus tard, un autre convoi automobile partait de Colomb-Béchar pour arriver également à Bourem, par un itinéraire qui traversait Beni-Abbes, Adrar, Ouallal et Tessalit. Le public s'enthousiasma pour ce qu'il crut n'être qu'un magnifique exploit sportif. Au vrai, il s'agissait simplement — et M. Citroën, organisateur des deux raids, l'avoue sans ambages dans le livre qu'il a consacré à leur relation — de reconnaître la route du futur chemin de fer.

Dès lors, des forces occultes manœuvrèrent pour placer le projet du Transsaharien au premier plan des préoccupations immédiates. Un Comité du Transsaharien est formé. Le gouvernement annonce une demande de crédits pour pousser activement les études et saisit le Conseil Supérieur de la Défense Nationale qui, bien entendu, se prononce en faveur du projet. Et dans les journaux les plus graves — ceux qui se targuent de n'avoir jamais en vue que « l'intérêt national », mais dont on sait les attaches étroites avec l'oligarchie régnante — paraissent des articles où la nécessité du Transsaharien est exposée avec force arguments sentimentaux, économiques et politiques.

De ces arguments divers, les premiers portent peu. Le Français d'après-guerre est peu sensible à la politique de prestige ; il sait trop ce qu'il en coûte. On ne le passionnera pas pour un problème colonial en lui redisant, après le commandant Roumex, que, dans les écoles primaires, la première leçon de géographie devrait commencer ainsi : « La France est une contrée plus grande que l'Europe... Ses limites vont de la Mer du Nord au Congo en passant par l'Equateur... »

L'argument économique n'a pas plus de poids. Affirmer que l'établissement de 3.000 kilomètres de voie, — qui coûteront 20 milliards et ne traverseront qu'une région désertique — peut constituer une bonne affaire, c'est tomber à l'excès sur la naïveté publique. Au surplus les réveries qu'on a produites à ce sujet, dans les journaux comme dans les rapports parlementaires, ont été maintes fois réduites à néant, et notamment dans une excellente série d'articles de M. Roger Bessard publiés fin 1927 par les Cahiers de l'Impérial.

« Alors on recourt à la raison suprême : il en va du salut de la patrie ! Peu importe que le transsaharien coûte cher à construire, qu'il roule à vide et que son exploitation se soldé chaque année par un déficit. Il est indispensable parce qu'en cas de conflit nouveau, il permettrait d'amener du fond de l'Afrique aux ports méditerranéens les troupes noires dont la France ne peut se passer. Le Transsaharien est un élément essentiel de la défense nationale ! »

Cette fois l'argument est trouvé. Et pour qu'il prenne toute sa force, il suffit de faire en sorte que la paix semble mal assurée et la guerre inévitable.

Si nous examinons, à la lumière des faits que nous venons d'exposer, les manifestations de la politique intérieure et extérieure de la France, au cours de ces dernières années, toutes les obscurités s'éclaircissent et toutes les contradictions se gâffent.

« Ce qu'il faut aux maîtres occultes du régime, c'est un Poincaré grandi dans la haine de l'Allemagne et l'attente de la revanche, à qui son nationalisme étroit et son incompréhension personnelle des mentalités étrangères inspireront auto-

généralment des actes irréprochables avec l'entente des peuples ; et c'est, mieux encore, un Tardieu, hier inconnu du grand public, mais à qui l'on s'obéira, à coup de chèques, une popularité facile et qui l'on représentera comme le chef indispensable et providentiel parce qu'on connaît sa docilité de toujours aux intérêts des puissances d'argent.

Les comportements de ces gouvernements sortis, dans la doctrine de la politique extérieure, révélaient assez la pensée profonde de ceux qui les manœuvrent après les avoir imposés à l'opinion. Certes, on continue à afficher un ineffable attachement à la paix ; mais en vertu de l'antique « si vis pacem », on s'efforce chaque année de quelques centaines de millions le budget des dépenses guerrières. On prône dans les discours, la limitation des armements et des effectifs ; mais on se cramponne au principe de la « nation armée », on s'oppose à la suppression des « réserves instruites », et l'on fait voter par les Chambres une loi militaire qui dote le pays d'une armée de 710.000 hommes (dont 470.000 soldats de carrière, métropolitains ou coloniaux) contre 508.000 en 1913. Lorsque l'habile offre de réduire le tonnage de sa flotte au minimum qu'on voudra, à la condition qu'aucune autre nation continentale ne possède un tonnage supérieur, on décline son offre en arguant de prétendus et productibles « besoins ». Enfin on ne manque pas d'affirmer en toute occasion que l'organisation militaire imposée à l'Allemagne par les Alliés — précisément pour la désarmer — constitue à la vérité un redoutable péril, sur lequel les patriotes doivent ouvrir un œil vigilant.

Ainsi, pense-t-on, le « Français moyen » ne pourra s'opposer à un empilage de crédits qui lui apparaîtront comme des dépenses essentielles à sa sécurité. Se croyant environné d'ennemis perfides, persuadé qu'il est seul à souhaiter la paix dans une Europe tout entière belléiste, il acceptera joyeusement les sacrifices nécessaires à sa défense efficace contre les nouvelles « agressions non provoquées » qui le menacent de toutes parts.

Et la métallurgie, déjà gavée de commandes de canons, de tanks, de plaques de blindage, pourra poser les premières traverses du Transmanche, dont les grandes banques auront placé les titres !

### Les parlars d'Alsace

On vient de publier la statistique linguistique des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et de la Moselle, d'après le recensement du 7 mars 1926. Mieux vaut tard que jamais.

Notons que l'on n'avait pas osé se livrer à un travail analogue sur le recensement de 1921.

L'ensemble des trois départements comprenait 1.779.180 habitants, dont 164.230 étrangers, — surtout des Allemands, mais aussi beaucoup de Suisses, de Luxembourgeois, de Belges, de Polonais, de Tchécoslovaques, d'Italiens, de Russes.

Sur les 1.614.966 Français, il en est 99.890 dont l'on affirme qu'ils n'ont pas déclaré qu'était leur idiome usuel. Ce qui signifie, clair comme le jour, que cet idiome était, exclusivement, le dialecte alsacien. Nous les ajoutons donc, ainsi que l'exige la bonne foi, aux 952.420 personnes dont l'on a été obligé de reconnaître qu'elles n'employaient absolument aucun autre parler que le susdit dialecte. Et cela modifie un peu beaucoup les proportions officiellement indiquées. L'administration prétend que 63 % de la population em-

ploie le dialecte seulement, alors qu'en réalité il s'agit de 78 %.

Ce n'est pas tout. Voici 163.456 personnes parlant convenablement le dialecte et français, et 51.489 concurrentement le dialecte et l'allemand. Si nous ajoutons ces 214.945 bilingues aux 1.662.310 Alsaciens de par l'idéologie, nous constatons qu'il reste à peine plus d'un cinquième de la population pour employer exclusivement le français (Mossellans qui n'ont appris à parler que depuis la guerre, fonctionnaires et militaires amenés de l'« intérieur », etc.) ou l'allemand.

Bien qu'on parle de l'unité linguistique (et il en est bien d'autres !) l'ensemble des trois départements n'est donc pas plus français qu'allemand ; il est voué à l'autonomie dans une fédération française.

### Écoles interceltiques de vacances

De tous part il me vient des rappels à l'ordre au sujet d'un projet qui avait été étudié ici l'été dernier ; d'autre part, mon courrier de Bretagne m'indique qu'il est temps que je mette les choses au point.

Il s'agit d'écoles interceltiques de vacances. Tous les ans, des étudiants bretons des deux sexes demandent à visiter le Pays de Galles, l'Irlande ou l'Écosse. De même, nos amis d'ici vont en Bretagne. Les Bretons peuvent se rendre dans le pays de leur choix et nous les y aiderons, mais à la condition qu'ils viennent étudier l'une ou l'autre des langues celtiques, ou l'histoire de l'un ou l'autre des pays celtiques. On m'écrit d'Écosse et d'Irlande que les nationalistes de ces pays n'ont aucun désir de « faire du patelage de touristes », pas plus qu'ils ne désirent se déranger pour accueillir des voyageurs ordinaires. Ni mes amis ni moi ne tenons davantage à faire office d'agence touristique, ni faire accourir nos compagnies de transport que nous nous occupons de leurs intérêts, dans le but d'obtenir des billets de circulation gratuits. Que ceux qui viennent voir du pays ou faire du genre s'adressent donc à des agences « ad hoc ». Que des « voyageurs », en Irlande ou en Écosse, voyaient les indigènes sur « la beauté de ces grandioses paysages anglais », nous n'aurons pas à rougir, pas plus que des insulaires qui disent aux Bretons : « Vous êtes Français, ah ! que j'aime la France ! »

Les patriotes et les nationalistes seront accueillis par les nationalistes d'ici, et à bras ouverts. Mais il faudra qu'ils soient prêts, au besoin, à entrer dans un camp de vacances, à coucher dans des tentes, à vivre en pleine campagne, sans confort. Ils y trouveront d'ailleurs toutes les classes sociales, des ouvriers, des employés, des avocats, des professeurs et des rentiers. Les jeunes filles seront confiées à des familles des plus honorables. Tout le monde devra s'adapter aux mœurs et aux coutumes en usage dans le pays.

En échange des sacrifices que l'on fera pour eux, par exemple en leur parlant anglais ou français au lieu d'irlandais ou de gallois, et pour payer les leçons qu'on leur donnera, nos compatriotes devront montrer assez complaisants pour éclairer leurs hôtes sur leur propre pays, ou sur leur langue. Les intéressés ont le temps de réfléchir à ce qui précède. Au moment opportun je donnerai ici même des détails plus précis.

Louis N. Le Roux.

### « LA BRETAGNE »

Introduction d'André Chevrillon, de l'Académie française, avec plus de 200 localités différentes, comprenant les églises, les châteaux, les monuments, les calvaires, les sites, les ports, les forêts, etc., et leurs détails.

Toutes les merveilles géologiques, archéologiques, panoramiques, représentées par plus de 700 illustrations soigneusement sélectionnées, se suivant sans interruption, accompagnées de légendes appropriées.

Cet ouvrage, in-4° raison, dont le texte est composé en Naudin corps 10, est imprimé sur papier velin.

### « LA BRETAGNE »

comprend deux volumes cartonnés Broché, vendus en souscription, avec dix mois de crédit, à raison de 40 fr. par mois après un premier versement de 40 fr. Prix total : 440 fr. Au comptant, le prix est de 395 fr.

Bulletin de souscription à adresser à Breiz Atao, 8, rue Edith-Cavel, Rennes.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de LA BRETAGNE, ouvrage décrit ci-dessus, en deux beaux volumes cartonnés Broché, au prix de 440 fr., payables sur quittances qui me seront présentées à chaque fin de mois par l'imprimerie Gréte, Paris, à raison de 40 fr. par mois.

Un comptant : 395 fr. (Biffer la mention inutile).

Nom .....

Prénoms .....

Profession .....

Fait à .....

le .....

(Signature) :

Cl-joint la somme de : 40 fr., montant du premier versement. 395 fr., prix de l'ouvrage au comptant.

(Biffer la mention inutile).

### A NANTES

Fondation d'une chorale celtique.

Une chorale du Cercle Celtique vient d'être créée à Nantes sous le haut patronage de M. Paul Ladmirault et sous la direction de Mlle Le Bilhan-Pennaroz, de Mlle Y. Brevet. Les personnes qui s'intéressent à la musique celtique sont priées d'écrire le plus tôt possible au président des Étudiants Bretons, café de Paris, quai Brancon, à Nantes.

Les chanteurs pourront assister à l'assemblée générale du Cercle Celtique, qui sera annoncée par la presse.

### A travers la Celtie

Je m'imagine que nombreux sont, en Bretagne, nos amis qui critiquent Breiz Atao et qui, par surcroît, ne sont pas indulgents pour les leaders du Parti. On ne peut pas faire qu'il n'en soit pas ainsi. D'ailleurs les critiques sont parfois justifiées, mais seulement quand elles visent de ceux qui collaborent effectivement à une œuvre et qui peuvent prétendre l'indépendance de la compréhension. Pourtant en Bretagne, croyez-moi, on est au pas avec les autres pays celtiques. Je vois tous les jours les difficultés que rencontrent l'élément nationaliste agissant écossais, gallois et irlandais. Je sais le mal que se donnent partout les « forts », les « vrais » à vaincre les préjugés et à se libérer des poids lourds du régionalisme provincial qui s'accrochent aux mouvements nationalistes. Il y a aussi la routine des anciens qui est faite à mourir. Somme toute, les Bretons progressent un peu moins vite que les Écossais, c'est entendu, mais plus vite que les Gallois.

Comparez Breiz Atao à Y. Ddraig Goch, l'organe du Parti nationaliste gallois. Breiz Atao est vivant, varié, combatif, humain, Y. Ddraig Goch, cherchant à être plus profond, est beaucoup plus indigeste. Les sujets qu'il traite sont savants mais secs, ses articles trop longs, ses thèmes ne sont pas assez variés. Rarement quelques allusions à ce qui se fait en Irlande, en Écosse, en Bretagne. Tout y est en gallois, c'est entendu, mais pas toujours en bon gallois. Trop d'anglicismes, trop de mots anglais, ce qui est impardonnable quand il s'agit d'une langue riche comme le gallois. Ceci n'est pas dit pour critiquer nos amis nationalistes gallois, dont je ne fais que résumer les doléances, mais seulement pour enseigner leurs amis de Bretagne.

Notre ami Saunders Lewis le sait d'ailleurs fort bien comme il sait que toutes nos sympathies lui sont acquises dans ses difficultés actuelles.

Il vient de déchaîner une tempête dans son pays, en publiant une nouvelle en langue galloise, *Monica* (1), œuvre poétique littéraire dont l'analyse ne relève donc pas de cette chronique. Si je la cite aujourd'hui, c'est que cette nouvelle a une importance nationale et aura, indirectement, une formidable répercussion sur le nationalisme gallois, par les horizons nouveaux qu'elle ouvre à la langue nationale. Jusqu'ici le gallois a été le véhicule de la poésie, de la science, de la Bible ; surtout. Personne n'avait encore songé à s'en servir pour créer une œuvre universellement humaine, dans laquelle se mêlerait l'âme, l'esprit et la chair de l'humanité, comme dans la vie elle-même. Dans *Monica*, Saunders Lewis a délibérément ignoré les thèmes et les motifs communs à ses compatriotes : chapelle, montagnes, collines, aurore, crépuscule ; rien que la vie, mais la vie dans sa nudité la plus choquante. Oui, il a cherché à décrire la Vie ; il n'y a pas réussi, mais il a fait une œuvre louable. Il sera le pionnier de la littérature réaliste galloise de l'avenir.

Le livre est boycotté par la presse galloise et tout le monde l'achète quand même en cachette parce qu'il a la réputation d'être un mauvais livre ; deux députés gallois ont parlé d'interpeller le ministre de l'Intérieur au Parlement pour

faire intervenir la police. C'est un résultat inattendu et combien heureux... pour la langue galloise !

L'auteur de *Monica* a prouvé que sa langue nationale peut aussi bien rendre les sentiments qu'inspirer l'héroïsme aux vétérans que peindre le réalisme de la cruche ou les beautés des aspects divers de la vie. Si elle n'a pas atteint ce but dans *Monica* il n'y a pas de sa faute, mais de celle de l'auteur. Le gallois — comme d'ailleurs le breton et l'irlandais — n'attend plus que des génies divers pour servir à cette fin.

En Écosse.

Nos amis Écossais sont plus heureux. Ils peuvent écrire comme bon leur semble sans offenser leurs compatriotes. Différence de mentalité et d'esprit. Il y a beaucoup à dire des progrès de l'école nationaliste écossaise, mais je m'en tairai aujourd'hui à « Modern Scot », le grand périodique littéraire NATIONALISTE qui dirige avec compétence notre ami J. H. White.

Le numéro d'hiver vient de paraître. Notre ami Gompion MacKenzie y publie un article de fond sur le Parti Nationaliste dont il est le vice-président. On me dispensera d'insister sur le style de MacKenzie qui est une humanité délicate, un profond analyste et un helléniste remarquable — ce qui ne l'empêche pas de connaître sa langue nationale. C'est aussi un patriote. Il ne cache pas ses craintes de voir le Parti Nationaliste croître si rapidement que son effectif débordera, avec des résultats fâcheux, son cadre qui s'étend moins rapidement. Il s'élève contre ceux qui abusent du monde en prétendant sauver le patrimoine de la nationalité écossaise en maintenant l'Écosse province anglaise, même avec le Home Rule. Il répète que la politique du Parti est d'aboutir à l'indépendance et il confesse son dégoût pour ceux qui demandent que les députés nationalistes aillent siéger à Londres.

« Modern Scot » est varié. Il donne une copieuse revue de livres parus, tous à thèmes nationalistes. La revue prétend être écossaise d'abord, européenne ensuite. Elle fait un effort louable pour découvrir des constructeurs de nationalisme en Europe. Le choix qu'elle a fait de deux écrivains parisiens n'est pas heureux et c'est le seul reproche que l'on peut lui faire. A signaler aussi les articles du patriote érudit C. M. Grieve.

**BREIZ ATAO**  
8, rue Edith-Cavel (B. P. 182)  
Ch. P. 25-29 — RENNES — Tél. 35-59

**ABONNEMENTS**

Bretagne, France, Colonies :

Un an .....	20 fr.
Étudiants et soldats ..	15 fr.
Six mois .....	10 fr.

Autres Pays (Union Postale) :

Un an .....	30 fr.
-------------	--------

Pays non adhérents à l'U. P. (Grande-Bretagne, Irlande, U.S.A., etc.) :

Un an .....	36 fr.
-------------	--------

**PUBLICITÉ**

Tarif sur demande.

**PETITES ANNONCES**

La ligne : 1 fr. (minimum : 3 fr.)

### Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT  
(Suite)

En même temps, l'étude de la langue nationale dans les écoles secondaires reçut une vive impulsion. Enfin, résultat d'une agitation populaire enflammée par la Ligue, l'Irlandais devint un sujet obligatoire aux examens d'entrée dans les collèges de l'Université Nationale, fondée par le gouvernement britannique en 1908.

Le mouvement gaélique ne réussit guère à empêcher le recul de l'irlandais dans la Gaélie. Les causes en étaient trop puissantes pour qu'une société privée pût les réduire. Il est cependant certain que la Ligue a très sensiblement retardé le déclin de la langue vivante. Elle fut l'origine d'une véritable renaissance irlandaise dont le pays bénéficie aujourd'hui. Son œuvre fournit les compétences qui devaient permettre à un gouvernement futur de procéder systématiquement à la régénération de l'Irlande. Son action était surtout intellectuelle et morale. Elle se borna à restituer la nationalité dans le langage et dans les habitudes sociales. Elle se fit sentir même dans le domaine de la jeune littérature anglo-irlandaise, où la « touche celtique » devint la mode. Il nous reste à étudier l'influence sur la politique de ce réveil de la conscience nationale.

La Ligue Gaélique, en tant qu'organisation, ne se mêla jamais de questions publiques auxquelles elle n'avait pas affaire au point de vue de la langue. Ses rangs étaient ouverts aux Irlandais de toute provenance politique et religieuse,

qu'un commun amour de la langue et de la race réunissait fraternellement. Il est néanmoins vrai qu'il n'en sortit que des nationalistes.

#### L'avènement de Sinn Féin.

L'administration anglaise ne s'inquiéta pas beaucoup du mouvement gaélique. Ce réveil intellectuel lui paraissait une heureuse diversion aux idées d'agitation politique. Que la jeunesse irlandaise se plût à ressusciter une « langue surannée », il n'y avait pas là de quoi s'alarmer. Pourvu qu'on s'en tînt là, il valait peut-être mieux ne pas s'opposer trop à des idées qui ne pourraient guère mener à aucun résultat pratique. Les Highlanders écossais pratiquaient le gaélique, et ils restaient cependant des citoyens loyaux de l'Empire. L'autorité s'y trompait. Elle entreprit les effets que devait produire en Irlande l'orientation nouvelle des esprits qu'elle eût, sans doute trouvés judicieux de supprimer le mouvement dès son début. Mais elle ne s'aperçut de rien. Les Anglais se faisaient illusion sur la tranquillité qui dura dans le pays de 1895 jusqu'à 1906. Les unionistes en furent même vanités pendant la campagne électorale. Ils ne compréhendaient pas que, pour la jeunesse irlandaise, la période de paix ne fut qu'une belle occasion de développer des projets pour une rénovation de la politique nationaliste jusque dans ses fondements. Elle s'était formée la conviction que les destinées du pays ne devaient plus dépendre de la volonté du parlement anglais ; que la vraie sécurité de la nation résidait en elle-même, et qu'il fallait se servir des moyens qu'on avait tout prêts plutôt que d'essayer de se concilier les bonnes grâces d'un premier ministre étranger. La doctrine Sinn Féin (1), d'abord quelque peu

vague et flottante, commença à se préciser et à se répandre aux premières années du vingtième siècle, dans les colonnes d'un journal hebdomadaire, *The United Irishman*. Le directeur, Arthur Griffith, était le protagoniste le plus habile et assidu des idées nouvelles. Il ne songeait pas à une rébellion armée ; les méthodes de violence lui répugnaient. Il préconisait la répudiation totale de l'Angleterre, de ses produits, de son commerce, de ses coutumes, de ses sports, de sa police, de son armée, et surtout de sa politique. Il demandait que l'Irlande assumât, au moyen de ses conseils municipaux, régionaux et ruraux, la direction de l'éducation, en faisant obligatoire l'enseignement de la langue et de l'histoire nationales ; qu'on se refusât à reconnaître l'autorité du parlement britannique ; enfin qu'on rappellât les représentants nationalistes de Westminster, où ils étaient devenus un appanage du parti libéral anglais. A son avis, le devoir des députés les attendait en Irlande. Ils feraient mieux de donner l'appui de leur position et de leur exemple à un grand effort pour relancer les industries nationales, pour revivifier l'esprit public, pour empêcher le progrès de l'anglicisation et préparer l'éclosion d'une Irlande nouvelle où l'influence anglaise serait réduite au néant. On avait assez du *réalisme* (2) des politiciens de métier, de leurs factions, de leurs bavardages. On était las de ce patriotisme de cabinet qui s'exprimait par des cris de « Up Home Rule », et des pérégrinations annuelles aux tombes de Wolfe Tone et de Parnell. La jeunesse demandait une politique d'action pratique qui exigeait un sacrifice de la part de tout patriote sincère. Les principes qu'annonçait M. Griffith prirent racine ; ils se firent sentir, et, après une

période de préparation et de propagande souterraine, Sinn Féin devint une organisation qui, le moment venu, devait arracher le pouvoir à l'administration civile en Irlande.

La réaction du peuple à ce nouveau mouvement fut d'abord lente, pour ne pas dire négative. L'imposture du parnellisme sans Parnell avait détruit l'idéalisme des masses, engourdis du reste par la promesse de Home Rule, dont les orateurs du parti parlementaire ne cessaient de les alourdir. Les leaders du parti prétendirent mépriser le mouvement Sinn Féin. Ils se moquèrent de la « politique hongroise » proposée par Arthur Griffith dans son ouvrage décisif, *The Resurrection of Hungary* (« La résurrection de la Hongrie »). Toutefois les politiciens commencèrent à s'inquiéter. Il devenait difficile aux députés de prendre la parole en public sans qu'il y eût des cris de dissidence. A Dublin, il fallait défendre aux Sinn-Féiniers de pénétrer dans la salle où M. Redmond et ses collègues se réunissaient périodiquement pour discuter les affaires du parti. Sans cette précaution, les séances auraient été assez houleuses. Les partisans de la politique parlementaire continuèrent pourtant à l'empêcher déceivement, pendant des années, sur tous leurs opposants. Le retour au pouvoir des libéraux leur fournit l'occasion de demander de nouvelles concessions. Le gouvernement de M. Campbell-Bannerman avait remis l'introduction d'un projet de Home Rule jusqu'à ce que les électeurs britanniques eussent signifié leur plein assentiment. M. Birell, le Secrétaire d'Etat pour l'Irlande, pensait arriver plus facilement au Home Rule par étapes, par la voie de *dévolutions*, comme on l'appelle. Il se proposait de déléguer la direction de l'éducation à d'autres départements de l'administration à un Conseil irlandais qui siégerait à Dublin.

(1) Sinn Féin (pron. « sion fin ») : Nous-mêmes, signifiant de « relation sur soi ».

(2) Réalisme (pron. « réchoire ») : mot irlandais très expressif qui signifie « bavardage absurde ».

(3) *Gauguin Aberystwyth*, 2/6 d.

# A travers notre Histoire

Un acteur des luttes contre le Pouvoir Central

## Louis de Charrette de la Gascherie

MAGISTRAT

A Nantes, le 16 mars 1712, naissait Louis Charrette, fils de messire Louis Charrette, chevalier, Ser de la Gascherie, et de demoiselle Elisabeth Bousineau.

Une destinée églaise, fertile en tribulations et aussi en gloire attendait l'enfant.

L'aventure commença à la façon d'un roman feuilleton. Il avait peut-être six ou sept ans, il se déroba à la surveillance de ses bonnes profitant d'une absence de ses parents, et joue sous le porche ouvert de l'hôtel familial, dit Hôtel de la Gascherie, sis dans cette rue de la Commun, autrefois quartier aristocratique, encore bordé de grandes vieilles demeures austères et solennelles, qui aujourd'hui ne sont plus qu'entrepôts ou maisons de rapports mœrelles en appartements.

Un bohémien passe portant un singe, Louis de Charrette examine curieusement la bête étrange et pose des questions multiples. Sédait par sa jolie figure, sa mine éveillé, son intelligence précoce, l'homme enlève l'enfant au fond d'un grand sac et disparaît.

Le soir venu, ses parents de retour le cherchent inquiets, les valets parcourent les rues interrogeant voisins et passants, le tout en vain.

Des mois passent. Puis un jour, un officier en garison à Nantes et ami des Charrette traverse Tours, sur un pont un enfant en haillons fait des tours d'agilité et tend en pleurant d'humiliation une sabbille aux passants qui s'arrêtent. Etonné l'officier l'interroge, l'enfant déclare être de Nantes et se nommer Louis Charrette... Délivré, il regagne l'hôtel de la Gascherie.

La vie commencée de lagon si mouvementée allait continuer aussi fréquente en traverses et les Gens du Roi devaient plus d'une fois supplier au bohémien de son enfance pour enlever Louis de la Gascherie.

Louis de Charrette fut pourvu d'un siège de Conseiller au Parlement le 12 juillet 1737 et reçu par ses collègues le 1<sup>er</sup> août suivant. Il remplaça le conseiller de Beaulieu. En entrant au Parlement il suivait une voie frayée par ses aïeux : six Charrette, en effet, y ont figuré, mais aucun n'y a joué le rôle brillant et prépondérant de Louis de la Gascherie.

Son caractère tout d'une pièce, l'intransigeance de son patriotisme le désignait en effet pour entrer en lutte contre le Pouvoir Central, alors représenté en Bretagne par le néfaste duc d'Aligouillon.

Ette magistrat et patriote breton en cette époque troublée n'étaient pas des conditions pour vivre tranquille, La Gascherie ne tarda pas à s'en apercevoir. Le 10 janvier 1757 il fut enlevé une première fois par ordre du Duc, conduit à Samour où, il resta incarcéré jusqu'en novembre suivant et ensuite relégué dans ses terres avec ordre de n'en point quitter; son exil ne prit fin qu'en février 1758.

Il reprit son siège au Parlement, résolu à continuer sa politique d'opposition et, de fait, chaque fois que le Pouvoir Royal ou ses mandataires attentèrent à la Constitution Bretonne, pendant les années qui suivirent, ils ne rencontrèrent pas d'adversaire plus tenace. La lutte reprit plus acharnée en 1762. Le 1<sup>er</sup> septembre les Etats s'ouvraient à Nantes sous des auspices assez fâcheux pour le duc d'Aligouillon et sa politique arbitraire.

En l'absence d'un des barons de Bretagne le président du fut M. de Kergrues, gentilhomme bien connu pour ses sentiments de violent patriotisme, le duc toutefois n'osa s'opposer à son élection. Le conflit, comme toujours, éclata sur une question financière. Les Etats, à titre de conciliation, votèrent pourtant un don gratuit de 3 millions, somme énorme pour l'époque, et l'offre au Roi d'un vaisseau armé de cent canons « la Bretagne ».

Non content de cette preuve de générosité le duc d'Aligouillon réclama de tels subsides « que ce fut une stupeur étonnée bientôt suivie de protestations bruyantes » (Pocquet : *Hist. de Bret.*). Révoltés par tant de cupidité les Etats refusèrent de voter le son additionnel, impôt illégal et excessif, précurseur de nos actuels centimes.

Pourtant par un jeu de compromis les choses finirent par s'arranger et les Etats cloront leur session sans rupture officielle avec le duc, mais l'état des esprits s'aggrava de part et d'autre.

Le 20 décembre 1763, le Parlement décida de présenter au Roi des remontrances. A leur tête énoncé, le duc d'Aligouillon fut si violemment courroucé qu'il dut se résoudre à présenter des excuses aux parlementaires. Pendant les mois qui suivirent les négociations continuèrent au sujet des impôts, finalement le conseiller

de la Gascherie, l'un des plus ardents, fut mandé à la Cour avec trois de ses collègues, également compromis, et reçurent du Roi de vifs reproches qui, loin d'humilier les magistrats, les exaspérèrent, et le Parlement prenant fait et cause pour eux décréta le 16 juillet : « que pour bonnes et justes causes à eux connues le duc d'Aligouillon ne serait désormais visé par aucun membre de la Cour. »

Une nouvelle députation fut envoyée à Versailles présenter de nouvelles remontrances dont La Gascherie était l'inspirateur, le Roi y répondit par un nouvel ordre d'exil et le conseiller dut partir pour Sens d'où il ne revint qu'en mars 1765.

Sur les entrefaites une nouvelle session des Etats s'ouvrit le 1<sup>er</sup> octobre 1764. Le duc d'Aligouillon trouva habile de les convoquer à Nantes, afin de les soustraire à l'influence du Parlement. Cette précaution fut inutile et la session, extrêmement difficile et orageuse, fut pour résultat la solidarisation pleine et entière des Etats et du Parlement.

Les choses étaient loin de s'améliorer en Bretagne. De loin La Gascherie suivait le conflit avec anxiété.

Le 16 Novembre le Roi voulut faire enregistrer des lettres patentes qui réduisaient au Parlement; celui-ci se contenta de lui lui renvoyer par la poste, procéda un peu sommaire qui indigna fort le Roi et la Cour. Ordre fut donné aux magistrats de se rendre en corps à Versailles le 15 mars 1765 pour y recevoir « remontrance du Roi ». Par mesure de précaution et pour éviter tout contact entre le trop bouillant La Gascherie et ses collègues, celui-ci était renvoyé en Bretagne.

Après une entrevue orageuse tous les parlementaires rentrèrent en Bretagne, et, après avoir reçu en pompe les félicitations de tous les Corps constitués, siégèrent le 5 avril. Le 10 ils informèrent le Roi de leur démission en masse. 20 magistrats la volèrent, 15 s'abstinrent.

« C'était, dit Pocquet dans sa suite à l'histoire de Bretagne de La Borderie, l'acte de résistance le plus grave qu'un corps judiciaire eût jamais tenté contre l'autorité royale. » Pour que cet acte fut accompli, malgré les difficultés innombrables qu'il apportait et les mépris du temps et le respect presque mystique dont la Majesté Royale était alors entourée, il fallait que ce fut, dans l'esprit de ses promoteurs, non un acte d'insubordination, mais un geste réfléchi de dignité et de patriotisme. C'est ainsi qu'un juge La Borderie dans son Cours professé à la Faculté de Rennes.

Naturellement, de ce fait, la situation ne fit que s'aggraver. Le Roi donna ordre aux magistrats de demeurer à Rennes, ce qui en profita pour organiser de magnifiques fêtes, narguer le duc et recevoir les félicitations et compliments de toute la Bretagne, pendant que les quelques magistrats qui avaient accepté de garder leurs sièges, douze en tout, se voyaient hués dans les rues et refuser l'entrée de tous les salons. La vindicte populaire les a désignés sous le sobriquet injurieux des *12*, traduisant : J. F. ...

Le duc d'Aligouillon, également visé, et par les chansons et par les saïres, demanda à Versailles de rigoureuses répressions.

Le ministre L'Avertly publia un factum pour tenter de trouver que le Roi avait sur la Bretagne pleine et entière souveraineté : « Thèse d'ailleurs juridique et historiquement fautive », écrit un historien moderne peu suspect de « séparatisme ». Charotte de la Colinière, neveu et ami de La Gascherie y répondit par une spirituelle « lettre d'un patriote à une personne de distinction » dont la police se saisit immédiatement.

Enfin, le 10 novembre, La Chalotais et ses fils étaient arrêtés nuitamment et emmenés au château du Taureau près de Morlaix pendant que La Gascherie et Piquet de Montreuil se voyaient incarcérés au Mont-Saint-Michel et l'autre Charrette enfermé au château de Nantes.

Le Parlement, sans doute honteuses exceptions, se solidarisa avec ses membres injustement emprisonnés. Une commission de quinze membres étrangers fut jointe aux douze. Ils pour former ce que l'on a nommé ironiquement le « bailliage d'Aligouillon », et tant bien que mal le procès des cinq magistrats commença à s'instruire.

Pendant les longs mois de leur incarcération les patriotes bretons furent traités avec une rigueur qu'il convient de rappeler, privés d'air et de lumière en étroites chambres, véritables cachots humides, soumis à de continues bri-

madés, voyant les privations matérielles les plus rigoureuses s'ajouter au souci de l'incertitude de leur sort. Nul ne pouvait prévoir la fin du procès, ignorante sans peine s'étant écoulés depuis la mort de Poutallec.

Le conseiller de Kersalun resta neuf mois enfermé dans une prison obscure sans être interrogé; La Chalotais dut écrire en grand mystère son Mémoire sur du papier de fortune ayant servi à envelopper du chocolat, avec son cure-dent trompé dans la suite délayée dans un peu d'eau, car en effet toute facilité pour préparer leur défense leur était levée.

Pourtant il fallait en venir à une solution. Le Roi n'osa pas pousser le procès jusqu'au bout de peur de l'opinion publique très émue tant en France qu'en Bretagne. Les juges devant lesquels comparurent La Chalotais, La Gascherie et leurs compagnons ne furent que les déclarer innocents; après avoir hésité à faire renouer la fameuse et terrible Chambre Royale de 1720, le Roi préféra terminer l'affaire par un acte arbitraire et il exila les cinq magistrats, les deux Charrette furent aller à Autun. Ils ne revinrent de ce dernier exil qu'en 1769. Le duc d'Aligouillon, leur implacable ennemi, avait quitté la Bretagne l'année précédente, y laissant un souvenir exécré :

« Le duc de Chaulnes, le maréchal de Montesquieu, le duc d'Aligouillon, ont été la trinité mafaisante, les trois plus odieux champions du despotisme dans la guerre contre les libertés bretonnes. Chaulnes, selon saint Simon, était un beau — enragé; Montesquieu, un sanglier braud, et d'Aligouillon, un méchant renard. » (La Borderie : Cours d'Hist. de Bret.).

Charrette de la Gascherie avait épousé à Nantes demoiselle Elisabeth de Ghauteau dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut à Nantes le 15 mars 1785 et fut enseveli dans la chapelle des Cordeliers, dans cette même chapelle où avaient été secrètement déposés ses restes des quatre Martyrs de 1720.

La Révolution française, hélas, a dispersé ces précieuses reliques, mais leur souvenir nous reste, leur exemple aussi.

G. DANTO.

SOURCES : Pocquet : *Hist. de Bretagne*; Sautier : *Hist. du Parlement de Bretagne*; La Borderie : *Cours d'Hist. de Bretagne*; de Monti de Reze : *Généalogie de la Maison de Charrette*.

Dans l'ordre purement technique de la pédagogie élémentaire, il apparaît, en effet, que l'annamite des observateurs de bonne foi est d'accord pour reconnaître le danger de faire donner un enseignement quelconque à de jeunes enfants débutants par des personnes qui ignorent systématiquement la langue maternelle des élèves, inutile de revenir là-dessus. Seules les arrière-pensées politiques d'auteurs de programmes visant non point l'instruction véritable du peuple mais la destruction, coûte que coûte, — fût-ce au prix de l'abrutissement de plusieurs générations — d'illomes considérés comme indésirables peuvent expliquer l'acharnement inexorable qu'apporte l'Université à les banir des écoles.

J. BLANCKAERT

(« Le Lion de Flandre »).

## Ephémérides bretonnes

- Janvier
  - 12 — 1789. — Proclamation de la noblesse bretonne contre la forme de la convocation aux Etats-Généraux.
  - 13 — 1590. — Mort de l'historien Bertrand d'Argentré.
- (A suivre).

## NOTES

concernant notre article :

### Bref aperçu d'Histoire Bretonne

(1) Il est probable que dans l'histoire normande du 11<sup>e</sup> siècle qui a arrêté son expansion, la Bretagne aurait absorbé tout le massif armoricain, aurait eu une existence indépendante jusqu'à nos jours.

(2) Les Bretons ne reconnaissent à la France aucun droit sur eux. François II, notre dernier duc, dit au instituant le Parlement de Bretagne en 1485 : « que ni lui, ni ses prédécesseurs, rois, ducs et princes de Bretagne, de leur nom et principal, n'ont reconnu, ni ne reconnaissent rien, justicteleur, ni souverains fors Dieu Tout-Puissant. »

(3) Lorsque les souverains bretons prennent le titre de duc, ils changent de titre mais nulle ment de puissance. La formule de leurs ordonnances est probante : « De notre certaine science, dans la plénitude de nos pouvoirs, royaux et ducaux... »

(4) Un et non pas fusion. Les Bretons ont été dans une certaine mesure leur sort au sort du peuple français; leur pensée ne fut jamais de devenir des Français.

## Bref aperçu d'Histoire Bretonne

L'Histoire de la Bretagne est l'une des bases les plus solides de la doctrine du redressement breton. Cette histoire nous apprend que la Bretagne n'est pas une partie quelconque de la France, mais une Nation qui a eu ses origines, son existence et son idéal propres; elle nous montre comment la Nation bretonne s'est formée et comment elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

### Les origines Bretonnes.

Nos ancêtres ne sont ni les Francs, ni les Gallo-Romains; ce sont les Celtes de Grande-Bretagne. Les Celtes dominèrent jadis la moitié de l'Europe, Tous ceux du continent furent tôt ou tard assimilés par les races conquérantes, Romains et Barbares. Il n'est rien demeuré d'eux chez les Bavarois, les Francois, les Français du Centre, les Piémontais, qui paraissent leurs descendants les plus purs, mais qui diffèrent aujourd'hui entre eux à tous les points de vue. Seuls les Celtes des îles britanniques réussirent à sauver leur nationalité de l'envahissement anglo-saxon du 5<sup>e</sup> siècle, en se cantonnant dans les terres de l'Ouest et du Nord ou en passant en Armorique; eux seuls sont des Celtes. Ce sont les Gals d'Irlande et d'Ecosse et les Bretons d'Armorique et du Pays de Galles.

Bretons, Gallois, Irlandais, Ecossais, sont liés par la race. Leurs langues et leurs civilisations les unissent dans la famille des Celtes modernes.

### La formation de la Nation Bretonne.

Les Bretons modernes sont les descendants directs des Celtes britanniques qui virent s'établir en Armorique du 5<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècle. A cette époque l'Armorique avait été complètement latinisée par la conquête romaine, puis dépeuplée par les incursions barbares. Sans l'invasion bretonne, elle serait devenue une région analogue, par sa population et par ses caractères, à la Vendée, au Maine ou à l'Anjou.

Les Bretons an repeuplant l'Armorique lui donnèrent de nouvelles destinées. Ils y établirent leur religion, leur langue, leur civilisation, leur sentiment national en un mot, une tradition nationale, qui ne cessa désormais de les mettre en opposition avec leurs voisins de France.

C'est de cette invasion que procède la nationalité bretonne.

### La formation de l'Etat breton.

D'abord morcelé en petites principautés, le peuple breton s'unifia sous le roi Nominoë, surnommé le Père de la Patrie, pour résister aux emprises des Francs. Nominoë, après avoir refoulé les Francs, organisa l'Etat breton suivant la coutume celtique et le fit reconnaître par le roi des Francs (848). La Bretagne devint un royaume héréditaire elle ne se distinguait encore ni par la langue, ni par les mœurs des territoires bretons de Grande-Bretagne (1).

C'est de 848 qu'existe l'Etat breton indépendant jusqu'en 1532.

### L'union de la Bretagne à la France.

Après avoir eu pendant six siècles «...une existence propre, originale, indépendante (2) », après avoir repoussé victorieusement les tentatives renouvelées d'annexion tant de la part de la France que de l'Angleterre, la Bretagne connut la défaite. Epuisée par une guerre de résistance nationale de quatre années, couronnée par ses armées françaises, mise dans l'alternative de céder ou de disparaître, la Bretagne fut contrainte d'accepter l'union avec la France. Sa souveraine Anne de Bretagne dut épouser Charles VIII (1491), puis Louis XII (1499). Dans son second contrat de mariage, elle réussit à consacrer le caractère provisoire de l'union en léguant la Bretagne comme duché indépendant à ses héritiers.

Sa fille ne sut pas défendre ses droits; ou lui fit épouser François I<sup>er</sup> le nouveau roi de France qui résolut de rattacher définitivement la Bretagne au royaume.

Les membres de l'assemblée des Etats de Bretagne intimidés par la menace d'une annexion pure et simple, s'inclinèrent avec douleur devant la volonté du plus fort. Les Etats votèrent à Nantes en 1532 l'Union des deux Nations (3); le traité d'union fut signé à Plessis-Macé. Ce traité n'impliquait de la part des Bretons aucune renonciation à leur nom, à leurs droits, à leurs lois, à leurs bénéfices, à leur politique intérieure, à leurs coutumes mêmes. Les Bretons avaient posé des conditions formelles à l'union.

1<sup>o</sup> Tout changement à la Constitution bretonne devait être ratifié par les Etats de Bretagne et enregistré par le Parlement.

2<sup>o</sup> Aucun impôt, aucune loi ne devait être applicable à la Bretagne sans le vote des Etats. Les contributions bretonnes employées pour la Bretagne, à qui ne devait s'étendre aucun impôt indirect français. Les bénéfices de la Bretagne demeurent réservés aux Bretons.

3<sup>o</sup> La souveraineté du Parlement de Bretagne était maintenue en matière judiciaire.

4<sup>o</sup> Les Bretons avaient le droit d'avoir leur armée propre et de ne pas servir le roi de France, sauf dans le cas d'extrême nécessité, mais jamais à l'étranger.

La France s'engagea par sa signature à respecter à jamais ces conditions.

Un tel traité maintenait l'autonomie de la Nation bretonne dans le cadre des frontières politiques françaises.

### La résistance de la Bretagne à l'assimilation.

De 1532 à 1789, la Bretagne vécut sous le régime institué par le traité d'Union. Ces deux siècles furent remplis par les tentatives systématiques du gouvernement pour arracher aux Bretons leurs libertés, les soumettre aux lois françaises, et par les luttes des Bretons soit pour la défense de ces libertés « bonnes et profitables », soit pour le retour à l'indépendance pure et simple.

La ligne qui eût en Bretagne le caractère d'un soulèvement national (1589-98), les révoltes du papier timbré (1675), le soulèvement de 1720, la résistance opiniâtre du Parlement à Louis XV, les troubles de 1788, marquent les principales étapes du conflit perpétuel des appétits français et du bon droit breton.

La Bretagne, malgré les efforts du gouvernement royal pour la faire disparaître, était toujours, à la veille de la révolution, nation consciente de ses droits et de ses intérêts, résolue à continuer de les étendre.

### La violation du Traité d'Union : l'Annexion.

La Bretagne, connue les troubles révolutionnaires avant la France, Aux Etats de Rennes de 1788, il eût conflit entre le Tiers-Etat et les Ordres privilégiés. Lorsque Louis XVI convoqua les Etats généraux une partie des députés bretons refusa d'y siéger conformément à la Constitution bretonne, mais l'autre, pour trouver un appui en France, s'y rendit.

Le plupart des députés bretons avaient reçu le mandat de maintenir l'autonomie de la Bretagne, aucun n'avait reçu celui de demander la suppression du traité d'Union. Dans la nuit du 4 août 89, sollicités d'abandonner la constitution de leur pays, les députés bretons présents répondirent qu'il n'était pas en leur pouvoir de consentir un tel sacrifice. Seuls les Etats de Bretagne avaient qualité pour se prononcer sur le traité d'Union.

Les Etats et le Parlement, malgré leurs protestations et la demande des députés bretons, ne furent jamais réunis. Malgré leur opposition, l'Assemblée constituante édicta à la Bretagne, les réformes administratives de la France.

En agissant ainsi, la France déchirait le traité d'Union comme un chiffon de papier, le principe du droit des Bretons à fixer eux-mêmes leur sort d'étant même pas respecté. En fait la Bretagne fut annexée légalement à la France, et la Nation bretonne morcelée en cinq tronçons soumis désormais au bon plaisir d'un gouvernement étranger.

Au point de vue juridique, le traité d'Union ayant été violé par l'une des parties, la Bretagne a acquis en 1789 le droit de reprendre sa liberté.

### Les protestations de la Nation bretonne.

Depuis 1789, malgré la pénétration de l'influence française à laquelle la Bretagne est soumise, malgré la francisation intellectuelle et la débretonnisation poussées systématiquement par l'école, il y a toujours eu des Bretons à protester contre l'annexion.

La Bretagne protesta par une chouannerie de vingt années contre la tyrannie du pouvoir central, par la voix de ses magistrats les plus autorisés en 1790 et en 1799, par le refus de l'impôt en 1828, et par la voix des patriotes bretons, de plus en plus nombreux instruits et agissants, jusqu'à nos jours.

La tradition de l'action nationale bretonne, quelques années interrompue, reprend sous le Second Empire avec l'Association bretonne, bientôt dissoute par ordre de l'Empereur des Français. Elle se continue par le mouvement régionaliste de la fin du siècle et le mouvement autonomiste récent qui est l'expression la plus haute, la plus profonde et la plus agissante des protestations de la Nation bretonne annexée depuis 1789.

# La Bretagne Economique

## UN PORT BRETON SACRIFIÉ

### BREST

L'exemple du port de Brest, arrêté dans son développement malgré une situation maritime exceptionnelle, montrera combien les relations extérieures de la Bretagne ont été entravées. Non seulement l'aide de l'Etat a manqué à Brest, mais les occasions de développement autonome qui se sont présentées ont été repoussées par le même Etat.

Très brièvement nous résumerons la question. Quels sont les avantages de Brest et ses possibilités d'avenir; quels obstacles sont dressés contre son essor ?

#### Les avantages de Brest.

Un fait frappé dès l'abord : la situation de Brest à l'extrême occident de l'Europe, au point le plus proche de l'Amérique (gain de 176 milles sur Le Havre).

Mais Brest est aussi « placé sur la plus grande route de navigation qui soit au monde » (1). On oublie trop souvent que quarante-quatre puissantes Compagnies de navigation exploitent des lignes passant au large d'Ouessant.

La rade de Brest est la plus vaste d'Europe, 15.000 hectares, parfaitement abritée, d'une profondeur exceptionnelle : 4.065 hectares avec plus de 12 mètres, 1.000 hectares avec plus de 20 mètres. « L'excellence de sa rade... voici la raison décisive de la supériorité de Brest » (2).

De là, sa facilité d'accès à toute heure de marée, par tous les temps, grâce aux phares hertziens et aux câbles sous-marins de F. Loth. Les entrées et les sorties quotidiennes des navires de guerre, les résultats enregistrés par la marine américaine pendant la guerre sont des preuves péremptoires de cette facilité d'accès (3).

Enfin, dernier avantage : « son adaptation aisée, rapide et à peu de frais » aux exigences des navires modernes, au contraire du Havre où une telle adaptation est « difficile, coûteuse et toujours en retard de quelques années » (4).

#### Les possibilités d'avenir.

Une situation aussi exceptionnelle permet l'organisation de services réguliers. Avantage unique « qui désigne Brest pour être la tête de ligne rêvée pour les services rapides, malles poste transatlantiques » (5). C'est même la seule fonction que l'on envisage pour Brest le plus souvent.

En réalité, Brest a d'autres possibilités qui lui permettent de jouer un rôle de beaucoup plus important. Grand port de concentration au départ et de réception à l'arrivée des marchandises transocéaniques pour un vaste hinterland qui pourrait s'étendre jusqu'aux côtes du Nord Afrique, voici le rôle que doit jouer le port breton (6).

« Dire-t-on que c'est là une chimère ? Immédiatement il nous faut réfuter cette critique, écrit M. Pawlowski (6). La nécessité d'un port de répartition accessible aux navires de ports tirants d'eau apparaît si pressante que les Anglais se préoccupent d'adapter Portsmouth à cette mission, l'hinterland de cet établissement devant atteindre l'ensemble de nos littoraux nationaux... Il y a toujours un sérieux avantage à fonder ce que les Romains appelaient un *emporion*, ce que nous désignons plus volontiers sous le nom de plaque tournante : la richesse de Marseille tient moins de son industrie que des échanges qui s'y sont installés à la faveur de sa situation nautique. Il y a quelque chose à faire à Brest dans un esprit analogue » (7).

Telles sont les perspectives d'avenir que la situation naturelle de Brest permet d'envisager. Aux avantages naturels les hommes peuvent en ajouter un autre énorme : la création à Brest d'un port franc qui appellera les marchandises.

C'est le rôle d'un Liverpool et surtout d'un Hambourg que Brest peut ambitionner.

#### Les obstacles au développement de Brest.

Malgré ses avantages évidents et ses possibilités, Brest est délaissé au profit des autres ports français — du Havre en particulier.

« Il ne faut pas manquer de remarquer que Brest est laissé dans un abandon voulu; ce port est systématiquement écarté de tous travaux d'amélioration (8) ».

Qui plus est, l'Etat écarte délibérément projets et capitaux étrangers qui pourraient remplir le rôle que lui ne remplit pas :

« Avant guerre, il a refusé la concession de l'Aberwac'h à l'Américain Pierpont Morgan qui projetait d'en faire le terminus des voies ferrées continentales et le port d'embarquement vers les Etats-Unis (9) ».

Ainsi « Brest était tout désigné pour être l'une de ces grandes arrières du cœur commercial de l'Europe, et tandis que des ingénieurs allemands se vantaient de pouvoir établir dans sa rade trois ports comme Hambourg, le Gouvernement écartait de lui les grandes voies ferrées qui doivent assurer le commerce transatlantique avec le centre de l'Europe et l'Orient (10) ».

Opposé au développement du port, à plus forte raison le Gouvernement ne fera pas de Brest le port franc qui assurerait sa réussite. La Bretagne y trouverait un sérieux avantage, mais la politique protectionniste de la France a toujours été opposée aux zones franches. Il n'y a donc rien à espérer sous le régime actuel.

Enfin, un obstacle tout artificiel s'oppose encore au développement de Brest : sa situation de port de guerre. Voici à ce sujet l'opinion autorisée de M. Vallaux — bien souvent cité ici :

« La situation de Brest comme arsenal et grande place de guerre nuisent nécessairement à son développement autonome... Tout dans le port est subordonné à l'intérêt militaire. Toutes les réglementations en vigueur dans la rade et aux approches sont faites dans l'intérêt de la marine de guerre, rien n'est fait en faveur de Brest commercial. »

Plus loin il ajoute : « Le rôle exclusivement militaire de Lorient à Érouard, comme à Brest, toute tentative d'expansion commerciale... (11) ».

#### Les conditions du développement de Brest.

Nous savons maintenant quels obstacles interdisent tout essor à Brest : 1° sa fonction comme port de guerre; 2° l'opposition des intérêts des ports français, du Havre en particulier, et la politique économique française; 3° comme conséquence : l'opposition et l'inaction gouvernementale.

Attendre le développement de Brest dans ces conditions est vain. Il y a contre Brest — comme contre toute la Bretagne — une force plus puissante que la volonté des hommes : l'antagonisme des intérêts français et bretons. Dans un Etat où les intérêts bretons ne peuvent se faire entendre, où ils y sont toujours mis en minorité par des intérêts plus proches de l'Etat et plus forts, la situation de la Bretagne est sans issue. Une seule voie est ouverte : ne compter que sur soi-même, que sur une autorité bretonne siégeant en Bretagne, propice au développement du pays, et c'est là la voie qui conduit à l'autonomie.

#### Conclusions.

L'exemple du port de Brest nous a montré que le développement des relations extérieures de la Bretagne étaient entravés. Nous avions vu plus haut l'insuffisance générale des moyens de communication de Bretagne : chemins de fer, routes, canaux. Il faut voir là l'un des obstacles les plus sérieux au développement économique de la Bretagne.

Telle est l'opinion d'un des hommes les plus autorisés et les plus écoutés de Bretagne en matière économique : M. Bahon-Rault, vice-président de la Chambre de Commerce de Rennes.

« La Bretagne, a-t-il dit, malgré les barrières mises, inopinément nous voulons le croire, à son développement économique par la malheureuse politique d'union, par d'insupportables veto administratifs, malgré l'absence d'un réseau ferré adéquat, la pénurie de voies d'eau utilisables, l'abandon des richesses du sous-sol et l'insuffisance des ports naturels incomparables, la Bretagne est appelée à un avenir économique immense, à condition d'être dotée d'un réseau de voies ferrées et de voies d'eau adéquates, constituées. »

(8) QUEGARA. Déjà cité.  
(9) FALLET et MAHET. *La France*. Délaissé.  
(10) QUEGARA. Déjà cité.  
(11) VALLAUX. Déjà cité, p. 263-5.

L'état des voies ferrées n'ayant pas donné à la Bretagne l'essor économique qu'elle pouvait attendre, la pénétration des chemins de fer a d'autant plus favorisé l'émigration vers la France et Paris en particulier. Aucune industrie nouvelle n'a fixé en Bretagne une population qui s'accroît sans cesse et les chemins de fer ont ouvert des voies aux milliers de travailleurs qui ne trouvent pas l'emploi de leur activité sur la terre de Bretagne, privée d'industrie. Ainsi la malencontreuse de la situation des voies de communication est double : elle prive la Bretagne d'industries, elle ouvre au flanc de la Bretagne la plaie de l'émigration. On est en droit de conclure que « la Bretagne n'a bénéficié des grandes découvertes, des grands travaux qu'autant que les uns et les autres pouvaient non la développer, mais la sucer, l'épuiser » (12).

Au risque de nous répéter, disons encore que la situation de la Bretagne provient d'une cause générale :

« L'axe commercial de la France court de Calais à Marseille par Paris et Lyon » (21), et non pas de Brest à Rennes et à Nantes. Quoi de plus naturel que les voies de communications bretonnes soient négligées ou mal orientées.

Les intérêts que l'Etat français doit naturellement protéger sont à Lille, au Havre, à Bordeaux. Politiquement, ces in-

térêts sont mieux représentés que les intérêts bretons. Economiquement, ils sont en contradiction fréquente avec les intérêts bretons (14). Dès lors, ceux-ci sont oubliés, à l'occasion sacrifiés. Quoi de plus normal ? Que peut-on reprocher à l'Etat qui remplit son rôle vis-à-vis des intérêts qui l'ont créé ?

Mais, de toute évidence, que autorité siégeant en Bretagne aurait mieux servi l'intérêt breton. Elle n'aurait pas subi la force de la tradition centralisatrice qui s'exerce à Paris et qui s'est manifestée dans le tracé des chemins de fer comme dans les institutions. Elle n'aurait pas sacrifié la Bretagne au profit des Régions de la France. Notre pays aurait un réseau homogène de voies ferrées, de routes et de canaux, des ports qui auraient été des éléments très importants dans le développement de sa prospérité. Cette autorité bienfaisante a manqué.

Il n'est que temps d'établir un état breton, représentatif et coordonnateur des intérêts bretons au lieu de le rétablir pour mettre ordre et méthode là où l'Etat français ne peut mettre que désordre et incompetence.

(12) QUEGARA. Déjà cité.  
(21) Cours de Géographie. *La puissance Française*, 1921.  
(34) Voir l'Appendice II.

## Les questions à l'ordre du jour

Le VI<sup>e</sup> groupement régional économique, dont le siège est à Rennes, ne groupe malheureusement pas toutes les Chambres de commerce de Bretagne. Le Vannetais, en partie, le Nantais, en entier, échappent à son action.

Cependant, dans la limite de leurs fonctions, les dirigeants du groupement font du bon travail pour le développement économique de la Bretagne.

Témoin le compte rendu analytique de sa dernière réunion qui se tint à Rennes le 9 janvier.

#### La standardisation des primeurs bretonnes

Lecture est faite par M. Corre, président de la Chambre de commerce de Brest, d'un projet rédigé par M. de Guébriant, président de la Chambre d'agriculture du Finistère, ce projet tend, conformément aux propositions développées par M. L. Bahon-Rault au Congrès de standardisation de Paris d'octobre 1930, à réaliser dans les centres agricoles de cette Chambre d'agriculture la standardisation des produits agricoles et de leurs emballages par la création de marques d'origine régionales sur l'initiation et sous le contrôle du VI<sup>e</sup> Groupement de Région économique et de la Chambre régionale d'agriculture.

Au cours de l'échange de vues qui a lieu à la suite de cette communication, l'Assemblée envisage l'organisation très prochaine d'un congrès à Rennes, groupant les Chambres d'agriculture et les Chambres de commerce de Bretagne pour mettre sur pied cette question.

#### Revision partielle des droits de douane sur les soies de porc

Les fabricants-préparateurs de soies de porc de Bretagne ont communiqué au VI<sup>e</sup> Groupement la lettre et le vœu suivants qu'ils ont adressés à M. le Président de la Commission des Douanes de Paris :

« Monsieur le Président,  
« Nous appréhons que, d'après un nouveau projet de loi portant révision partielle du tarif des douanes, les soies de porc étrangères seront admises en franchise sans distinction de leur état ; marchandises brutes préparées ou blanches.

« Nous estimons qu'une semblable mesure est actuellement inopportune et porte atteinte à notre industrie, dans une période de crise économique où les difficultés sont déjà incessantes. Nous rappelons que nous utilisons une main-d'œuvre assez nombreuse, que nous pouvons répondre aux besoins du marché intérieur, que, d'autre part, l'Allemagne et la Russie dont les industries de préparation de soies de porc nous font une concurrence redoutable, seraient les bénéficiaires directs d'une telle mesure.

« En conséquence, nous émettons le vœu :

« 1° que les soies préparées ou blanches soient nettement distinguées des soies brutes, celles-ci restant exonérées ;  
« 2° que l'ancien droit frappant les soies préparées étrangères soit maintenu ».

Le VI<sup>e</sup> Groupement, après en avoir délibéré :

Approuve, à l'unanimité, la protestation et le vœu ci-dessus, les transforme en délibération et décide que copie en sera adressée à M. le Ministre de l'Economie nationale, du Commerce et de l'Industrie, à M. le Ministre des Finances et à MM. les Parlementaires des départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

#### Industrie linrière

M. Aubert donne communication d'un vœu, ainsi conçu, émis par les cultivateurs-producteurs de lin et tisseurs, et adopté par la Chambre de commerce des Côtes-du-Nord, à l'unanimité.

« Les cultivateurs-producteurs de lin et tisseurs, réunis à Poutrieux, Lannion et Morlaix, les 14 et 15 novembre 1930, protestent énergiquement contre le sort inacceptable fait à leur production et à leur industrie ;

« Affirment que dans les conditions économiques actuelles, la culture du lin est vouée à la disparition totale dès l'année prochaine ;

« Ils déclarent que la culture du lin ne saurait être maintenue que, si, d'une part, les lins de qualité moyenne, rouis et égrenés sont payés au moins 900 francs les 500 kilogrammes à la culture ; et, d'autre part, si les tisseurs sont assurés de trouver, tout en payant ce prix, des débouchés sûrs et rémunérateurs, leurs frais de façon et leur bénéfice normal étant estimés à 350 francs pour 500 kgs.

« Ils font confiance à leurs organisations coopératives et notamment à l'Association générale des producteurs de lin, à leurs Chambres d'agriculture, à leurs Chambres de commerce, pour obtenir des pouvoirs publics les mesures (de protection ou autre) indispensables au maintien de la culture et, par conséquent, de l'industrie du tissage du lin en France.

#### Le VI<sup>e</sup> Groupement,

Après échange de vues, fait sien le vœu ci-dessus, l'adopte, à l'unanimité, et en décide l'envoi à M. le Ministre de l'Economie nationale, du Commerce et de l'Industrie et à M. le Ministre de l'Agriculture.

#### Barrage de Guerlédan Suppression des écluses

M. Aubert soumet à la ratification du VI<sup>e</sup> Groupement le rapport et les considérants suivants qui ont été approuvés, à l'unanimité, par sa Compagnie :

#### Messieurs,

« A plusieurs reprises, et notamment le 7 février 1927, notre Compagnie ayant vainement protesté contre l'interruption de la circulation fluviale sur le Blavet canalisée par suite de la construction du barrage de Guerlédan, qui n'a pas été exécuté conformément aux plans figurant au dossier d'enquête, j'ai l'honneur de vous proposer de prendre la délibération suivante :

#### « Considérant :

« Que la Chambre de commerce est saisie d'une nouvelle protestation émanant du Syndicat des Mariniers de l'Ouest et des usagers du canal de Nantes à Brest, qui se plaignent légitimement des entraves apportées à la navigation et de ce qu'on n'a rien tenté pour remédier

à un état de fait très préjudiciable aux intérêts de leur corporation ;

« Que le Ministre des Travaux publics, tant à la Chambre de commerce des Côtes-du-Nord qu'à celle du Morbihan, a personnellement promis de donner des instructions pour que soit assurée la navigation fluviale au barrage de Guerlédan, afin de maintenir les communications par eau entre les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère ;

« Que, malgré cette promesse, la Société concessionnaire du barrage ne semble pas disposée à entreprendre la construction de l'échelle d'écluses prévues lors de la mise à l'enquête d'utilité publique ;

« La Chambre de commerce des Côtes-du-Nord demande à nouveau et très instamment à M. le Ministre des Travaux publics d'exiger de l'Union Hydro-électrique armoricaine qu'elle prenne toutes dispositions utiles pour rétablir la navigation fluviale au barrage de Guerlédan. »

#### Le VI<sup>e</sup> Groupement économique,

Après échange de vues, auquel prennent part MM. Aubert, Corre, Carof, et le Président,

Adopte, à l'unanimité, le rapport et les considérants ci-dessus, les fait siens, et les transforme en délibération.

Puis, il approuve, également à l'unanimité, le considérant suivant comme additif aux précédents :

« Considérant que dans la question de la remise en état de navigabilité du canal de Nantes à Brest, il y a lieu d'envisager deux points de vue : celui se rapportant aux travaux du canal dans son ensemble; 2° celui concernant exclusivement le barrage de Guerlédan.

« Considérant, en ce qui concerne les travaux à effectuer à ce barrage, que M. le Ministre des Travaux publics a personnellement promis aux Chambres de commerce des Côtes-du-Nord et du Morbihan de donner des instructions pour que la navigation fluviale soit assurée afin de maintenir les communications par eau entre les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère, que jusqu'ici aucune disposition n'a été prise par la Société Hydro-Électrique Armoricaine pour la réalisation de ces travaux, que cette inerte est coupable et constitue une violation flagrante d'engagements contractés, violation qu'il importe de faire cesser immédiatement, le VI<sup>e</sup> Groupement ayant pris la résolution, après discussion à ce sujet, d'être sollicité quant à l'exécution de l'engagement pris.

Et décide l'envoi de cette délibération à M. le Ministre de l'Economie nationale, du Commerce et de l'Industrie, et à M. le Ministre des Travaux publics ainsi qu'à MM. les Parlementaires de la VI<sup>e</sup> Région économique.

#### Projet de loi sur l'outillage national

Après que M. Aubert eut rappelé que la Chambre de commerce des Côtes-du-Nord avait émis un vœu exprimant le regret du boulevirement apporté dans le premier projet de l'outillage national qui fixait à 750 millions les crédits accordés aux travaux publics, chiffre qui a été ramené à 630 millions, puis à 500 millions, M. Corre donne lecture d'une lettre qu'il a adressée à MM. les Parlementaires du Finistère, signalant les desiderata que les représentants des collectivités chargées par l'Etat de la gestion des ports français, ont exprimés au cours de réunions tenues récemment sous la présidence de M. Chaumet, ancien ministre, par l'Association des Grands Ports Français et l'Union des Chambres de commerce maritimes et des ports français.

Après audition de cette lettre un échange de vues a lieu entre MM. Aubert, Sicard, Corre et le Président, M. L. Bahon-Rault.

#### Le VI<sup>e</sup> Groupement,

Approuve, à l'unanimité, le considérant suivant :

« Considérant, en ce qui concerne les aménagements et les améliorations indispensables à apporter à l'outillage breton, ports, voies ferrées et notamment un canal de Nantes à Brest très à l'ordre du jour en raison des travaux de Guerlédan, canal dont la nécessité tant stratégique qu'économique ne peut être discutée ;

« Que ces aménagements devront être en tout premier rang compris dans la part qui équitablement et rationnellement ne pourra pas manquer de revenir à la Bretagne dans le plan d'outillage national ;

« Que cette question demeure par suite prématurée et devra être reprise en détail par chaque Chambre et par le Groupement après le vote du plan d'outillage national. »

Et décide que copie en sera adressée à MM. les Parlementaires de la VI<sup>e</sup> Région économique.

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton,  
4, rue Hoche, Place du Palais

« Grès d'Art - Faïences »  
« Peintures Bretonnes »  
« Dentelles, Broderies, Fillets »  
« Ouvrages ethniques de Dames »  
« Pull-Overs bretons »  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Cello-Bretonne**  
Boulevard D'ALBY - 10, 11, de Kergoat QUINER  
BAYLEME, PAYS CELTIQUES - Livres et Ouvrages  
« Art de la Bretagne et de la Bretagne »  
« Les Bretons de la Bretagne »  
« Les Bretons de la Bretagne »  
« Les Bretons de la Bretagne »

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
BANÉAT :  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**  
4 volumes in-8° - Prix 280 fr.  
Tomes I, II, III et IV parus

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvrières Bretonnes

Lectures de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PRÉFÉRENCE**

RENNES, 12, rue de la Visitation  
VITRE, 40, rue Poterie  
St-AUBIN DU DORMIER, r. du Château

**VITRAUX D'ART**

art religieux.  
verrières décoratives  
d'appartements.

**E. PAULT.**  
1, place Hoche Rennes  
TELEPHONE 26-19

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
5, Rue Matte-Fablet - RENNES

Un élégant s'habille !  
à l'habit noir

Maison de confiance

Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie**  
**RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers  
anciens, modernes, bretons,  
sont les créations du fabricant

**R. SUCHET jeune**  
à Rennes  
**Le Mobilier**  
2, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
R. HENNON  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PRIX DE GRANDS DICTIONNAIRES : 3 fr.  
LA PRONONCIATION DE BRETON : 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE : 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON, 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> années

En vente chez : « OVALART » - 10, rue de la Monnaie - Rennes  
« L'ÉCLAIR » - 10, rue de la Monnaie - Rennes  
« LE DÉPARTAMENTAL » - 10, rue de la Monnaie - Rennes

## La position d'une certaine élite française devant le fédéralisme

Il ne semble pas que l'idée fédéraliste fasse beaucoup de progrès dans les « hautes sphères » françaises. Je n'en veux pour preuve que le fait suivant :

L'Association des élèves et anciens élèves de l'École des Sciences Politiques qui est, comme l'on sait, la pépinière des hommes d'État, banquiers, affairistes et diplomates de la République, qui fournit tous les hauts cadres de l'État français, avait organisé l'année dernière une série de cinq conférences qui avaient pour sujet : « le Régionalisme ». Le compte rendu en a paru dans la *Revue des Sciences Politiques* de novembre-décembre 1930.

Inutile d'entrer dans les détails de ces conférences, où ne se fait jour aucune idée originale. On pouvait penser cependant qu'il s'y serait glissés quelques remarques intéressantes sur le fédéralisme et les minorités nationales en France. Mais pas du tout. Il n'a même pas été fait mention de la question bretonne. La Bretagne, pour ces messieurs, c'est un pays de manœuvres et de « chair à canon », de la matière de gouvernement, quoi ! On ne discute pas avec ça !

Voilà la conclusion du Président telle qu'elle est rapportée dans la *Revue* ; c'est le résumé des conférences et elle en dégage l'esprit général :

« Il insiste sur les deux aspects du sujet : le « fédéralisme » irréalisable chez nous et d'ailleurs illégitime ; l'influence de la Région sur la vie politique — influence qui est très réelle. Puis reprenant l'ensemble du problème qui a fait l'objet de ces cinq conférences, il montre que le régionalisme le plus fécond est le régionalisme littéraire ».

Admirer en passant comme le fédéralisme est exécuté de main de maître. « Irréalisable, illégitime ». Voilà !

« Irréalisable », pourquoi, s'il vous plaît ? Parce qu'il froisserait certains intérêts français qui sont opposés aux nôtres ? Cela, j'en conviens volontiers, mais nous avons la faiblesse de mettre au premier rang les intérêts bretons.

« Illégitime » ? De quel point de vue ? Est-ce du point de vue des gouvernés ou de celui de l'État, du point de vue des Français ou de celui des Bretons ? Il serait indispensable de préciser.

Pour ce qui est de l'influence de la Région sur la vie politique, nous ne commissions qu'une région qui possède cette influence, c'est le Midi, qui nous a dotés, entre autres cadeaux, de ses aimables mœurs politiques.

Enfin, ne trouvez-vous pas magnifique, pour finir, ce régionalisme « littéraire » — en français naturellement !

On vous permettra, Bretons, de chanter la *Painpaille* ou de réciter les poésies latines de M. Le Goffic en dansant devant le buffet vide. Si vous n'êtes pas contents avec ça, qu'est-ce qu'il vous faut ! Encore des épithètes, peut-être ?

Seulement, quand il s'agira de venir défendre l'incapacité et l'égoïsme des prolétaires de Paris, toutes les chansons. Leurs gendarmes seront là au moment de la prochaine guerre pour vous faire comprendre que « c'est le sort le plus beau, le plus di-gène d'en-vie » de vous faire crever la peau pour défendre un État qui est notre pire ennemi.

Devant la persistance du mauvais vouloir de l'État français à notre égard, il n'est pas étonnant que beaucoup de Bretons en viennent à penser qu'il n'y a plus rien à espé-

rer du peuple français dégénéré, avachi par un régime politique odieux, et soient le salut de la Bretagne dans des mesures extrêmes.

Nous autres, autonomistes, désirons une collaboration loyale avec les rangs. Mais ils ne semblent pas voir, à Paris, la main que nous leur tendons ; elle est pourtant plus propre que celle des tripoteurs, fripouilles et députés de la capitale.

Ce qui est certain, c'est que nous avons l'idée bretonne dans le sang et qu'elle ne cessera de croître en puissance. L'idée nationale est une de celles qui suscitent le plus d'énergie et de sacrifices.

Le mépris, l'incapacité, le cynisme dont ces gens font preuve à notre égard n'auront qu'un temps. Déjà, de sourds craquements se font entendre dans l'édifice ; peut-être que le jour n'est pas loin où l'Empire français va s'effondrer. Ce n'est pas nous, à ce moment-là, qui aurons le temps ni le goût de pleurer sa chute.

Mais disons-nous bien que c'est seulement en nous montrant forts que nous parviendrons à nous réaliser.

Herve an Helloco.

## EUX ET NOUS

M. R. Chauvelot, professeur décoré et voyageur, connaissait le monde entier sauf l'Irlande ; mais, heureusement pour lui, pour la France et pour l'Irlande, son ami, M. Charles Alphand, nommé ministre de l'Irlande, l'invita à faire la connaissance du pays ignoré. M. Chauvelot a cru devoir faire part de ses « découvertes » aux membres du corps diplomatique et au public en donnant une conférence à Paris.

L'Irlande, nous dit-il, est la plus ancienne terre de civilisation celtique ; est-ce que ce ne sont pas les Irlandais qui ont inventé la galette pour se nourrir et le tontoune pour y mettre leur bière ?

Le druidisme y a laissé des traces, comme « chez nous » où nous trouvons encore des bardes (il s'agit ici de notre Bretagne).

Les costumes irlandais ressemblent à ceux que l'on porte aux Açores, ce qui donnerait à penser que l'Irlande est peut-être un fragment de l'Australie disparue.

Mais ces tours rondes que l'on ne trouve qu'en Irlande ? M. Chauvelot est désorienté, d'autant plus que ces tours ont un toit pointu. Les paysans disent : « Ce sont des temples ». Mais... plutôt des lanternes de morts. Souhaitons à un conférencier une autre exploration *in situ* qui lui permettra de trouver la solution, de comprendre le gaélique ! que l'on écrit d'une façon et que l'on prononce d'une autre » et de perfectionner son accent gaélique.

Pour illustrer sa parole, distraire son auditoire et peut-être aussi montrer ses très remarquables talents de photographe, le professeur présente quelques clichés où l'on voyait « mon ami Charles Alphand et sa charmante famille » prenant leurs ébats dans des paysages d'Irlande.

Ne pouvant pas aborder le problème de la politique intérieure de l'Irlande, M. Chauvelot crut bon de parler des relations franco-irlandaises.

D'abord M. Cegrevue ressemble à Le fargy jeune ; c'est le résultat d'une interview faite pour le compte du « Figaro ».

Et puis, « ne sommes-nous pas cousins par nos Bretons ? » Les Irlandais se sont bien mêlés aux Anglo-Saxons comme les Bretons aux Latins qui ont, d'ailleurs, donné à ceux-ci la légèreté qui leur manque. Mais enfin !

Les littéraires irlandais ont le même sourire que « nos » littéraires normands. Mais ici, M. Charles Alphand souligne, avec bonhomie et culture française, une petite différence : « Elles ne pourront pas dire : veau, vache, cochon, convenue ! » car la nature de leurs pots à lait ne le leur permet pas.

Et tout cela était : « l'Irlande, sentinelle avancée de l'Occident ». A. M.

## la vie bretonne

### La création d'une Ecole d'Art National.

M. Astor, manoir de Ker-Azan, près de Pont-l'Abbé (Cornouailles), a légué à l'Institut de France son manoir et tous ses biens à condition d'installer à Ker-Azan une école d'art « régionale » spécialement réservée aux jeunes filles du pays.

Le legs de M. Astor a été estimé à 10 millions environ et une Commission de l'Académie des Beaux-Arts, nommée le 31 janvier, doit se mettre bientôt au travail pour organiser cette école.

Nous espérons que cette Commission sollicitera les concours dévoués des artistes bretons, mais nous pensons qu'il serait très intéressant que des maintenant nos amis artistes s'occupent de cette question et surveillent l'organisation de cette école qui peut être d'un grand avenir pour notre Bretagne.

KEIST.

### Le Collège bardique.

Le Gorsedd ou Assises solennelles des Bardes de Petite-Bretagne se tiendra cette année au Faouët (Cornouailles). A cette occasion, il sera procédé à l'investiture de nouveaux membres du Collège.

Les nouveaux membres sont choisis parmi les personnes ayant fait leur demande avant le 1<sup>er</sup> mai de chaque année. Ils sont élus par les membres du Poulgor ou Comité Directeur.

Voici quelles sont les conditions requises pour être admis dans le Collège : Le candidat doit justifier d'une connaissance parfaite de la langue bretonne, savoir la lire et l'écrire correctement. Il lui est demandé d'être suffisamment instruit sur la littérature bretonne et l'histoire de Bretagne. Il doit en outre, avoir des notions essentielles sur l'art et les littératures celtiques.

En dehors de ces connaissances, le candidat doit avoir milité par la plume, par la parole, par des actes en faveur de la Bretagne et de sa langue. Le Barde est un Celte conscient et un bretonnant.

L'admission au Collège Bardique doit être envisagée comme la consécration d'un activisme breton. Ce n'est par conséquent, ni une académie ni une société littéraire.

Le Collège est ouvert à toutes les opinions. Les femmes peuvent en faire partie.

Les inscriptions de candidature sont reçues par le Porteur du Collège : M. Louis Herrica, Directeur de la *Revue « Dihunamb »*, à Hennebont (Morbihan).

## Le Dictionnaire Français-Breton de François VALLÉE va enfin paraître

On annonce la publication prochaine, par fascicules mensuels, du grand *Dictionnaire Français-Breton* de François Vallée, depuis si longtemps attendu et réclamé.

Cet ouvrage — qui précédera une importante introduction sur les Préfixes, les Suffixes et les lois de la dérivation bretonne — constituera le premier dictionnaire complet de la langue bretonne, avec les formes dialectales essentielles, les néologismes usités par les écrivains bretons actuels, des exemples abondants, etc. Fruit de longues années de recherches patientes, il constituera l'instrument de travail qui, jusqu'ici, faisait cruellement défaut aux Bretonnants.

Le public de ce genre d'ouvrages étant assez limité, le tirage sera proportionné au chiffre des souscriptions reçues, et il est à présumer que le *Dictionnaire* de M. François Vallée — comme la plupart des dictionnaires bretons antérieurement publiés — sera très rapidement introuvable dans le commerce.

Nous croyons donc conseiller à ceux de nos lecteurs qu'un tel travail intéresse d'écrire sans retard à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes, pour demander les conditions de souscription, qui leur seront envoyées gratuitement, et le fac-similé d'une page du Dictionnaire.

Les commerçants qui font de la publicité dans « BREIZ ATAO » sont satisfaits de son rendement.

Faites comme eux de la publicité dans « BREIZ ATAO ».

**petites annonces**

Maison recommandée, M<sup>me</sup> Veuve GUEGO,  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Baie  
Perros-Guirec.

27, Bout. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Coupes Homme - Dames - Filles  
Toujours, Nouveautés, Finist. etc.  
MODE - JEUNE  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
5 - aux Adhérents

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux

A.-R. DEROUET  
12, Rue Louis-Potel - RENNES

**LES GAVOTTES**

les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper

LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE

Distribution de 80 %, aux Adhérents en F. L. B.

Directeur : YANN BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

MAGNÉTOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS

Atelier spécialisé dans la réparation électrique automobile

**A. de GOUESBOUC**  
19 bis, Boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 31-66

**COMPTOIR ARMORICAIN** Agence fondée en 1893

**VENTES & ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Fermes - Propriétés  
(Région de la Côte d'Emeraude)

1, rue de Chartres  
**ST-MALO**  
Belle Perte 45 - Tél. 3-68

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brisa pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son éclatant succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLANCOET (Ille-et-Nord)

PRÉLU À L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS CLASSÉS PARIS 1935

REQU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR DÉCORATEUR  
VIVRE ET DÉCORER

ENSEMBLE DE SALLE MANGER  
CHAMBRE COUCHER  
BUREAU STUDIO  
APPARTEILLEMENT

TOUS TRAVAUX  
MEUBLES D'ÉGLISE  
AUTEL STALLE  
CHAIRE APPELIER  
STATUE ETC

REPARTURE ET  
INTÉRIEURS

LE TRAVAIL CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

**RESTAURANT DU FAISAN D'ORÉ**  
10, rue de l'Orme et rue Milgeux  
En face la Halle à la viande

**ST-MALO** Téléphone 426

A. LE GUERNEC  
Spécialité de Huardes à l'Armoricaine - Langoustes  
Thermidor - Sals Carnavales - Frites Croûtes  
à l'Éclair - à la Crêpe - Très bon accueil.

Année CALVÉ (ROMAN)  
Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'Île-aux-Moines, de Sainte-  
Anne d'Auray, du Champ-des-  
Martyrs, de Locmariaquer, etc...  
Par Jean de Kerpennan  
Évoque France contre 13 francs adressés à  
M. GUILLET, 61, Boulevard de la Liberté, St-Nazaire (L.-I.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité aux meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Venez le découvrir  
chez

**DEWACHTER**

9, Place du Palais  
**RENNES**

Vêtements tout faits et sur mesures  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

**LES GAVOTTES**

les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper

LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE

Distribution de 80 %, aux Adhérents en F. L. B.

Directeur : YANN BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

En dezer eo evit pep kenell  
BREIZ ATAO en em gouarnamnt da  
**DIHUNAMB 10, r. du Gaz**  
an Oriant  
Despachadour breizad skrivet e rannyez Gwendal  
Aas en da leun evit er re e sar breizadeg  
Kontadour-levr. Evit Breiz, 12 lr. Evit  
Breiz-Gall, 12 lr. Evit ar Breizad aral,  
12 lr. C. G. 128-28 Nantes

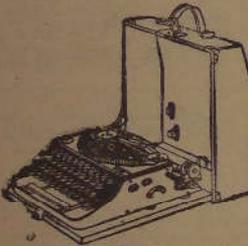
**Meubles Anciens et Modernes**  
LITS FER ET CUIVRE  
GLACES - LITERIE  
Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
RENNES

**SAUVAGE**  
Habille Chic  
HERCK & CONCHON, Succ<sup>s</sup>  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)  
LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX  
MESURE & CONFECTION  
Envois aux clients après la commande

LA MAISON BRETONNE  
D'EDITIONS  
**"A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE"**  
36, rue du Casino - DINARD  
publie dans ses collections tous ouvrages  
(en breton ou français) de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.  
C'est la maison moderne  
des Editions Bretonnes.  
Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

**Une Portable**  
complète comme une machine de Bureau  
c'est la nouvelle  
**"REMINGTON"**



payable 87 fr. 50 par mois  
Conditions spéciales aux Abonnés de "Breiz Atao"  
Ecrire à l'Administration du Journal.

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHEQUES POSTAUX - 14210 RENNES

**La Vie des Sections**  
PARIS  
Convocation  
Le groupe des propagandistes se réuni-  
ra le vendredi 13 février, à 20 h. 45,  
au Café de la Marine, place Saint-Sulpice.  
Discussion sur la question ouvrière.  
par J. F. Nedeleg.

**Documentez-vous**  
Un journal est vite défilé.  
Un livre reste.  
Vous allez vous constituer sans  
tarder une bibliothèque bretonne  
ou la compléter.  
Dans votre intérêt et dans celui  
du journal, vous ferez tous vos  
achats à nos services  
« LEVRAOUEG BREIZ ATAO »  
Boite postale 182, Rennes  
C. C. 14.554, Rennes.

Kanaouennou Taldir, avec accompagnement  
au piano ou la harpe par  
r. DEHANNI ..... 10  
G. TH. BERTHOMAN : Nijadenn an Aotrou  
Skanvig (loket e brezonneg gant Y.  
Drezen) ..... 5  
A. BIZZEUX : Telean Arvor (heurlinetet  
embannet gant R. Hemon) ..... 6

**PETITES ANNONCES**  
ON DEMANDE REPRESENTANT A  
LA COMMISSION, pour Ile-et-Vilaine,  
Cotes-du-Nord, partie Morbihan, partie  
Loire-Inférieure, parlant breton de pré-  
férence, pour articles de soieries, velours,  
dentelles. Ecrire au journal.

ROBERT HÉMON : Ar Roue Lir (dre 10 hepen-  
ken) an 10 ..... 2 50  
H. QUÉLÉAN : Ce qu'était l'Etat breton  
(Les 10 : 10 fr.) ..... 2  
A. ROGER : Ar plac'h dianav (Dre c'hloer e  
li arvez, lakaet e brezonneg gant J.  
Hemon) ..... 4  
Mach'arid GONNOURIEN : Levr al loened  
175  
Meven MORNIER : Istor ar Bed (L'avenue  
gent) ..... 14  
R. HEMON : Dictionnaire breton-français  
22  
H. ANDRESEN : Plac'h big vihan ar mor  
(Troet gant H. Hemon) ..... 3  
ARSC'HELOU : Prometheus Ereot - Ar  
Berzed, Troet e brezonneg gant Y. DAN-  
ZEN, Skendennonet gant G. ROUS HA  
R. Y. KRESTIN ..... 12  
G. TH. BERTHOMAN : Primezig en Douz,  
troet gant Y. DREZEN ha R. HEMON,  
Lakel de Louis HEMON e brezhoneg  
Gwened ..... 5  
ANATOLE LE BRAX : La Légende de la  
Mort chez les Bretons armoricains  
(deux volumes, réunissant plus  
de 1000 pages) ..... 50  
H. DE LA VILLEMARQUÉ : Barzaz Breiz 25  
G. DORTEN : Les Littératures celtiques  
6  
THIVARE : Istor Breiz hag ar C'helvet  
3 60  
Y. BERTHOUD : Les Vessies pour des Lan-  
ternes ..... 3 50  
C. LA MIGNIER D'EM : La Bretagne (re-  
cueil de lectures avec une préface et des  
notes et accompagné d'un guide pra-  
tique des curiosités artistiques et na-  
turelles, 169 illustrations et une  
carte) ..... 25

F. GOUVIL : En Bretagne. De Saint-Brieux  
à Brest et de Quimper à Vannes,  
37  
Anatole Le Brax : Biographie, par G. DOU-  
ZEN, Essai de bibliographie par J. OZAN-  
VIER ..... 7  
LÉON PALAIS : Un hardie breton - J.-P.  
Calloch (Mémor), Sa vie et ses  
œuvres inédites ..... 15  
J. CHOLEAU : L'expansion bretonne au  
XX<sup>e</sup> siècle ..... 16  
Istor Breiz e rannyez Gwendal,  
578 pajenn ..... 12 60  
C. DANIO : La Route au but lointain  
12  
H. QUÉLÉAN : Guérande ..... 13  
Les saints bretons de la Côte d'Eme-  
rande, Leur vie historique et légendaire,  
tirée de l'ethnographie bretonne  
et présentée par G. La Menac'h d'Ine  
..... 3  
Un livre qu'il faut avoir lu :  
LA QUESTION BRETONNE  
dans son cadre européen  
par MADRICK DEHANNI.  
Un fort volume de 243 pages : 12 fr. 75 francs  
(En voie d'épuisement)  
LISEZ-LE ET FAITES-LE LIRE  
Ne jetez pas ce journal après  
l'avoir lu.  
Faites-le lire autour de vous.

**CE LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Sa place est dans toutes les Familles  
N. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Veuillez m'envoyer gratis et sans engagement  
un exemplaire du livre : Den. 32  
"LES VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON"  
Nom .....  
Rue .....  
Ville .....  
Département .....

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**  
Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10)  
tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans  
le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous vou-  
drez bien lui confier :  
JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE  
"Breiz Atao" est tiré sur les "Presses de" l'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**  
BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
Soieries, Lainages  
Toutes Nouveautés  
Choix considérable  
4, R. DE TOULOUSE  
RENNES

**CAMIN**  
RENNES

**AUX DRAPERIES  
D'ELBEUF**  
Le plus beaux choix  
D'Étoffes Françaises  
de tout Rennes  
Prix sans concurrence  
11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ  
(en face l'Église St-Jacques)

**Ameublement - Décoration  
MARION**  
4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
RENNES Tél. 5-45  
MEUBLES - TAPIS - TENTURES

**COURS ÉLÉMENTAIRE  
DE BRETON**  
PAR ROBERT HÉMON  
KENTEL 56 (LEÇON 56)

1. Kement Breizad gouzdek a anavez, dre ano da v-bihann, Ar  
Gouideg, Nemoar a bini, aval, a oar present den e on. Roet e vo  
amañ da hent em diverradur eus e v-buhez, tennet eus eur skrid  
savet warañ gant ar Barz Meleu, Breizdeg.
2. Ar Gouideg a oa mab eun aotrou a lizez uhel, nemet e oa  
paour an aotrou-se, ken en doa ranket kemer, evit beva, eur g-karg  
a v-mallfouter e Konk-Leon. Er g-kêr-se eo e vo gant Ar Gouideg,  
er bloaz 1775.
3. E v-mamm a v-marias yaouank-flamin, hag e d-lad, den rok  
ha dizellad, ne g-kemeris ket sourel anezañ. A d-trugarez Doue, e  
oa bet roet da b-paeron d'ezan eun den mat hag hegaral, a g-keneris  
e Bihor en e v-mamm hag a savas anezañ evel unna eus e  
v-mibien.
4. Erru en oad, e vo kaset da Landreger da studia dindun  
renadur e contr, beleg ha vikolar-an e eskol.
5. Kemer a reus zoken ar soutenenn, o soñjal beza beleg diwe-  
zoteb evel e contr. An Dispac'h bras a savas neuze, hag a v-miris  
outañ da z-der-hel gant e v-mamm.
6. E b-paeron a rankis kuitañ ar v-bro, hag Ar Gouideg, eürs  
o c'h-gallout diskouez e anaoudevez-val outañ, a z-dreuz da z-der-  
e-hel e lec'h en e v-mamm, hag a vo evit e v-mibien hag e nized  
zoken eur meste-kelenner fur ha gouzdek.
7. An Dispac'h a g-kroese hag ar g-kouerien en em savas da  
z-difenn o feiz hag o frankiz. Gouenn a soñjal digant an d-dioezh  
ma kerzient en o l-penn. Paolret an Dispac'h a oa o spierien e pep  
lec'h, hag Ar Gouideg, gwerzet ganto, a vo tapet ha kaset da b-pi-  
son Kernez.

8. A-chano e vo kaset da v-Brest ha barnet d'ar maro. P'edo o  
v-mamm da sevel seot an dibennerez, e sailhas souden gant an archi-  
dieu eun toullad mignoned gant ar mor. Rei a rejont an tu d'Ar Gou-  
ideg d'hen em d-leuna a-dre skiffon ar v-broevien.

9. Mes pelec'h mont ? Troek a rae ar stradon, pa w-gwelas eun  
o-dor digor. Mont a reas e-hava. Bin, heñs a c'h-garinas d'ezan :  
— Chômit er-maez, Aotrou. Va l-pried a zo eun dispac'h  
tout ! Hep dale e vo distro. Ma kav ar hanoeb unañ ez oc'h kollet !  
10. — Ha kollet unñ ivez, ma choman war ar strada, a respontas  
Ar Gouideg. En ano Doue, roit d' l' rep !

11. Gwerz an dispac'h ar g-keneris trize outañ, hag heñs kuzas  
en he z-h. D'an noz e lizez heñs ha kuitañ Breiz.

12. Dre hentou distro e l-gouezas en eur porz-mor bihan a  
v-bro Leon, hag a-chano eur v-hag heñs kuzas da v-Breiz-Veur,  
e-lec'h e l-douaras en eur porz anvet Pezrens, hep eun difenn en e  
c'h-godell.

TROIDIGEZ

1. Tout Breton instruit connaît, de nom du mot, Le Gouideg,  
Il en est peu, cependant, qui savent quel homme ce fut. On donnera  
ci-dessous un résumé de sa vie, tiré d'un article écrit sur lui par le  
Poète Blond, Breizdeg.
2. Le Gouideg était le fils d'un seigneur de haute famille, mais  
ce seigneur était pauvre, si bien qu'il avait eu prendre, pour vivre,  
un emploi de mallotier au Conquet. C'est dans cette ville que naquit  
Le Gouideg, en l'année 1775.
3. Sa mère mourut très jeune, et son père, homme sévère et  
indifférent, ne s'occupa pas de lui. Dieu merci, on lui avait donné  
comme parrain un homme bon et aimable, qui prit son filleul dans  
son manoir et l'éleva comme l'un de ses fils.
4. Quand il fut assez âgé, on l'envoya à Tréguier pour étudier  
sous la direction de son oncle, prêtre et vicaire général du diocèse.
5. Il prit même la soutane, dans l'intention d'être prêtre plu-  
tard comme son oncle. La grande Révolution éclata alors, et l'em-  
pêcha de continuer dans son intention.

6. Son parrain dut quitter le pays, et Le Gouideg, heureux de  
pouvoir lui témoigner sa reconnaissance, vint prendre sa place  
dans son manoir, et fut pour ses fils et même ses neveux un pré-  
fesseur sage et savant.

7. La révolution augmentait et les paysans se soulevèrent pour  
défendre leur foi et leur liberté. Ils demandèrent aux gentils-  
hommes de marcher à leur tête. Les révolutionnaires avaient des  
espions partout, et Le Gouideg, vendu par eux, fut pris et envoyé à  
la prison de Carhaix.

8. De là on l'envoya à Brest et on le condamna à mort. Comme  
il allait monter sur la guillotine, soudain un groupe d'amis s'élança  
avec des armes contre les gentils-mes. Ils parvinrent à Le Gouideg  
d'échapper aux griffes des bourreaux.

9. Mais où aller ? Il courait par les rues, quand il vit une porte  
ouverte. Il entra. Une dame lui cria :  
— Restez dehors, Monsieur. Non mari est un révolutionnaire  
acharné ! Il va revenir sans tarder. S'il vous trouve vous êtes perdu !  
10. — Je suis perdu aussi si je reste dans la rue, répondit  
Le Gouideg. Au nom de Dieu, donnez-moi asile !  
11. La femme du révolutionnaire eut pitié de lui, et le escha  
dans la maison. La nuit il réussit à s'enfuir et à quitter Brest.

12. Par des chemins détournés il arriva dans un petit port du  
pays de Léon, et de là une petite barque le conduisit en Grande-  
Bretagne, où il débarqua dans un port nommé Penzance, sans un  
denier en poche.

**LECTEUR AU NUMERO  
SYMPATHISANT !**  
Nous attendons votre abon-  
nement pour agrandir « Breiz  
Atao ».  
Abonnez-vous : 20 francs par  
an.

Les copies d'anciens les plus exactes.  
Les plus beaux meubles Modernes,  
Bretons en Français sont signés par  
le Fabricant  
**R. SUCHET JEUNE**  
à Rennes 9, rue de la Monnaie

**3 démantègements**  
valent 1 incendie, dit-on...  
**DEMENAGEMENTS**  
CARTONS AUTO-CARTONNES  
de plus bas prix que les autres  
sans quand ils sont effectués  
par la Maison  
**BONJOUR**  
L'Evocation de la Bretagne héroïque  
dans un tour d'enlaid  
**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
par C. DANIO  
Un fort volume illustré de 200 pages  
Paris : 12 Francs  
En vente à "Levraoueg Breiz Atao", 8, rue Edile-  
Gouil, Rennes - Chaque journal 11.254, Rennes, (B.P. 195)

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Roche - RENNES  
Tél. 20-30  
**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques  
T. S. F.  
**PATHÉ-BABY**  
- CAMÉRA -  
Pour vos copies d'anciens  
meubles rustiques et toute  
votre décoration d'intérieur  
adressez-vous à  
**E. MARION**  
44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tél. 25-45

**Êtes-vous abonné à  
GWALARN ?**  
Revue littéraire mensuelle, entiè-  
rement en langue bretonne, organe  
du mouvement culturel celtique  
en Bretagne  
Boîte postale 75 Brest  
C. C. 90-38 Rennes  
ABONNEMENT ANNUEL : 30 fr.  
Envoi d'un numéro spécimen  
sur demande. - Prix : 5 fr.

**LES VERS**  
L'enfant qui toussé  
L'enfant qui est grognon  
L'enfant qui a des coliques  
L'enfant sans appétit  
L'enfant qui a des cauchemars  
à des vers  
Donnez-lui sans hésiter le Ver-  
mifuge spécial de Baoul MAIL, le  
plus actif et le meilleur de tous les  
Vermifuges.  
Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
LE HAVRE (S.-I.)  
Contre remboursement de 8 fr.

# BREIZ ATAO

## Organe du Parti Autonomiste Breton

Breiz da genta !  
Bretagne d'abord !

### UN DÉPART

Ollier Mordrel et F. Debauvais ont reçu la lettre suivante :

Mes chers amis,

An cours de la dernière réunion du Comité Directeur du P. A. B., je vous ai remis ma démission de membre du Parti et de rédacteur de BREIZ ATAO. Permettez-moi, en prenant congé de nos lecteurs, de leur exposer les deux motifs principaux de ma détermination.

Le premier a sa source dans la tendance croissante, chez nos amis, à se diviser en deux groupes, représentant d'une part le nationalisme breton et d'autre part le fédéralisme.

Pour les nationalistes — et ils constituent, je crois, la majorité dans le premier noyau de BREIZ ATAO — la revendication de l'autonomie bretonne (en attendant mieux, peut-être...) se fonde essentiellement sur le fait que la Bretagne a « un passé de nation ». Peu importent les siècles écoulés depuis la bataille de Saint-André-de-Croixville, peu importent l'état de l'Europe, celui de l'économie mondiale, les nécessités des échanges. Ce qui a été dit est dit, et les Bretons n'ont qu'à s'accrocher que de la Bretagne, Breiz da genta !

Pour les fédéralistes, la question est différente. Il leur apparaît que le statut actuel de l'Europe est périmé et que l'interdépendance de la vie économique appelle une Fédération politique où les États actuels, dépourvus de traits, céderont la place aux véritables communautés nationales, groupées « selon leurs affinités ethniques, linguistiques et culturelles ». C'est, par voie de conséquence, la solution de tous les problèmes nationaux. Mais ici, l'autonomie des composantes fédérales n'est plus seulement requise au nom de l'histoire, de la race, ou de traits caducés ; c'est l'aboutissement naturel d'une organisation nouvelle qui s'impose à l'Europe, si elle veut échapper aux guerres que ses frontières économiques attirent comme le fer attire le fer.

C'est cette dernière conception que j'ai défendue dans BREIZ ATAO, et nous voyons, par le courrier qui nous parvient, que nombre de nos amis y marquent une opposition de plus en plus nette. Comme je ne veux pas être le prétexte d'une scission et que, d'autre part, je ne puis répéter une thèse que je crois juste, comme il m'est impossible de dissocier la cause de la Bretagne et celle de la civilisation occidentale, et d'entretenir la Question Bretonne autrement que « dans son cadre européen », — il me semble qu'un seul parti me reste : céder la place et laisser à d'autres le soin d'harmoniser deux conceptions qui m'apparaissent comme inconciliables.

Une autre raison me conseille cette attitude. BREIZ ATAO a raillé son public autour d'un idéal purement breton, en laissant délibérément de côté les questions politiques ou confessionnelles qui existent ou existent chez les lecteurs. Une telle tactique s'imposait en effet. Est-il encore possible de lui tenir ? Pour moi, non, je ne le crois pas.

Du moment qu'on abandonne le domaine idéologique pour se lancer dans l'action — et notamment dans l'action électorale — on ne peut plus rester politiquement neutre. La Bretagne autonome serait-elle une sorte de théocratie à la manière irlandaise, une démocratie parlementaire à la manière britannique, une oligarchie de propriétaires fonciers comme l'ancienne Hongrie ou un gouvernement de paysans et d'ouvriers comme la Russie soviétique ? Vous me direz — et c'est un effet de notre position théorique — que nous n'avons pas besoin d'en chercher si long, que nous revendiquons simplement pour les Bretons le droit de s'administrer eux-mêmes, et qu'ils déclareront du régime sous lequel ils voudront vivre. Soit. En attendant, comment voteront nos mandataires, s'ils sont élus, sur le retour des congrégations, l'école unique, la laïcité, le droit de propriété ? Voilà les questions d'actualité immédiate qui se posent aux électeurs et qu'ils poseront à nos mandataires. Or, nous n'y pouvons pas répondre, parce que nous ne sommes pas d'accord sur leur solution. De là, à mon avis, le faible chiffre de voix que nous avons recueillies à Guingamp et à Rennes. Les électeurs acclamaient notre programme breton ; mais ils votaient

contre nous, parce qu'ils ignoraient notre programme politique.

Je me suis loyalement efforcé, dans ma collaboration à BREIZ ATAO, d'observer, par discipline, la neutralité dont nous nous étions fait une règle. De nombreuses lettres de lecteurs affirmant que je n'y ai pas réussi et que mes préférences personnelles transparaissent dans mes articles. Prenez que la tâche est désormais au-dessus de mes forces. Le mieux est donc que je renonce à cette neutralité impossible et que, rejoignant les milieux politiques où j'ai milité des mon adolescence, et dont ma sympathie ne s'est jamais détournée, je m'efforce d'y proposer l'idéal fédéraliste, que je défendais à BREIZ ATAO. Ce sera, pour nos amis et pour moi-même, une solution de franchise et de clarté.

Soyez persuadés que cette décision n'éteindra pas le souvenir que je garde de ces quatre années de lutttes courde à coudé, et croyez, mes chers amis, à toute mon affection personnelle.

Maurice DUHAMEL.

□ □ □

La décision de Maurice Duhamel est le fruit d'une trop longue interrogation de sa conscience pour que nous nous croyions autorisés à en contester l'opportunité. Cependant, avant de faire nos adieux à celui qui fut pendant quatre ans notre compagnon de lutte, nous croyons nécessaire de relever quelques points de sa lettre sur lesquels nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui. Contrairement à lui, nous croyons que ce sont moins des questions de doctrine, qu'une question de point de vue et de sentiment qui nous séparent.

#### NOUS N'AVONS PAS VARIE

Notre mouvement ne tend pas à se diviser en deux groupes : les Nationalistes et les Fédéralistes. La majorité de ceux qui le composent n'a pas varié depuis dix ans. Elle reste fidèle à son idéal de renaissance nationale bretonne en plein accord avec les nécessités du monde moderne. Mais par suite de l'extension même de notre Parti, une aile gauche est venue se greffer sur le tronc, à côté d'une aile droite qui existait déjà. En se séparant de nous, Duhamel invite implicitement l'aile gauche à le suivre. Mais il se trompe fort en confondant avec l'aile droite tous ceux qui nous restent.

Qu'il y ait parmi ceux qui suivent Breiz Atao quelques-uns de ces Bretons entêtés à se cramponner au passé et qui, du fond de leur ferme ou de leur échoppe de village n'ont guère conscience des grandes luttes internationales dont ils ne reçoivent presque jamais les échos, cela n'est pas douteux.

Ont-ils conçu la doctrine de relèvement national qui est celle de Breiz Atao. On ne saurait le soutenir.

Prêter à Breiz Atao une doctrine s'inspirant des invectives de Breizeux contre les rails et la locomotive, c'est méconnaître son apport au mouvement breton. Nous nous flatons d'avoir écrit en 1925 : « La Bretagne n'aurait-elle jamais été une Nation dans le passé, qu'elle présente aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une nationalité moderne. » C'est cela notre doctrine. Nous sommes toujours partis de faits actuels. Qu'on se souvienne aussi de la campagne de Maurice Mordrel en faveur d'un positivisme national.

(Voir la suite en 2<sup>e</sup> page)

### CRISE

Une crise brutale a obligé « Breiz Atao » à suspendre momentanément sa publication.

Crise politique d'une part, crise d'argent d'autre part.

On aura le plus haut le pourquoi de la crise politique. Exposons nettement les raisons de la crise financière.

Les mois de décembre et de janvier ont représenté un gros mécompte pour notre administration. De très nombreux abonnements expiraient pendant ces mois et n'ont été que partiellement renouvelés. Le mois de décembre s'est soldé par un déchet assez sensible et en janvier le déchet a été plus important.

Ces vides n'ont pas été comblés par un apport d'abonnés de remplacement. Le recrutement nouveau a été quasi nul.

A cette situation particulière, est venue s'ajouter deux faits dont les conséquences ne pouvaient manquer d'être graves.

On se rappelle dans quelles conditions « Breiz Atao » hebdomadaire fut lancé en 1929. Une société, la K. A. B., fut fondée pour aider le journal pendant les deux premières années de son existence. De nombreux amis avaient contracté des engagements. Si la plupart furent scrupuleusement tenus, il faut bien dire qu'il n'en a pas été de même d'un certain nombre.

Dans l'un d'eux, nous eûmes beaucoup de mal à faire verser les sommes souscrites. Cependant grâce à des avances — souvent personnelles ou obtenues sur crédit personnel — le journal put tenir et attendre les retardataires.

L'étude du budget pour 1931 avait paru démontrer que le journal pouvait vivre et il l'aurait pu si...

1° Si un certain nombre de souscripteurs n'avaient en définitive renié purement et simplement leurs engagements ou ne s'étaient trouvés dans l'impossibilité de les tenir ;

2° Si la crise qui sévit actuellement sur le monde n'avait amené un resserrement général des crédits dont « Breiz Atao » fut la première victime.

3° Si l'élan des militants autour de « Breiz Atao » ne s'était ralenti à un tel point, qu'au lieu d'avancer, comme il s'était cessé de le faire depuis sa fondation, un mouvement de recul ne s'était dessiné.

Inutile de dire ce que nous pensons de ceux qui ont pris des engagements et qui ne les ont pas tenus.

La crise de crédit, elle, peut être surmontée par des sacrifices.

Quant à la crise de propagande, elle sera un sérieux avertissement pour tous ceux qui, depuis que « Breiz Atao » paraissait voguer d'une façon saine vers le succès, depuis 1929, se sont cantonnés dans l'inaction.

#### IL FAUT EN SORTIR

Est-ce la fin du mouvement de « Breiz Atao » ?

Nous ne le voulons pas et, d'après le courrier abondant, plein d'angoisse et aussi plein de promesses que nous recevons (auquel nous nous excusons de n'avoir pu répondre), nous ne le croyons pas.

De toute façon, des mesures urgentes doivent être prises, et un élan général en faveur de « Breiz Atao » doit se produire sans retard.

Deux questions se posent :

Une question de politique bretonne, posée par la démission de Maurice Duhamel. On a vu dans quel sens nous proposons de la résoudre. Nous croyons nécessaire, pour son étude et sa solution, la réunion d'un CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI, qui aurait lieu à Rennes le dimanche 5 et lundi 6 avril qui sont deux jours fériés et qui permettraient la venue de tous ceux qui veulent prendre part aux décisions qui devront être prises.

Une question d'argent, qui doit être résolue avant, au moins partiellement.

TOUJOURS LA BRETAGNE EN MARGE DE LA FRANCE

### Des économies... sur les pauvres

Au moment de la discussion du budget de la Santé publique, M. Osven de Kerouartz, député des Côtes-du-Nord, a signalé à la Chambre (séance du 3 février, *Journal Officiel*, du 4, Débats Parlementaires, p. 332) la partialité avec laquelle les lois d'assistance sont appliquées en Bretagne. Prenant pour exemple l'assistance aux femmes en couches, M. de Kerouartz a révélé que dans son département, cette assistance n'est accordée qu'à 14 % des mères de famille, alors que les statistiques démontrent que dans les départements du Midi 76 % en bénéficient. « Je vous signale cette situation, a dit le député au ministre, et vous demande de bien vouloir porter votre attention sur le fait déplorable que mon département qui est un département de grande natalité, EST CELUI QUI BÉNÉFICIE LE MOINS DE CES ALLOCATIONS. »

Ce scandale n'est pas pour nous surprendre. L'application des lois d'assistance entraîne une participation très importante de l'Etat aux dépenses qu'elles nécessitent, participation qui atteint parfois les trois quarts de la dépense ; il est donc tout naturel que l'Etat exclue de ses faveurs, suivant son habitude, les misérables Bretons. Je dis bien de ses faveurs. Car, en réalité, l'octroi du bénéfice des lois d'assistance n'est accordé, par les municipalités que sous réserve de l'approbation préfectorale. Le Préfet, qui n'a pas les moyens d'information que possèdent les maires, pour apprécier la situation des candidats à l'assistance, ratifie ou ne ratifie pas les décisions des municipalités, déférant aux Commissions d'appel pour annulations des décisions municipales parfois des stocks de dossiers.

Dans les départements bretons il

PIERRE BANER.

On comprendra qu'il est impossible d'entrer ici dans des détails.

Disons cependant que l'actif est supérieur au passif, mais que malheureusement cet actif ne peut être réalisé immédiatement.

Au passif, 22.000 francs sont payables dans un délai de deux mois.

Nous proposons à nos amis deux manières de venir en aide à « Breiz Atao » :

1° D'une part, remplacer les SOUSCRIPTEURS DÉFAILLANTS — ce qui représente une somme de 15.000 fr. — Que tous ceux qui veulent faire quelque chose dans ce sens m'écrivent sans retard.

2° D'autre part, alimenter une souscription que nous ouvrons avec ce numéro, souscription qui ne peut atteindre moins de 7.000 francs et qui sera close dès que les circonstances le permettront.

En attendant le Congrès des 5 et 6 avril, qui statuera définitivement sur la périodicité du journal, nous nous proposons de faire paraître « Breiz Atao » les 14 et 28 mars.

Si nous trouvons les concours nécessaires, ce sera la démonstration de la vitalité de « Breiz Atao » et l'éclatante affirmation que la nation bretonne veut vivre.

Si non, il nous restera à attendre des jours meilleurs pour reprendre à nouveau la lutte pour la Bretagne que nous nous sommes jurés de ne jamais abandonner et à endosser les dettes du journal, ce qui représentera pas mal d'années d'économies et même de privations.

F. DEBAUVAIS.

### En lisant « Dimitri Roudine »

« Malheur à celui qui ne comprend pas qu'il ne peut se passer de sa Patrie, deux fois malheur à celui qui oublie réellement les mœurs et les idées de sa Patrie ! Le cosmopolitisme est une sottise et un zéro, bien moins qu'un zéro ; HORS DE LA NATIONALITÉ, IL N'Y A NI VÉRITÉ, NI VIE POSSIBLE ; IL N'Y A QUE L'IMPUISSANCE ET LE NÉANT. »

(TOURGUENIEFF).

Bretons renégats, c'est vous que cette malédiction soufflée à la face, vous qui laissez la Bretagne, votre Patrie, sans arts, sans vérité, sans vie possible, impuissante et anéantie !

Soyez méprisé par les vrais Bretons qui rougissent d'être vos compatriotes !

HEAVY KERHO.

« Le Danemark et la Suède sont les deux pays en Europe qui consacrent le plus fort pourcentage de leur budget à l'enseignement. »

« La France peut revendiquer par contre le plus fort pourcentage pour ses dépenses militaires. Cela se passe de commentaires. »

A. GUY.

Nord-Sud du 15 octobre 1930.

# UN DÉPART

(Suite de notre article de première page)

La vérité, c'est que la majorité des adhérents du Parti — dont certains ont des idées sociales, au moins aussi avancées que celles de Maurice Duhamel — estime que l'action nationale bretonne doit être menée sur un terrain assez large pour qu'une collaboration soit possible entre gens communiants dans un égal amour pour la Patrie bretonne, quoique professant individuellement des conceptions sociales divergentes.

Duhamel pourra répondre que cette position est une faiblesse, mais c'est aussi une force et c'est cette force-là, cette union de tous les cœurs et de toutes les volontés qui a permis à Breiz Atao de grandir, comme elle a permis la libération de l'Irlande, de la Bohême et de la Pologne. C'est elle qui, dans dix ans ou dans vingt ans, à l'occasion propice, libérera la Bretagne, et Duhamel aura ce jour-là, nous voulons le croire, réintégré le sein de cette union.

### NOTRE POINT DE DÉPART : L'INTERET BRETON

Sur le plan doctrinal, autre chose nous sépare. Vous partez de l'Europe, nous partons de la Bretagne. Nous partons de la Bretagne parce que nous partons de ce qui nous intéresse directement et de ce que nous connaissons; et non pas pour satisfaire à une vague sentimentalité. En avril 1924 nous écrivions sur la couverture de Breiz Atao :

« Nous voulons que les gens qui habitent ordinairement la presqu'île armoricaine perdent l'habitude de tout sacrifier à des mots tels que Honneur National, Devoir National, Défense Nationale, qui ne sont que des mots pour eux lorsque la Nation dont il s'agit est la France. Nous voulons qu'ils prennent l'habitude de considérer *des intérêts*. Nous leur montrons que les intérêts vitaux de leur région et des gens avec lesquels ils vivent et travaillent sont nettement indépendants et dissimilaires des intérêts dits français et que défend exclusivement l'Etat français. Ces intérêts, nous les appelons : les intérêts BRETONS; — ces gens qui habitent entre Châteaubriant et Epiphanie nous les appelons : le peuple BRETON, ou mieux, la NATION bretonne, parce que la considération de leur origine commune, autre que celle de la France, et de leurs caractéristiques collectives, essentiellement différentes de celles de la France, nous en donne le droit, ajoutant que l'existence d'un SENTIMENT NATIONAL BRETON nous confère dans ce droit. Nous convions la Na-

tion bretonne à reconnaître ses intérêts, intellectuels et économiques, et à les défendre par la réalisation d'un organisme politique breton, autonome vis-à-vis de l'Etat français. Nous vous proposons de faire du NATIONALISME BRETON. » C'est cela notre doctrine.

Notre position se distingue de celle d'intellectuels cosmopolites, dont l'auditoire sera un jour parisien et viennois le lendemain, en ceci qu'elle s'efforce d'être celle du travailleur de Bretagne dont la vie se déroule à l'intérieur des frontières bleues de notre presqu'île où se posent des problèmes qui n'ont rien de particulièrement européen et de la solution desquels dépend toute notre vie quotidienne.

### NOUS SOMMES FEDERALISTES INTERNATIONAUX, MAIS BRETONS D'ABORD

Est-ce à dire que nous avons la prétention de vivre en marge du monde? Nous sommes, mon cher Duhamel, d'une génération trop moderne, celle qu'a pétri cet événement mondial : la guerre, pour ignorer qu'à des misères internationales il faut des remèdes internationaux. Nous ne sous-estimons nullement la solution du fédéralisme international, mais c'est au titre de Breton que nous nous y intéressons. De même que l'on ne peut être Suisse que si l'on est d'abord Vaudois ou Zurichois, on ne peut être Européen que si l'on est d'abord Hollandais, Serbe... ou Breton.

En militant seulement pour l'Europe fédérale, Duhamel, nous craignons que vous ne jouiez un rôle plus profitable à la France ou à la Hongrie qu'à la Bretagne, votre Patrie. Car si dans l'Europe fédérale que nous espérons, vous obtiendrez un jour, on ne discutera ni les droits nationaux de la France, ni ceux de la Pologne, ni ceux de l'Irlande, ni même ceux des Croates, soyez sûr qu'on y contestera ferme les nôtres. Si un plébiscite était exigé, pourriez-vous dès maintenant garantir le résultat? Il y aurait fort à parier que dans votre Europe fédérale, la Bretagne ne resterait partie intégrante d'une France qui trouverait sans doute encore le moyen de rester centralisée. Depuis des siècles nous frôns les marrons du feu pour les autres, trouvez-vous insensé que nous tentions, une fois n'est pas coutume, d'en tirer quelques-uns pour nous?

L'autonomie bretonne dans une Europe fédérale c'est aussi notre but idéal. Mais il est lointain. En attendant l'Europe restera divisée longtemps encore. Est-il juste que nous attendions jusque là l'heure de notre émancipation? Avons-nous le droit de faire bon marché des chances qui nous restent par ailleurs? Que

l'Europe soit fédérale ou non la Bretagne a intérêt à obtenir un statut qui sauvegarde son intelligence et ses intérêts particuliers. Et l'on conçoit fort bien qu'un fédéraliste breton soit partisan, en attendant et dans l'état actuel des choses, de l'indépendance nationale de son pays, à la manière du Danemark ou de la Suisse.

### NOTRE FAÇON DE SERVIR L'EUROPE

Le meilleur service que nous puissions rendre à l'Europe est de lui offrir comme composante une Bretagne élevée au plus haut potentiel humain. Nous avons tout à faire pour l'y porter. Rainée moralement, désorganisée économiquement, elle figure un monteban de forces confuses qui s'ignorent et se contournent. Nous croyons que la tâche primordiale en ce pays est de lui rendre le sentiment de son unité et la notion de ses intérêts; c'est de faire renaitre sa confiance en lui et sa foi dans sa mission. C'est d'expulser le dégoût du régime d'oppression et de pourriture que nous subissons. Seul un nationalisme breton bien compris, sans aveuglement mystique, un nationalisme moderne par sa façon d'accorder leur importance aux faits économiques, peut nous permettre d'atteindre notre but. Sans lui quel espoir aurions-nous jamais de rendre son caractère à une Bretagne française, quelle partie pourrions-nous jouer dans les événements qui se préparent avec un peuple sans consistance et sans initiative, et quelle note apporterions-nous dans le concert européen, sinon celle d'une province française?

Si vous nous entendez parfois évoquer le passé, dites-vous que nous cherchons seulement à rendre un peu de fierté à une race à laquelle on a caché ses origines. Nous en tirons moins un argument qu'un enseignement. Quoiqu'il soit sage de reconnaître qu'en face d'un peuple de juristes, qui n'hésita pas à faire appel au souvenir des Romains et à celui de 1839 pour préparer l'annexion du Palatinat, des arguments très des traités d'autrefois ont leur poids.

### IL FAUT PRESERVER L'IDEE BRETONNE DES EQUIVOQUES

La seconde raison que vous invoquez pour vous séparer de nous s'inspire de nos récentes expériences électorales. Vous avez raison. Du jour où l'on propose aux électeurs de les représenter au Palais-Bourbon, on est bien obligé de prendre position vis-à-vis des questions qui font l'objet des débats et des votes au Palais-Bourbon. Mais si vous vous en souvenez le Congrès de Saint-Brieuc avait marqué une ré-

puissance très nette à l'endroit des élections législatives. Nous avions décidé de ne plus nous y intéresser éventuellement qu'à titre accessoire; la propagande d'idées. Nous pouvions donc sans inconvénient conserver notre attitude de réserve vis-à-vis des problèmes sociaux et religieux. Et votre second argument, mon cher Duhamel, ne conservera sa force que si vous-même un jour prochain vous vous présentez devant les électeurs de votre pays.

Nous admettons fort bien qu'on puisse juger indispensable de prendre parti pendant les luttes électorales, mais il nous paraît dangereux de mêler systématiquement l'idée bretonne à leurs discords. Nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y ait à la parer tantôt d'une couleur politique, tantôt d'une autre, ce qui aurait pour résultat de la rendre suspecte à tout le monde alors qu'elle n'est encore comprise que d'une minorité. Quand on veut qu'une notion nouvelle pénètre la masse il importe de la préserver de tout alliage qui pourrait ternir l'éclat particulier. L'opinion n'a que trop tendance à assimiler abusivement une formule nouvelle à l'une quelconque des vieilles ranguines politiques dont le sort est réglé depuis longtemps.

Nous croyons donc bonne la position de Breiz-Atao et nous nous y tiendrons.

### SERVICES RENDUS

Au moment où Duhamel se sépare de nous, qu'il nous soit permis de le remercier publiquement au nom de tous de la collaboration qu'avec désintéressement il a apportée au mouvement depuis quatre ans. En faisant abstraction de ses idées personnelles, il a montré aux hommes de son Parti d'hier — et de son Parti de demain — que l'idée bretonne représentait un idéal assez élevé et assez indépendant des contingences politiques courantes pour qu'un homme de parti puisse y consacrer tout son cœur et toutes ses forces sans rien renier de lui-même. Avons-nous besoin de rappeler l'apport de Duhamel au journal? Ses brillantes chroniques lui auront donné un rayonnement extérieur qu'il n'aurait pas connu sans elles. Et leur auteur a posé devant le public breton les problèmes politiques mondiaux avec une objectivité à laquelle nous devons rendre hommage et qui lui accorde encore un titre à notre reconnaissance.

Les idées que notre ancien collaborateur professera demain, c'est son affaire. Nous ne les prendrons en considération que dans la mesure où la note bretonne s'y fera entendre. Nous formons le souhait qu'il se fasse entendre souvent et qu'on n'oublie pas le binou dans l'orchestre

tre que cherchera sans doute à rassembler la spirituelle baguette de notre ami.

### BREIZ ATAO RESTE « BREIZ ATAO »

Et Breiz Atao, matériellement diminué, moralement renforcé, reste Breiz Atao. Que demain, d'autres divergences se manifestent pour donner une réplique et un contre-poids au geste de Duhamel, il faut s'y attendre. Nous les envisagerons avec la même sérénité. Les hommes passent, l'idée nationale demeure. Breiz Atao restera Breiz Atao. Ce n'est pas pour rien que quelques hommes ont offert toute leur jeunesse à la nationalité bretonne. Nous restons marqués, pour la vie, du fer rouge de notre première passion. Nous sommes quelques-uns que les luttes politiques d'antan n'ont jamais lentés, qui n'ont jamais connu d'amour que pour le visage douloureux de la vieille et éternellement jeune patrie celtique. On revient toujours à ses premiers amours? Nous n'avons pas à y revenir, car, en notre cœur, nous leur avons jamais été infidèles.

Breiz Atao continue donc. « La France en a vu d'autres, elle en verra encore », disaient avec confiance les braves à trois poils, chaque fois que Kayserlick, Anglais ou Feldgrauen ont fait leur entrée dans les caves de Champagne. Breiz Atao aussi en a vu d'autres, et il n'a certainement pas cessé d'en voir. Il en reviendra, comme il en est chaque fois revenu.

Breiz Atao a une mission : maintenir l'idée nationale bretonne au-dessus de toutes les concessions, au-dessus de tous les compromis, rester le lieu de rencontre des Bretons intégraux. Il n'y failira pas. Son nom est entré dans l'histoire de notre pays, il y demeurera aussi net, aussi grand.

Qu'en dehors de lui, d'autres se consacrent à des tâches divergentes, ou bien entrent dans des luttes où l'habileté prime sur la sincérité et l'opportunisme sur la doctrine, nous n'y pouvons rien. Le mouvement breton, en se développant, connaîtra fatalement les accidents de tous les mouvements de masse.

Mais Breiz Atao demeurera. Il demeurera pour devenir enfin la pépinière des héros, oui nous le disons : des héros, dont la Bretagne comme toutes les autres nations opprimées, réclamera impérieusement le sacrifice un jour pour monayer sa délivrance.

### BREIZ ATAO.

**Ne jetez pas ce journal après l'avoir lu. Faites-le lire autour de vous.**

## Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT (Suite)

Ses idées, incorporées dans l'Irish Councils Bill de 1907, furent soumises aux représentants irlandais. Quoiqu'il y eût quelques nationalistes, y compris P. H. Pearse, qui considéraient que le contrôle de l'enseignement serait un grand pas en avant vers la liberté nationale, il était hors de doute que la grande majorité des Irlandais désapprouvait le projet. M. Redmond, qui paraissait d'abord enclin à l'accepter, s'en remit à la décision de ses adhérents. Ces derniers, réunis dans une convention nationaliste à Dublin, n'hésitèrent pas à dénoncer la mesure, et M. Birrell dut l'abandonner.

L'établissement de l'Université Nationale Irlandaise, en 1909, fut un des plus heureux effets de la politique conciliatrice du ministère libéral. Il existait déjà deux universités en Irlande, dont l'une, l'Université de Dublin, appelée plus souvent « Trinity College », jouissait d'une grande renommée mondiale. Depuis son fondation par la reine Elisabeth, en 1592, cette belle institution a été une pépinière de savants, de professeurs, de législateurs, de hauts fonctionnaires, de juges et d'autres hommes de premier rang, dont les carrières publiques ont laissé leur empreinte sur les destinées de l'Empire Britannique. Aussi a-t-elle fourni bien des rebelles et des partisans intolérants à la cause de la nationalité irlandaise. Les catholiques, pour la plupart, regardaient « Trinity College » avec froideur, sinon avec hostilité. Les évêques ne ménageaient pas

leur aversion envers une institution où l'esprit protestant a toujours prédominé. Le séminaire de Maynooth remplissait les exigences de l'instruction ecclésiastique : on réclamait une université populaire dont l'atmosphère ne froisserait pas les sentiments des laïques. Les « Queens Colleges » à Belfast, à Cork et à Galway, fondés en 1845, et incorporés en 1878 dans la Royal University of Ireland, ne suffisaient pas aux nécessités de l'enseignement supérieur des catholiques. Leur manque, d'ailleurs, un collègue à Dublin, aussi le ministère libéral se décida-t-il, en 1908, à fonder deux nouvelles universités, l'une à Belfast, appelée la Queen's University, l'autre, la National University, avec des collèges constituants à Dublin, à Cork et à Galway.

Cette concession du gouvernement à la demande populaire exprimée par M. Redmond et ses collègues, releva considérablement le prestige du parti nationaliste. Le succès des libéraux aux élections, et la promulgation de la loi de 1911, dite *Parliament Act*, qui ôta à la Chambre des Lords le droit de veto absolu, paraissaient donner raison à ceux qui prônaient l'action parlementaire. Lorsque M. Asquith introduisit un nouveau projet de Home Rule, les partisans du parti irlandais croyaient que la lutte pour la liberté touchait à sa fin. Le pacte d'amitié avec les libéraux anglais avait rendu ; le Home Rule était devenu inévitable ; M. Redmond, lui-même annonça qu'il était « en vue ». On n'avait pas besoin de la politique « impraticable et insensée » d'un « journaliste obscur ». Quoiqu'en 1912, eût presté le triomphe de Sinn Féin fut passé pour fou.

Quelqu'un a dit que l'Irlande est un pays incompréhensible ou l'inévitable n'arrive jamais et où c'est toujours l'impossible qui s'impose. Les événements devaient démontrer que ces mots satiriques ne manquaient pas de sens.

### Le Home Rule Bill de 1912.

Ce fut au commencement d'avril 1912 que M. Asquith introduisit le troisième projet de Home Rule au parlement britannique. Il proposait d'établir un parlement irlandais qui comprendrait une Chambre basse et un Sénat de quarante membres. L'armée, la flotte, les affaires réservées, resteraient sous le contrôle du parlement étranger, les douanes et d'autres « services » de Westminster. La police passerait, après quelques années, sous la direction du nouveau gouvernement irlandais. Le lord-lieutenant aurait le droit de veto sur les actes du parlement. La suprématie du parlement et de l'administration de la Grande-Bretagne serait assurée par la présence à Westminster de quarante députés irlandais. L'Angleterre octroierait à l'Irlande un budget de 500.000 livres sterling, soumis à une réduction annuelle jusqu'à ce qu'il fût abaissé à 200.000 livres.

Ce projet fut accepté d'emblée par une convention des partisans du parti parlementaire. M. Redmond donna son approbation à l'offre du premier ministre anglais en ces termes : « Nous affirmons que nous sommes contents d'accepter un parlement subordonné, créé par statut de cette législature impériale, comme le règlement final des revendications de l'Irlande. »

Le bill, appuyé à toutes ses étapes à la Chambre des Communes, par de fortes majorités, fut rejeté par les Lords. Aussitôt réintroduit à la Chambre, son deuxième passage s'accomplit le 25 mai 1914. Cette fois, le veto de la Chambre des Lords n'ayant plus d'effet, en vertu des termes du *Parliament Act*, il ne fallait que la signature du roi pour que la mesure de Home Rule devint une loi du parlement britannique.

Le gouvernement anglais croyait pouvoir se féliciter de cette fin heureuse de l'ennuyeuse

question de l'Irlande. Aux yeux des libéraux britanniques, M. Redmond n'était pas seulement le leader d'un parti politique ; il était le chef du peuple irlandais, le porte-parole de l'opinion nationale. Leur ignorance de l'âme de l'Irlande était profonde. Ils ne savaient rien des idées « neuves » qui influèrent sur la jeunesse du pays, idées, du reste, qui n'avaient guère commencé à troubler la surface de la vie publique. Les sinistres, d'ailleurs, ne s'étaient pas déclarés hostiles à l'acceptation de l'acte de Home Rule. Comme « règlement final » des aspirations nationales, la mesure leur paraissait désirable, mais ils s'apercevaient de l'avantage qu'ils pourraient en tirer. Ce serait toujours quelque chose de gagné ; on ferait du moins un pas en avant sur le chemin de la vraie indépendance.

Les esprits, en effet, travaillaient avec ardeur. Les sentiments avancés se développaient et gagnaient toujours du terrain. Les principes de la *Ligue Gaëlique* et de *Sinn Féin* se rapprochaient ; il devenait difficile d'empêcher les idées de l'indépendance intellectuelle et de l'indépendance politique de se confondre. Dans des sections de la Ligue, dans des clubs *Sinn Féin*, et dans des réunions d'autres sociétés patriotiques, il se formait une élite de la jeunesse la plus instruite, qui songeait à l'action, qui ne reculerait pas devant le sacrifice personnel. On ne préconisait guère une rébellion armée. Bien que les éléments en fussent présents, l'occasion n'en était pas encore venue ; les moyens, du reste, manquaient. Toutefois il ne fallait qu'un motif pour pousser la jeunesse à grouper ses forces dans un effort organisé pour affirmer sa volonté. Les acteurs du drame qui devait se dérouler en Irlande étaient tous prêts en 1912 ; ils n'attendaient que l'appel pour entrer en lice.

# La Bretagne Agricole

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton  
4, rue Hôche, (Passe du Palais)  
à Grès d'Art - Faïences  
Petits Meubles Bretons  
Dentelles, Broderies, Filets  
Ouvrages cellulés de Dames  
à "Pull-Overs bretons"  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Cello-Bretonne**  
Barris LE BAULT - 10, R. de Kerguelen QUIMPER  
BREIZATON, PAYS CÉLTIGUES - Livres et Ouvrages  
à la vente de bibliothèques et de livres et gravures  
à la vente de livres sur la Bretagne  
à la vente de livres sur les Bretons  
à la vente de livres sur les Bretons

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES  
Vient de paraître :  
BANÈTE  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-&VILAINE**  
4 volumes in-8° Prix 280 frs  
Tomes I, II, III et IV parus  
Ouvrage le plus complet sur le département, orné de nombreuses gravures, textes, hors texte, plans et de 8 pl. couleurs hors texte, par pol.

**Seule la Maison CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne travaillées en Bretagne par des ouvriers Bretons  
Laineurs de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PREFERENCE**  
RENNES, 12, rue de la Visitation  
VITRE, 40, rue Poirier  
SAUBIN DU CORNIER, P. du Océan

**VITRAUX d'ART**  
art religieux  
vitreries décoratives  
d'appartements.  
**E. BAULT.**  
1, PLACE HOCHÉ RENNES  
TELEPHONE. 26-19

**Librairie Générale PLIHON**  
5, Rue Motte-Fablet - RENNES  
Spécialité d'ouvrages la Bretagne - Achats de bibliothèques et lots de livres. (déplacement à nos frais. Catalogue bi-annuel) Bibliothèque livrée - service général sur demande.

**Un élégant s'habille ! à l'habit noir**  
Maison de confiance  
Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant  
**R. SUCHET Jeune à Rennes**  
**Le Mobilier**  
9, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
R. HESMON  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs  
PRÉCIS DE GRAMMAIRE BRETONNE ..... 3 fr.  
LA PRONONCIATION DE BRETON ..... 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE ..... 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON, 1<sup>er</sup> degré 3 fr.

**petites annonces**  
Maison recommandée, M<sup>me</sup> Veuve GREGO.  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Rade  
Perros-Guirec.  
27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Taupés, Dorsalino, Thibet, etc.  
MODE - DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
9, aux Athlètes

## UN EXEMPLE A SUIVRE

# La prospérité de l'Agriculture Danoise

Au début de ce siècle, quelques agriculteurs de Plougastel, lisant dans un journal local les merveilleux résultats obtenus au Danemark par les coopératives agricoles de vente, en tirant profit de cette lecture ils constituèrent eux-mêmes un syndicat pour la vente de leurs fraises en Angleterre.

On connaît le développement de cette entreprise confirmé par l'attaché commercial français à Londres : « Grâce à leur esprit de discipline, d'intelligente solidarité, ces Bretons ont pris du premier coup une énorme avance sur les régions françaises dites progressives. »

Cet exemple qui mérite d'être suivi non pas seulement par les fraisiéristes, mais par tous les producteurs bretons était à citer au début de cette étude. Il prouve que les Bretons, quoique en en dis, ne sont pas réfractaires à l'idée de solidarité qui a fait la prospérité de l'agriculture danoise.

Les résultats obtenus au Danemark, petit pays de 3 millions et demi d'habitants, aurait donc pu être ceux de la Bretagne si l'Etat français, par une instruction professionnelle, par des droits de douane adaptés à nos besoins et par des crédits agricoles avait daigné s'intéresser à notre pays, en temps de paix.

### L'agriculture danoise

Nul n'ignore que le Danemark où la terre est pourtant de qualité moyenne est le pays modèle au point de vue agricole. Ce développement brusque de l'agriculture danoise provient surtout de ce que, munis d'une instruction professionnelle, les agriculteurs se sont appliqués à suivre les progrès techniques, et à rechercher des débouchés par la coopération agricole avec l'aide de l'Etat.

### Le développement agricole

Avant 1880 la principale production danoise était les céréales. Les quantités de grains apportées sur le marché mondial ayant fait baisser les prix et cette culture n'étant plus d'aucun rapport pour eux, les cultivateurs danois l'abandonnèrent pour d'autres denrées.

Ils remarquèrent que leur position géographique par rapport aux marchés anglais et allemand était favorable à la production des denrées exigeant un transport rapide. Ils se lancèrent dans l'élevage des vaches, des porcs et l'exportation du beurre, des œufs et du lait. Voici les magnifiques résultats :

Beurre (kgrs) : 1870, 11.000.000 ; 1900, 70.000.000 ; 1928, 150.000.000.  
Œufs (kgrs) : 1870, production nulle ; 1900, début ; 1928, 50.000.000.  
Porcs (unités) : 1870, production nulle ; 1900, début ; 1928, 3.000.000.

### La coopération agricole

Ces résultats sont dus à la formidable armature coopérative de ce pays de 3 millions et demi d'habitants (comme la Bretagne). Jugeons-en par les chiffres :

45 organisations coopératives centrales, groupant 9.745 coopératives, réunissant 1.500.000 membres appartenant à 200.000 exploitations

agricoles et faisant 10 milliards de chiffre d'affaires par an.

Le mouvement coopératif danois se tient rigoureusement en dehors des questions politiques et confessionnelles, d'où sa force.

Il repose sur le sentiment de l'union indispensable et la foi inébranlable de la fécondité de l'effort en commun.

Les membres s'engagent pendant toute la durée de la Société à acheter et à vendre tous les produits de leur société et par leur société.

Pour chaque objet d'activité une société est créée. Elle est, en principe, locale, mais fait partie d'une fédération spéciale et d'une fédération régionale, qui sont enfin, elles-mêmes fédérées dans les « *Andelsa Dvalget* ».

La transformation et la vente des produits agricoles danois sont faites par :

- 1° Les laiteries coopératives ;
  - 2° Les abattoirs coopératifs ;
  - 3° Les coopératives pour l'exportation des œufs ;
  - 4° Les coopératives pour l'exportation du bétail,
- tandis que les coopératives de semences, des engrais, des matériaux de construction, des combustibles, des articles et produits ménagers, s'occupent des achats.

Pour les premières : coopératives de transformation et de vente, chaque membre reçoit par livraison et par qualité un paiement partiel, représentant en moyenne les 9/10 du prix au cours du jour. Le solde est gardé par la coopérative et sert à rembourser les frais d'installation, les amortissements et à constituer des réserves.

### L'aide de l'Etat

Cette coopération a été aidée par l'Etat qui ne ménage pas ses encouragements à l'agriculture. De nombreuses petites exploitations agricoles ont pu se développer grâce à lui. La loi qui régit les prêts de l'Etat à ces exploitations a été votée en 1899 et a pour but d'accorder des emprunts à tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture et qui n'ont pas assez d'argent pour s'installer.

Depuis 1921 le 1/10<sup>e</sup> de cet emprunt est converti en subventions. Les emprunteurs ne doivent rembourser que les 9/10, l'Etat participant pour 1/10 aux frais de constructions nécessaires aux exploitations et grâce à cette loi voici le nombre de nouvelles fermes créées depuis 1900 :

Année	Nombre de fermes créées	Prix de l'Etat (millions de couronnes)
1900-1905	1.859	6.530
1905-1910	3.233	14.810
1910-1915	2.544	15.718
1915-1920	1.827	12.769
1920-1921	137	1.273
1921-1922	400	7.161
1922-1923	966	17.512
1923-1924	826	10.616
1924-1925	547	9.072
1925-1926	561	9.914
Solt	12.500	105.384

### Conclusion

Une aide très efficace de l'Etat, une instruction professionnelle très poussée, une foi inébranlable dans

l'effort en commun et de l'initiative, telles sont les raisons de la prospérité actuelle du Danemark.

La loi dans l'effort en commun a déjà produit des résultats en Bretagne, l'instruction professionnelle se développe et il se trouve des Bretons qui ont de l'initiative.

Les mêmes résultats seraient obtenus dans une Bretagne qui pourrait compter sur l'aide d'un Etat, c'est-à-dire dans une Bretagne autonome.

KEBNU.

### L'exportation des produits agricoles de Bretagne

L'exportation des produits agricoles bretons rencontre des difficultés grandissantes qui placent le cultivateur et le négociant en face de problèmes redoutables.

Pour les résoudre, il n'est pas trop de leurs efforts étroitement conjugués ; et tous les organismes représentatifs des intérêts professionnels en cause doivent collaborer en vue tout d'abord de conserver ou de reconquérir les marchés extérieurs qui semblent se fermer progressivement à nos fruits, à nos légumes et d'une manière générale aux produits de notre sol ; ensuite de conquérir des débouchés nouveaux.

Un très important congrès de la standardisation s'est tenu à Paris en octobre dernier. Ses conclusions ont été le point de départ d'études sérieuses poursuivies dans les diverses provinces en vue de réalisations prochaines.

En Bretagne, un certain nombre de Chambres d'agriculture et de Chambres de commerce sont entrées en rapport, et nous savons que leurs présidents doivent se rencontrer à Rennes le samedi 21 mars pour poser les principes d'une standardisation régionale à laquelle seront soumis, pour débiter, un nombre limité de produits bretons.

Nous souhaitons que ces études aboutissent sans tarder à des réalisations pratiques, et notamment à la création de marques d'origine locales qu'une marque « Bretagne » couvrirait toutes.

Si des mesures n'étaient prises à bref délai, la décadence de l'exportation de nos produits serait certaine ; on ne peut mesurer sans effort les conséquences qui en résulteraient pour la Bretagne tout entière.

### L'Annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1931 est paru

L'annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1931 (99<sup>e</sup> année), 2.450 pages, en 2 volumes, 15 francs ; franco par la poste : 18 fr. 50, contient tous les renseignements officiels les plus complets, sur les administrations civiles, religieuses, militaires, judiciaires et sur les divers services commerciaux, agricoles, etc., de tout le département.

Il contient également la liste de tous les commerçants des villes et des trois cent soixante communes du département, la liste des abonnés au téléphone, l'adresse des habitants de Rennes par rues, par professions, par ordre alphabétique, les noms des cultivateurs de toutes les communes, la liste des châteaux, les sociétés, associations, etc., etc.

Il est indispensable à tous.

A l'imprimerie Fr. Simon, à Rennes, à son magasin de ville, quai Emile-Zola, 2, dans les librairies et les débits de tabac.

### Standardisation

Un Congrès breton doit bientôt avoir lieu à Rennes pour la standardisation des produits agricoles. Les organisateurs ont reçu l'ordre de M. Flaudin, ministre, de remplacer le mot « standardisation » par le mot « normalisation ».

quel fameux remède à la crise économique !

MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans la réparation électrique automobile  
**A. de GOUESBOUC**  
39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 31-66

**COMPTOIR ARMORICAIN** Agence fondée en 1890  
**VENTES & ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Fermes - Propriétés  
(Région de la Côte d'Emeraude)  
1, rue de Chartres  
**ST-MALO**  
Rue Pasteur 10 - Tél. 3-98

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODELE BREVETE  
Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son éclatant succès  
Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLATCOET (Morbihan)

RECU A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS, CLASSE 7 PARIS 1925  
REQU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR, DECORATEUR  
D'ARTS ET D'OBJETS  
EXÉCUTERA  
ENSEMBLE DE SALLE A MANGER  
CHAMBRE COUCHER  
BUREAU - STUDIO  
APPAREILS ECLAIRAGE  
TOUS TRAVAUX DE MEUBLES DÉCORÉS  
AUTEL STALLE  
CHAÎRE-FRÈRE  
STATUE ETC  
DEVANTURE ET INTÉRIEURS-MAGASIN

LE TRAIT DU CARACTÈRE  
**CELTIQUE**  
ATELIER LEBUREAU  
13 et 22, rue HOCHÉ  
**RENNES**

**RESTAURANT DU FAISAN-D'ORÉ**  
18, rue de l'Orme et rue Bignon  
En face la Halle à la viande  
**ST-MALO** 1099-428  
A. LE GUENNEC  
Spécialité de Homards à l'Armoricaine - Langoustes Thermidor - Sole Cassinière - Faisan Cocotte.  
À Prix Fixe et à la Carte. Prix très modérés.

**Anna CALVÉ (ROMAN)**  
Impressions du Golfe du Morbihan, de l'Ille-aux-Moines, de Sainte-Anne d'Auray, du Champ-des-Martyrs, de Locmivaker, etc...  
Émile France contre 13 francs adressés à M. GOLLIER, 41, boulevard de l'Orléan, St-Nazaire (L.-L.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité aux meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouverez chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
**RENNES**  
Vêtements tout faits et sur mesures pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux  
A.-R. DEROUET  
12, Rue Louis-Postel - RENNES

**LES GAVOTTES**  
les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper  
LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE  
Administration de 11<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>, aux Adresses de P. A. G.  
Directeur : Yann BRICLER  
22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

**petites annonces**  
Maison recommandée, M<sup>me</sup> Veuve GREGO.  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Rade  
Perros-Guirec.  
27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Taupés, Dorsalino, Thibet, etc.  
MODE - DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
9, aux Athlètes

Enlever ou éviter peuplement  
BREIZ ATAO en un goumard de  
**DIHUNAMB** 10, r. de Gaz  
an Oriant  
Distances à la main de la mer et de la Bretagne  
Avec ce de la main de la mer et de la Bretagne  
Avec ce de la main de la mer et de la Bretagne  
Avec ce de la main de la mer et de la Bretagne

**Meubles Anciens et Modernes**  
LITS FER ET CUIVRE  
GLACES - LITERIE  
Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>m</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
— RENNES —

**SAUVAGE**  
Habille Chic  
HERCK & CONCHON, Succ<sup>rs</sup>  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)  
LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX  
MESURE & CONFECTION  
Essaiage une demi heure après la commande

LA MAISON BRETONNE  
EDITIONS  
"A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE"  
38, rue du Casino - DINARD  
publie dans ses collections tous ouvrages  
en breton ou français de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.  
C'est la maison moderne  
des Editions Bretonnes.  
Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

Une Portable  
complète comme une machine de Bureau  
c'est la nouvelle  
**"REMINGTON"**  
payable 87 fr. 50 par mois  
conditions spéciales aux Abonnés de "Breiz Atao"  
Écrire à l'Administration du Journal.



**La Vie des Sections**  
(Suite)  
lancement de la nécessité d'entrer en relations  
avec les divers autres Groupes d'étudiants.  
Désormais la Section se réunira en  
principe le quatrième dimanche de cha-  
que mois en réunion générale obliga-  
toire; une réunion supplémentaire aura  
lieu en outre le deuxième dimanche pour  
la propagande.  
Avant de se séparer l'assistance affirma  
sa foi dans la doctrine de Châteaulin, et  
exprima sa confiance dans l'avenir de la  
Bretagne moderne et celtique.  
Le secrétaire : D. K. KONGAR.

**PARIS**  
Compte rendu. — La Section s'est réunie  
le dimanche 1<sup>er</sup> février. Nous avions  
le plaisir d'avoir parmi nous M. Maurice  
Dubamel de passage à Paris. Après le rap-  
port des Groupes, l'ordre du jour appor-  
tait une causerie sur la Flandre. L'ami  
dont on avait annoncé la venue n'ayant  
pu se préparer par suite d'un décès cruel  
et d'une indisposition qui l'a retenu con-  
ché plusieurs jours, cette causerie fut  
remplacée par la lecture de quelques pas-  
sages d'une très intéressante brochure de  
propagande écrite en français par le  
grand patriote flamand Ward Hermans.

**CINÉMA**  
**Trois films bretons**  
On vient de tourner et de sonoriser  
deux films « Armor » et « An Paps Bre-  
ton » pour vous, touristes, qui ne connais-  
sez pas la Bretagne.  
M. Le Goffic vous parle et vous montre  
qu'un Breton parvenu au faite des hon-  
neurs garde encore quelque chose de sa  
Bretagne; vous le voyez, dans le cos-  
tume d'un pêcheur, contempler avec ad-  
miration la maigre friture que son épou-  
sotte contient.  
Vous apprenez qu'« Armor » signifie  
pays de la mer, qu'en Bretagne il y a  
encore des îleuses. Et si vous désirez  
passer vos vacances au milieu des arbres  
et des rochers, il n'est pas nécessaire  
d'aller à Fontaineveau; vous pouvez  
aller au Huelgoat.  
L'animation de la plage de Dinard  
vous indique que la Bretagne se civilise  
de plus en plus puisque les baigneurs  
peuvent se rôtir en paix au soleil, une  
baigneuse peut s'amuser avec un crabe,  
une dame enfoncée dans une chaise-longe  
peut caresser son chien sans être in-  
quiétée des indigènes. Tous peuvent, de  
plus, goûter les joies d'un casino con-  
struit par des ouvriers adroits dont les  
anodines « aux mains malhabiles » et  
« à la foi ardente » n'ont pu faire de la  
Bretagne qu'une « véritable floraison de  
monuments religieux ».  
Ce chaos d'images bécotes, présentées  
sans art, ne vous fait pas comprendre  
pourquoi « un baiser après le grand par-  
don est promise au pays breton » et  
pourquoi les femmes de Treguier, vou-  
lant obtenir l'exaucement de leur vœu,  
passent à genoux sous les arcades d'une  
table. Vous ressentez bien une petite  
émotion lorsque le barde Gourvil chante  
« Patronez douz ar Folgou » et « Kopte-  
n Sant Malo », mais ce n'est sans doute  
que du pathos!  
« Eh bien! l'élan grave du cantique,  
l'entrain de la ronde de village, ce mys-  
tère qui est pour vous la naïveté  
typique de la plus arriérée des provinces  
françaises, c'est cela qui fera la Bretagne  
si aimable !  
Mais ce film sans vie ne vous le fait  
pas comprendre bien que de temps en

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHÈQUES POSTAUX : 14210 RENNES  
**La Vie des Sections**  
RENNES  
Réunion de la Section du 10 janvier. —  
Cette réunion avait pour but de renou-

**CEL LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Se place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
59, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Ce LIVRE  
est  
envoyé GRATIS  
Demandez  
aujourd'hui même  
en envoyant  
le coupon ci-joint  
sans enveloppe fermée

temps le change sympathique et épanou-  
ment. M. Le Goffic vient estomper un clo-  
cher on un paysage comme si le Présent  
estomperait le Passé.  
Il vous fait aller voir — ou revoir —  
si vous voulez comprendre, la production  
d'un juif qui a vu avec son grand art les  
roches, l'énergie, les virages crispés, la  
doubleur silencieuse des mers de Bre-  
tagne — et peut être aussi le destin et l'es-  
poir de la race.  
Quelques brûlures de génie qui par-  
lent peu, leur vie simple, quotidienne et  
Jean Epstein ont suffi pour nous donner  
« Fins Terres ».  
Les deux premiers films viennent d'être  
présentés à Paris en séances privées et  
seront projetés prochainement dans plu-  
sieurs salles.  
Le troisième a été projeté l'année der-  
nière à Paris. André MOISAN.

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHÈQUES POSTAUX : 14210 RENNES  
**La Vie des Sections**  
RENNES  
Réunion de la Section du 10 janvier. —  
Cette réunion avait pour but de renou-

**CEL LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Se place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
59, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Ce LIVRE  
est  
envoyé GRATIS  
Demandez  
aujourd'hui même  
en envoyant  
le coupon ci-joint  
sans enveloppe fermée

veler le Bureau de la Section. A l'unani-  
mité, Goffic comme secrétaire et Arut  
comme trésorier furent élus. Ensuite,  
on étudia les différents moyens d'action  
pour la propagande. Il fut décidé de re-  
prendre les tournées de propagande aux  
environs de Rennes le dimanche matin.  
La Section prend sur elle de rédiger un  
tract s'adaptant au Pays de Rennes et  
pour être distribué à profusion. Que les  
adhérents qui ont des idées à soumettre  
veulent les présenter à la prochaine réu-  
nion au cours de laquelle le texte du  
tract sera définitivement rédigé.  
Le Secrétaire.

**Convocation**  
Réunion de la Section le samedi 7  
mars, à 20 h. 30, Café de Bretagne.  
Communications urgentes.

**BREST**  
**Groupe des Etudiants**  
Réunion du 8 février 1931. — Les ad-  
hérents étudiants de Brest et des envi-  
rons se sont réunis en séance d'organisa-  
tion le dimanche 8 février. La création  
d'un groupe autonome d'étudiants a été  
définitivement décidée dans la Section en  
vue d'intensifier la propagande dans les  
milieux scolaires.  
On procéda ensuite à l'élection du Bu-  
reau qui est ainsi constitué : trésorier :  
Korfa; secrétaire : D. K. Kongar. Une  
intéressante discussion sur la doctrine  
autonomiste et sur le moyen d'intensifier  
la propagande suivit où l'on décida no-

**CEL LIVRE TRÈS  
INTÉRESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
PAR LES PLANTES  
Se place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
59, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Ce LIVRE  
est  
envoyé GRATIS  
Demandez  
aujourd'hui même  
en envoyant  
le coupon ci-joint  
sans enveloppe fermée

Les copies d'anciens les plus exactes.  
Les plus beaux meubles Modernes,  
Bretons ou Français sont signés par  
le Fabricant  
**R. SUCHET Jeune**  
à Rennes 9, rue de la Monnaie

**3 déménagements  
valent 1 incendie, dit-on...**  
**DEMÉNAGEMENTS**  
DORJUP  
CAPOTS AUTOS CAPOTÉS  
à la main - RENNES - Téléphone 204  
seul quand ils sont effectués  
par la Maison  
**BONJOUR**

L'Evocation de la Bretagne bretonne  
dans un cœur d'enfant  
**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
par G. DANIO  
De fort volume illustré 200 pages  
Prix : 12 Francs  
En vente à "Levaoueg Breiz Atao" 10, rue d'Al-  
sace-Lorraine, Rennes (R.F. 142)

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Hoche - RENNES  
Tel. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques  
**T. S. F.**  
**PATHÉ-BABY**  
- CAMÉRA -

Pour vos copies d'anciens  
Meubles rustiques et toute  
votre décoration d'intérieur  
adressez-vous à  
**E. MARION**  
44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tel. 29-45

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**  
Revue littéraire mensuelle, entiè-  
rement en langue bretonne, organe  
du mouvement culturel celtique  
en Bretagne.  
Boîte postale 75 Brest  
C. C. 98-38 Rennes  
ABONNEMENT ANNUEL 30 fr.  
Envoi d'un numéro spécimen  
sur demande. — Prix : 5 fr.

**LES VERS**  
L'enfant qui tousses  
L'enfant qui est grognon  
L'enfant qui a des coliques  
L'enfant sans appétit  
L'enfant qui a des cauchemars  
à des vers  
Donnez-lui sans hésiter le Ver-  
mifuge spécial de Raoul MAIL, le  
plus actif et le meilleur de tous les  
Vermifuges.  
Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
LE HAVRE (S. 12)  
Contre remboursement de 5 fr.

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**  
Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tel. : 39-10)  
tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans  
le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous vou-  
drez bien lui confier :  
JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE  
"Breiz Atao" est tiré sur les "Presses de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**  
BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
Soieries, Lainages  
Toutes Nouveautés  
Choix considérable  
4, R. DE TOULOUSE

**CAMIN**  
RENNES  
AUX DRAPERIES  
D'ELBEUF  
La plus beaux choix  
Draperies Hommes  
et tout Rennes  
Prix sans concurrence  
11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ  
en face l'Église-Notre-Dame

**Ameublement - Décoration**  
**MARION**  
4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
RENNES Tel. 5-45  
MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Les Bretons présents à Rennes se sou-  
viennent de la part active que prit le  
« Strijder » flamand à notre Congrès de  
1929. Notre ami s'excuse de n'avoir pas  
le talent de ce tribun et se contente de  
souligner certains points importants du  
pamphlet. Bien que destinés spéciale-  
ment au public français toujours si mal  
informé par sa presse de ce qui se passe  
en Flandre, ces pages intéresseront tous  
les Bretons depuis qu'en Bretagne comme  
en Flandre nous luttons tous pour le  
même idéal.  
Citons quelques passages : « Qu'est-ce  
que le mouvement flamand ? Essentielle-  
ment rien d'autre que l'irrésistible et  
naturelle impulsion de l'âme populaire  
flamande, avide de développer à ciel ou-  
vert ses forces et ses qualités ethniques  
pour réaliser le vaste champ de possibi-  
lités que recèle son idéal national. Un  
peuple qui dit que c'est la nostalgie d'un  
peuple pour une patrie qui soit lui. Un  
historien dirait que le mouvement flamand  
est né dans les années qui ont suivi la  
création de l'Etat belge...  
Il montre les efforts du gouvernement  
belge pour détruire la langue flamande  
et tout ce qui est flamand afin d'effacer  
et insister sur la réaction inévitable qui se  
produisit contre de tels procédés.  
Ward Hermans conclut : « Une Flandre  
libre dans les Etats-Unis d'Europe, est  
ce un trop beau rêve pour la Flandre,  
pour l'Europe elle-même, encore pauvre  
de cette guerre infernale qui faillit

la nier ? Amis et ennemis d'hier s'ils ne  
veulent pas que soit stérile le sacrifice  
des camarades tombés « pour la liberté  
des peuples » — exclurait-elle les petits  
peuples ? — doivent se tendre la main  
par-dessus les tombes...  
Puis il rappelle la cérémonie de Dix-  
muid en août 1927 où 70.000 Flamands  
s'étaient réunis pour affirmer leur vo-  
lonté d'être « fidèles à la Flandre jusqu'à  
la mort ». (Rapportés qu'en août 1930 il  
y en avait 150.000).  
« ... Il n'y a pas de crimes petits ou  
grands. Il y a des crimes, et l'oppression  
soudée et juridique d'un petit peuple  
crie autant vengeance au ciel, appelle autant  
de sanglants lendemains, que les grands  
méfaits politiques immortalisés par l'His-  
toire : la liberté de la Flandre est néces-  
saire à la paix de l'Europe...  
Un intéressant échange de vues suivit  
cet exposé, puis M. Maurice Dubamel  
voulut bien nous donner quelques nouvelles  
sur la vie du Parti et sur son développe-  
ment; il nous proposa également un  
sujet de discussion pour notre prochaine  
réunion au sujet de la politique électorale  
du Parti.  
La réunion se termina par un exposé  
en breton de notre camarade Le Men, qui  
fit ressortir le devoir urgent pour  
chaque un de faire une propagande active  
pour la langue bretonne.  
**Groupe des Propagandistes**  
Compte rendu. — Le Groupe s'est réuni

le vendredi 13 février; M. J. F. Nedeleg  
était chargé de traiter le sujet à l'ordre  
du jour : Conférence de propagande de-  
vant un public ouvrier.  
Il exposa que grâce à l'autonomie, la  
règle ou valeur systématique et régulière  
de la Bretagne permettra à un bien plus  
grand nombre de travailleurs bretons de  
trouver du travail chez eux; ce premier  
avantage en entraîne immédiatement un  
autre : l'augmentation de la richesse éco-  
nomique par une plus grande consommation.  
Puis il passa en revue les divers partis  
politiques français, montrant qu'aucun  
d'eux ne pouvaient donner satisfaction  
aux revendications sociales des ouvriers  
bretons.  
La meilleure solution consiste donc à  
déclarer tous ces anciens partis et à faire  
rentrer les forces ouvrières bretonnes  
dans le Parti Autonomiste en vue de l'or-  
ganisation de demain : « Il faut que le  
prolétaire breton prépare dès mainte-  
nant son éviction du salariat par ses in-  
stitutions corporatives, par sa pratique de  
l'épargne et de la coopération...  
D'ailleurs dans un petit pays ces ques-  
tions se résolvent plus facilement qu'en  
un grand Etat centralisé, et ne peu-  
vent envisager pour la Bretagne autonome  
de demain l'organisation rationnelle de  
la participation du capital et du travail.  
Le capital recevant un intérêt comme le  
travail un salaire, et les boutiques supplé-

mentaires partagés entre les bénéficiaires  
et les travailleurs.  
Il envisage également la remise aux  
organismes coopératifs de la gestion des  
grandes caisses d'intérêts communs (as-  
surances sociales, etc., actuellement per-  
dus et dilapidés dans le budget de  
l'Etat).  
Il conclut en faisant un appel aux ou-  
vriers bretons afin de les inviter à se  
joindre aux militants autonomistes pour  
hâter l'avènement d'une Bretagne orga-  
nisée dans l'intérêt de tous ses enfants.  
Une intéressante discussion suivit cet  
exposé qui fit une très grande impression  
sur les auditeurs.  
**Convocation**  
La prochaine réunion mensuelle de la  
Section aura lieu le samedi 22 mars, à  
20 h. 30, au Café de l'Avenir, cours d'Al-  
sace-Lorraine, 22. Adhérents et sympathi-  
sants sont priés de s'y rendre. Présence  
indispensable.  
**BORDEAUX**  
**Convocation**  
La prochaine réunion de la Section au-  
ra lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars, à 15 h. 30, au  
Café du Bel-Air, 2, place du Maine.  
Ordre du jour : Rapports des Groupes;  
Discussion sur la politique électorale du  
Parti; Exposé en breton.

# breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

Le Congrès extraordinaire  
du  
Parti Autonomiste Breton  
aura lieu à Rennes  
les 11 et 12 Avril

### La tâche du Congrès de Rennes

Le dernier numéro de *Breiz Atao* a suscité chez l'adversaire quelques chants de victoire un peu hâtifs. Des journaux de Rennes et d'Alsace ont annoncé que le mouvement breton venait de donner la preuve de son inexistence.

Tout doux ! Ne vendez pas la peau de lours...

Finir le mouvement breton sous prétexte qu'il traverse une crise comme tous les mouvements en traversant au cours de leur croissance ? Quelle plaisanterie ! Nous ne pouvons répondre que par un sourire aux fleurs et aux couronnes qu'on nous adresse prématurément. Qu'y a-t-il de changé parmi nous ? Sommes-nous moins nombreux, moins convaincus, moins décidés en nous-mêmes à atteindre notre but qu'il y a quelques années ? L'affirmer serait se tromper lourdement, et le réveil de demain apportera un démenti brutal à ceux qui osaient déjà une danse du scalp autour d'un imaginaire tombeau. D'après la correspondance que nous recevons, il nous est même permis de croire que le regret de la plupart est que cette crise n'ait pas été provoquée plus tôt. Depuis déjà quelque temps, nos amis avaient le sentiment que le mouvement s'égarait sur une voie tentante mais où il avait plus à perdre qu'à gagner. Pourquoi nous serions-nous entêtés à y demeurer ?

Le seul reproche que l'on puisse nous adresser serait de nous être obstinés à pousser la charrue jusqu'au bout dans le sillon qui avait été choisi avec l'approbation de tous. Mais, est-ce bien là une faute de notre part, alors qu'une des plus hautes autorités morales du mouvement breton nous répète depuis des années, que le manque d'obstination dans l'effort a été la principale cause de l'échec du mouvement régionaliste d'avant-guerre ? Alors que les sympathies et l'admiration que *Breiz Atao* a rencontrées dans tous les milieux venaient précisément de son acharnement à poursuivre sa route sans se laisser rebouter par les insuccès ou les déceptions ?...

Toutes les entreprises créées par *Breiz Atao* étaient visibles, y compris l'idée d'un journal hebdomadaire de grande pénétration. Seul l'argent a manqué, ainsi que des appuis indispensables. Il faut se rendre à l'évidence : l'heure n'était pas venue de chercher à créer un mouvement de masse. Il faut laisser travailler le temps et momentanément reculer pour mieux sauter. Tandis que nous nous renforcerons à l'intérieur, les idées que nous avons semées se répandront infailliblement. Bientôt la crise mondiale créera en Bretagne l'ambiance d'inquiétude, de mécontentement et de vaillance nécessaire au succès d'une doctrine comme la nôtre. Et alors, nous reprendrons nos projets d'action élargie. En attendant, nous ne négligeons pas de travailler, chacun dans notre sphère, à l'organisation de la vie bretonne sur des bases nationales afin de développer notre personnalité à côté de celle de l'étranger.

Et, aujourd'hui, réorganisons notre mouvement : reprenons du commencement l'ensemble de ses doctrines pour en expurger toutes les

ments troubles dus à la nécessité de faire des concessions au grand public. Ce sera la tâche du Congrès de Rennes.

Le Congrès de Rennes ne sera pas une fin, mais un commencement.

Vu son importance considérable, tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'idée bretonne, qui est purement et simplement en jeu, se décideront à y venir, même si le déplacement doit leur occasionner des difficultés personnelles. Chaque congressiste aura longuement médité, se sera concerté avec ses amis, non pas dans un esprit de cabale et de destruction, mais avec la préoccupation de construire.

Le mouvement breton sortira du Congrès de Rennes peut-être diminué matériellement, mais combien renforcé dans le dedans, combien plus riches de forces et d'avenir !

Nous en avons la conviction. Les « Breiz Atao » n'ont pas dit leur dernier mot.

O. MORDELL.

Le prochain numéro paraîtra  
LE 5 AVRIL

### Vers le redressement

Un bel élan, dont on verra plus loin les preuves tangibles, s'est manifesté en faveur de *Breiz Atao* et nous croyons pouvoir écrire, dès l'heure présente, malgré le chemin encore long qui reste à parcourir, que le redressement est en bonne voie.

Des premiers secours sont venus immédiatement, car la volonté et l'esprit de sacrifice de ceux que *Breiz Atao* a groupé autour de lui, sont grands. Il y a trop d'hommes désintéressés parmi les patriotes bretons pour que le mouvement puisse sombrer.

Un journaliste — M. Étienne Nicol — a pourtant annoncé notre mort dans un récent numéro de ses *Nouvelles Rennaises*. Preuve qu'il ignore quel potentiel d'énergie, jeune et nullement déprimé, anime le mouvement national breton.

Il est possible que d'autres, dans les mêmes circonstances, jetant le manche avant la cognée, renonceraient à la lutte. Mais serai-ce là un trait du caractère breton.

C'est Jules Simon, je crois, qui a écrit, à peu près ceci : « Lorsque la patrie est aux abois, il se trouve des Bretons à la tête dure pour la sauver. »

La patrie dont il s'agit pour nous, c'est la Bretagne. Pour elle nous aurons la tête plus dure que le granit de son sol et c'est pour cela que ni *Breiz Atao*, ni le mouvement breton ne succomberont dans la crise qu'ils traversent. Nous croyons même que cette crise sera comme un bain de jouvence et que notre parti en sortira plus mâle et plus fort.

La patrie bretonne, nous sommes nombreux qui lui avons voué notre vie. Ne nous resterait-il que nos bouches pour crier et nos bras pour agir, nous continuerions à la servir.

L'avenir le démontrera au besoin.

F. D.

### Un conflit dans les Monts d'Arrhée

La Société hydro-électrique des Monts-d'Arrhée se propose d'établir un barrage sur l'Ellez, auprès des anciens mûrais du Mont-Saint-Michel de Braspart. Les cultivateurs de cette région, soutenus par la Chambre d'Agriculture, s'opposent à ce projet, tandis que la Commission départementale, approuvée par les Chambres de commerce de Brest et de Morlaix, a donné un avis favorable. Avant de prendre position dans ce conflit, voyons les points de vue des deux parties.

Les projets de la Société hydro-électrique. — Le barrage serait de 300 mètres de longueur et une hauteur de 7 m. 50 suffirait pour recouvrir 300 hectares de terrain, et il n'est pas possible de trouver ailleurs en Bretagne un emplacement d'étang occasionnant moins de préjudice aux propriétaires qui devraient être expropriés, déclarent les auteurs du projet. — Au-dessus de l'intérêt particulier il y a l'intérêt général. La Bretagne est tributaire des charbons anglais, ce qui est une charge pour elle. Tout ce qui sera fait en force hydraulique pour l'atténuer sera rendu service à la masse et aussi à la France.

Dans le plan, les terres à recouvrir se décomposent comme suit :  
Terres labourables : 52 hectares.  
Tourbières : 28 hectares.  
Landes et marécages : 270 hectares.

Les cultivateurs n'admettent pas cette classification des terres qu'ils ont réussi à gagner peu à peu sur les marais. « La surface des terres labourables est, disent-ils de près de 85 hectares. Les tourbières ont une valeur inestimable puisque la tourbe se reconstitue en 30 ou 40 ans, et c'est d'ailleurs à défaut de bois notre seul combustible. Les landes et marécages ont une valeur bien plus élevée que ne semble leur accorder la Société hydro-électrique. Nos bestiaux y trouvent leur pâture pendant au moins sept mois de l'année ! Dans les endroits marécageux il est même possible de trouver de la tourbe. »

« Les cultivateurs de la région étant en général de petits exploitants se verraient dans l'obligation de quitter leurs fermes car il ne leur resterait plus assez de terres à cultiver. Par ailleurs les prix de l'énergie électrique sont actuellement beaucoup trop élevés pour la campagne pour que les cultivateurs puissent en tirer un utile parti. »

Pour ou contre ? — Nous sommes pour la Bretagne modernisée et si les travaux à entreprendre étaient réellement d'intérêt général comme le prétend la Société Hydro-Électrique, c'est-à-dire si cette concession permettait de vendre de l'énergie électrique à un prix assez intéressant pour l'électrification complète de la campagne, nous approuverions le projet. Malheureusement il n'en est pas question et nous croyons qu'il s'agit d'intérêts particuliers de la Société et seul en jeu.

Nous ne pouvons donc donner notre adhésion à l'expropriation et peut-être à l'exil de ces cultivateurs bretons, qui ont gagné pas à pas leurs terrains sur les marais.

D'ailleurs depuis quelques années la construction de la station marémotrice de l'Aberwraeth, qui doit procurer à la Bretagne l'énergie électrique à meilleur marché, est à l'ordre du jour et si, comme nous le croyons, il s'agit de notre pays, le gouvernement français n'était pas défaillant, les habitants de Brennilis, Loqueffret et environs pourraient se procurer l'énergie électrique sans être obligés d'abandonner leurs terres.

KERNÉ.

**LA DATE**  
**du Congrès extraordinaire**

A la suite de nombreuses demandes, le Congrès qui avait été envisagé pour les 5 et 6 avril prochains aura lieu

le samedi 11  
et le dimanche 12 avril  
à Rennes.

Retenez bien ces nouvelles dates :

**SAMEDI 11**  
**ET DIMANCHE 12 AVRIL**

### En Irlande.

Le Ministre des Finances de l'Etat Libre vient de jeter quelque lumière sur la situation de l'enseignement de la langue nationale dans l'Etat Libre.

En 1900 l'irlandais était enseigné dans seulement 100 écoles dites nationales. En 1922 on enseignait dans 2.000 écoles — progrès réalisé sous la poussée du *Sinn Féin*. Aussitôt que la supériorité de l'enseignement bilingue eût été reconnue dans l'enseignement primaire, l'irlandais fut déclaré obligatoire pour le programme du « matriculation » (équivalent du baccalauréat) ; il fut donc par la suite enseigné dans toutes les écoles secondaires.

L'irlandais étant devenu obligatoire depuis le Traité, le Gouvernement s'était trouvé à court de professeurs. La période de transition a été difficile, cependant le nombre des professeurs d'irlandais diplômés dépasse aujourd'hui dix mille contre quatre mille en 1922. Il existe sept écoles préparatoires de professeurs.

### En Ecosse.

J'espère avoir prochainement du nouveau à dire sur la situation de la langue nationale en Ecosse. Pour le moment j'observe avec intérêt le travail qui se fait au sein du Parti Nationaliste dont les plus grosses difficultés ont été causées par l'afflux inattendu de nouvelles recrues, déserteurs des partis politiques britanniques, mais pas tous très bien informés sur les nécessités nationales ou sur les légitimes revendications de l'Ecosse. Ainsi récemment, un personnage écossais fameux, le duc de Montrose, s'est déclaré en faveur du *Home Rule* et, à quelques exceptions près, bien entendu, parlant du programme du Parti Nationaliste. Oh ! on ne le croit pas sur parole, le duc ! On se demande en Ecosse ce qu'il se propose en s'immisçant dans un Parti qu'il ne manque jamais d'abaisser en prétendant l'appuyer. Remarquez qu'en pé-

### Lettre de Flandres

Cent cinquante mille Flamands du Westhoek, ai-je dit dans ces colonnes, comprennent et parlent encore, s'ils ne savent malheureusement pas toujours écrire et lire leur « *Moedertiel* ».

De bons amis ont émis des doutes, au sujet de ces chiffres. Il y en a qui me reprochent de ne prendre position qu'au point de vue linguistique, alors que la question, à les entendre, ne doit, ne peut être envisagée que dans le sens culturel. N'est-ce pas du pareil au même ? Et, parce que je me refuse à prendre au sérieux certains de leurs désirs obscurs (que je qualifierais d'ambitions annexionnistes), si j'avais envie de me moquer d'eux, d'ambitions irréalisables pour l'instant (ou au moins), parce que je trouve nos bons et braves paysans du Westhoek, si attachés à leurs terres, plus intéressants qu'un auditoire d'érudits, d'antiquaires ou de désœuvrés, parce que le tirage commercial d'un périodique quelconque, ses plus grandes chances de diffusion dans une certaine catégorie de lecteurs, celle qui paie, me semblent des préoccupations bien laides quand il s'agit d'un idéal aussi élevé que la résurrection d'un peuple, on me taxe de... « *defaultisme* ».

Ailleurs, à Anvers, l'organe du minimaliste belgeiste mais respectable quand même Burgemestre Van Cauvelaert, récemment décoré de l'ordre national de la Légion d'honneur par la grande République, « *De Standaard* » me traite d'« agent provocateur » (?) A la solde de qui, mon Dieu ? Heureusement que d'autres me donnent déjà pour un affreux « *séparatiste flamboche* », appréciation flatteuse, dont s'accommode très bien mon atavisme germano-euldeïen, pédigree infamant, qui ne m'a pas empêché d'être assimilé d'office, c'est-à-dire déclaré « Français » d'autorité sur les registres d'état civil de l'Unindivisible, et de me faire troner la peau pour les beaux yeux de Marianne.

Le fait est qu'à l'encontre des Bretons qui restent Bretons presque malgré eux, même après s'être laissé extirper leur « *yez* », tout Flamand, je vous l'ai déjà dit, qui cesse de parler sa langue passe-

riode électorale il arrive toujours, au dernier moment, pour conseiller aux électeurs de voter pour tout autre candidat que celui du Parti Nationaliste.

Il y a quelques jours le duc a publié un remarquable pamphlet contenant toutes les revendications nationales désirables, demandant, au surplus, que les finances écossaises soient administrées par la Trésorerie écossaise, ajoutant malicieusement « conjointement avec l'Angleterre ». Le duc va plus loin et débâtière contre les nationalistes à qui il a emprunté toutes les idées de son pamphlet. Dans le but d'en élargir le public, il les accuse de tous les vices d'état possibles, et de toutes les audaces, même de celle de vouloir séparer l'Ecosse de l'Angleterre et de dresser une barrière dominière entre les deux états. Le duc s'effrite davantage de ces deux dernières possibilités que de l'influence de la société secrète qu'il dénonce sur le Parti Nationaliste. Effrayé aussi de la politique séparatiste de la majorité agissante du Parti et, craignant que l'Ecosse en demandant le plus, se voie octroyer au moins un Parlement régional comme l'Ulster, il s'empresse d'appuyer la politique de « dévolution ». Il se démasque ainsi car, en parler britannique « dévolution » est synonyme de décentralisation provinciale partielle, tout simplement.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Elle est brève mais au point. Dans un journal du matin de Glasgow d'un tirage de près de deux millions, Compton Mac Kenzie, vice-président du Parti Nationaliste, met le duc en place en lui faisant bien entendre que c'est le Parlement écossais, et non une trésorerie anglo-écossaise, qui aura le contrôle des finances nationales. Quant à la dévolution, personne n'en veut excepté les gros intérêts britanniques que le duc de Montrose sert mieux en Ecosse qu'il ne sert la cause de sa patrie.

Louis N. Le Boex.

lout aussitôt à l'ennemi, à de très rares exceptions près. Vous comprendrez donc combien je désire répondre à fond à l'un de mes plus aimables contradicteurs, qui ne puis l'appeler antagoniste, qui prétend qu'en comptant bien je ne trouverai pas plus de 100.000 « *Flahutes* » au Westhoek, capables de s'exprimer sans le secours de la langue française. Au total surabondant, j'en trouverai certainement davantage dans l'arrondissement voisin de Lille, cette « *Beulenaillon n° 2* », que ses corrigéonnières s'obstinent à n'appeler que « *Rijsel* », en attendant de la rebaptiser parait-il « *Concordia* » (1), « *Franquerville* » (2) que suis-je encore. En humilité, voir « *Boréal* » du 1<sup>er</sup> février, a même proposé « *Blaehouville* ». Qu'en pensent M. le chanoine Loothen et M. Justin Blankkaert ? Vous me direz que les Anglais écrivent bien « *Dunkirk* », que les Français continuent à « *poster* » leurs lettres à destination de Londres, d'Anvers et même de Saint-Pietersbourg. Tu tous ens, si nous n'étions que 100.000 « *Fransehe Vlamingen* », chiffres que les officiels de Paris daignent tout de même nous reconnaître, ce ne serait déjà pas si mal, 254.651 individus peuplant très exactement le Westhoek, s'il faut en croire le dernier recensement.

A la vérité nous ne sommes pas 100.000, ni même 150.000, mais bel et bien 153.000. C'est ce que je vous démontrerai par le détail, ainsi bretons, dans mes prochains lettres.

WIMCOX VAN DEN BERG.

Lors de la fameuse « Journée Nationale » au profit des sinistrés bretons, on a recueilli plus de 700 francs à Zegerscappel, petite commune rurale de 1.367 habitants, mais dont l'agglomération ne compte pas 500 personnes. L'honorable président du *Vlaamsch Verbond van Bretons* ne peut être étranger à ce succès. Que M. Justin Blankkaert veuille bien permettre à *Breiz Atao* de lui exprimer ses cordiales félicitations, ainsi qu'à la généreuse population flamande de sa commune. Souhaitons qu'à Harelbeke, ville de plus de 15.000 âmes, on l'en ait battu tous les records de l'arrondissement. Le total des quêtes s'élevait 2.291 fr. 25. A tous merci pour les familles de nos bretons.

# La situation économique et financière de l'Etat libre d'Irlande

Voilà, d'après la « Journée Industrielle » du 6 mars, feuille peu suspecte de partialité, un compte rendu très encourageant de la situation économique actuelle de l'Etat Libre. Quoique l'on dise, l'autonomie et le nationalisme ont du bon, et l'exemple de notre sœur celtique ne peut que nous raffermir dans nos sentiments nationalistes bretons.

On remarquera que l'Angleterre est restée le principal client et le principal fournisseur de l'Irlande. Il en sera un peu de même pour nous vis-à-vis de la France, quoique dans une moindre proportion, et cela en dépit de brailleurs ignares qui déclarent que la Bretagne ne peut vivre sans la France, comme si notre autonomie politique, loin de supprimer nos échanges avec notre voisin, n'était pas au contraire susceptible de les intensifier, pour cette seule raison que l'autonomie sera pour nous le point de départ d'un accroissement industriel et commercial.

On verra également que l'Irlande possède le monopole de la fabrication des tracteurs Ford pour le monde. Conséquence sans doute de l'amitié et de l'attachement des Irlandais d'Amérique pour la vieille mère patrie. Aurons-nous le jour venu des concours aussi précieusement ?

A noter aussi le rôle joué par le protectionnisme douanier. Nous estimons cette politique utile à l'heure actuelle, mais destinée à être abandonnée. Cependant, dans l'état actuel du monde, les Irlandais ont raison de penser d'abord à eux et de ne pas sacrifier, avant les voisins plus puissants, à l'idéal du libre-échange.

(R. T.)

« Dublin, 6 mars. »

« Dix ans après les guerres civiles, l'Etat libre d'Irlande est un pays paisible. »

Le mouvement d'émigration s'est ralenti. La population trouve en général de quoi vivre sur son territoire et le nombre des chômeurs à la fin de 1930 ne dépassait guère 25.000 contre 22.850 en décembre 1929. Cela représente à peine 4 1/2 % de la population qui travaille et l'on se rend compte que l'Irlande (sauf l'Ulster) n'a pas été très affectée par la dépression mondiale.

Le commerce extérieur des douze mois écoulés au 31 octobre se totalise en valeur par 105.298.000 livres, ce qui signifie une baisse minime de 3.294.000 livres par rapport à l'exercice précédent. Les importations ont été ramenées de 61 millions 324.000 à 57.891.000 ; les exportations se sont soutenues à 47.407.000 livres contre 47.668.000 ; par conséquent, la balance adverse du commerce extérieur a été réduite de 14.055.000 livres à 10.484.000.

La répartition géographique des échanges a peu varié. L'Angleterre reste de beaucoup le principal fournisseur et le principal débouché. L'exportation aux Etats-Unis s'est améliorée d'un demi-million de livres sterling, soit presque de moitié, mais cela tient aux exportations de tracteurs Ford, les usines de Cork ayant le monopole de la fabrication pour le monde entier. Pour les dix premiers mois de 1930, les ventes de ces tracteurs à l'étranger ont atteint 1.395.000 livres (environ trois fois plus qu'auparavant), outre 862.000 livres de pièces et accessoires.

Le gouvernement déclare que la diminution des importations est due au tarif douanier de l'Etat libre, qui a déjà passé le stade embryonnaire. Des droits d'entrée ont été établis sur des catégories de marchandises très variées : tabac, lainages, chaussures, savons, carrosserie automobile, sucre, confiserie, beurre, chemises, broches, etc. Le droit sur le beurre, qui est l'un des plus récents et dont le taux est de 4 pence par livre, a un caractère exclusivement protectionniste.

D'après les informations officielles, les droits d'entrée établis sur tous ces articles ont donné du travail à 13.000 personnes dans l'Etat libre ; dans l'industrie du tabac, qui employait 500 ouvriers seulement, l'effectif de la main-d'œuvre est passé à 2.000 après l'établissement d'un droit d'entrée ; dans l'industrie des chaussures, de 250 à 1.200 ; dans celle des chemises, de 400 à 1.700.

Ces renseignements ont vaguement l'air de plaider la cause du protectionnisme, mais n'ont pas une valeur absolue ; les importations de chaussures ont augmenté malgré tout en 1930, atteignant 1.500.000 livres sterling.

A l'exportation, le point notable est l'accroissement des sorties de bétail sur pied ; il en a été vendu pour 8 millions de livres sterling à l'étranger, soit 0 % de plus qu'en 1929. Par contre, les exportations de denrées alimentaires ont décliné de 2.500.000 livres.

La situation financière du pays est relativement avantageuse — surtout comparée à celle de l'Angleterre. Compte tenu des actifs incertains, des avances à envisager pour prêts locaux, de l'assurance-chômage, du coût des entreprises hydroélectriques du Shannon et des emprunts de l'ancien Dail Eireann (dont le gouvernement assume la responsabilité), la dette nationale s'élève en tout à 23 millions de livres sterling, chiffre inférieur aux revenus d'un seul exercice budgétaire. Les dispositions prises pour l'amortissement sont telles que, dans dix ans peut-être, quinze ans au plus, la dette nationale actuelle sera éteinte. A la Bourse de Dublin, les fonds d'Etat irlandais se signalent par leur fermeté.

Les impôts sont certainement moins lourds qu'en Angleterre : le taux de l'impôt ordinaire sur le revenu est de 3 shillings par livre (au lieu de 4 1/2), et l'impôt extraordinaire est d'un taux inférieur de 25 % à celui du Royaume-Uni. Les recettes douanières et le produit des droits d'accise ont augmenté en 1930.

Le léger accroissement du chômage observé l'an passé n'est pas dû à la baisse des échanges avec l'étranger, mais à la dépression des prix agricoles, à l'achèvement des entreprises hydroélectriques du Shannon (œuvre de la Siemens-Schuckert) qui donnaient du travail à des centaines d'ouvriers, enfin à la crise des transports. Cependant le gouvernement compte que les travaux du Shannon, lesquels sont importants pour un pays comme l'Irlande, faciliteront l'éclosion d'industries nouvelles.

Ne jetez pas ce journal après l'avoir lu.

Faites-le lire autour de vous.

## LES BONNES PAGES



Deux « rebelles » de Damas à la cro-poulaine. (On aperçoit à l'arrière-plan le piquet de soldats qui les garde.)

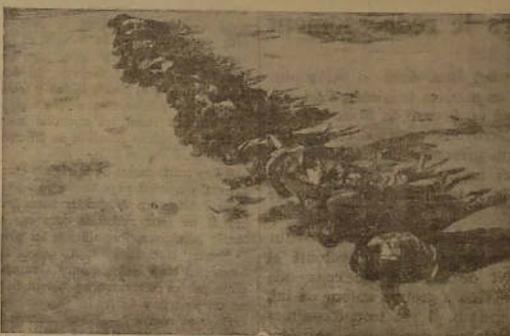
## Que se passe-t-il en Syrie ?



Un « souk » de Damas après le passage des avions français.



Exécution de trois « rebelles ».



Le « splendide tableau de chasse ».

(Galates de patriotes syriens fusillés au cours de la révolte et alignés sur une place « à titre d'exemple »).

Avant la guerre mondiale, la Syrie faisait partie de l'empire ottoman. Elle jouissait d'ailleurs d'une autonomie fort large, particulièrement étendue dans le Liban chrétien.

Les Arabes syriens ayant combattu les Turcs aux côtés des Alliés comptèrent obtenir, comme récompense, l'indépendance totale de leur pays, qui leur avait d'ailleurs été promise. Il n'en fut rien. L'Angleterre occupa la Palestine pour y créer le fameux « foyer national juif », puis la Transjordanie et la Mésopotamie.

Quant au Liban et à la Syrie proprement dite, ils furent placés sous le mandat de la France, qui se chargea de leur « apporter la liberté ».

On sait ce qui s'ensuivit : la révolte de 1924-26, dégénérant bientôt en une véritable guerre qui exigea des contingents considérables, les représailles, le bombardement de Damas, etc.

Ce qu'on sait moins ce sont les mesures qui avaient provoqué cette révolte : morcellement arbitraire du pays empêché par la force de réaliser son unité nationale, mise en coupe réglée de ses richesses naturelles, drainage de l'ors syrien remplacé par des francs-poinçonnés, déportations de patriotes syriens et libanais, confiscations des biens, amendes collectives, exécutions sommaires...

Les journaux français n'ont jamais mentionné ces faits, auxquels Breiz Atao a fait allusion plusieurs fois. On en trouvera le récit dans le livre courageux d'une Française, Mme Alice Poullan, « Damas sous les Bombes (1) », écrit sur place, pendant la révolte d'une population exaspérée.

Nous devons à l'amabilité de l'auteur de pouvoir reproduire quelques-uns des clichés photographiques qui illustrent ce frémissant carnet de guerre. Ils donneront à nos lecteurs une idée de la façon dont l'Etat français s'est employé à « libérer » la Syrie.

(1) A Damas sous les Bombes, par Alice Poullan, un vol illustré de 250 pages. Envoi franco contre 15 francs, à la librairie de « Breiz Atao ».

## Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT (Suite)

Ses idées, incorporées dans l'Irish Councils Bill de 1907, furent soumises aux représentants irlandais. Quoiqu'il y eût quelques nationalistes, y compris P. H. Pearse, qui considéraient que le contrôle de l'enseignement serait un grand pas en avant vers la liberté nationale, il était hors de doute que la grande majorité des Irlandais désapprouvait le projet. M. Redmond, qui paraissait d'abord enclin à l'accepter, s'en remit à la décision de ses adhérents. Ces derniers, réunis dans une convention nationale à Dublin, n'hésitèrent pas à dénoncer la mesure, et M. Birrell dut l'abandonner.

L'établissement de l'Université Nationale Irlandaise, en 1909, fut un des plus heureux effets de la politique conciliatrice du ministre libéral. Il existait déjà deux universités en Irlande, dont l'une, l'Université de Dublin, appelée plus souvent « Trinity College », jouissait d'une grande renommée mondiale. Depuis son fondation par la reine Elisabeth, en 1593, cette belle institution a été une pépinière de savants, de professeurs, de législateurs, de hauts fonctionnaires, de juges et d'autres hommes de premier rang, dont les carrières publiques ont laissé leur empreinte sur les destinées de l'Empire Britannique. Aussi a-t-elle fourni bien des rebelles et des partisans intrépidement à la cause de la nationalité irlandaise. Les catholiques, pour la plupart, regardaient « Trinity College » avec froideur, sinon avec hostilité. Les évêques ne ménageaient pas

leur aversion envers une institution où l'esprit protestant a toujours prédominé. Le séminaire de Maynooth remplissait les exigences de l'instruction ecclésiastique : on réclamait une université populaire dont l'« atmosphère » ne froisserait pas les sentiments des laïques. Les « Queens Colleges » à Belfast, à Cork et à Galway, fondés en 1845, et incorporés en 1878 dans la Royal University of Ireland, ne suffisaient pas aux nécessités de l'enseignement supérieur des catholiques. Il leur manquait, d'ailleurs, un collège à Dublin, aussi le ministre libéral se décida-t-il, en 1908, à fonder deux nouvelles universités, l'une à Belfast, appelée la Queen's University, l'autre, la National University, avec des collèges constituants à Dublin, à Cork et à Galway.

Cette concession du gouvernement à la demande populaire exprimée par M. Redmond et ses collègues, releva considérablement le prestige du parti nationaliste. Le succès des libéraux aux élections, et la promulgation de la loi de 1911, dite *Parliament Act*, qui ôta à la Chambre des Lords le droit de veto absolu, paraissaient donner raison à ceux qui prônaient l'action parlementaire. Lorsque M. Asquith introduisit un nouveau projet de Home Rule, les partisans du parti irlandais croyaient que la lutte pour la liberté touchait à sa fin. Le pacte d'amitié avec les libéraux anglais avait rendu ; le Home Rule était devenu inévitable ; M. Redmond, lui-même annonça qu'il était « en vue ». On n'avait pas besoin de la politique « impraticable et insensée » d'un « journaliste obscur ». Quoique, en 1912, eût présidé le triomphe de Sinn Féin eût passé pour fou.

Quelqu'un a dit que l'Irlande est un pays incompréhensible où l'inévitable n'arrive jamais et où c'est toujours l'impossible qui s'impose. Les événements devaient démontrer que ces mots satiriques ne manquaient pas de sens.

### Le Home Rule Bill de 1912.

Ce fut au commencement d'avril 1912 que M. Asquith introduisit le troisième projet de Home Rule au parlement britannique. Il proposait d'établir un parlement irlandais qui comprendrait une Chambre basse et un Sénat de quarante membres. L'armée, la flotte, les affaires réservées — resteraient sous le contrôle du parlement britannique, les douanes et d'autres « services » de Westminster. La police passerait, après quelques années, sous la direction du nouveau gouvernement irlandais. Le lord-lieutenant aurait le droit de veto sur les actes du parlement. La suprématie du parlement et de l'administration de la Grande-Bretagne serait assurée par la présence à Westminster de quarante députés irlandais. L'Angleterre octroierait à l'Irlande un budget de 500.000 livres sterling, soumis à une réduction annuelle jusqu'à ce qu'il fut abaissé à 200.000 livres.

Ce projet fut accepté d'emblée par une convention des partisans du parti parlementaire. M. Redmond donna son approbation à l'offre du premier ministre anglais en ces termes : « Nous affirmons que nous sommes contents d'accepter un parlement subordonné, créé par statut de cette législature impériale, comme le règlement final des revendications de l'Irlande. »

Le bill, appuyé à toutes ses étapes à la Chambre des Communes, par de fortes majorités, fut rejeté par les Lords. Aussitôt réintroduit à la Chambre, son deuxième passage s'accomplit le 25 mai 1914. Cette fois, le veto de la Chambre des Lords n'ayant plus d'effet, en vertu des termes du *Parliament Act*, il ne fallut que la signature du roi pour que la mesure de Home Rule devint une loi du parlement britannique.

Le gouvernement anglais croyait pouvoir se féliciter de cette fin heureuse de l'annexion

question de l'Irlande. Aux yeux des libéraux britanniques, M. Redmond n'était pas seulement le leader d'un parti politique ; il était le chef du peuple irlandais, le porte-parole de l'opinion nationale. Leur ignorance de l'âme de l'Irlande était profonde. Ils ne savaient rien des idées « neuves » qui influaient sur la jeunesse du pays, idées, du reste, qui n'avaient guère commencé à troubler la surface de la vie publique. Les sinistres, d'ailleurs, ne s'étaient pas déclarés hostiles à l'acceptation de l'acte de Home Rule. Comme « règlement final » des aspirations nationales, la mesure leur paraissait dérisoire, mais ils s'apercevaient de l'avantage qu'ils pourraient en tirer. Ce serait toujours quelque chose de gagné ; on ferait du moins un pas en avant sur le chemin de la vraie indépendance.

Les esprits, en effet, travaillaient avec ardeur. Les sentiments avancés se développaient et gagnaient toujours du terrain. Les principes de la *Ligue Gaélique* et de *Sinn Féin* se rapprochaient ; il devenait difficile d'empêcher les idées de l'indépendance intellectuelle et de l'indépendance politique de se confondre. Dans des sections de la Ligue, dans des clubs *Sinn Féin*, et dans des réunions d'autres sociétés patriotiques, il se formait une élite de la jeunesse la plus instruite, qui songeait à l'action, qui ne reculait pas devant le sacrifice personnel. On ne préconisait guère une rébellion armée. Bien que les éléments en fussent présents, l'occasion n'en était pas encore venue ; les moyens, du reste, manquaient. Toutefois il ne fallait qu'un motif pour pousser la jeunesse à grouper ses forces dans un effort organisé pour affirmer sa volonté. Les acteurs du drame qui devait se dérouler en Irlande étaient tous prêts en 1912 ; ils attendaient que l'appel pour entrer en lice.

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
 La Maison de l'Art Breton  
 4, rue Hoche, (Place du Palais)

« Grès, Art, Faïences »  
 « Dentelles Bretonnes »  
 « Dentelles, Broderies, Filets »  
 « Ouvrages celtiques de Dames »  
 « Pailloles Bretonnes »  
 Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Celto-Bretonne**  
 BARRIS LE DAULT - 10, r. de Garganvil QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES, Livres et documents  
 100 ANS DE BRETAGNE ET DE SES ARTS ET MANIÈRES  
 Vous voudrez-vous faire à son sujet tout ce que les bibliothèques qui les tiennent dans leurs mains.

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE ET ANCIENNE**  
 2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
 BANÉAT  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**  
 4 volumes in-8° Prix 290 fr.  
 Tome I, II, III et IV parus

Chaque page est illustrée par le Département, ornée de nombreuses gravures, textes, notes, plans et de 8 pl. couleurs hors texte, par vol.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
 vend des Laines de Bretagne  
 travaillées en Bretagne  
 par des ouvriers Bretons.

Lecteurs de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PRÉFÉRENCE**

RENNES, 12, rue de la Visitation  
 VITRÉ, 46, rue Pocharé  
 ST-AUBIN DU CORMIER, 7, rue du Château

**VITRAUX D'ART**  
 art religieux.  
 vitreries décoratives  
 d'appartements.  
**E. BAULT**  
 1, PLACE HOCHÉ, RENNES  
 TELEPHONE, 26-79

**Librairie Générale**  
**PIJON**  
 5, Rue Motte-Fabiet - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne. — Livres de Bibliophilie et de Laine de Bretagne. — Livres de l'Art Breton. — Catalogues de Livres. — Bibliophilie Bretonne. — Services gratuits sur demande.

Un élégant s'habille !  
 à l'habit noir

Maison de confiance

Voyez nos étalages :

**6, rue de la Monnaie**  
**RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant

**R. SUCHET Jeune**  
 à Rennes  
**Le Mobilier**  
 7, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :

R. DEMON  
**PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE BRETON-FRANÇAIS**  
 Prix : 22 francs

PÉRIODIQUES DE GRAMMAIRE BRETONNE, 3 fr.  
 LA PHONÉTISATION DU BRETON, 3 fr.  
 L'ORTHOGRAPHE BRETONNE, 3 fr.  
 COURSE GLENNYFAKED BRETON, 14 livres, 3 fr.

En vente à "GALLIARD", 10, rue de la Monnaie, Rennes  
 à "LEFRANÇOIS BREIZ ATAO", 10, rue de la Monnaie, Rennes  
 à "L. G. HÉBERT", 10, rue de la Monnaie, Rennes

# La danse sur le volcan

Une belle charrette de coupables

La série d'« accidents bancaires » récents, qui n'ont pu entraver les mesures tapageuses prises par un très jeune ministre des finances, n'est que le résultat très naturel des rumormes de guerre, provoqués par les formidablement fortifications, dont « l'hérésie » notre « frontière du Nord-Est. L'obstruction systématique du gouvernement français contre toute proposition de désarmement, son intransigeance monétaire en ce qui concerne tous les problèmes politiques en Europe. En un mot c'est la conséquence logique du « malaise à la fois diffus et aigu » dont souffre plus ou moins le monde entier, depuis les « dictats » de Versailles et autres lieux.

Une seule charrette ne suffirait pas à tous les coupables. L'étude que consacre en éditorial les *Nouvelles Économiques* et *Financières*, sous forme de revue de presse, à la Banque de Paris une fois de plus « ravalée au rang d'un tripot aux cartes bisectées », n'en est pas moins intéressante :

- « Les coupables : »
- > 1° « A tout seigneur tout honneur... » *Oustric* passé maître dans l'art de « souffler des vitreux... tabou. Pourquoi ? demanderait Grœck ? »
- > 2° *Les banques honorables*, qui n'ont pas eu honte de se mettre à la remorque d'un homme aussi dangereux... cas de la banque Adam.
- > 3° *Les établissements de crédit et les banques d'affaires*, qui ont laissé souffler le vent s'imaginant qu'ils récolteraient tout autre chose que la tempête.
- > 4° *La Banque de France* (qui) annonçait jeudi dernier qu'elle possédait 51 milliard d'or (mais qui ne pouvait trouver 5 ou 6 millions (avec lesquels on pouvait par exemple rouvrir les guichets du Crédit du Rhône).
- > 5° *La collaïse...* qui fait mériter au marchand la déflation (que lui a lui-même donné un ministre des finances) « de temple à colonnes où l'on ne fait que perdre de l'argent ».
- > 6° *Des personnages politiques* dont on cite les noms. Pourquoi, à propos, l'interpellation du gouvernement annoncée avec grand fracas a-t-elle été remise sine die ? Qui veut-on sauver ? Pourquoi ce maintien de Noël ? Le grand coupable officiel, c'est le gouvernement. Oh ! pas seulement celui qui nous gouverne... tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1916... date de la loi qui a mis le marché sous le contrôle direct du ministère des Finances... Quand vud-on nous débarrasser de cette loi de 1916 ? Mettre la Bourse entre les mains des ministères, c'est risquer de faire crouler le régime lors d'un scandale. Maintien de la loi de 1916 est une infamie. Elle ne donne aucune garantie au public, « le risque de provoquer de nouvelles catastrophes. C'est de toute urgence qu'il faut la rayser des vestiges de la guerre, encore en vigueur ».
- > 7° Enfin le septième coupable c'est la *Presse*, certaine presse... (que Pierre Laval aggrave comme son dans la *Volonté*) :

« Je plains à l'avance l'historien futur qui voudra retracer l'histoire économique et sociale de notre époque. A moins que nous ne nous visions, les uns et les autres, de laisser des « souvenirs », ou l'un d'eux puiser ses renseignements ? Dans les journaux ? Il n'y trouvera, hélas ! que le reflet altéré de nos préoccupations. Une vaste, une savante, une permanente conspiration du silence fait le vide autour de tout ce qui peut marquer tragiquement l'angoisse du moment. Si vous savez par exemple qu'un formidable krach boursier risque aujourd'hui d'entraîner de cascade en cascade la chute de tout un pan de l'architecture financière et industrielle du pays, et faire porter le poids de son incidence sur l'économie générale, c'est pour l'avoir entendu dire, ce n'est pas pour l'avoir lu. A peine quelques entrefilets de ci de là, quelques allusions syllabiques à la « déflation » d'ailleurs « prévue » de quelques maisons « trop malheureuses », l'assurance avouée et reconfortante que ces catastrophes auront en fin de compte pour résultat d'« assainir » le marché, de sorte qu'on se demande en vérité si elles ne mériteraient pas d'être

traitées de providentielles. Si vous êtes plus curieux, il vous restera toujours la ressource de lire les détails dans la presse étrangère : ainsi se perpétuent les sages traditions auxquelles nous devons depuis la guerre d'être soumis au régime de la « nation petite femme » dont il faut ménager les nerfs et à qui la vérité ne doit être administrée qu'au compte-gouttes ».

Et les *Nouvelles Économiques* et *Financières* de conclure :  
 « C'est une belle charrette de coupables que nous venons de remplir. Mais soyons sûrs que M. Glard ne viendra pas la chercher. Il est bien trop occupé avec Mme Hannu ».

Quant à nous, autonomistes, de l'accès de « cannibalisme bancaire » auquel nous venons d'assister de loin, dégageons simplement cette constatation, cette preuve nouvelle, qui vient renforcer nos idées et nos principes :

« Les grandes banques « françaises » qui possèdent un réseau de succursales très étendu ne voient qu'à valoir réputation les banques secondaires empiéter sur ce qu'elles estiment leur monopole de droit. Elles obtiennent tout souvent que ce sont elles qui sont venues concurrencer des banques de fondation très ancienne et qui ont des liens extrêmement étroits avec l'activité économique régionale. L'élimination des établissements bancaires locaux et régionaux en Bretagne, en Alsace, en Flandre, aussi bien que dans toute la France ne peut que servir les dessein de l'État français, centralisateur à outrance.

## « LA BRETAGNE »

Introduction d'André Chevillon, de l'Académie française, avec plus de 200 localités différentes, comprenant les églises, les châteaux, les monuments, les calvaires, les sites, les ports, les forêts, etc., et leurs détails.

Toutes les merveilles géologiques, archéologiques, panoramiques, représentées par plus de 700 héliogravures soigneusement sélectionnées, se suivant sans interruption, accompagnées de légendes appropriées.

Cet ouvrage, in-4° raison, dont le texte est composé en Naudin corps 16, est imprimé sur papier vélin.

## « LA BRETAGNE »

comprend deux volumes cartonnés Bradel, vendus en souscription, avec dix mois de crédit, à raison de 40 fr. par mois après un premier versement de 40 fr. Prix total : 440 fr. Au comptant, le prix est de 395 fr.

Bulletin de souscription à adresser à Breiz Atao, 8, rue Edith-Cavel, Rennes.

Je soussigné déclare souscrire à un exemplaire de **LA BRETAGNE**, ouvrage décrit ci-dessus, en deux beaux volumes cartonnés Bradel, au prix de 440 fr., payables sur quittances qui me seront présentées à chaque fin de mois par l'imprimerie Gréty, Paris, à raison de 40 fr. par mois.

Au comptant : 395 fr. (différer la mention inutile).

Nom .....

Prénoms .....

Profession .....

Rue .....

le .....

(Signature) :

Ci-joint la somme de :  
 40 fr., montant du premier versement.

395 fr., prix de l'ouvrage au comptant.

(différer la mention inutile.)

## POUR SAUVER BREIZ ATAO

Voici l'état des sommes reçues à la suite de notre dernier appel.

H. ar Menn.....	50 fr.
Anonyne, Audierne.....	100 »
Patrice Genty.....	50 »
Unvanet, Unvanet, Kenavois.....	5 »
Erwan D. St-Mark.....	500 »
Anonyme, Saint-Brieuc.....	40 »
Pat. O'Keenan.....	50 »
Un capitiste.....	20 »
Dizano, Breiz da Genta.....	200 »
Anonyme.....	40 »
Dizano.....	200 »
Fiant.....	40 »
Un Flamand.....	50 »
Hern.....	35 »
Lucas.....	5 »
Y. Bizien.....	100 »
A. Chauvel, studier.....	50 »
Mlle J. Herjean.....	20 »
A. Koulouarn.....	10 »
A. Michel.....	100 »
Anonyme, Nantes.....	50 »
Cinq jeunes Mévannais : Anne, Odile, Hélène, Charles, Jacqueline.....	100 »
Un capitiste (2° vers.).....	200 »
Meaveun.....	100 »
P. Laurent.....	100 »
Eur studier leun a fizioan civil evit skozella B. A.....	5 »
Mlle de Kercadio.....	58 »
An Ao, Pajot.....	70 »
Receuil par la Section d'Angers Genta de Section.....	8 »
Savina.....	13 »
Goule.....	18 »
J. Bideu.....	5 »
L. Le Coëh.....	50 »
Eur paotr eus ar ch'astel never.....	10 »
Mona Schler, deiz he ganedigez.....	30 »
Strollad Douarnenez.....	20 »
Un Gascon fédéraliste.....	50 »
Trois autonomistes : Breiz da Genta.....	2.565 »

Antérieurement à l'ouverture de cette souscription, nous avions reçu les sommes suivantes :

Pour la caisse de documentation

Michel.....	2 fr.
Un Flamand.....	50 »
Don fait par la Section de Paris.....	8 »
Le Guen.....	80 »
Fouillard.....	23 »
Quaba.....	25 »
Anonyme.....	10 »
Goëre.....	10 »
Mlle Doll.....	10 »
Guillemot.....	9 »
Yoninou.....	10 »
Chôtiwet.....	10 »
Le Bumeur.....	10 »
Chêrel.....	10 »
Anonyme.....	5 »
Galvez.....	14 70
Un capitiste.....	30 »
Jean.....	10 »
Des Déserts.....	10 »
TOTAL.....	291 70

## Pour la propagande

Section de Paris.....	10 »
Noméros distribués à Rostrenen.....	50 »
Eur paotr eus ar ch'astel never.....	30 »
Duvivier.....	30 »
Lancelot.....	13 75
Coadou.....	6 »
Genty.....	50 »
Le Bras.....	15 »
Anonyme, Paris.....	20 »
Le Ludec.....	3 »
Section de Paris.....	500 »
Genty.....	50 »
Section de Nantes.....	17 »
TOTAL.....	814 75

Enfin certains souscripteurs défilants de la K. A. B. ont été remplacés par de nouveaux pour une somme globale de 1.200 francs.

M. F. Debuants, obligé de se déplacer, s'excuse de ne pouvoir répondre immédiatement aux nombreuses lettres qui lui sont parvenues à l'occasion des derniers événements. Il remercie ses correspondants de leurs encouragements et de l'appui qu'ils veulent bien promettre pour continuer le bon combat.

MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
 Ateliers installés dans  
 la réparation électrique automobile  
**A. de COUESBOUC**  
 19 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
 Tel. 31-00

**COMPTOIR ARMORICAIN**  
 Agence fondée en 1890

**VENTES & ACHATS**  
 de Fonds de Commerce  
 Fermes - Propriétés  
 (Région de la Côte d'Emeraude)

1, rue de Chartres  
**ST. MALO**  
 264 Paris 6° Tel. 3-38

**BATTEUSE VANNEUSE**  
 NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
 Secouage sans égal  
 Ne brise pas la paille  
 Ne perd pas le grain  
 Telles sont les raisons de son  
 acclimaté Succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
 Constructeur, PLAKOET (Côtes-du-Nord)

BIJOU & EXPOSITION INTERNATIONALE  
 DES ARTS DÉCORATIFS CLASSE 7 PARIS 1929  
 RECU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
 SCULPTEUR DÉCORATEUR  
 SOUS EXÉCUTER

ENSEMBLE DE SALLE À MANGER  
 CHAMBRE À COUCHER  
 BUREAU & STUDIO  
 APPEL ÉCLAIRAGE

Tous travaux  
 MEUBLES D'ÉGLISE  
 AUTEL STALLE  
 CHAÎRE AFFICHER  
 STATUE ETC

DEVANTURE ET  
 INTÉRIEUR MAGASIN

LE TOUT EN CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

ATELIER DE BUREAU  
 13 et 22 rue POCHÉ  
 RENNES

**RESTAURANT DU FAISAN-D'OR**  
 18, rue de l'Orme et rue Rigoussier  
 300 Gers de Jolis à la Roche

**ST-MALO**  
 1898-1928  
 A. LE GUERRIER  
 Spécialité de Huitres à l'Américaine - Langoustes  
 Thermidor. — Soles Omelette. — Filets de Coquilles.  
 À Prix Bas et à la Carte. Très vite modérés.

**Anna CALVÉ (ROMAN)**  
 Impressions du Golfe du Morbihan,  
 de l'Île-aux-Moines, de Sainte-  
 Anne d'Auray, du Champ-des-  
 Martyrs, de Coarparis, etc...  
 Par Jean de KÉRÉGAN  
 Envoi Franco contre 13 francs adressés à  
 M. ROBERT, 41, boulevard d'Orléans, St-Sébastien (L.)

Un choix incomparable de tissus  
 Une belle qualité aux meilleurs prix  
 Une coupe irréprochable  
 Vous le trouverez

chez  
**DEWACHTER**  
 9, Place du Palais  
 RENNES

Vêtements tout faits et sur mesure  
 pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

**petites annonces**

Maison recommandée. M<sup>me</sup> Veuve GUEGO,  
**HOTEL DES BAINS** Vue sur la Rade  
 Perce-Cuirroc.

27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
 Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
 Toupes, Fournitures, Toilets, etc.  
 MODÈ - DÉFIL  
 MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
 5 % aux Adhérents

**CRYSTAL**  
 cidre  
 mousseux  
 A. - R. DEROUET  
 12, Rue Louis-Postel - RENNES

**LES GAVOTTES**  
 les célèbres CRÊPES-DENTELLES  
 de Quimper  
 LA PLUS  
 EXQUISE FRIANDISE  
 DU PAYS DE BRETAGNE

Distributeur : YANN BRICHEL  
 22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouaille)

**LES GAVOTTES**  
 les célèbres CRÊPES-DENTELLES  
 de Quimper  
 LA PLUS  
 EXQUISE FRIANDISE  
 DU PAYS DE BRETAGNE

Distributeur : YANN BRICHEL  
 22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouaille)

En dever eo evit pep kenell  
BREIZ ATAO eo em goumanant da  
**DIHUNAMB** 10, r. du Gaz  
au Orient  
Distromadenn broadel skrivet e rann-yez Gwened  
Asses de la lein evit ar re a vez brezoneg  
Kontadennoù - Evit Breiz, 12 ltr.; Evit  
Brezh-Chall, 12 ltr.; Evit ar Breiz aral,  
15 ltr. C. C. 128-28 Nantes

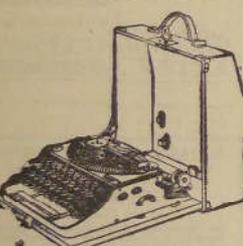
**Meubles Anciens et Modernes**  
LITS FER ET CUIVRE  
GLACES - LITERIE  
Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>m</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
— RENNES —

**SAUVAGE**  
Habile Chic  
**HERCK & CONCHON, Succ<sup>s</sup>**  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'Avenue de la Gare)  
LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX  
MESURE & CONFECTION  
Entourage une demi-heure après la commande

LA MAISON BRETONNE  
D'EDITIONS  
**"A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE"**  
36, rue du Casino — DINARD  
publié dans ses collections tous ouvrages  
(en breton ou français) de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.  
C'est la maison moderne  
des Editions Bretonnes.  
Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

**Une Portable**  
complète comme une machine de Bureau  
c'est la nouvelle  
**"REMINGTON"**  
payable 87 fr. 50 par mois  
conditions spéciales aux Abonnés de "Breiz Atao"  
Ecrire à l'Administration du Journal.



**Les Livres**

Gwalarn, numéros de février et de mars. Le numéro 27 donne la quatrième partie de la grande légende épique irlandaise : *Skrapadey Saodh Kounaig* (La Bazzia des vaches de Coffey). Les trois premières parties ont paru dans trois livraisons précédentes de Gwalarn (n<sup>os</sup> 15, 16, 17, 18 et 19). Il est difficile de donner à comprendre combien cette version en breton moderne donne une impression vivante et directe, comparée à certain rajournement français publié dans la collection Piazza et qui n'a rien trouvé de mieux, pour nous donner une impression de l'Irlande pré-chrétienne, que de truffier son résumé de termes français moyennement intelligibles à la plupart des lecteurs autant qu'inopportuns. Le texte de Roparz Hemon ne vise qu'à nous restituer simplement le grandeur familière de la légende irlandaise et les héros on semble tellement de chez nous qu'il a été tout à fait inutile de les affubler d'oripeaux de mi-carême médiévale. En breton ils sont chez eux.

Le numéro 28 donne quatre contes d'Abezen : *Permissionnaire* (Permissionnaire), *Tadig* (Petit Père), *Ar Bidonad duar* (Le Bidon d'eau), *Maro evit ar Vro* (Mort pour la Patrie). Ils complètent à peu près la série des *Kontadennoù ar Death*, publiés au fur et à mesure de leur composition dans les numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 de Gwalarn. Je n'ai pas de compétence pour dire ce qu'ils valent. Ils prétendent toutefois avoir été composés par un crâne débourré mais qui s'est interdit de solliciter la réalité dans le sens de ses opinions peu bellicistes. Le vrai visage de la guerre c'est celui qu'on lui a vu et, ma foi, le faciès qu'Abezen a dû, bon gré mal gré, longuement contempler n'était pas précisément frais et joyeux. Qu'on l'excuse donc de ne pas encourager ses cadets à la prochaine. D'autres se chargeront de cette besogne bien payée.

ABEZEN.  
Les commerçants qui font de la publicité dans « BREIZ ATAO » sont satisfaits de son rendement.  
Faites comme eux de la publicité dans « BREIZ ATAO ».

« Les minoritaires ne se lassent pas de répéter, comme une affirmation essentielle, qu'ils repoussent catégoriquement toute assimilation, par la gouceur comme par la violence. Aujourd'hui, selon eux, elle est impossible, parce que chez toutes les races européennes, le sentiment national ou la conscience nationale sont suffisamment forts pour primer toutes les considérations, même économiques, et ne peuvent être obliérés, au moins en un temps politiquement calculable. »

M. André THIAL,  
dans *L'Esprit International*,  
n<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> janvier 1931.

**STROLLAD EMRENERIEN  
VREIZ**  
PARTI AUTONOMISTE BRETON  
CHEQUES POSTAUX : 14210 RENNES

**La Vie des Sections**  
Motions et Vœux des Sections  
Nous avons reçu un certain nombre de vœux et de motions des Sections qui seront discutés au Congrès.

**BREST**  
Réunion du 22 février 1931. — Nos amis de Brest et des environs se sont

**CE LIVRE TRÈS INTERESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES PAR LES PLANTES  
Se place est dans toutes les Familles  
M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUE  
89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Veuillez m'envoyer gratis et sans engagement un exemplaire du livre : Dep. 12  
"LES VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON"  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_  
Ce LIVRE est envoyé GRATIS  
Demandez-le vous-même en envoyant le coupon ci-dessus dans une enveloppe fermée



réunis dimanche 22 février. Plusieurs de nos amis n'avaient pu venir, néanmoins une quinzaine de personnes se trouvaient réunies à 15 heures pour entendre l'étude de D. K. KONGAR sur les minerais en Bretagne. Puis le camarade Korfa lut la déclaration de Châteaulin qui fut abondamment commentée. Mais lorsqu'il s'agit de la question de la langue bretonne, nous entendimes un des auditeurs dire avec candeur qu'on devait préserver la langue bretonne, mais qu'il faudrait que son usage serve aux intellectuels seuls, pour faire couleur locale et touristique — comme le latin, quoi ! — De même, parait-il, pour être heureux en Bretagne il suffirait de remplacer nos députés actuels par d'autres plus débrouillards. Simple et pratique. Mais tout est remis au point et c'est dans une atmosphère de franchise cordiale que la réunion prit fin. Deux nouvelles adhésions ont été reçues.

Le 22 mars, suite de nos conférences sur la mise en valeur de la Bretagne : le développement agricole.  
Le Secrétaire : D. K. KONGAR.

**HOR MIGNONED**  
TUD NEVEZ C'HANET.  
Ar Bijadur hon eus da gemen d'hol lennerien gaoedigez erus Mona Sohier.  
Pedi a reomp hor c'henvelled, Yann hag Annaig Sohier da zegemeroù hor gourc'hemennou haouen.

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le fabricant  
**R. SUCHET jeune**  
à Rennes 9, rue de la Monnaie

3 déménagements valent 1 incendie, dit-on...  
**DEMENAGEMENTS**  
CARTONS AUTOS CARTONNES  
100 rue de la Liberté - RENNES - Téléphone 1111  
sans quand ils sont effectués par la Maison  
**BONJOUR**



L'Evocation de la Bretagne héroïque dans un cœur d'enfant  
**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**  
par C. DANIO  
Un fort volume illustré de 200 pages  
Prix 12 Francs  
En vente à "Levraeg Breiz Atao", 8, rue Edouard-Cavel, Rennes - Cheque postal 14.554, Rennes. (B. P. 189)

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Hoche — RENNES  
Tel. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques  
**T. S. F.**  
**PATHÉ-BABY**  
— CAMÉRA —  
Pour vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute votre décoration d'intérieur adressez-vous à  
**E. MARION**  
44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tel. 23-45

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**  
Société Anonyme au Capital de 250.000 francs  
RENNES -- 7, rue des Francs-Bourgeois -- RENNES (Tél. : 39-10)  
tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier :  
JOURNAUX — REVUES — BROCHURES — AFFICHES — TÊTES DE LETTRES ET FACTURES — CARTES DE VISITE  
"Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "L'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**  
BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
Soieries, Lainages  
Toutes Nouveautés  
Choix considérable  
4, R. DE TOULOUSE

**CAMIN**  
RENNES

**AUX DRAPERIES D'ELBEUF**  
Le plus beau choix  
Draperies Hommes  
de tout Rennes  
Prix sans concurrence  
11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ  
(en face l'Hotel-Soleil)

Ameublement - Décoration  
**MARION**  
4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
RENNES Tél. 5-45  
MEUBLES — TAPIS — TENTURES

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**  
Revue littéraire mensuelle, entièrement en langue bretonne, organe du mouvement culturel celtique en Bretagne  
Boîte postale 75 Brest  
C. C. 96-38 Rennes  
ABONNEMENT ANNUEL : 30 fr.  
Envoi d'un numéro spécimen sur demande. — Prix : 5 fr.

**LES VERS**  
L'enfant quiousse  
L'enfant qui est grognon  
L'enfant qui a des coliques  
L'enfant sans appétit  
L'enfant qui a des cauchemars à des vers  
Donnez-lui sans hésiter le Vermifuge spécial de Raoul MAIL, le plus actif et le meilleur de tous les Vermifuges.  
Dépôt : 76, rue Thiers  
**Herboristerie DEBEAUVAIS**  
LE HAVER (S.-I.)  
Contre remboursement de 8 fr.

**Le défi de l'Ulster.**  
De toutes les questions qui ont agité la vie politique de l'Irlande il n'en est guère qui ait plus entraîné la réalisation des aspirations nationales que celle du coin nord-est de l'Ulster.

Cette province, la dernière à succomber à la conquête anglaise, comprend neuf comtés, dont six, peuplés pour la plus grande partie, de colons écossais, se sont toujours tenus à l'écart de la vie politique et sociale du reste du pays. Il est vrai que le Nord a donné à la cause du nationalisme irlandais des patriotes dévoués et que beaucoup ont prouvé la sincérité de leur foi en sacrifiant leur vie pour la patrie sur le champ de bataille et sur l'échafaud. Aussi est-il vrai que ce fut chez les presbytériens de l'Ulster que Wolfe Tone fonda d'abord la société des Irlandais Unis. Ces témoignages de l'existence d'une âme large et généreuse dans l'Ulster protestant ont été à peu près obliérés par l'orangisme dont l'action ne manque jamais de flétrir les cours qui se livrent à son influence. Au lieu d'une sympathie bienveillante pour ses compatriotes du Sud, cernés par des lois injustes, l'horizon de l'orangisme s'est toujours borné aux limites de ses petits intérêts provinciaux. Il a déguisé son égoïsme et son étroitesse d'esprit sous l'étiquette d'« impérialisme ». Il se sert du drapeau britannique tout comme le matador espagnol qui déploie un manteau rouge pour forcer la rage de son adversaire. Il s'amuse périodiquement à d' commémora-

tions bruyantes des « glorieux événements » de Londonderry, de la Boyne et d'Aughrim. Il pratique le culte de la « douce et pieuse mémoire du bon roi Guillaume III », une déité qui serait certainement très étonnée du bigotisme intolérant de ses adorateurs. Sa perspective religieuse s'indigne par l'incantation perpétuelle : « le pape à l'enfer », et par une animosité sournoise envers la minorité nationaliste des six comtés protestants, qui a abouti, maintes fois, à des émeutes sanglantes.

Au-dessus de la boursoufflure, et de l'afféterie impérialiste de l'Ulster orangiste, il existe un âpre attachement aux faveurs que les unionistes reçoivent de l'Angleterre, pour prix de leur lutte contre le nationalisme irlandais.

Depuis la première tentative de M. Gladstone pour faire passer un projet de *home rule*, le parti conservateur britannique s'est toujours servi de l'intolérance politique et religieuse des orangistes pour empêcher tout relâchement de l'étreinte anglaise en Irlande. Les leaders de ce parti ne peuvent, en effet, se passer de l'appui de « l'Ulster » (1). Grâce à l'action de la Chambre des Lords, composée des éléments les plus réactionnaires de la politique britannique, le danger du *home rule* avait été écarté en 1803. La suppression du veto des Lords, en 1912, avait privé les unionistes de leur dernière ligne de défense contre la décision finale d'une majorité de la Cham-

(1) La province de l'Ulster comprend neuf comtés, dont trois, Cavan, Donegal et Monaghan, qui contiennent des majorités nationalisées, sont exclus de « l'Ulster » des planteurs.

bre des Communes ; aussi se tournèrent-ils de nouveau vers le Nord de l'Irlande. Le tocsin sonna ; les tambours orangistes battirent le rappel, et l'Ulster loyaliste se mit à organiser une résistance à la loi du parlement britannique. On rédigea à Belfast un *Solemn Covenant* (pacte solennel), auquel plus de 400.000 personnes firent acte d'adhésion en septembre 1912. Elles s'engagèrent à se servir de « tous les moyens nécessaires pour empêcher la conspiration actuelle d'établir un parlement *home rule* en Irlande », et à se refuser à en reconnaître l'autorité. On institua un « gouvernement provisoire » sous la présidence de sir Edward Carson, ancien député pour « Trinity College », devenu ulstérien enragé. Sous la direction d'un tel chef, dont les sentiments réactionnaires et anti-irlandais étaient connus partout, les préparatifs de rébellion ne traînèrent pas. On enrôla des volontaires ; on ouvrit une souscription ; on acheta des armes ; on nomma des commandants. Les leaders du parti unioniste anglais, y compris M. Bonar-Law, prêtèrent leur appui au mouvement séditionnel. Par des discours enflammés, ils incitèrent les colons de l'Ulster à la révolte. « Quelque voie que vous ayez à prendre — dit M. Bonar-Law — constitutionnelle ou non, vous aurez tout le parti unioniste derrière vous. » Il fut bruit un moment de démarches faites auprès du Kaiser protestant pour solliciter son appui.

Dublin Castle ne prit pas d'abord le défi au sérieux. M. Birrell, le Secrétaire d'Etat, laissa les choses aller à la dérive. Mais lorsque on apprit qu'il y avait plus de 60.000 volontaires

sous les armes au Nord, le gouvernement s'avisa d'user d'artifices pour apaiser la situation. M. Asquith proposa des amendements du Home Rule Bill, auxquels sir Edward Carson s'opposa toujours en trouvant des surenchères. Il n'accepterait rien que l'exclusion permanente des six comtés du coin nord-est de l'autorité du parlement qu'on allait établir à Dublin. Le parti nationaliste repoussa cette proposition, et la situation devint de plus en plus embarrassée. Lorsque enfin le gouvernement se décida à enrayer le progrès de la révolte par la force, il s'aperçut qu'il n'en avait plus les moyens. Les rebelles de l'Ulster avaient pris la précaution de déployer l'Union Jack, sachant que les soldats britanniques ne tireraient jamais sur le drapeau de l'Empire. L'administration, ayant fait connaître au général en chef son intention d'expédier au Nord les troupes du camp de Curragh (près de Kildare), cinquante-huit officiers, dont un général, offrirent leur démission plutôt que de marcher contre des « loyalistes ». Le gouvernement, épouvanté, retira l'ordre, et les officiers gardèrent leurs postes. Pour la première fois depuis la période de Cromwell, un ministère anglais avait cédé à la dictature militaire. Les Ulstériens l'avaient emporté d'une manière éclatante. Ils avaient démontré qu'avec un peu d'audace et d'opiniâtreté il était possible d'intimider le gouvernement britannique. Et les sinistres n'avaient pas manqué d'imiter le bel exemple que leur avait offert sir Edward Carson.

(A suivre).

# breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

On serait beaucoup de choses si l'on en croyait moins d'impossibles.

TH. ROOSEVELT.

### Congrès extraordinaire du S. E. V. RENNES

11, 12 AVRIL 1931

Le Congrès se tiendra dans la salle de l'HOTEL MODERNE, 17, quai 1. miennais

#### Programme

**SAMEDI 11 AVRIL :**  
 9 h. 30. — Réunion du Conseil Politique (Bureau de « Breiz Atao », 8, rue Edith-Cavell).  
 14 h. — Première Séance Plénière (Hôtel Moderne) : 1<sup>o</sup> Election du Bureau et lecture de l'ordre du jour ; 2<sup>o</sup> Rapport financier et administratif ; 3<sup>o</sup> Rapport moral ; 4<sup>o</sup> Réponses aux questions concernant les Rapports ; 5<sup>o</sup> Lecture et discussion des ordres du jour des Sections ; 6<sup>o</sup> Ouverture du débat sur l'avenir du Parti et du Journal.

**DIMANCHE 12 AVRIL :**  
 14 h. — Seconde Séance Plénière (Hôtel Moderne) : 1<sup>o</sup> Election du Bureau et lecture de l'ordre du jour ; 2<sup>o</sup> Reprise du débat sur l'avenir du Parti et du Journal ; 3<sup>o</sup> Lecture et mise aux voix des résolutions présentées en fin de débat ; 3<sup>o</sup> Adoption d'un programme pour la fin de la séance.

**NOTA. —** 1<sup>o</sup> L'ordre du jour de la réunion du C. P. a été envoyé directement aux Membres du C. P.  
 2<sup>o</sup> Seuls les ordres du jour des Sections feront l'objet de discussions, avant l'ouverture du débat sur l'avenir du Parti et du Journal.

## CONFIANCE

Il faut avoir confiance dans la Bretagne. Il faut avoir une confiance absolue en elle. Elle est capable de grandes choses et déjà l'on dit que son heure est venue.

Je ne ferai pas état ici de mes opinions, mais de celles de mes jeunes amis, car l'attaché une grande importance aux idées des hommes de vingt ans. Elles me donnent des indications formelles sur la direction profonde d'une époque. Elles projettent sur l'avenir des clartés anticipées.

Un jeune Breton, revenant d'un tour du monde sérieux, le dur tour du monde de l'homme qui doit « gagner » son passage, me disait dernièrement qu'à son retour au pays, il avait eu de la Bretagne une vision toute nouvelle. Je lui passe la parole.

« Nulle part je n'ai rencontré un peuple aussi sain, et d'un caractère aussi trempé que le nôtre, quoiqu'on en dise. La faiblesse du monde dit moderne qui s'édifie partout est son immoralité, son absence d'idéal. La Bretagne a conservé intact ou presque son moral. Qui est mieux : elle lui conserve tout son prix. L'avenir, qui sera une réaction contre les folies et les turpitudes de la civilisation machiniste, est, en Europe, au Breton honnête qui sait être désintéressé sans être indifférent ou lâche.

Les conditions nécessaires pour les grandes actions de demain se trouvent réunies chez nous.

A cette opinion, d'un tour prophétique, j'en ajoute une seconde qui se rencontre étrangement avec elle.

Un autre jeune Breton, qui n'a pas fait le tour du monde, mais qui est de cette génération qui ressent l'australisme du modernisme sans en avoir connu la griserie, me disait aussi :

« La Bretagne est un pays où l'on peut encore croire en quelque chose, où l'on se sent envie de faire quelque chose ; où une action sans intention lucrative est susceptible de provoquer des passionnés et des mouvements. Notre temps a besoin

de nous. Notre heure est venue. Bientôt tous les Bretons le sentiront et nous suivront. C'est fatal. Qu'une organisation soit supprimée, qu'un journal disparaisse, qu'un homme se retire ou meure, cela n'a aucune importance.

Ce qui est dû arrivera. »

Ceux de ma génération ont eu le sentiment que la Bretagne avait son mot à dire. La génération qui suit a la connaissance de la mission de la Bretagne. Point ne lui est besoin d'analyser, de critiquer, de « faire le point ». Elle a de sa route une perception directe qui ne laisse place à aucune hésitation. J'ai la conviction que ces jeunes hommes qui sont aujourd'hui, autour de l'idée bretonne, vingt fois plus nombreux que nous n'étions en 1920 ou 25, vivront leur rêve de libération de la Bretagne. La chose pour eux ne fait pas un pli. Et on peut leur faire confiance. Ils sont bien de leur temps. Ils ont la tête froide et ont horreur des mots.

Ayons donc confiance en la Bretagne, ayons donc confiance dans les Bretons.

Si il y a cinquante ans, ou trente ans, les premiers essais de réorganisation bretonne ont fait long feu, c'est que l'heure n'était pas venue. Qu'on s'imagine une Bretagne autonome après l'histoire des inventaires. Il était alors impossible, par exemple de faire du breton, non encore unifié, une langue officielle. L'autonomie aurait eu pour résultat une francisation plus rapide et plus profonde de la Bretagne, livrée à une elle sans conscience ni capacités nationales.

Dans dix ans, dans vingt ans, l'autonomie n'aura pas les mêmes résultats. Elle placera à la tête du pays une élite dirigeante de premier ordre, immédiatement apte à relever la nation dans tous les domaines et dans un sens rigoureuxment national.

Il faut avoir confiance dans le temps. Il travaille pour nous, pour peu que nous l'aïdions.  
Olier Mordrel.

### La Grande Omission

L'histoire de notre passé est pour nous Bretons, travail d'érudit ou de gens résolus à se documenter. La presque totalité des Bretons à qui on parle d'histoire montrent leur connaissance de l'histoire de France ; et ils sont tout surpris au récit d'événements touchant leur pays, qu'ils qualifient de faits d'importance locale ou de légendes breumaises.

Dans l'âme populaire le souvenir des faits historiques qui pourtant ont été jadis des événements nationaux a disparu. L'enseignement primaire ne comporte pas, et depuis longtemps, de place à l'histoire bretonne.

Voilà donc le Breton qui s'est arrêté à ce stade d'études, ignorant de ce qu'on fait ses grands-pères. Car la tradition orale, si vivante il y a peu d'années, s'est rapidement effacée avec les vieux mobiliers cirés de nos demeures.

Le cerveau, qui, embrassant l'enseignement secondaire, aborde des études plus vastes, a au moins la possibilité, grâce à l'esprit critique qu'il acquiert, de découvrir la raison des choses et les éléments culturels qui lui sont masqués. La politique française a toujours posé le principe d'unification, depuis Jeanne d'Arc jusqu'à la Révolution qui l'a consacré par le subterfuge des départements. Ce n'est pas une unification d'éléments de même substance, mais un englobement le plus large possible, dans tous les domaines, de forces siennes et étrangères ; et cet impérialisme ne peut subsister que par la contrainte et les malversations.

« L'âme et l'indivisible » telle qu'elle est réalisée actuellement n'a de possibilité d'existence que si elle défonce ou passe d'une part, et localité d'autre part avec grandiloquence ses faits d'armes militaires et sociaux actuels, tout relatifs.

M. G. Champenois, dans une enquête sur « Le sabotage officiel de l'histoire de France », (Éditions Bossard, 140, boulevard Saint-Germain, Paris), nous apporte un document de première valeur. Les erreurs volontaires qui surchargent les ouvrages scolaires n'ont d'autre raison que faire perdre aux Français le souvenir de leur passé en posant en principe fondamental l'apogée suivant : Avant la Révolution il n'y a rien. De ce fait le Breton instruit par l'enseignement français est privé de 18 siècles d'histoire ; justement ceux au cours desquels ont existé sur le sol breton-gaulois des états indépendants en lutte avec celui de l'Île-de-France, et qui font mis en scène nos aïeux. Il ne sait pas que le royaume de Bretagne existait, « un des riches pays du monde » ; et que la France s'est engagée en 1532 à respecter l'autonomie bretonne.

La grande omission est celle pour la France, de ne pas dire que la Bretagne a été un jour pour la défense de nos intérêts, et est restée pour la défense de nos intérêts de la réapprendre.

Que chacun de nous achète une histoire de Damo et la répande dans son entourage, en tasse cadeau à son voisin.  
A. C. S.

### Avis aux Congressistes

Pour des raisons qui seront dites au Congrès, la Direction n'a pas été dans la possibilité d'organiser matériellement le séjour des Congressistes à Rennes.

### Un Document.

## Où l'Etat Français reconnaît l'existence du Breton...

Pour servir sa politique d'armement

La Bretagne reste toujours pour l'Etat qui l'administre la terre classique de la servitude et des mercenaires.

Aussi dirige-t-il vers la terre bretonne ses agents recruteurs. La vie est difficile en Bretagne. Il y a des bras inoccupés, parce qu'il nait beaucoup d'hommes et parce que l'industrie est insuffisante.

On a recruté à tour de bras dans les gendarmeries des cantons bretons, à grand renfort d'affiches illustrées qui font, à les croire, de la vie de caserne, un séjour paradisiaque.

Jamais la proportion de Bretons n'a été aussi forte dans les corps coloniaux et dans le corps de prétoriens, qui défendra le régime en cas de mauvais coup : la garde républicaine.

À la propagande par l'imprimé, des maîtres, les cours d'écoles, les mairies, les salles publiques, les cafés (1), les bureaux de poste, les murs des villages ont été inondés, on a ajouté la propagande par la parole.

On est allé faire des conférences dans les villages. En français, pensera-t-on, et ce serait logique, puisque seul le français est langue officielle, puisque seul il est autorisé dans les administrations et à la caserne.

Pas du tout. On s'est aperçu que le français n'était pas toujours bien compris des bas-bretons et comme il s'agissait avant tout de se faire entendre, les recruteurs, sur un ordre officiel, se sont servis de la langue bretonne.

Comme pendant la guerre où pour faire sortir l'or des bas de laine, on utilisait des conférenciers bretonnants et des affiches en langue bretonne (telle celle dont nous avons reproduit naguère le fac-similé (1), intitulée: *Evit peurgas ar Voched d'ar ger*), le Gouvernement français n'hésite pas à faire usage de notre langue, pour recruter des soldats.

En voici la preuve dans une circulaire envoyée par le Préfet du Morbihan à tous les Maires de ce département, circulaire que nous croyons utile de reproduire intégralement.

Préfecture du Morbihan  
1<sup>re</sup> Division  
2<sup>e</sup> Bureau  
Recrutement  
Vannes, le 15 septembre 1930.

LE PREFET DU MORBIHAN, à MM. les Maires du Département, Par dépêche du 17 juin dernier, M. le Ministre de la Guerre a prescrit d'intensifier la campagne de propagande pour le recrutement des militaires de carrière dans les départements du FINISTÈRE ET DU MORBIHAN.

Il a mis, dans ce but, à la disposition du Colonel commandant le 2<sup>e</sup> Groupe de subdivision à Quimper, un capitaine du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale originaire du Finistère et parlant BRETON.

Cet officier, M. le capitaine Mahé, a déjà fait une tournée dans le département du Finistère et fera une

première tournée de contact du 20 au 25 courant, dans le Morbihan, en commençant par l'arrondissement de Lorient. L'expérience a montré que dans certaines régions les tracts de propagande ne parvenaient pas aux intéressés. C'est pourquoi, M. le capitaine Mahé se propose de leur exposer de vive voix les avantages de la carrière militaire en France et aux Colonies.

Vous voudrez donc bien inviter les jeunes gens de 17 à 21 ans à se réunir, au moment le plus important (sic), d'après les conditions locales (le dimanche en général) et mettre à leur disposition une salle de réunion.

Je vous serais obligé également, de vouloir bien faciliter par tous les moyens la tâche du capitaine Mahé et de vous mettre en relation avec lui pour fixer d'un commun accord, les jours, heures de son passage dans vos communes.

Le Préfet, P. CAMEAU.

Dira-t-on, après cela, que le Gouvernement français manque d'audace ? Tous les moyens lui sont bons, même d'utiliser une langue — la nôtre — qu'il proscribit par ailleurs et qu'il veut tuer.

Cela n'empêchera pas à la première occasion, lorsque la question de l'enseignement du breton sera posée à nouveau, de s'entendre répondre que le breton n'a aucune, mais aucune espèce d'utilité.

Fourberie, hypocrisie. Voilà le visage de la France en Bretagne.

(1) Nombreux sont les cafés, particulièrement en Basse-Bretagne, où les gendarmes sont venus poser « d'autorité » les affiches en question. Nul cafetier ne peut protester, car la profession a besoin d'entretenir de bonnes relations avec les gendarmes, qui peuvent frapper les tenanciers sans délai pour la plus petite inobservance des règlements sur les débits de boisson.

## LA VIE BRETONNE

### Souvenons-nous.

Le 26 mars un service a été célébré en la Basilique Saint-Aubin de Rennes, aux intentions de la Bretagne et des Héros qui ont donné leur vie pour elle.

On se rappelle que le 26 mars est le jour anniversaire de la décapitation des quatre gentilshommes bretons : Pontcallec, Du Conedic, Talhouet et Montlouis qui avaient préparé en 1730, avec le concours d'une fraction importante de la noblesse bretonne, un soulèvement pour la défense de l'autonomie de la Bretagne.

### Hommage à un patriote.

Les amis de M. de l'Estourbeillon, président de l'Union Régionaliste Bretonne ont résolu, en témoignage de leur estime et de leur affection, de lui offrir son buste en bronze, œuvre vivante du sculpteur breton L.-H. Nicol.

Un comité a été formé dans ce but. Il s'adresse à tous ceux qui savent avec quel dévouement et quel désintéressement le marquis de l'Estourbeillon a servi la cause bretonne.

Le buste lui sera remis le mercredi 20 avril à Pissac d'un banquet qui aura lieu à Paris, Salon de la Rive Gauche, 99, rue d'Alsacia (14<sup>e</sup>) à 20 heures.

Adressez les souscriptions et les adhésions au banquet à M. Jean Cadie, 20, boulevard Montparnasse, Paris, c.c. 864.11.

En devar eo evit pep kenell  
**BREIZ ATAO** en em goumanant da  
**DIHUNAMB** 10, r. du Gaz  
 an Oriant  
 Dastumadenn broadel skrivet e ruz-yez Gwerint  
 Ass eo da lenn evit ar re a oar brezaoneg  
 Kevrenn-broad - Evit Breiz, 12 litr; Evit  
 Breiz-C'hall, 10 litr; Evit ar Breizou-ant,  
 10 litr. C. C. 1 R. 58 Nantes

Meubles Anciens et Modernes  
 LITS FER ET CUIVRE  
 GLACES LITERIE  
 Exécution de tous Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
 11<sup>m</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
 16, Boulevard de la Liberté  
 RENNES

**SAUVAGE**  
 Habille Chic  
**HERCK & CONCHON, Suc<sup>rs</sup>**  
 3, Boul. de la Liberté, RENNES  
 (Près l'avenue de la Gare)  
 LA PLUS BELLE COUPE  
 LES MEILLEURS TISSUS  
 LES PLUS BAS PRIX  
 MESURE & CONFECTION  
 Essayez que devez breiz après la naissance

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
 La Maison de l'Art Breton  
 4, rue Hoche, (Place du Palais)  
 « Grès d'Art - Faïences »  
 « Petits Meubles Bretons  
 Dentelles, Broderies, Fillets »  
 « Ouvrages celtiques de Dames »  
 « Pull-Overs bretons »  
 Tous livres sur la Bretagne

**VITRAUX D'ART**  
 art religieux  
 verrières décoratives  
 d'appartements  
**E. BAULT**  
 1, PLACE HOCHÉ, RENNES  
 TELEPHONE. 26-19

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
 5, Rue Motte-Fabiet - RENNES  
 Spécialité ouvrages sur la Bretagne. — Achat  
 de Bibliothèques et Lots de Livres. Déplacement  
 à son frais. Catalogue bi-annuel "Bibliophile  
 Breton". Service gratuit sur demande.

En Bretagne les plus riches mobiliers  
 anciens, modernes, bretons,  
 sont les créations du fabricant  
**R. SUCHET jeune**  
 à Rennes  
 Le Mobilier  
 7, rue de la Monnaie

Un élégant s'habille !  
 à l'habit noir  
 Maison de confiance  
 Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie**  
**RENNES**

27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
 Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
 Toupés, Borsalino, Thibet, etc.  
 MODE - DEUIL  
 BILLÈRE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
 27, boulevard de la Liberté

**CRYSTAL**  
 cidre  
 mousseux  
**A. - R. DEROUET**  
 12, Rue Louis-Postel - RENNES

RECU A L'EXPOSITION INTERNATIONALE  
 DES ARTS DÉCORATIFS, CLASSE 7 (PARIS 1925)  
 RECU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930  
**JACQUES PHILIPP**  
 SCULPTEUR DÉCORATEUR  
 VOUS EXÉCUTERA  
**ENSEMBLE DE SALLE À MANGER**  
 CHAMBRE À COUCHER  
 BUREAU STUDIO  
 APPEL ÉCLAIRAGE  
 TOUS TRAVAUX EN  
 MEUBLES D'ÉGLISE  
 AUTEL STALLE  
 CHAÎRE-PROFÈRE  
 STATUE ETC  
 DÉVOTION ET  
 ART DE HAGASHI  
 LE TRAVAIL CARACTÈRE  
**CELTIQUE**  
 ATELIER ET BUREAU  
 15 et 22 rue HOCHÉ  
 RENNES

**- CHALET -**  
 état neuf  
 comprenant :  
 3 pièces au rez-de-chau sée  
 4 pièces au 1<sup>er</sup> étage  
 Pelouse, Garage, etc ..  
 situé dans la fameuse vallée de  
**POULANCHE (C.-du-N.)**  
 merveilleux pays de chasse  
 et de pêche  
 A ENLEVER POUR  
**50.000 Francs**  
 S'adresser au bureau du Journal

Une Portable  
 complète comme une machine de Bureau  
 c'est la nouvelle  
**"REMINGTON"**  
 payable 87 fr. 50 par mois  
 après 1<sup>re</sup> année spéciale aux Abonnés de "Breiz Atao"  
 Écrire à l'Administration du Journal

**CE LIVRE TRÈS INTERESSANT**  
 INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES  
 PAR LES PLANTES  
 Sa place est dans toutes les Familles  
**M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES**  
 89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)  
 Ce LIVRE  
 est  
 envoyé GRATIS  
 Demandez-le  
 aujourd'hui même  
 en envoyant  
 le coupon ci-contre  
 avec enveloppe fermée

**SODAS GOURDON**  
 BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON**  
 Bonnettes, Lingerie  
 Toutes Nouveautés  
 Choix considérable  
 4, R. de TOULOUSE

**CAMIN**  
 RENNES

**AUX DRAPERIES D'ELBEUF**  
 Le plus beaux étoffes  
 Draperies Hommes  
 de tout Rennes  
 Prix sans concurrence  
 11, RUE DU PRE BOTTÉ  
 (En face l'Église St-Jacques)

**Ameublement - Décoration**  
**MARION**  
 4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
 RENNES Tél. 5-45  
 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Les copies d'anciens les plus exactes.  
 Les plus beaux meubles Modernes,  
 Bretons ou Français sont signés par  
 le Fabricant  
**R. SUCHET jeune**  
 à Rennes 9, rue de la Monnaie

3 déménagements  
 valent 1 incendie, dit-on...  
**DÉMÉNAGEMENTS**  
  
 sans qu'on les soit accusés  
 par la Maison  
**BONJOUR**

L'Évocation de la Bretagne héroïque  
 dans un couv d'enfant  
**LA ROUTE AU BOUT LOINTAIN**  
 par C. DANHO  
 Un fort volume illustré de 300 pages  
 Prix : 12 Francs  
 En vente à "Levroux Breiz Atao", 6, rue Edith-  
 Casati, Rennes - Chèque postal 14 524, Rennes. (R. P. 192)

**Maison M. DUCLOS**  
 6, Rue Hoche - RENNES  
 Tél. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
 des Grandes Marques  
**T. S. F.**  
**PATHÉ-BABY**  
 - CAMÉRA -

Pour vos copies d'anciens  
 Meubles rustiques et toute  
 votre décoration d'intérieur  
 adressez-vous à  
**E. MARION**  
 44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
 Tél. 25-45

**MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS**  
 Atelier spécialisé dans  
 la réparation électrique automobile  
**A. de COUESBOUC**  
 39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
 Tél. 31-66

**COMPTOIR ARMORICAIN** Agence  
 fondée en 1890  
**VENTES & ACHATS**  
 de Fonds de Commerce  
 Fermes - Propriétés  
 (Région de la Côte  
 d'Emeraude)  
 1, rue de Chartres  
**ST. MALO**  
 Boite Postale 45 Tél. 3-58

**RESTAURANT DU FAISAN-DORÉ**  
 18, rue de l'Orme et rue Migeaux  
 En face la Belle à la sieste  
**ST. MALO** Tél. 4-48  
 A. LE GUENNEC  
 Spécialité de Homards à l'Armoricaine - Langoustes  
 Thermidor - Soles Canotières - Poisson Choisy,  
 à Prix fixe et à la Carte. Prix très modérés.

**Brève histoire de l'Irlande**

par E.-E. JOYNT  
 (Suite)

**Les volontaires nationaux.**  
 Le défi de l'Ulster suscita des sentiments  
 divers dans l'Irlande nationaliste. Chez les  
 tenants du parti parlementaire, ce fut la rage  
 contre les unionistes du Nord qui menaçaient  
 d'entraver l'achèvement du home rule au  
 moment même où le parlement britannique l'of-  
 frait au pays. Les sinfeiners, au contraire, n'en  
 dissimulaient guère leur satisfaction. Les Ulsté-  
 riens étaient sans doute des unionistes, des ora-  
 gistes. Ils préféraient agir dans l'intérêt de  
 l'Empire. Mais, après tout, ils étaient des compa-  
 triotes. Bien que leurs idées ne fussent pas les  
 mêmes que celles des nationalistes, ils avaient  
 répondu à l'appel du sang, de ce sang de  
 rebelle qui coule dans les veines de tout Ir-  
 landais. Ils avaient bravé le gouvernement anglais;  
 ils avaient humilié Dublin Castle et ses manda-  
 rins. Sir Edward Carson avait montré à l'Irlande  
 les moyens de faire plier l'Angleterre et la volonté  
 populaire, et l'on s'appréta à s'en servir.  
 Vers la fin de novembre 1913 on inaugura,  
 dans la fameuse salle ronde de la Rotunda à  
 Dublin, le corps des volontaires nationaux. On  
 nomma Eoin Mac Néill, ancien vice-président de

la Ligue Gaélique, et professeur d'histoire Ir-  
 landaise à l'Université Nationale, président de l'or-  
 ganisation. L'assemblée se composait pour la  
 plupart de sinfeiners et de membres de l'Asso-  
 ciation Athlétique Gaélique. Les adhésions du  
 parti parlementaire n'y assistèrent pas. M. Red-  
 mond et ses collègues, en effet, regardaient ce  
 mouvement nouveau de travers. Ils s'aperçurent  
 de la menace qu'il portait à leur prestige. Ils ne  
 pouvaient pourtant pas en empêcher le dévelop-  
 pement, aussi prirent-ils le parti de s'y joindre  
 et d'en saisir le contrôle en faisant nommer une  
 majorité de leurs partisans au comité directeur  
 de l'organisation. L'administration britannique  
 laissa faire. Elle n'avait pu empêcher la forma-  
 tion d'un corps de volontaires au Nord; elle  
 n'osa pas défendre aux nationalistes de s'enrôler  
 dans un corps semblable au Sud. Elle se contenta  
 de publier une proclamation prohibant l'impor-  
 tation des armes en Irlande.  
 La réponse des Ulstériens à cet ordre fut fon-  
 droyant. En avril 1914, les volontaires saisirent  
 et emprisonnèrent les douaniers et la police et  
 s'emparèrent du port de Larne, tandis qu'un dé-  
 barquement une cargaison de 35.000 fusils et de  
 3.000.00 de cartouches d'un vaisseau qui venait  
 d'arriver de Hambourg. Aucun des auteurs de ce  
 coup ne fut puni. Le gouvernement, réduit à  
 l'impuissance après l'affaire du Curragh, ne put  
 sévir contre les séditions, et le mouvement insur-  
 rectionnel, laissé libre, grandit partout de jour  
 en jour.  
 L'année qui précéda le commencement de la  
 grande guerre européenne fut une période d'in-  
 certitude et de malaise. On ne savait plus à qui

s'attendre. Outre l'excitation des esprits, consé-  
 quence de la situation politique, qui devenait de  
 plus en plus confuse, et l'entraînement de la jeu-  
 nesse vers l'action militaire, des troubles  
 ouvriers éclatèrent à Dublin en août 1913. Ce ne  
 fut, jusqu'à la fin de l'année, qu'une série de  
 grèves qui paralysèrent toute la vie industrielle  
 de la ville. Ces grèves furent dirigées par James  
 Larkin, homme doué d'un grand talent démagog-  
 que, qui savait exprimer les haines et les pas-  
 sions des travailleurs de la façon même dont ils  
 les sentaient. Les principes communistes qu'il  
 prêchait prirent une forme plus ou moins impré-  
 cise, sous le nom, jusque là inconnu en Irlande,  
 de « République des Travailleurs ». Les trade-  
 unions de la Grande-Bretagne vinrent en aide  
 aux grévistes par des dons de comestibles. Sans  
 cela les troubles n'eussent pas duré aussi long-  
 temps.  
 La répression par la police des émeutes aux-  
 quelles les grèves avaient donné lieu, eut pour  
 résultat la formation de volontaires armés parmi  
 la classe ouvrière de Dublin. Ce nouveau corps,  
 appelé la *Citizen Army*, fut commandé par James  
 Connolly, chef très instruit, qui devait, plus tard,  
 prêter l'appui de sa vive intelligence et de son  
 ardeur courageuse à la cause de l'indépendance  
 irlandaise.  
 Vers la mi-été, 1914, la situation était devenue  
 sérieuse. L'acte de home rule édicté par le par-  
 lement britannique attendait toujours la signa-  
 ture royale. Les Ulstériens parlaient ouverte-  
 ment de la guerre prochaine. Ils commençaient  
 par égorger les « traitres », c'est-à-dire les pro-

testants du Nord qui ne s'étaient pas déclarés  
 hostiles au home rule. M. Asquith, effrayé par  
 cette menace, s'évertua à faire des démarches  
 auprès des leaders des partis. Il se proposa d'in-  
 troduire à la Chambre un *Amending Bill* (pro-  
 jet d'amendement) qui accorderait aux six com-  
 tés du nord-est l'option de ne pas se soumettre  
 à l'opération du home rule pendant six années.  
 Au bout de cette période le parlement impérial  
 reprendrait l'examen du problème. Les nationa-  
 listes acceptèrent ce compromis; les unionistes  
 le rejetèrent. Sir Edward Carson tenait toujours  
 à l'exclusion permanente. Enfin le roi Georges,  
 très alarmé par la mauvaise tournure de la si-  
 tuation, prit le parti de convoquer une confé-  
 rence des leaders politiques à Buckingham  
 Palace. Cette conférence, assemblée le 20 juillet  
 1914 sous la présidence du speaker de la Cham-  
 bre des Communes, n'accomplit rien. Carson per-  
 sista dans son obstination. On ne put s'entendre,  
 et, après quatre séances, on dut se séparer sans  
 prendre de décision.  
 Sur ces entrefaites, les volontaires nationaux,  
 très peu inquiétés par cet imbroglio parlemen-  
 taire, se mirent à l'action. Le dimanche 26 juillet  
 1914, quelques bataillons du corps mar-  
 chèrent sans armes au petit port de Howth, à  
 douze kilomètres de Dublin. Les volontaires  
 revinrent le soir munis de fusils, achetés en Bel-  
 gique, qu'avait apportés un yacht privé — celui  
 de M. Erskine-Childers.  
 (A suivre).

# breiz ATAO

## Organe du Parti Autonomiste Breton

Paraissant tous les quinze jours

### Deux Télégrammes :

RENNES - Comité rédaction BREIZ-ATAO, organe autonomiste fédéraliste breton, et membres du Parti, envoient Président Macia et Nation Catalane, expression enthousiaste admiration et certitude liberté des peuples dans Fédération. Bon cop de falç !

RONAN KLECH

BARCELONA - Merci beaucoup enthousiastes félicitations.

PRÉSIDENT MACIA.

## RENAISSANCE

Notre Congrès de Rennes fut suivi passionnément, non seulement par nos amis qui y assistèrent en grand nombre, mais dirons-nous, par nos adversaires eux-mêmes. Il est facile de nier dans un discours ou dans les colonnes d'un journal, l'existence, l'action et l'influence des autonomistes Bretons, il est beaucoup moins simple de s'en désintéresser réellement. Il est plus facile encore d'annoncer à tout venant la faillite d'un idéal et d'une organisation qui cependant, avec des moyens ridiculement faibles, a, depuis douze ans, fait ses preuves.

Nous avons à quelques-uns et en quelques années influencé profondément l'esprit de ce pays. Nous avons appris à nos compatriotes que, si une simple province, partie intégrante d'un tout national peut réaliser toutes ses possibilités dans un régionalisme, une nationalité ne le peut pas. Nous leur avons démontré qu'un peuple faisant figure de nationalité par l'esprit, la langue, l'histoire, les intérêts, doit à l'humanité de maintenir sa culture propre; car nul acquit humain ne doit disparaître.

Nous leur avons prouvé que notre patrie, la Bretagne, est une nation conquise, mais que notre défaite ne nous enlève aucun de nos droits.

Nous avons affirmé, enfin, contre vents et marées, la nécessité d'une politique bretonne. Cette politique que nous avons placée au-dessus des questions philosophiques confessionnelles ou sociales, nous l'avons exprimée en trois mots : la liberté, la fédération et la paix.

Tel est notre acquit.

Il fut sanctionné, l'autre dimanche, par la présence au congrès de nombreux bretons venus là pour répondre par leur volonté de vivre, aux enterrements dont on nous avait trop facilement gratifié.

Breiz Atao est un mort qui se porte bien!... Jamais, en effet, nous n'avions senti une telle masse de sympathie autour de notre cher journal. Jamais nous n'avions vu une volonté si absolue de poursuivre notre œuvre de salut public.

Certes, les discussions furent âpres. Plusieurs pensées s'affrontèrent avec la violence et l'honnêteté que se doivent de bons bretons. Certes, pendant ces mémorables journées une libre controverse permit à tous d'exprimer une opinion.

Mais, nous pouvons le dire, jamais unanimité si magnifique ne s'est produite parmi ces incorrigibles individualistes que nous sommes en Bretagne. Ce Congrès, ouvert sous le signe de la difficulté, fut une manifestation splendide d'union et de regroupement. La Patrie en danger? présents, tous.

Nous avons eu la joie de voir certains d'entre nous, et non des moindres, éloignés depuis longtemps de notre action venir spontanément offrir leur dévouement et leur travail à Breiz Atao et au parti autonomiste breton. Ils étaient tous là, les anciens et les jeunes, les doctrinaires et les réalistes, les sentimentaux et les politiques. Ils ont affirmé, à plein cœur, que pour que la Bretagne vive, Breiz Atao ne doit pas mourir. Et nous adressons à cette heure ou nous nous refaisons nous-mêmes, un salut fraternel à nos chers amis des Flandres, d'Alsace et de Corse.

Nous avons le même ennemi : l'unitarisme français. Chacun de nous se rappelle l'admirable réception qu'eut la Bretagne en la personne de deux de nos amis, au sein du peuple flamand, et le souvenir du drapeau blanc et noir d'Armorique, flottant dans les rues de Leuven, n'est pas prêt de s'effacer de nos cœurs.

Et les Corses, nous les avons vus presque à chacun de nos congrès. Ils savaient cependant que nous, celtes nordiques, luttions âprement contre l'entrée chez nous d'une civilisation qui leur est chère : la civilisation latine. Ils nous ont cependant apporté tout leur esprit et tout leur cœur. Minorité nationale? Ils le sont comme nous. On se souvient à nos réunions des magnifiques discours de Petru Rocca et de Pascale Manfredi qui ont affirmé l'indéfectible amitié de la Bretagne et de la Corse, nationalités opprimées. Leur journal *A Mavra* a maintenu sans faiblesse l'union des minorités de France.

Que les Corses trouvent ici, avec notre reconnaissance, puisqu'ils ont soutenu chez eux les revendications bretonnes, la certitude d'avoir chez nous plus que des amis, des amis.

Et vous, Paul Schall, Dahlet, Rossé, chers alliés de l'Est, avec qui nous avons vécu les heures les plus passionnantes de notre guerre commune pour la libération! Faut-il rappeler les innombrables campagnes faites ici pour notre idéal

Toute correspondance concernant le journal devra désormais être envoyée à la rédaction de « Breiz Atao », boîte postale 182, Rennes, sans aucun nom de personne.

commun? La lettre ouverte publiée dans *Breiz Atao*, qui scella notre amitié, les campagnes fraternelles avant le grand procès de Colmar, les perquisitions sabbées par les nôtres, et d'autant plus joyeusement qu'elles affirmaient devant tous l'alliance Britto-Asiatique! Votre appui à nous, le nôtre à vous!

Ainsi nos liens vont se resserrer plus que jamais entre peuples étouffés par l'impérialisme linguistique et culturel de l'Etat Unitaire Français.

Et, vers l'ouest proche, refoulés sous leur ciel pâle, accrochés à leur roc romantique, nous avons nos frères de race et de langue : les Celtes d'Outre-Manche. Nous croyons en eux parce que nous les connaissons.

Bretons, placés entre des minorités insulaires et les minorités continentales, unis aux uns par la politique, aux autres par un précieux patrimoine commun, nous avons conscience du rôle essentiel qui nous est dévolu.

Nous coordonnerons, dans le Nord-Occident et dans l'Ouest-Europe, l'effort peuplé de tous ces peuples, frères ou allies, pour la libération dans l'Europe fédérale de demain, ou chaque nation, petite ou grande, riche ou pauvre, victorieuse ou vaincue, entrera librement avec toute sa conscience et toute sa personnalité.

M. LE MORVAN.

## Bretagne - Europe

Au dernier congrès de *Breiz Atao* s'est manifestée, d'admirable façon la volonté des adhérents du P. A. B. de continuer la lutte pour la Nation Bretonne, pour l'avenir de l'Europe et la paix du monde, en poursuivant notre politique autonomiste et fédéraliste.

Ce congrès sera lourd d'enseignements. Voici un terme que nous avons vu employer à l'issue de toutes nos assemblées. Jamais, cependant, il ne fut plus juste qu'aujourd'hui. Congrès extraordinaire, au cours duquel allait être débattu l'avenir du parti, il revêtit une gravité exceptionnelle : un certain nombre de nos amis avait pensé à une politique strictement bretonne, sans-entendant un abandon quasi total de toute lutte sur le terrain fédéraliste. Nous ne partagions pas cette façon de voir.

Comment, en effet, nous désintéresser de l'avenir des minorités nationales qui, comme nous, mènent la lutte pour le triomphe de la justice qui ne sera possible que par une organisation de l'Europe sur le plan fédéraliste?

Certes, nous luttons tous pour la reconnaissance et le respect de nos droits particuliers. Mais, Bretons ou Flamands, Corses ou Alsaciens, pour ne citer que des minorités assujetties à la France (en partie pour les Flamands), nous avons tous un ennemi commun : l'esprit d'unification caractéristique de l'Etat français. La France s'est déclarée « Une et indivisible ». Elle a réussi à imposer, jusqu'à ces der-

nières années, cette formule au Monde. Considérée comme un pays « un » d'un bout à l'autre du territoire, c'est en réalité, une création artificielle de peuples vaincus ou achetés. Les droits d'un peuple ne se mesurent pas à l'importance de son territoire ni au nombre de ses habitants. Non plus au sort d'une bataille. Nous avons été vaincus, nous n'avons pu être assimilés. C'est pourquoi cette persistance de l'esprit national breton, si nous voulons qu'elle soit connue, si nous voulons nous appuyer sur elle pour sauver la Bretagne, il nous faut en informer le Monde et ceux qui, dans le Monde constituent nos alliés naturels : ceux qui subissent le même sort que nous. Ne l'oublions pas « L'Union fait la Force ». L'Union fera fléchir nos maîtres, et, désagrégeant les grands Etats impérialistes, assurera la paix mondiale. Le fédéralisme c'est la Paix!

Cette conception, nous avons eu la joie de la voir rassembler la grande majorité de nos camarades. Le repli absolu sur nous-mêmes, un nationalisme trop étroit, ont été écartés grâce à la bonne volonté et à la justesse de vue de camarades qui n'ont pas voulu clore à *Breiz Atao* sa vision mondiale.

*Breiz Atao* fut et demeure l'organe de « l'autonomiste breton et du fédéralisme international ».

Les voies commodes, certes, mais combien dangereuses du minimalisme de clocher se sont trouvées écartées de celles dans lesquelles le Parti doit poursuivre le combat sans merci et sans compromission. Nous ne voulons pas nous replier sur nous-mêmes. Repli stratégique! C'est ainsi que se qualifient les échecs! Politiquement nous ne sommes pas en échec. Seules des erreurs de manœuvre, des entreprises prématurées nous ont amenés à la situation présente, difficile peut-être, mais non désespérée. Il ne faut pas jeter le manche après la cognée, surtout dans le marais régionaliste. Depuis tantôt treize ans nous proclamons que le régionalisme est une erreur. Ce n'est qu'une solution bâtarde, propre à rallier les hésitants, les pusillanimes, ceux qui n'ont rien dans le « buffet », — même s'ils ont de l'argent dans leurs coffres. Nous préférons nous passer d'eux et de leur argent jusqu'au jour où la pratique de nos efforts nous permettra d'entraîner à notre suite ces perpétuels « Normands ».

Matériellement on a été trop vite en besogne. Nous accomplirons donc le travail qui s'impose. Nous ramènerons *Breiz Atao* à une parution bi-mensuelle qu'il n'aurait pas dû quitter. Nous ne comptons que sur nous-mêmes et nos amis pour notre marche en avant. Nous y consacrerons tout notre cœur, vers des entreprises autres. Un journal politique, que nos amis se pénétrèrent bien de cette idée, vit de souscriptions. Il ne faut pas lui ôter la possibilité de les ouvrir avec succès. Il ne faut pas disperser nos efforts. Mouvement Breton d'abord!

Maintenant, en avant! La jeunesse de Bretagne que nous allons nous attacher à rendre consciente de ses devoirs envers son pays et le Monde, suffira, de nombreuses années, à occuper notre action et celle de ceux qui nous pourraient succéder.

R. R. KLECH

RE  
NA  
ISS  
AN  
CE



BO  
IS  
GRA  
VÉ  
DE  
RY  
K  
RES  
TO  
N

# LES TRAINARDS

Il est de curieux hasards. A l'heure même où la Catalogne, noble et vieille nationalité dont l'histoire rappelle si remarquablement la nôtre, se libérait, nous étions à Rennes, entre bons Bretons, à discuter passionnément de la politique fédéraliste.

Or, la révolution catalane a ceci de particulier, que je crois d'ailleurs unique jusqu'à ce moment dans les annales de l'Europe. Elle s'est faite sur un triple programme : nationalisme catalan, autonomie, fédération.

Ne croyez-vous pas, mes bonnes gens, que voici quelque temps que nous disions la même chose en Bretagne ? Seulement, il y a quelque différence dans l'interprétation qu'on fait, et que fort encore, de ces doctrines, ces admirables journaux hyper-français, suivant qu'elles viennent de Bretagne ou de Catalogne, et, mieux encore, suivant le millésime.

Il est évident que, pour tout Français conscient, nous sommes d'affreux séparatistes, dans la main des jésuites, ou sous l'œil de Moscou. Jamais un organe français de la « grande presse » n'a consenti à baser ses informations à notre sujet sur nos articles, nos déclarations, notre position intellectuelle et politique, définie mille fois ici. Fédéralisme ? connais pas. Droits d'une nation conquise ? connais pas.

Mais, arrive la magnifique victoire d'idées parallèles, en un autre coin de l'Europe, alors, les cavottes sont cuites. Il y a victoire, donc on admet tout.

Que nos amis goûtent à sa juste valeur cet entre-tout de « Journal » : « Sans toucher aux DROITS de la Catalogne, le Gouvernement de Madrid a su conserver Barcelone à l'Espagne. La nouvelle FEDERATION débute dans l'histoire sous d'heureux auspices. »

Quand on se souvient de l'attitude du même « Journal » lors de la dernière tentative de révolte catalane et du procès qui la sanctionna à Paris, on a le sourire. Je vous fiche mon billet, mes amis, qu'il n'était alors point question de « droits » catalans, ni de « fédération ». Pour un rien, à ce moment, on eût agité l'habituel épouvantail clerical, allemand, ou communiste.

Mieux encore. L'« Action Française » nous apprend que l'ex-roi d'Espagne songeait depuis quelque temps à faire de la république fédérale. Il est vraiment regrettable pour les Bourbons de Madrid, qui jadis ont étrangement la « Mencomunistat », dernier reste d'autonomie catalane, de ne le déclarer que si tard. Si on l'avait su à Barcelone, on s'eût peut-être pas proclamé la République avant la Castille elle-même. Pas de chance au bilboquet !

Mais, le fin du fin, ce sont les régionalistes. (Ils en ont aussi, entre Perpignan et Valence !) Comme tous les régionalistes du monde, ils n'avaient rien fait, sinon gémir sur ces fous d'autonomistes, qui compromettent, par goût de l'aventure, l'avenir du pays.

Eh bien, après notre libre presse parisienne, après Alphonse, ils y viennent, à l'Etat catalan, autonome et fédéré. Dommage aussi qu'ils ne s'y soient pas décidés plus tôt, lorsqu'on risquait sa situation, sa liberté, en s'affirmant autonomiste.

Raymond d'Abadal, leur président, va voir Macia, le grand chef catalan. Il affirme plus fort que lui les droits du pays et ses destinées. Il l'étreint, il l'entoure. Ah, évidemment, il se proclame partisan d'une collaboration avec l'Espagne. (Sait-on jamais ce que réserve le lendemain ?) Mais, pour l'instant, tout est pour le mieux : voyons, on est régionaliste ou on ne l'est pas !

Des trainards, tout cela. Les mouches de cochon. Ceux qui s'arrêtent à la fumée des cigares. Or, nous en avons en Bretagne, comme là-bas.

Donc, pas de compromissions, pas de courbettes, pas de gentillesses, à un pouvoir, à des hommes, à une presse qui ne cessent d'être nos adversaires que lorsque nous aurons vaincu. Nous n'avons nulle concession à faire à ceux qui refusent même de nous lire de peur de trop nous comprendre. Le vieux proverbe dit : « Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous aindra. »

Attendez, pour tendre la main à tout ce monde, d'être assez forts pour les « poindre ». Et, à quelques centaines de kilomètres de chez nous, il y en a qui nous montrent que cela n'est nullement impossible.

PELO, de Betton.

# Comment "ILS" ont conquis l'Indo-Chine

« Les Français qui sont montés sur les murailles du fort tirent sur eux (les Annamites) de haut en bas, presque à bout portant et les abattent en masse... »

Les Annamites tombent par groupes, les bras étendus ; trois ou quatre cents d'entre eux sont fuchés en moins de cinq minutes par les feux rapides et les feux de salves... et c'était plaisir de voir ces perles de balles si facilement dirigées s'abattre sur eux deux fois par minute, au commandement, d'une manière méthodique et sûre.

Plus personne à tuer. Alors les matelots, la tête perdue de soleil, de bruit, sortaient du fort et descendaient se jeter sur les blessés, avec une espèce de tremblement nerveux. Ceux qui hataient de partir, tapés dans les trous, qui faisaient le mort, cachés sous les nattes, qui râlaient en tendant les mains pour demander grâce, qui criaient ce : « Han ! Han !... d'une voix déchirante... LE LES AGRAVEMENT EN LES CREVANT A COUPS DE RAISONNETTE, EN LES CRASSANT LA TÊTE A COUPS DE CHASSE. »

Lettre de Pierre Loti, sur la prise de Hué. (Figaro du 13-10-83.)

**VITRAUX D'ART**  
art religieux.  
verrières décoratives  
d'appartements.  
**E. PAULT**  
1, PLACE MOULIN, RENNES  
TELEPHONE. 26-19.

# La Vie du Parti

## AU CONGRÈS DE RENNES

Nos amis étaient venus nombreux à Rennes, tous sentaient en effet la gravité de la situation, gravité qu'évidemment il ne fallait pas exagérer, mais qui avait été singulièrement grossie, et dans l'esprit de quelques-uns, et dans une presse toujours prête à sonner notre glas.

Ce Congrès fut donc par essence un congrès sérieux, et sur le visage de tous nos camarades ; Hauts-Bretons, Bas-Bretons, nationalités purs, fédéralistes, on lisait le même désir tendu de maintenir notre idéal commun.

Et maintenant que ces heures sont passées, nous pouvons dire que, si parfois quelque fièvre s'est manifestée pendant les débats, la volonté de tous d'aboutir, l'amour du pays, le sentiment des graves responsabilités présentes ont, une fois de plus, sauvé le Parti et le journal centre toutes les forces adverses.

Breiz Atao reste Breiz Atao ! Nous devons avoir notre triple programme : Nationalisme Breton, Fédéralisme International. Na ruz na gwein (ni blanc, ni rouge). Nous le démontrons grâce à l'exemple Breton, au sens politique, à la discipline intellectuelle qui furent les caractéristiques de ces deux journées de Congrès.

Et nous avons l'intention de durer longtemps.

### Le Congrès.

Le Conseil Politique s'étant réuni dans la matinée du samedi, nos amis se retrouvent au complet dans le grand salon de l'Hotel Moderne.

On procède immédiatement à l'élection du Bureau, ainsi constitué : Nos camarades Tassel et Derrien sont respectivement nommés président et secrétaire.

Et nous entrons dans le vif du débat. On commence par liquider certaine question de forme concernant la validation des cartes d'adhésion, et, malgré une vive opposition particulière, le Congrès admet la présence d'adhésions nouvellement inscrites ou réinscrites, ainsi que de quelques militants non adhérents (à moins levées).

Notre camarade Mordrel propose la discussion des ordres du jour des Sections, ce qui est adopté.

Au nom de la Section de Rennes, notre camarade Cousin demande la parole pour une motion d'ordre : « L'Assemblée constate que le bon du présent Congrès n'a été indiqué que dans le dernier numéro de Breiz Atao, lequel n'a pu atteindre la majorité des adhérents en temps utile, dénonce l'imperfection dont a fait preuve la direction du Parti. » (Adopté à mains levées)

L'Assemblée disjoint une seconde motion de la Section de Rennes protestant contre tous pourparlers, événements ou passés, avec tout autre groupement régionaliste.

Ensuite le camarade Mordrel, après avoir annoncé la démission collective du Comité directeur du Parti et du Conseil politique, propose lecture du rapport moral (adopté).

A ce moment les interpellations se succèdent.

Le camarade Debauvais se plaint que la campagne électorale de Guingamp n'ait pas absolument répondu aux espoirs fondés sur elle. Ronan Klech intervient pour s'étonner d'une seconde tentative que Debauvais déclare n'avoir pas été faite que sur la seule initiative de la Section de Rennes.

Gefflot rappelle que la Section de Rennes a, depuis longtemps, signalé l'attitude de la presse régionale vis-à-vis des événements actuels du Parti, et cherche les responsabilités. Debauvais objecte une discussion, à ce sujet, qui eut lieu au Congrès de Saint-Brieuc.

Nous nous excusons de ne pouvoir donner ici un compte rendu du rapport moral qui ne nous pas été communiqué pour l'instant. Interpellé à son sujet : Lancelot (sur un article 14 du rapport), Le Landais (sur un certain article 18). Il affirme que, seules, une insuffisance dans la rédaction du journal et quelque instabilité politique, ont déterminé le flottement actuel.

La discussion s'engage au sujet de la parution hebdomadaire du journal dont Ronan Klech conteste l'opportunité.

Notre ami Gefflot prend la parole et réclame, conformément au vœu de la Section de Rennes, l'audition de notre compatriote Duhamel pour le lendemain. Flohic intervient à ce sujet, pour faire préciser les invitations qui ont pu être envoyées par la Direction. Debauvais répond que Duhamel a été invité, mais non Marchal.

On procède alors à la seconde lecture et au vote du rapport moral qui est adopté. Le rapport moral étant terminé, nous passons au rapport financier. Notre ami Debauvais donne lecture de ce texte.

Le Congrès conclut à la nomination d'une commission de trois membres pour l'étude de la comptabilité : Gefflot pour la Section de Rennes, Kerneqes pour la Section de Morlaix, Delaport pour la Section d'Angers, (élus à l'unanimité).

L'heure est venue d'examiner les ordres du jour des Sections, qui sont lus dans un silence attentif. Dans la variété des opinions qui sont exprimées, ne sent-on pas chez tous le même amour de la patrie, la même gravité en face des problèmes présents, la même foi dans l'avenir du mouvement, comme on le verra dans les larges extraits que nous en publions ci-dessous.

De Rennes : « La Section... demande une convocation immédiate d'un Congrès légal à Rennes... proteste contre le départ de Duhamel succédant à celui de Marchal ; adresse l'expression de sa sympathie à Duhamel et Marchal et leur demande d'assister au Congrès... demande des renseignements sur la non-parution de Breiz Atao depuis janvier, Breiz Atao doit vivre et rester neutre. » (1<sup>er</sup> mars).

La Section de Rennes demande : continuation de la politique de Breiz Atao soutenue entre 1924 et 1928, neutralité politique et sociale, nationalisme breton, fédéralisme international... défiance vis-à-vis... des articles tendant à faire croire à la mort du mouvement malgré la volonté de tous de le continuer. » (2<sup>er</sup> mars 1931).

D'Angers : « Les adhérents de la Section réunis extraordinairement envoient le témoignage de leur sympathie à Debauvais et Mordrel, affirment leur confiance en leur chef, se déclarent fermement convaincus que, dans les circonstances difficiles que traverse Breiz Atao, ils sauront rétablir la situation, et espèrent que tous les adhérents de toutes les Sections donneront, pour les aider dans leur tâche, la preuve de leur patriotisme breton et la mesure de toute leur énergie. »

De Guingamp : « Breiz Atao doit mener la lutte sur le terrain... du Nationalisme Breton... et conserver une neutralité politique intérieure... Une commission doit être nommée en vue de se mettre en rapport avec les mouvements politiques d'Outre-Manche pour mieux connaître ces derniers et leur faire connaître notre existence... Séparation absolue entre Breiz Atao, organe du Parti, et l'Imprimerie Commerciale de Bretagne et toute organisation similaire... Le Comité Directeur doit être nommé obligatoirement par le Conseil Politique et choisi parmi les membres composant celui-ci. »

De Saint-Servan : « Au nom de la Section, membres anciens et nouveaux, et afin d'atténuer l'effet désastreux produit sur les sympathisants par les commentaires de la presse... je demande la parution hebdomadaire de Breiz Atao jusqu'au Congrès. Bold ar Vro. » (21 mars 1931).

De Paris : « La Section... approuve les déclarations de Breiz Atao du 28 février fait confiance à la Direction du Parti pour maintenir intacte la doctrine du Parti... propose la révision de la Déclaration de Châteaulin, notamment en ce qui concerne l'attitude du fonctionnaire de l'Etat Français constaté que l'organisation actuelle et le sont opposés aux intérêts, aux besoins, et au développement de la Bretagne et qu'on ne peut envisager aucune collaboration avec lui tant qu'il n'aura pas adopté une organisation qui assurera à la Bretagne le respect de ses droits... » (13 mars 1931).

Ces lectures étant terminées, le débat s'engage sur la politique générale du Parti.

Notre camarade Gefflot réclame des précisions sur la tendance de quelques-uns de nos amis à composer avec certains groupes d'esprit plus régionaliste que nationaliste breton. Nos camarades Debauvais et Mordrel mettent les choses au point : les démarches faites vis-à-vis de quelques personnalités du mouvement régionaliste n'ont été entreprises que dans le but de constituer un fort mouvement régionaliste d'appui que nos amis considèrent comme nécessaire. Ces tractations faites à titre privé n'engagent ni le parti, ni le journal.

Ronan Klech fait des réserves sur l'opportunité de cette tentative et sur sa valeur politique. Il démontre qu'un mouvement régionaliste, quel qu'il soit, est séparé de nous par toute la profondeur de la question Bretonne et par son opportunisme désuet. Il affirme que, loin de constituer une étape intermédiaire favorable à notre recrutement, le régionalisme est une formule commode

# LES MINORITÉS

Le journal Croatia dont le troisième numéro vient de paraître à Genève nous donne d'abondants détails sur les événements de Croatie.

Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat du leader croate Stjepan Raditch et de ses compagnons tombés sous les balles du « grand Serbe » Pounichia Raditch. Malgré ces pertes terribles le mouvement croate avait continué son action et il approchait du but lorsque la dictature fut imposée. Toutes les organisations croates furent dissoutes, les journaux supprimés, les députés emprisonnés. Non content de s'attaquer aux vivants, la dictature royale ordonna aux nouveaux commissaires des communes croates de faire disparaître les portraits de Raditch des bureaux des communes. De même les gendarmes parcouraient les maisons pour en arracher son image.

Il y a mieux. Le jour de la Toussaint les délégations venues de tous les points de la Croatie à Zagreb, se rassemblèrent pour aller déposer des couronnes sur les tombes des martyrs. La police n'osa pas interrompre les manifestations mais, la foule dispersée, les arrestations individuelles se succédèrent.

Mais toutes ces arrestations ne furent que le préambule des terribles actes qui se déroulent dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre. Quand, le Jour des Morts, la fille du leader croate vint à la tombe de son père, elle put constater une chose horrible : toutes les couronnes bretonnes

déposées la veille dans un ordre magnifique avaient été brisées et dispersées aux alentours dans un fouillis indescriptible.

Des faits de ce genre qualifient un régime.

Le roi Alexandre fera bien de méditer sur le sort d'Alphonse XIII. Qu'il le veuille ou non, les Croates libéreront leur pays. Ce jour-là...

Voilà, ci-dessous, quelques autres détails sur la situation faite aux Croates et aux Macédoniens en Yougoslavie. Nous les empruntons à M. Seton Watson, professeur à l'Université de Londres.

« Les Croates se plaignent très nettement que Belgrade ne leur fit aucune concession, pas plus avant qu'après le coup d'Etat. La nomination de nombreux ministres croates n'est qu'une tentative de gagner personnellement les politiciens, la thèse officielle étant qu'ils doivent être nommés en raison de leurs mérites personnels, et non pas en Croates. »

« La Croatie n, sous les Hongrois sauvegardé son individualité pendant huit siècles. Elle avait ses traditions, sa culture et son autonomie très déterminée — autonomie insuffisante à certains égards, par exemple, dans les finances et la politique extérieure, mais tout de même une autonomie qui a intégré protégé le caractère national et la langue nationale dans quelques domaines très importants de la vie publique (instruction publique, justice, administration, etc.). Ses institutions culturelles avaient déjà atteint un niveau très élevé ; elle possédait déjà son université, son académie, et d'autres institutions auxquelles se rattachaient

des souvenirs historiques. Douze années d'oubli ont apporté un grand changement. De l'autonomie prole, il ne reste que des ruines. Les ministères de Belgrade ont établi sur l'administration et la justice croates un contrôle encore plus strict que celui qui était exercé par les ministères de Budapest. Puis vint l'invasion des fonctionnaires serbes, dont un grand nombre étaient incompétents et non qualifiés. Naturellement, le niveau a baissé. Les revenus d'Etat sont entièrement dans les mains des autorités centrales ; on les dépense au profit de la Serbie et au détriment des pays du Nord, quelle que soit la Croatie et la Voïvodine qui supportent les plus lourdes charges fiscales. En un mot, la continuité historique de la Croatie, dont elle était fière, a été interrompue ; elle a perdu l'autonomie qu'elle possédait ; tandis que les affaires fondamentales, comme la politique extérieure et l'armée, sont encore moins dans ses mains que pendant les jours de la domination hongroise. Cela explique complètement le grand mécontentement des Croates... C'est de la réalité pure, dont quelque chose attache une valeur au réalisme politique, doit tenir compte. »

Quant aux Macédoniens, on ne leur permet pas même l'usage de leurs noms dans leur propre langue. Les meilleurs postes administratifs sont occupés par des étrangers du Nord ; leurs enfants sont tirés à la merced de parents et d'instituteurs venus de l'étranger. Ils ne disposent pas de moyens légaux pour discuter les profanes injustices qu'ils subissent. »

A la lecture de ce réquisitoire nous sortons de nos frontières. Ce ne sont évi-

demment pas des histoires de village.

Mais quel est le Breton conscient qui, les lisant, ne songerait par tant de similitudes à son malheureux pays ? Tous les peuples opprimés sont frères dans la douleur. Ils doivent être frères dans la lutte. (A suivre).

R. R. KLECH.

## Voix d'Alsace

Nous donnons ci-dessous, quelques extraits d'une lettre adressée à O. Mordrel par notre ami P. Schall. La lecture de ces lignes prouvera à nos camarades que la solidarité breilo-alsacienne n'est pas un vain mot.

« ... Nous rappelant toujours et cela avec un mouvement de reconnaissance l'appui fraternel que vous nous avez apporté lors des persécutions néharques contre notre mouvement alsacien et particulièrement lors du procès de Colmar nous sommes efforcés de vous secourir aujourd'hui à notre tour avec la même solidarité et du mieux que nous avons pu. A cette fin le Comité de notre Parti a mis à la disposition de votre caisse une somme de 500 francs si votre Congrès du 11 avril décide que la publication de Breiz Atao soit poursuivie. »

Nous espérons fermement que vous, cher ami, que le prochain Congrès de Rennes regroupera vos meilleurs éléments, que de nouveaux dons généreux afflueront pour vous permettre de poursuivre avec un nouvel élan votre noble tâche et la publication régulière de Breiz

Atao afin que dans un proche avenir votre mouvement reprenne sa lutte inlassable comme par le passé, infligeant par là même un formel désaveu à tous ceux qui s'étaient réjouis trop tôt. C'est avec un désir que nous vous envoyons un cordial salut autonome.

Paul SCHALL.

Nous remercions nos camarades d'Alsace de l'entière et effective solidarité qu'ils ont manifestée à notre égard. La lutte à poursuivre saura, nous en sommes persuadés, resserrer encore l'amitié de deux peuples qui combattent ensemble. Coude à coude, jusqu'au bout ! Et maintenant, gare aux fossyeurs trop pressés.

Breiz Atao.

**CRYSTAL**  
cidre  
mousseux  
A. - R. DEROUET  
12, Rue Louis-Pastel - RENNES

Les commerçants qui font de la publicité dans « BREIZ ATAO » sont satisfaits de son rendement.

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton,  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

« Grès d'Art-Façades »  
« Papiers Meubles Bretons »  
« Dentelles, Broderies, Filés »  
« Ouvrages celtiques de Dames »  
« Pull-Overs bretons »  
Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Celto-Bretonne**  
Barricade LE DABL - 3, r. de Kerguelen QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES - Livres et Gravures  
Achats de bibliographies et de livres et gravures  
Nouveaux catalogues sur place à nos frais pour commander les bibliographies que les libraires nous ont signalées.

Seule la Maison  
**CHOLEAU**  
vend des Laines de Bretagne  
travaillées en Bretagne  
par des ouvrières Bretonnes

Lectures de « Breiz Atao »  
**DONNEZ-LUI LA PREFERENCE**

RENNES, 12, rue de la Visitation  
VITRE, 40, rue Pasteur  
St-AUGUSTIN DU DORMIER, r. du Château

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE  
ET ANCIENNE**  
2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître :  
**BANÉAT :**  
**LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**  
4 volumes in-8° Prix 280 fr.  
Tomes I, II, III et IV parus

Ouvrage le plus complet sur le département,  
orné de nombreuses gravures, textes, hors textes,  
plans et de 8 pl. couleurs hors texte, par vol.

**Librairie Générale  
PLIHON**  
5, Rue Motte-Fabiet - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne — Achats de Bibliographies et Livres de Livres. Déplacement à nos frais. Catalogue bi-mensuel — Bibliophilie Bretonne — Service gratuit sur demande.

Un élégant s'habilite !  
**à l'habit noir**  
Maison de confiance

Voyez nos étalages :  
**6, rue de la Monnaie  
RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers anciens, modernes, bretons, sont les créations du fabricant

**R. SUCHET jeune  
à Rennes  
Le Mobilier**  
7, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton :  
H. HEMON

**PETIT  
DICTIONNAIRE  
PRATIQUE  
BRETON-FRANÇAIS**  
Prix : 22 francs

PREIS DE GRANBAIRN BRETONNE ..... 3 fr.  
LA PHONOGRAPHIE DE BRETON ..... 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE ..... 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON, 1<sup>er</sup> livret ..... 3 fr.

En vente à : OVALARN, 1, Bule Pasteur 75, BREST  
12, C. JEAN THOUVENIN  
11, 4 - DEWBACHER, BREZIL AT-70  
Bule Pasteur 102 BREST. — C. C. 14.554 BREST

LA MAISON BRETONNE  
D'ÉDITIONS

**" A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE "**  
36, rue du Casino - DINARD

publie dans ses collections tous ouvrages  
(en breton ou français) de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.

C'est la maison moderne  
des Éditions Bretonnes

Envoi sur demande de la liste des dernières publications.

et peu dangereuse pour calmer les scrupules bretons de chacun. Il rappelle nos campagnes victorieuses de dix ans « contre ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid. »

Considère approuvée par ces déclarations. Le camarade Floc'hic demande quelques précisions relatives à la K. A. B., précisions qui sont quelque peu en dehors du débat. Notre camarade Duhamel en la clôture de cette interpellation. Floc'hic, rappelle à l'ordre, retire son intervention.

L'heure s'avance, la suite est renvoyée au lendemain. Le programme étant très chargé, on décide de siéger toute la matinée du dimanche.

Nos amis se retirent, consentants du lourd travail qu'ils viennent de faire pour la Bretagne, et plus confiants que jamais en la justesse de notre idéal et en la vitalité de notre mouvement.

**La seconde journée.**

Les Congressistes se réunissant à nouveau vers 9 heures 1/2. On procède immédiatement à la réélection du bureau.

Sitôt l'arrivée de notre ami Mordrel, on décide l'audition de Duhamel qui fournit des explications sur les motifs de sa démission. Il expose que, doutant de la fidélité de certains de nos amis au programme fédéraliste international, affirmé par la déclaration de Châteaulain, il croit se rendre plus utile à la Bretagne en militant dans certains milieux, où Breiz Atao n'a pu jusqu'ici pénétrer.

Duhamel est écouté avec une attention soutenue, mais nos amis ne cachent pas le regret qu'ils éprouvent à le voir quitter nos rangs après quatre années passées dans une lutte continue et dans le choc fructueux des idées.

Notre compatriote Morvan « Marchal entre à ce moment dans la salle et prend place parmi nous.

La parole lui ayant été donnée, il s'étonne d'abord de la non parution dans le journal de sa lettre de démission du Parti, envoyée après les élections de Guingamp, et que nos amis trouveront dans ce numéro... Duhamel et Debauvais rappellent que cette lettre fut lue en réunion du Comité Directeur. Marchal demande qu'il lui soit donné satisfaction.

L'incident réglé, l'on reprend la discussion sur la politique du Parti. Debauvais affirme la nécessité pour notre mouvement d'adopter une politique strictement bretonne. Il déclare que la première tâche est de rendre au Peuple breton sa confiance en lui-même par la propagande individuelle et par une action ne sortant pas d'un domaine exclusivement breton. Il estime que l'on ne doit pas subordonner la création d'un Etat Autonome Breton à l'application plus ou moins lointaine du système fédéral. Si séduisant que soit le fédéralisme, il n'est qu'un moyen parmi d'autres, de donner l'autonomie à la Bretagne et non un but en soi. Il demande que le Parti se consacre à une tâche étroitement nationaliste et éducative.

Il termine en préconisant un mouvement de masse d'esprit très modéré qu'il estime devoir être pour les Bretons intégraux un réservoir d'hommes.

Morvan Marchal réplique. Il démontre qu'un nationalisme de clocher, fruit d'une vision trop étroite de la Bretagne et du monde, est faux en son principe et voué à l'échec ; que le mouvement breton doit avoir une « politique extérieure » et se tenir en rapports constants avec les peuples qui, sous d'autres cieux et avec une autre langue, travaillent, comme nous, pour leur liberté. Il ajoute qu'il faut au besoin « sauver la Bretagne malgré elle » et s'appuyant sur l'axiome : « Politique d'abord » prouve que le salut de notre pays est affaire politique et se fera par une politique bretonne et fédéraliste. Il oppose enfin la vision politique à la vision sentimentale de la question bretonne.

Ronan Klec'h se refusant « à ce qu'on nous ferme nos fenêtres sur le monde » exige le maintien d'un large fédéralisme et, ayant rappelé le Comité des minorités nationales de France, se déclare partisan d'une union complète sur le terrain politique avec les peuples poursuivant des revendications parallèles aux nôtres.

Notre ami Gouven Mazaes se lève au milieu de la sympathie générale. Nul n'a oublié en effet le magnifique courage avec lequel il fut le premier candidat autonomiste breton. En termes particulièrement précis, il se solidarise avec les déclarations fédéralistes des deux précédents orateurs.

Mordrel prend la parole pour appuyer

le point de vue de Debauvais. Il envisage également l'évolution du Parti vers un nationalisme exclusif, quitte à encourager un régionalisme de premier degré.

Morvan Marchal précise une fois de plus la position des fédéralistes et conseille un mouvement breton aussi large d'esprit que de cœur.

Mordrel veut que pour l'après-midi nos amis rédigent leur suggestions sur l'avenir du Parti.

Et l'on se sépare jusqu'à 14 heures.

**L'après-midi.**

Dès le début de la séance, notre ami Tassel devait repartir assez rapidement, on procède à l'élection d'un nouveau bureau : Meavenn est élu président et Derrien maintenu secrétaire.

Au nom d'un grand nombre de nos amis, Ronan Klec'h donne lecture de deux ordres du jour de clôture du Congrès, qui sont mis en discussion article par article et adoptés sous la forme suivante :

1. — Le Parti Autonomiste Breton, réuni en Congrès extraordinaire à Rennes le 12 avril 1931, déclare que la Politique du Parti doit être établie sur les bases suivantes :

- 1<sup>o</sup> Maintien provisoire de la déclaration de Châteaulain ;
- 2<sup>o</sup> Modification des articles à tendance régionaliste de cette déclaration dans un sens nationaliste breton ;
- 3<sup>o</sup> Conservation, comme base doctrinale essentielle de la politique du Parti Autonomiste Breton, des trois points suivants :
  - a) Nationalisme breton ;
  - b) Fédéralisme international ;
  - c) Neutralité absolue, en matière de politique, de religion et de questions sociales.
- 4<sup>o</sup> Droit pour tous les membres du Parti d'adhérer individuellement à quelque parti politique ou confessionnel que ce soit et d'y militer librement, sans réserve d'un engagement de la part de l'adhérent de faire passer les intérêts du Parti Autonomiste avant tous autres.

II. — 1<sup>o</sup> Le Parti Autonomiste Breton demande la parution et le maintien de Breiz Atao comme organe du Parti, sous forme de journal bi-mensuel.

2<sup>o</sup> Il demande également le maintien de Debauvais au poste d'administrateur général du journal, secondé d'un administrateur adjoint nommé par le Congrès. (Debauvais refuse. Le principe de deux administrateurs est adopté par le Congrès. Nos amis Gefflot et L... sont élus à l'unanimité.)

3<sup>o</sup> La constitution d'un comité de rédaction, responsable de la parution du journal et de la ligne politique, des articles ;

4<sup>o</sup> La nomination d'un secrétaire de rédaction élu par le comité de rédaction ;

5<sup>o</sup> Le Conseil politique est l'émanation de la volonté du Parti et est élu par les membres, par mandat, pour une durée d'un an, au Congrès annuel.

6<sup>o</sup> Le Comité directeur est le pouvoir exécutif, élu par le Conseil politique, destiné à réaliser les décisions prises au sein du dit Conseil.

Les premier, second et troisième articles sont adoptés à l'unanimité.

Un article est disjoint à ce moment par l'Assemblée ; il interdisait toute tentative d'évolution dans un sens maximaliste ou minimaliste. Debauvais et Mordrel estiment qu'il fait double emploi avec les précédentes résolutions. Marchal défend cette précision supplémentaire, qu'il estime nécessaire, et qui est finalement rejetée.

L'article 4 fait l'objet d'une controverse extrêmement intéressante. Debauvais s'oppose à toute participation d'un membre du Parti à une organisation politique française, mais admet que l'on quelconque des nôtres puisse adhérer et militer dans un parti à tendances internationales. Marchal, rappelant d'ailleurs qu'il est démissionnaire du Parti, affirme qu'il existe au sein même du Conseil politique des situations de fait qui interdisent tout ostracisme, sinon en ce qui concerne les organisations strictement nationalitaires françaises, Jeunesses Patriotes, Action Française, etc... Debauvais réplique en faisant le procès d'un certain parti nationaliste qu'il accorde une politique avant tout française. Marchal répond, appuyé par Duhamel, en prouvant que dans l'organisation visée les idées fédéralistes sont parfaitement admises ; et propose, ce qui est adopté, que les adhérents du Parti Autonomiste Breton s'engagent à servir d'abord ses intérêts.

La deuxième motion entra en débats. Marchal soutient le principe de la parution bi-mensuelle, estimant que les im-

mensés progrès qui nous permettent de réunir aujourd'hui un aussi grand nombre de bonnes volontés interdisent à l'administration du journal, malgré les quelques difficultés actuelles, de réduire davantage le rythme de parution de Breiz Atao. Debauvais inclinait plutôt vers une parution mensuelle.

A ce moment se produisit un de ces admirables mouvements spontanés qui sont, depuis 1919, la preuve éclatante de la vitalité bretonne et de l'attachement de deux générations déjà à notre idéal de libération, de vie nationale, d'organisation humaine. On ne veut pas, parmi ces Bretons venus de toutes parts, que Breiz Atao disparaisse. Plus, on exige qu'il ne soit pas diminué.

Les mains se lèvent pour le principe d'un Breiz Atao bi-mensuel en attendant mieux et les souscriptions s'organisent, souscriptions d'appui, d'effet immédiat, pour répondre, par l'argument le plus net, à ceux qui nous avaient entérés d'avance. On trouva ci-dessous la liste des premiers qui apportèrent, avec leur cœur et leur esprit, tout leur appui matériel au maintien et à l'extension du seul journal qui refait la Bretagne.

La constitution d'un comité de rédaction est adoptée et l'on décide de procéder à son élection à la fin de la discussion sur l'ensemble de la motion.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le principe de la nomination d'un secrétaire de la rédaction élu par le comité de rédaction.

On discute alors du rôle que doit jouer au sein du Parti le Conseil politique. Kreston demande qu'au vote individuel soit ajouté le vote par procuration, chaque section ou groupe envoyant un ou plusieurs mandataires.

Derrien soutient le vote par fédérations. Debauvais réplique justement que dans l'état actuel des choses la formation des fédérations est trop hétérogène pour admettre ce principe. Le Congrès admet donc que le Conseil politique constitue en quelque sorte le pouvoir législatif du Parti et que le mandat de ses membres est de la durée d'un an.

On précise alors la position du Comité Directeur et on décide de procéder aux élections du Conseil politique et du Comité Directeur au Congrès d'été. Il est donc admis que le Comité Directeur, « Pouvoir Exécutif », sera élu par les membres du Conseil.

Debauvais, sous une forme humoristique, constate que le Parti se parlementarise. Mordrel s'en félicite voyant dans ce désir de nos amis de prendre une part plus grande à la vie du Parti, la preuve la plus formelle de l'intérêt qu'ils portent à notre idéal.

L'on décide une courte suspension de séance pour procéder à l'élection du Comité de rédaction.

Nos amis se dispersent, commentant avec ardeur les décisions qui viennent d'être prises.

A la reprise, on procède au vote qui a lieu à bulletin secret.

Sont désignés dans l'ordre des voix : Marchal, Ronan Klec'h, Debauvais, Meavenn, Kerguec, Cousin, Floc'h, Gefflot et Lancelot.

Marchal, rappelant qu'il n'est plus membre du Parti, refuse.

Debauvais refuse également. Le Comité de rédaction, fixé à cinq membres par l'Assemblée, comprend donc :

Ronan Klec'h, Meavenn, Kerguec, Cousin et Gefflot.

Mordrel prend la parole pour se féliciter de la composition du nouveau Comité.

Le Comité de rédaction se retire alors pour procéder à l'élection du secrétaire de rédaction. Notre ami Ronan Klec'h est élu à l'unanimité.

Nos amis demandent qu'en conformité avec les motions précédemment votées l'on prépare pour le Congrès d'été la refonte de statuts.

On décide donc de procéder à l'élection d'un secrétaire provisoire. Debauvais ayant accepté est élu.

On va se rendre compte maintenant que la camaraderie bretonne n'est pas un vain mot. Notre ami Debauvais avait déclaré dans son article du 28 février 1931 qu'il était prêt « à endosser les dettes du journal, ce qui représentera pas mal d'années d'économies et même de privations ».

Mordrel se déclare solidaire de Debauvais pour leur règlement.

L'Assemblée (à l'unanimité) se solidarise alors avec nos amis Debauvais et Mordrel. Il est en conséquence décidé, à mains levées, que la souscription actuel-

RECUEIL D'ÉCOLOGIE INTERNATIONALE.  
DES ARTS DÉCORATIFS CLASSE 7 PARIS 1925  
REGU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULPTEUR DÉCORATEUR  
EXÉCUTERA

ENSEMBLE DE  
SALLE À MANGER  
CHAMBRE-TOILETTE  
BUREAU STUDIO  
APPARTEILLEMENT  
ÉCLAIRAGE

Tous Travaux  
Meubles d'Église  
AuteL Stalle  
Chaire-Apôtre  
Statue, etc.

DEVIATION ET  
INTERMAGASIN

ATELIER ET BUREAU  
13 et 22, rue HOCHÉ  
RENNES

LE TRAIT CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

MAGNETOS, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans  
la réparation électrique automobile

**A. de COUESBOUC**  
39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
TÉL. 11.68

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Tailles sont les raisons de son  
éclatant Succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLAN COËT (Més-49-Nord)

RESTAURANT DU FAISAN-DORÉ  
18, rue de l'Orme et rue Migeaux  
En face la Halle à la viande

**ST-MALO** Tél. 448  
A. LE GUENNEC

Spécialité de Homards à l'Armoricaine — Langoustes  
Thermidor — Soles Cassinières — Poulet Cocotte,  
À Petit Prix et à la Carte. Prix très modérés.

Anna CALVÉ (ROMAN)  
Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'Île-aux-Moines, de Sainte-  
Anne d'Auray, du Champ-des-  
Martyrs, de Locmariaquer, etc...  
Par Jean de KERPICHO

Envoi France contre 13 francs adressés à  
M. GOUCER, 61, Boulevard d'Orléans, No. Nazaire (L.-L.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité aux meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouvez  
chez

**DEWBACHER**  
9, Place du Palais  
RENNES

Vêtements tout faits et sur mesures  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

27, Boul. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupés, Bobino, Tibbet, etc.  
MOÛS - DEJIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
2, rue aux Adhérés

**COMPTOIR  
ARMORICAIN** Agence  
fondée en 1890

**VENTES  
& ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Vermes - Propriétés  
(Région de la Côte  
d'Emeraude)

1, rue de Chartres  
**ST. MALO**  
Bule Pasteur 41. Tél. 3-08

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**

Revue littéraire mensuelle, entièrement  
en langue bretonne, organe  
du mouvement culturel celtique  
en Bretagne

Boîte postale 75 Brest  
C. C. 56-38 Rennes

ABONNEMENT ANNUEL : 30 fr.  
Envoi d'un numéro spécimen  
sur demande. — Prix : 3 fr.

**3 déménagements  
valent 1 incendie, dit-on...**

**DÉMÉNAGEMENTS**  
DORJOUR

CARIONS AUTO-CARPORTÉS  
10, rue LEBLANC RENNES (M. 14.000 200)

seul quand ils sont étiquetés  
par le Malheur

**BONJOUR**

**SAUVAGE**  
Habille Chic

**HERCK & CONCHON, Succ<sup>rs</sup>**  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)

LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX

MEASURE & CONFECTION

Retourage aux deux heures après la consultation

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Hoche - RENNES  
Tél. 30-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques

**T. S. F.**

**PATHÉ-BABY  
- CAMÉRA -**

lement ouverte dans le journal sous le titre « Pour sauver Breiz Atao » sera consacrée à l'amortissement de la différence existant actuellement entre le passif et l'actif, telle qu'elle a été constatée par la commission d'examen du samedi.

On discute alors de la date et du lieu du prochain Congrès ; plusieurs suggestions sont présentées : Rostronen, Redon, Auray, pour le début de septembre.

On décide enfin de demander aux sections et aux groupes d'établir des projets de statuts à présenter au Congrès d'été. Ces suggestions devront être remises pour une date, qui sera fixée ultérieurement, au secrétaire provisoire.

A la demande de Mordrel, appuyé par de nombreux amis, Marchal prend la parole. Il dit que « étant venu à ce Congrès pour prêcher l'union il est profondément heureux de l'avoir vu se réaliser autour du programme qui vous tient à cœur à tous ».

Il déclare que « le Parti Autonomiste Breton fondé par des gens pauvres, soutenu par des gens pauvres, dans une nation asservie, n'a pas le droit de se diviser en ce moment au profit d'une tendance quelle qu'elle soit. Plaçant la Bretagne avant tout il salue la jeune équipe qui prend à son tour la tâche sacrée, et l'adjure de rester fidèle à l'idée autonomiste bretonne et fédéraliste, qui a groupé tous les nôtres depuis douze ans et constitue la base intellectuelle de toute revendication bretonne fructueuse. » Il termine en faisant appel au concours de tous.

Notre président Meavenn prononce la clôture du Congrès.

Nos amis se lèvent alors pour entonner le « Bro Goc ma Zadou » et c'est aux graves accents du chant national que nous nous séparons, conscients d'avoir accompli notre devoir de Bretons et avec un cœur la joie profonde de savoir que la lutte continue.

Avec l'espoir en plus des aubes futures : pa l'antro brez-hon dez !

KENDRYV.

Mazéas	250
Gefflot	100
Andouard	100
An Aod	100
Bonille	100
Capabr	25
M. D.	100
Bricler	50
Mlle Madalen Rozec	100
Mlle Morvan	100
Meavenn	125
Yann	125
Mlle Guyesse	100
Darzel	100
La Benelais	100
Saint-Brieuc	250
Reines	100
Nevern Petra	100
Prlo de Belton	250
Delaporte	100
Ar Gwir Eneb ar bed	100
Debauvais, le foyer de B. A.	500
Merle	10

TOTAL 3.385

Les cinq mois compris dans la souscription sont avril, mai, juin, juillet et août.

Il faut pour faire paraître Breiz Atao bi-mensuel pendant cinq mois la somme de 5.500 francs. Il reste encore la somme de 2.215 francs à souscrire ; nous comptons sur nos amis qui n'assistent pas au Congrès de Rennes pour compléter la souscription.

Envoyez vos souscriptions C. C. 25-29-Rennes, avec la mention : pour Breiz Atao bi-mensuel.

Voici parmi les souscriptions promises, celles déjà perçues :

Antomard	100 fr.
Capabr	25
Gefflot	25
Delaporte	100
Mlle Madalen Rozec	20
Merle	10
Ronan Klec'h	100

380

Par mesure d'économie, nous avons supprimé la majorité des services de propagande jusqu'à nouvel ordre, ainsi que de nombreux dépôts qui ne donnaient pas satisfaction. Nos amis qui désireraient la création de nouveaux dépôts et services de propagande, et qui s'engageraient à en contrôler l'efficacité, n'ont qu'à en faire la demande.

D'autre part, la souscription « Pour sauver Breiz Atao » reste ouverte jusqu'au paiement du passif de Breiz Atao à la date du 1<sup>er</sup> avril dernier. Le Congrès a fait appel à la solidarité des autonomistes pour alléger la responsabilité que nos amis Debauvais et Mordrel prenaient à leur charge.

Donc, n'oubliez pas, en envoyant vos souscriptions, d'accompagner leur montant des mentions auxquelles vous les destinez.

- 1<sup>o</sup> Pour Breiz Atao bi-mensuel ;
- 2<sup>o</sup> Pour sauver Breiz Atao.

L'ADMINISTRATION.

### Chronique des Sections :

#### PARIS

La Section de Paris s'est réunie le Dimanche 19 Avril.

Denise Gueysse fit un rapide compte rendu du Congrès de Rennes mettant les membres au courant de la situation résultant des décisions prises par le Congrès.

Notre camarade J. F. Nedelec fit une causerie très documentée sur les Corporations en Bretagne ; cette causerie fait partie d'un travail d'ensemble entrepris par lui, travail qui pourra être initié avec fruit pour la Bretagne. Il fit ressortir les difficultés qui résultent en Bretagne de la nécessité d'une organisation des métiers étant donné l'esprit d'individualisme breton ; il montra comment les deux organes des corporations en vue de la protection des consommateurs, et de la régularisation du marché du travail ; puis ce fut l'organisation centralisée de la monarchie dont le principal but était de remplir par ce moyen les caisses de l'Etat ; enfin, après la suppression de toutes les corporations après la Révolution, le conférencier montra comment les syndicats prirent en quelque sorte la succession des anciennes corporations en vue de l'organisation du travail.

L'exposé en breton fut fait par C. Laine qui annonça qu'un examen du Simbol pourrait avoir lieu à Paris et qui reçut les noms des candidats.

Il a été décidé que cette année la Section n'organiserait pas de banquet.

La majorité se prononça sur le choix de Rostronen pour le Congrès du Parti en Septembre.

La Section décida d'envoyer une adresse au Colonel Macia ; à l'unanimité et par acclamation le texte suivant fut voté :

En sa séance du 19 Avril 1931, la Section de Paris du Parti Autonomiste Breton dont les membres tiennent à protester contre les mesures prises à l'égard des Catalans lors du Procès de Paris, en Mars 1927, est heureuse d'apporter au Colonel Macia le témoignage de son admiration. Elle salue avec joie la Catalogne autonome qui a su réaliser les aspirations qui sont aussi celles des autonomistes bretons et lui adresse tous ses vœux de prospérité ainsi que l'expression de sa sympathie enthousiaste.

La Secrétaire :  
Denise Gueysse.

### Convocation

La prochaine réunion de la Section de Paris aura lieu le Dimanche 3 Mai à 15. h. 30, au Café du Bel Air, 2, place du Maine.

#### Ordre du jour :

- Rapports des groupes de la Section.
- Causerie de Meavenn sur l'Irlande.
- Exposé en Breton par M. des Déserts.
- Réunion des adhérents à 14 h. 30.

### RENNES

### Convocation

RENNES. — Réunion de Section. — Les réunions auront lieu dorénavant tous les dimanches de 10 h. 30 à midi, au Café de Bretagne. Les adhérents sont priés de s'y rendre régulièrement.

## Informations

### Le Dictionnaire de François Vallée

Nous avons annoncé la publication, par fascicules, du grand Dictionnaire Français-Breton de François VALLEE, que le public breton attendait depuis si longtemps.

Le premier fascicule sera envoyé aux souscripteurs d'ici un mois environ.

Rappelons que cet ouvrage constituera le premier dictionnaire vraiment complet de la langue bretonne, avec les formes dialectales essentielles, les néologismes usités par les écrivains bretons, des exemples abondants. Fruit de trente années de recherches patientes, il constituera l'instrument de travail qui jusqu'ici faisait défaut aux bretonnants et aux personnes qui veulent étudier le breton.

Le tirage sera proportionné au chiffre des souscriptions reçues et il faut penser que le Dictionnaire, Français-Breton de M. François VALLEE, comme la plupart des dictionnaires bretons, sera très rapidement introuvable dans le commerce.

Le dictionnaire comprendra 15 à 20 fascicules de 32 pages. Le nombre de fascicules ne pouvant être fixé d'une façon exacte actuellement, seuls les 10 premiers fascicules sont mis en souscription. Un prix de faveur est consenti aux souscripteurs :

Les 10 premiers fascicules édition (ordinaire) : 45 francs.

Il a été prévu 400 exemplaires de luxe numérotés et imprimés au nom du souscripteur

Les 10 premiers fascicules : 60 francs.

On peut envoyer les souscriptions à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, 7, Rue des Francs-Bourgeois, RENNES, chèque postal : 166 13, RENNES, ou régler à cette adresse un bulletin de souscription avec une page spécimen du dictionnaire.

### Dans notre prochain Numéro

Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que nous publierons dans notre prochain numéro un article d'un de nos collaborateurs sur « Gwalarn et son œuvre ».

Trop peu connue d'un grand nombre de nos amis, l'œuvre bretonne de Gwalarn doit être encouragée. Nous espérons que cet article incitera tous ceux qui s'intéressent à l'état de la langue bretonne à faire l'effort qui s'impose en faveur de la seule revue intellectuelle absolument bretonnante existant en Bretagne.

Nous annonçons également la parution d'un article de notre ami O. Mordrel, malheureusement parvenu trop tard pour être inséré, ainsi que d'une étude sur les vocements de Catalogne.

LA REDACTION.

### Ne jetez pas ce journal après l'avoir lu.

Faites-le lire autour de vous.



## A NOS AMIS

Avec tous, je me félicite que Breiz Atao reparaître aujourd'hui.

Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de gens se sont dérobés à leurs engagements vis-à-vis de la K. A. B.

Il n'en reste pas moins que les sommes à payer immédiatement sont sous mon nom personnel et qu'elles doivent l'être dans un bref délai.

Lors du Congrès l'assemblée a décidé que les membres du Parti prendraient ces sommes à leur charge (1), ce qui est une mesure de justice.

Je fais appel au Parti tout entier pour que cet engagement ne reste pas platonique. Il n'y a aucune raison, par exemple, pour que je supporte les conséquences de la défaillance de certains souscripteurs, sur l'engagement desquels nous avons marché.

Dans mon article « Crise » du 21 février, j'ai demandé 22.000 francs pour faire face aux obligations du Parti, sur lesquels il a été versé à ce jour :

A moins qu'on veuille me laisser tout le fardeau, il faut que cette somme soit couverte dans un délai aussi bref que possible.

Je prie nos amis d'y songer et je remercie ceux qui ont déjà apporté leur concours.

F. DEBAUVAIS.

P. S. — Bien spécifier l'affectation des fonds : « Pour sauver Breiz Atao »

(1) Par souscription (N. D. L. D.)

### Troisième Liste

Ronan Klec'h	25
Le Priol	10
Abbé Le Roy	10
Jardin	10
Pour l'indépendance bretonne, un groupe guerchais	20
Dizano	20
Creston	10
Eur Barz	5
Pont-Gallec, La Rouerie, Cadoual donneront leur vie, et nous hésiterions à donner notre argent ?	25
Bonnafous	20
Section des Etudiants de Brest	40
Pen-Masn	7
Mlle Annaïg Rozec	5
Marin	100
Stervudon	50
Un chéri et cinq bénédictines	26

TOTAL 423

TOTAL des listes précédentes 3.367 10

TOTAL à ce jour 3.790 10

L'Evocation de la Bretagne héroïque dans un cœur d'enfant

**LA ROUTE AU BUT LOINTAIN**

par C. DANIO

Cuivre volume illustré de 200 pages

Prix : 12 Francs

En vente à "L'Evocation Breiz Atao", 8, rue Edith-Cavell, Rennes - Chèque postal 14 504, Rennes. (D. P. 182)

## LES GAVOTTES

Les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper

LA PLES

### EXHUSIE FRIANDISE

DU PAYS DE BRETAGNE

Distribution de 10<sup>e</sup>, rue Adolphe de P. à R.

Directeur : YANN BRICLER  
27, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

## Les Souscriptions

Le Congrès, à la demande générale, a décidé que Breiz Atao paraîtrait deux fois par mois. A cet effet, des concours financiers se sont déclarés instantanément. Breiz Atao paraîtra donc jusqu'au prochain Congrès qui aura lieu probablement au début de septembre selon le vœu des Congressistes.

Voici la liste des souscripteurs, dont les uns ont fait ou feront un versement unique et dont les autres verseront par mensualités :

Ronan Klec'h ..... 500 fr.

Pour vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute votre décoration d'intérieur adressez-vous à

**E. MARION**  
44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES  
Tél. 25-45

**CE LIVRE TRÈS INTERESSANT**  
INDIQUE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES PAR LES PLANTES

Se place sur dans toutes les Familles

M. le Directeur des LABORATOIRES BOTANIQUES  
89, Boulevard Sébastopol - PARIS (2<sup>e</sup>)

Veuillez m'envoyer gratis et sans engagement un exemplaire du livre : "DES 21 LES VINGT CURES DE L'ABBÉ HAMON"

Nom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Département : \_\_\_\_\_

Co LIVRE est offert GRATIS

Demandez-le aujourd'hui, même en envoyant le coupon ci-contre sans aucune formalité

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le Fabricant

**R. SUCHET Jeune**  
à Rennes 9, rue de la Monnaie

Enlever ou éviter ne peut pas  
**BREIZ ATAO** en emportant un  
**DIHUNAMB**  
10, r. du Gaz  
an Oriant

Dastamadenn broadel skrivet e rann-yez Brezonneg

Aes eo da lenn evit ar re a oar brezonneg

Kommandant-breiz : Evit Breiz, 12, rue, Evit Brez-Chall, 13, rue, Evit ar Brojeur ar, 15, rue.

Meubles Anciens et Modernes

LITS FER ET CUIVRE  
GLACES - LITERIE

Exécution de tout Meubles sur Commande

**AU VIEIL ORME**  
11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars  
16, Boulevard de la Liberté  
RENNES

**L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE**

Société Anonyme au Capital de 250.000 francs

RENNES -- 7, rue des Francs-Bourgeois -- RENNES (Tél. : 39-10)

tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier :

JOURNAUX -- REVUES -- BROCHURES -- AFFICHES -- TÊTES DE LETTRES ET FACTURES -- CARTES DE VISITE

"Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "L'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

**SODAS GOURDON**

BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

**A MANON CAMIN**

Boutiques, Lingeage  
Toutes Nouveautés  
Choix considérable

4, R. DE TOULOUSE RENNES

**AUX DRAPERIES D'ELBEUF**

Le plus beaux draps  
Draperie, lingeage  
de tout Renner

Prix sans concurrence

11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ  
(au face l'Imprimerie)

Ameublement - Décoration

**MARION**  
4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo  
RENNES - Tél. 5-45

MEUBLES -- TAPIS -- TENTURES

Faites de la Propagande !

dans les écoles, lycées, collèges et écoles normales de Bretagne !  
Ce sont les générations de demain qui sauveront la Bretagne.

Utilisez :

Appel à la Jeunesse de Bretagne.  
Les 10 : 1 fr. 25 ; les 50 : 5 fr. 50 ;  
le 100 : 10 fr. ; le 1.000 : 95 fr.

La doctrine du nationalisme breton.  
(Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr. ; les 50 : 4 fr. ; le 100 : 7 fr. ; le 1.000 : 60 fr.

Petite Histoire de Bretagne, par C. DANIO, illustrée par R.-Y. Knevez.  
L'unité : 2 fr. ; le 10 : 10 fr. ; le 100 : 70 fr.

Ce qu'il faut savoir du Parti Autonomiste Breton. Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. — Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco : le 100, 100 fr. ; le 50, 80 fr. ; les 10, 5 fr. L'unité : 2 fr.

Le Fédéralisme international et le réveil des Nationalistes, par Maurice DUBAS. Edition avec couverture : l'unité, 4 fr. 50. Edition de propagande : l'unité, 0 fr. 50 ; les 10, 4 fr. ; les 50, 17 fr. 50 ; le cent, 30 fr.

# BREIZ ATAO

## Organe du Parti Autonomiste Breton

Paraissant tous les quinze jours

“Ar gwir a-eneb ar Bed”

“La vérité à la face du monde”

### Jeanne d'Arc

Les Bretons n'aiment point Jeanne, N'aiment point Jeanne la Pucelle Car le Roi de France sans elle... N'aurait pas eu la Duchesse Anne.

C'est à ces vers de je ne sais plus quel poète breton d'avant-guerre que j'ai songé avant d'écrire cet article ; ce sont eux qui m'ont incité à l'écrire.

Le jour où paraîtra ce numéro de Breiz Atao, la France célébrera, sous forme de fête nationale, celui qui, en elle, cristallisa toutes les énergies françaises pour le précipiter dans un ultime effort, contre l'envahisseur d'Angleterre.

Jeanne d'Arc, c'est plus qu'une humble jeune fille à la tête d'une armée. C'est plus qu'un miracle de la foi la poussant à triompher de tous les obstacles.

Jeanne d'Arc, c'est la France elle-même. Raymond Poincaré parlant d'elle a dit : « La Patrie, elle l'a créée avant même que le mot en soit inventé. »

Jeanne d'Arc, en galvanisant la la France d'alors en un suprême effort, préparait l'hégémonie française sur ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui, d'un bout à l'autre de son territoire, la France.

Abus de la force, mensonge !

Et c'est en quoi, bien sûr, laissant la Saincte de côté, nous nous attachons à la Française pour nous élever contre l'hommage qu'on nous force à lui rendre. Hommage du vaincu au vainqueur. Jeanne et la France, c'est tout un.

Elle est le point de départ de l'idée nationale française, dont la Révolution, avec les départements fut l'achèvement trois siècles plus tard.

Jeanne d'Arc sur son passage déclancha l'enthousiasme. De cet enthousiasme qu'ils subirent aussi, les Bretons devaient être victimes. Arthur de Richemond, comble de France, fils du duc Jean V, ne comprit pas tout ce que l'œuvre de Jeanne contenait de menaces pour l'indépendance de sa patrie.

Enballés pour une cause qui leur fournissait occasion de se battre contre l'Angleterre, lui et ses Bretons marchèrent sous l'étendard de la Pucelle. Mieux, ils parachèverent l'entreprise. Le Sacre du Roi accompli, Jeanne, en effet, avait terminé sa part dans le travail de libération du territoire français. Pourtant les Anglais tenaient encore la France.

Les Bretons devaient les en chasser. Richemond, par le traité d'Arras commença son œuvre en reconquérant le Roi de France et le Duc de Bourgogne. En 1436, il reprit Paris aux Anglais et, en 1450, il délivra la Normandie, à Formigny, en arrivant à point au secours de l'armée de France, en mauvaise posture devant les troupes d'Angleterre. Trois ans plus tard, la Guyenne était libérée par le Comte de Penthièvre. Il ne resta plus aux Anglais que Calais. Quelle fut pour la Bretagne la récompense de tant d'efforts désintéressés ? Moins de cinquante ans plus tard, une lutte désespérée terminée par une défaite. Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VII. Enfin, le traité d'Union en 1532.

La Bretagne avait sauvé la France. La France asservissait la Bretagne.

L'idée française personnifiée par Jeanne d'Arc, l'idée française qui, depuis lors a été inséparable de celle de domination enregistrée, en réduisant un peuple de race et de culture différentes de la sienne, une de ses plus belles conquêtes.

Désormais province autonome, la Bretagne se défendra, cependant, jusqu'à la Révolution par l'épée, voire même par les armes, contre les empiètements de plus en plus audacieux du pouvoir central.

Ainsi, Jeanne se trouve-t-elle à l'origine de la conquête de la Bretagne.

Par le sacre du Roi, à Beims, elle en fit autre chose qu'un « foutriquot ».

Elle anima les Bretons pour sa cause.

En lui redonnant un royaume, les Bretons condamnerent leur pays.

Ainsi, le salut de la France fût le tombeau de la Bretagne.

Pourtant les peuples, alors même qu'on les croit disparus finissent toujours par sortir de leur sommeil et, soulevant la pierre du tombeau où ils étaient ensevelis, ils viennent crier « justice ! » à la face du vainqueur. C'est ce qui s'est produit au siècle dernier — le siècle du réveil des nationalités — et au début de celui-ci en Bretagne. Pitre Chevalier, La Villemarqué, Brizeux, Souvestre, Luzel, La Borderie, Sébillot, Orain et combien d'autres !

Tous ces reproches, toutes ces invectives se sont élevés contre la conquête française, et, dans leurs écrits, nos historiens ont protesté contre le culte de Jeanne en Bretagne.

Jeanne d'Arc en Bretagne, c'est l'image de notre conquête. Rendre hommage à Jeanne, c'est rendre hommage à la France.

C'est pourquoi les Bretons conscients, avant comme après la guerre, n'ont cessé de protester contre son introduction dans nos églises d'abord, contre la consécration publique qui lui est faite chez nous — comme dans le reste de la France — chaque année, ensuite.

Admettre Jeanne d'Arc en Bretagne, c'est admettre notre asservissement.

La France nous a imposé une langue qui n'est pas la nôtre, une histoire qui n'est pas la nôtre, des héros qui ne sont pas les nôtres.

Et toutes ces forces conjuguées contribuent à effriter ce qui reste de notre nationalité. C'est ainsi que j'ai vu, à Paimpont, voici quelques années, à l'inauguration d'une statue à Saint-Judeuil, Roi de Bretagne, le curé monter en chaire et dire à peu près ceci : « Mes très chers frères. Nous venons d'élever une statue à Saint-Judeuil duquel nous conservons ici des reliques, en même temps, je suis heureux de vous apprendre que nous venons d'acquiescer une statue de la bienheureuse Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui... » etc.

Le clergé de Bretagne, à de rares exceptions près, est profondément respectueux des pouvoirs établis.

La Bretagne pourrait un jour lui en demander compte.

Et je sais d'excellents catholiques, dans notre parti, lequel groupe des gens de toutes opinions religieuses, politiques et sociales, qui ne sont pas loin de partager cette façon de voir. Ses saints nationaux suffisent à la Bretagne. Elle en est plus riche qu'aucun autre pays. Inutile donc de lui imposer l'humiliation d'un fêter d'autres, surtout lorsque, comme Jeanne d'Arc, ils sont le symbole d'une défaite à laquelle nous ne nous résignerons jamais.

Voilà pourquoi l'hommage est impossible.

R. R. KLECH.

### Un succès Breton à Paris

Pendant longtemps les Bretons ne se sont soucés que d'une seule consécration du talent : celle de Paris. Les plus patriotes d'entre eux attachaient moins d'importance au retentissement de leurs idées ou de leurs œuvres parmi les gens de leur pays, qu'à l'engagement des stériles de théâtre ou des critiques parisiens. M. Jean Le Fustec, qu'on doit reconnaître comme l'aîné le plus marquant du catholicisme dans le XIX<sup>e</sup> siècle et dont la parole avait quelque chose d'inspiré, n'a pas échappé au courant. Il quitta Guingamp dès l'âge de dix-neuf ans pour tenter fortune à Paris.

La génération d'après guerre a jugé nécessaire de rompre avec cette funeste habitude de désertion. Elle a compris que, privée de son élite intellectuelle, la masse bretonne était livrée aux pires influences et devenait la proie des politiciens sans scrupules. Elle a reconnu que son devoir était de se consacrer au relèvement moral et intellectuel de la nation quelque ingrats que puisse être la besogne, au moins dans ses débuts. Non seulement les jeunes intellectuels bretons ne quittent plus le pays, mais ils font des pieds et des mains en éloignant, revenit. Ceux d'entre eux qui se sentent une vocation littéraire, cherchent leur public dans ce rude peuple arquel, depuis huit cents ans, les lettrés n'ont pas daigné donner la moindre mouche intellectuelle.

Cependant l'ancienne génération compte encore des représentants bien vivants, et on ne peut que le regretter quand l'un d'eux à la valeur d'un Tanguy Malmanche, l'écrivain léopard, qui s'est, depuis longtemps, fixé dans la banlieue de Paris. Je ne connais, pour ma part, personne qui ait jamais rencontré en Bretagne. Sa spécialité est d'écrire des pièces de théâtre simultanément en breton et en français, de mettre le texte breton dans un tiroir et de ne faire jouer à Paris le texte français. C'est ainsi qu'avant la guerre s'est joué à l'Œuvre « Le Con de l'Amie qui a faim ». Peu de temps après la guerre, par exception à la règle, M. Malmanche publia le texte breton de « Guryan » drame inédit en six actes, à la manière des Mystères. Le tirage, réduit, fut rapidement épuisé et cette pièce, qui est le joyau de notre poésie dramatique, est aujourd'hui introuvable. Quelques uns d'entre nous avaient songé à la faire jouer à Lorient ou à Brest, mais il fallut y renoncer, la pièce ayant été écrite pour être jouée et non pour être jouée (ce qui, à remarquer en passant, en dit long sur l'intérêt que prend M. Malmanche à l'histoire littéraire en Bretagne).

Où MORTHEZ (V. la suite en 2<sup>e</sup> page)

ABONNEMENTS	
Bretagne et France :	
1 an	15 fr.
6 mois	8 fr.
Autres pays :	
1 an	25 et 30 fr.
6 mois	1 fr.
PUBLICITÉ :	
1ère sur demande	
2ème sur demande	
3ème sur demande	
4ème sur demande	
5ème sur demande	
DIRECTION & ADMINISTRATION	
Bibliothèque du Théâtre	
postale 182, RENNES	
ou à	
E. R. rue Edith-Cawell	
LIBRAIRIE	
Briques postales :	
C. 25 29 - Rennes	

### A l'Extérieur

## La Catalogne, l'Espagne et la France

Ce qui nous intéresse dans la révolution espagnole, ce qui fait que nous la saluons avec enthousiasme, ce n'est pas la substitution d'une démocratie parlementaire à une monarchie dictatoriale ; c'est l'avènement, sur les ruines d'un régime unitaire et centralisé, d'un régime fédéral, qui s'est manifesté, avant même de s'être défini dans une constitution formelle, par la libération de la Catalogne, — un attendant celles de la Galice et du Pays Basque.

### L'exemple catalan.

Nos amis catalans ont eu la chance de posséder un chef vraiment digne de ce nom. Macia — que la presse française se complaisait à représenter comme une sorte de don Quichotte, héros mais un peu « timbré » — a su profiter des circonstances avec une rare habileté politique.

Le résultat des élections municipales une fois connu, il eût pu attendre la constitution du gouvernement provisoire de Madrid, lui soumettre les vœux de la Catalogne, et attendre, sous l'ornement régionaliste, leur réalisation problématique. Nous en connaissons plus d'un, en Bretagne,

chie de politiciens et d'hommes d'affaires, et dont il lui serait loisible de se faire un satellite en vue des conflits futurs...

L'attitude de la grande presse parisienne — et régionale — a reflété la déception des sphères gouvernementales. On y a monté en épingle la dénomination de « Généralité », provisoirement adoptée par la Catalogne, et les déclarations — d'ailleurs fausses — du ministre Maura sur la prééminence nécessaire de Madrid. Mais on y a passé sous silence les revendications précises et pressantes des Galiciens et des Basques. Mais on y a tué les manifestations hostiles qui se sont déroulées sous les fenêtres du consul français de Barcelone. Mais on s'est gardé de reproduire le télégramme de l'Union des Industriels et Commerçants de Barcelone, menaçant les produits français de boycottage si la campagne de fausses nouvelles à l'égard de la république catalane se poursuivait.

### Un problème.

A y bien réfléchir, la réaction des officiels français est logique. Car l'exemple catalan — venant après l'exemple tchécoslovaque, l'exemple finlandais, et divers autres

QUELQUES INculpés DU GORPLOT CATALAN, PARIS, 1927.



(Caricatures d'audience de R. Y. Kreston.)

dont, en pareille occurrence, les conceptions ne fussent pas allées plus outre...

Il eût pu, au contraire, profiter des difficultés matérielles pour proclamer l'indépendance absolue de la Catalogne, et, tournant le dos à l'évolution générale du monde, s'efforcer de constituer une petite nation barriériste dans sa souveraineté de façade séparatisme romantique et puéril.

Macia n'a pas donné dans ces godaños. En disciple avisé de Proudhon — pour qui la fédération est un faisceau de libertés qui s'unissent — il a commencé par proclamer la République Catalane. Après quoi il a déclaré que la Catalogne était disposée à entrer dans une fédération ibérique où ses droits seraient respectés. C'est le processus même du fédéralisme, tel qu'il a été cent fois exposé ici.

### L'effaragement français.

Au Quai d'Orsay, le geste catalan a jeté la consternation et provoqué la stupeur. Si sympathique que la France officielle fût à Alphonse XIII, elle avait depuis longtemps envisagé l'éventualité d'une république espagnole. Mais, bien entendu, d'une République unitaire, une et indivisible comme elle-même. Alors, étonnée que dirigée d'un centre, par une petite oligar-

— risque de faire songer aux nationalités opprimées qu'elles peuvent envisager sans effort l'écrasement de l'Etat qui les asservit. Il leur montre, en tout cas, la duperie d'un loyalisme inconditionnel.

Il est d'ailleurs, pour les ministres parisiens, un autre point noir. Voici deux ans déjà, M. René Johannet, spécialiste des questions nationales, écrivait :

« Supposons un effaragement de la dictature espagnole, suivi de l'établissement d'un Etat catalan et d'un Etat basque. Est-on sûr que ce phénomène ne réagisse pas à la longue sur notre Catalogne et sur nos Pyrénées ? »

A quel auteur de la Question Bretonne répliquait :

« La réaction serait fatale en effet, et, au sein d'une Europe rationnellement reconstruite, le regroupement des Catalans et des Basques serait dans la nature des choses, comme celui des Flamands et des Sardo-Corses. » (Question Bretonne, p. 222).

Il est encore trop tôt pour juger de la valeur de telles hypothèses. Mentionnons cependant que, si tel comme la proclamation de la République Catalane, une détermination franchissait les Pyrénées pour aller à Madrid, les élections et les vœux des Catalans de France...

### Le peuple qui ne sait pas lire sa langue

Le règlement officiel des écoles de la Nigeria anglaise comprend l'article suivant : « L'enseignement à tous les degrés devra être donné, toutes les fois qu'il est possible dans la langue maternelle des Indigènes. »

Par contre le règlement des écoles françaises s'exprime ainsi : « Le français sera utilisé en usage dans l'école. » (Art. 13) Et cela est valable pour les Français à peu d'exceptions de la Côte d'Ivoire comme pour les autochtones de notre Vietnag.

N'allez pas croire que le Gouvernement anglais ait accompli cette réforme — dans une de ses colonies les moins évoluées — sous la pression des indigènes. Elle est l'œuvre au contraire d'éducateurs modernes soucieux d'élever le niveau intellectuel d'une population illettrée, de pédagogues « scientifiques » qui n'ont pu méconnaître cette vérité si évidente, si évidente : « L'éducation n'a de poids, de valeur que dans la mesure où elle est donnée dans la langue maternelle. »

Ainsi l'esprit scientifique appliqué à l'étude de l'âme enfantine a amené des impérialistes aussi intraitables que nos vœux d'Outre-Manche à accorder à des populations hier encore anthropophages un droit que nous, Bretons — un des peuples le plus anciennement civilisés du monde — réclamions vainement depuis près d'un siècle.

Pendant que notre frontière linguistique cède sous la poussée du français et que l'élite de notre nation se détourne avec dégoût d'un patois (?) classé officiellement comme une barbare relique d'un autre âge aux quatre coins de l'Europe, les langues des vaincus, les langues de paysans, encore parées de la fraîcheur des idiomes rustiques ont pris place dans la famille toujours plus nombreuse des langues de civilisation.

Des milliers d'hommes ont dû verser leur sang pour la conquête de cette liberté si essentielle pour la vie d'une nation qu'est l'enseignement dans la langue maternelle. Les Français ne l'ont pas encore inscrite dans leurs Déclarations des Droits de l'Homme, et pourtant aujourd'hui des milliers de Québécois, de Flamand, de Catalans, de Finnois se félicitent si l'on portait atteinte à une liberté si chèrement conquise.

Chez nous des milliers de Bretons refusent encore de donner un seul sou pour la défense de leur langue, nos conseils généraux regrettent la maigre subvention accordée à un unique *Journal Breton* officiel national sur les livres de leurs enfants.

Pendant ce temps, après leurs frères de race jeune voici que les hommes à teint cuivré étudient leur langue avec ardeur pour en faire l'instrument moderne de leur libération. Les Guarani ouvrent des écoles au Paraguay et les Mayas, descendants encore virils des Aztèques regardent sur Yucatan le terrain perdu sur l'espagnol.

Mais on aura tout vu pour la bonté des Bretons car voici que l'Afrique elle aussi va s'éveiller au rythme des langues maternelles.

Le pays des esclaves n'est plus la terre d'ébène mais bien celle des vieux continents et des vieilles pierres ! Peuhis et Bantous commencent à lire Bibles et catéchismes dans la langue de leurs pères et en pleine forêt équatoriale, dans les huttes de boue séchée, des pédagogues noirs en smoking et cravate blanche traduisent les œuvres de Shakespeare et de Tolstoï et travaillent à rassembler les richesses insoupçonnées — trésors de poésie pure — du *folk-lore* africain.

Dans cent ans, dans cinquante peut-être, les gentlemen de Lagos liront le ro-

man en vogue d'un grand écrivain mandingue tandis que leurs frères inférieurs d'Armorique seront encore restés dans leur stupide inertie, le peuple qui ne sait pas lire sa langue !

Il y a peu d'exemples dans l'histoire d'un développement aussi pleinement consenti.

Ainsi qu'elle a atteint au XIX<sup>e</sup> siècle une prospérité économique enviable la Bretagne n'a guère progressé « intellectuellement » contrairement à tant de petites nations, hier inconnues, aujourd'hui grandes et célèbres par leur culture.

Condamné à traîner comme un boulet une langue maternelle inculte et méprisée, condamné à ne pouvoir s'exprimer que dans un français de mascarade le peuple breton semble arrêté dans son développement intellectuel. Il traverse une grande crise morale.

Depuis c'est un peuple encore sain et prolifique et c'est aussi celui parmi lequel l'alcoolisme et la tuberculose exercent leurs plus effroyables ravages. C'est une race d'artistes et de poètes, une des plus spirituelles de l'Europe et c'est en même temps une race illettrée.

La domination politique de la France en a fait un peuple de domestiques, une domination linguistique en a fait un peuple d'esclaves. La langue française a rejeté la Bretagne loin des traditions nécessaires du passé, elle l'a poussée vers une civilisation décadente à laquelle elle ne peut s'adapter et dont elle ne connaît que les formes les plus corrompues. C'est elle qui élève une barrière entre nous et le monde, c'est elle qui nous isole à la pointe extrême du monde civilisé comme en une prison sans issue et mieux que ne ferait l'oppression politique la plus tyrannique.

La Bretagne ne se libérera absolument de l'empire intellectuelle française que par la conservation et l'étude de sa langue. C'est elle la clef de notre prison. C'est par le breton devenu un instrument de culture que pourra se faire le redressement culturel de notre race et que la Bretagne pourra regarder le monde et réaliser tout son destin.

Si le peuple breton ne conquiert pas cette liberté essentielle du « droit à la langue » qu'ont obtenu ses frères de couleur, s'il persiste à rester par une sorte d'anachronisme social le peuple qui ne sait pas lire sa langue, il sera balayé de la carte du monde.

« Ce sont eux, ces enfants de Balaoua, le vieux peuple Armoricaïn disparaitra, n'ayant pas su vouloir assez puissamment son autonomie intégrale. » Yann SKOLAEF.

Je profite aussi de l'occasion pour me plaindre, pour protester contre notre arrestation près de la frontière par la France, mieux par le Gouvernement français.

... par le Gouvernement français qui nous a laissé infliger des traitements comme si nous étions des bandits, en nous faisant garder dans une cellule de droit commun nous, Catalans, les frères des 12.000 Catalans qui sont tombés pour la France à Verdun en criant en catalan : « Ne pasaran pas », le même cri que nous avons entendu, ô dérision, dans la bouche de la police française.

« DECLARATION DE VENTURA GASSOL AU PROCES CATALAN 1927. »

### Bécassine, les nègres, l'Exposition Coloniale et Monsieur Beaufrère

Dans *La Bécassine à Paris*, M. Louis Beaufrère s'insurge contre la production dans les spectacles de l'Exposition Coloniale, du plus au moins intellectuel et spirituel personnage de Bécassine.

On verra, parait-il, au cours de galas organisés pour la joie des enfants : Bécassine aux colonies, Bécassine au Maroc, etc., etc.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi M. Beaufrère pique sa petite colère et demande, oh si bien respectueusement à M. René Lyaney d'interdire pareils spectacles au nom des 240.000 Bretons tués pour la gloire de l'Une et Indivisible !

Cette dernière est parfaitement logique avec elle-même et nous devons lui avoir gré d'être franche (une fois n'est pas coutume) en l'invitant, ainsi, qu'en acte et en reconnaissance à ses populations ébahies, ses nègres noirs, jaunes ou café-ermé et ses domestiques, esclaves dégoisés, parés d'un livret militaire et d'une carte d'électeur, que sont les Bretons.

#### LA GRANDE VOLIÈRE - N° 1



#### Le Bécassine

M. Beaufrère nous dira, bien sûr, que l'Une et Indivisible ne doit pas oublier le sacrifice des 240.000. Elle s'oublie pas non plus celui des milliers de gueules cassées pour sa gloire et pour une cause qui n'était ni la leur ni la nôtre.

Elle oublie tellement peu ces sacrifices, qu'à la toute prochaine dernière guerre, elle saura encore à quels réservoirs d'hommes (comme dit Le Ludoïve Naudou en parlant de la Bretagne) elle pourra miser !

Si l'Une et Indivisible est logique, si elle joue son rôle en agissant ainsi, les Bretons jouent bien mal le leur en tolérant de pareils spectacles et agissements. Ils se contentent de supplier, de sourire et de saluer après avoir reçu les coups de botte au bas des reins... comme des esclaves.

Qu'il n'est pas en supplian, ça n'est pas ce se produisant si public, en faisant la « Bécassine » comme certains, n'est-ce pas, M. Beaufrère s'avent si bien le faire, ça n'est pas en amant la galerie pour la gloire, en sacrifiant 240.000 hommes toujours pour la gloire, que l'on obtient des résultats, que l'on se fait respecter, soi, son costume, son oys.

Il y a un autre moyen : celui qu'emploient les Irlandais et dont parlait dernièrement le *Journal* sous le titre « Un film breton en pub » :

« Un certain nombre d'individus (sic) pénétrèrent dans l'honorable Hall de Limerick, pendant la représentation et s'emparèrent de deux jones du film anglais « Juna and the Pieck » et dans la rue en firent un feu d'opie.

C'est un film muet (?) en dialecte irlandais, avec d'écènes se déroulant

### Un succès Breton à Paris (suite de la première page)

Depuis quelques semaines, le théâtre de l'Œuvre à Paris donne « Les Patiens », drame poétique dont il existe parait-il une version en breton, qui naturellement n'est pas jugée digne de la scène. Il n'a été donné d'assister à l'une des représentations, la semaine dernière. Ces jeunes-hommes-à-lettres, parfolement inapprouvable vint d'abord sur le plateau présenter la pièce, en place de M. Le Goffic retenu ce soir-là. Du speech qu'il prononça je crois intéressé de ne retenir que certains propos prêtés à M. Tanguy Malmanche. J'ai appris que l'auteur des « Patiens » se défend d'être un poète, d'être un Celte et d'aimer la Bretagne. Il fallait s'y attendre. Epater le public est la dernière ressource des écrivains qui affectent de négliger la publicité : une parenté à établir entre M. Bernard Shaw et M. Malmanche, Mats, venons-en à la pièce.

Il faut d'abord dire qu'elle est bonne, très bonne, de la meilleure classe internationale. En dehors du premier acte où les personnages se posent mal, un souffle poétique intense remplit toute l'œuvre. La d'écorde et se répand sur les spectateurs qui ne résistent pas à son envoûtement. Chacun des personnages principaux, que ce soit le vieux Seany, sa fille Del, le Cornishman Sidney ou l'Innocente, chacun vit dans son rêve et poursuit sa chimère sans souci des autres ni des contingences. Ce détachement vis-à-vis du monde extérieur chez les héros du drame est le trait breton caractéristique et le secret du sortilège qui unit, particulièrement pendant la scène du dialogue de Del et de Sidney, le public et l'auteur.

Mais, de bout en bout des « Patiens », nous avons souffert d'entendre cette pièce en français et de la voir jouée par des Français. La langue de jargon que Malmanche donne aux Léonnards pour faire rustique, crée avec ses « oui da » et ses « si fait » la note la plus fautive. Il en est de même des dégoisements bretonnes rappelant certains dégoisements de baigneurs. Il en est de même surtout des acteurs qui, à part l'un d'eux, Gouven (un Rennais), sont beaucoup trop civilisés et pas assez instinctifs pour jouer six pilleurs d'épaves. Et nous arrivons à cette conclusion reconfortante que les « Patiens » seraient mieux rendus par une simple troupe de village breton que par les très forts comédiens de l'Œuvre. Ceus-ci, malgré tout leur

ges pour pouvoir entrer dans leurs peaux. Piller une épave semble quelque chose d'horrible à un habitué du boulevard qui verra tout naturellement un poète sous l'aspect d'un espèce de sauvage au perpétuel rictus satanique. Rien n'est plus contraire à la vérité et ne nous éloigne autant de la Bretagne. Pendant qu'on joue les « Patiens » à l'Œuvre, on passe, dans plusieurs salles de Paris, « Rango », admirable film documentaire sur la faune sauvage de Sumatra. On y

voit un chasseur de tigres et son jeune fils. Ce sont des hommes fort tranquilles qui s'en vont tous les matins confaquer ou surveiller leurs pièges, à quatre pas des faveurs, avec le même automatisme indifférent que l'employé de banque parisien prend chaque jour son billet de métro. Piller les épaves sur la côte bretonne était autrefois chose au moins aussi naturelle que ne l'est aujourd'hui la chasse du tigre à Sumatra. S'il en avait été autrement, les « Patiens » n'auraient pas défendu leurs droits et la « loi de la mer » contre les empiétements législatifs du roi avec la bonne foi qu'ils y ont mis. En faisant du vieux Seany un espèce de malfaiteur sadique et illuminé, son protagoniste de l'Œuvre nous a donné l'image d'une Bretagne calabraise du plus mauvais goût. Ça apprendra à M. Malmanche à faire jouer ses pièces à Paris. Il aurait certainement eu une interprétation plus exacte en s'adressant à des acteurs anglais.

Quand jouera-t-on les « Patiens » ? Jouer, ce qui s'appelle jouer ? C'est-à-dire en Bretagne, en breton, avec des acteurs bretons ? Attendons le bon plaisir de M. Malmanche.

Ceux de nos jeunes qui rêvent de poésie auront bien des choses à prendre dans les « Patiens ». Mais qu'ils choisissent mieux leur sujet. C'est une nécessité, quand on écrit pour les parisiens, comme M. Malmanche, que de faire appel au pittoresque et à l'exceptionnel. On est sûr du succès, rue de Clichy, en représentant les Bretons comme des brutes en dehors de toute civilisation.

Nous, qui n'avons en vue que le public breton, nous devons faire œuvre plus saine et plus vraie, en cherchant dans la matière bretonne les sujets humains avant les autres.

M. Charles Chasse a consacré une étude aux « Patiens » dans la *Dépêche de Brest*. Qu'on nous permette d'en citer un passage d'une remarquable justesse critique.

« Ce qui teinte d'un charme étrange les pièces de Malmanche, c'est l'importance qu'il y donne aux personnages d'incompréhensible générosité, à ceux pour qui le raisonnement n'existe pas et qui, cependant, arrivent à raisonner plus juste que les autres parce qu'ils se laissent guider dans la vie par une sensibilité dont le rythme est plus régulier et plus doux, plus mathématiquement exact que les raisonnements les mieux

des libéraux. Et puis, le home rule que lui et ses collègues avaient poursuivi à Westminster depuis des années, leur échappait au moment même où ils tendaient la main pour le saisir. Essuyaient-ils mieux connu leur pays, ils se seraient aperçus que cet objet de tous leurs efforts était mort-né. Ils paraissaient oublier que l'Irlande possédait une âme, un passé, une histoire. Il restait à d'autres le soin de réveiller cette âme et d'assurer à leur patrie un avenir qui serait la continuation et le développement naturel de ce

passé. Quelques semaines après la déclaration de guerre, en 1914, le conseil suprême de l'*Irish Republican Brotherhood* commença ses préparatifs en vue d'une révolte. Ses membres, qui connaissaient les intelligences les plus fines du nationalisme irlandais, avaient une connaissance intime des moyens dont ils pourraient disposer. Ils savaient où se procurer les fonds nécessaires pour financer le projet. Ils comptaient sur l'appui d'un groupe de volontaires qui s'étaient détachés du contrôle des leaders parlementaires. Ce groupe, composé d'esprits hardis, qui ne reculaient devant aucun sacrifice, obéissait à des chefs dévoués, dont un, Patrick H. Pearse, s'était déjà signalé dans des cercles galloches par la pureté et l'idéalisme de son patriotisme. Son panégyrique d'O'Donovan Rossa (1), prononcé en 1916, à l'occasion de l'inhumation du célèbre Fénián, témoigna de sa croyance à la puissance

(1) Voir « Le Message de l'Éclair Work », par Louis Le Bozec, « Breiz Atao », 12, 19 et 20 avril 1920. Rédemption du sacrifice personnel.

(A suivre.)

### Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT

(Suite)

C'était la répétition du coup de Larne. Mais cette fois Dublin Castle n'hésita pas à agir. Comme le détachement rentrait par les quais, accompagné d'une foule nombreuse, un régiment écossais, mandaté pour lui barrer la voie, tira à bout portant. Trois citoyens furent tués, plusieurs, y compris des femmes, tombèrent blessées. Ce fut le « baptême du feu » des volontaires nationaux, la première escarmouche de la guerre de l'indépendance. Pour le moment, pourtant, cette affaire tragique n'eut pas de suites. M. Birrell, interpellé à la Chambre, demanda, en guise d'échappatoire, une commission chargée d'examiner l'action des militaires. Quelques jours plus tard l'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne, et le Secrétaire d'Etat pour l'Irlande put jouer d'un bref allègement à ses soucis.

#### La rébellion de 1916.

Dès les débuts de la contagion européenne il y avait un groupe d'Irlandais qui songeait à en tirer profit pour essayer de libérer leur patrie par la force des armes. Ce groupe ne comptait, en effet, qu'un très petit nombre d'hommes, mais c'était l'élite de la nation. Depuis l'époque des

guerres élizabéthiennes, les Irlandais, toujours contribué, par ses discours et par ses efforts perdus faibles en face de leurs oppresseurs sonnés, au succès de la propagande britannique en Irlande. Cette propagande, très habilement n'avaient pas manqué de mettre à exécution en Irlande. Cette propagande, très habilement n'avaient pas manqué de mettre à exécution en Irlande. Cette propagande, très habilement n'avaient pas manqué de mettre à exécution en Irlande.

Les Anglais ont coutume d'appeler l'insurrection qui éclata en avril 1916, « la rébellion sin fén ». Que la sin fén en ait recollé les fruits n'est pas non plus vrai que ni Arthur Griffith ni ses collègues ne prirent nullement part à l'organisation de la révolte. Ce fut l'œuvre d'une confrérie dont nous avons déjà parlé : *Irish Republican Brotherhood*. Depuis la période de Glénaun, cette société secrète n'avait cessé d'exercer une puissante influence sur le courant de l'histoire nationale. Elle avait encouragé tout mouvement irlandais de tendance séparatiste sans qu'on eût soupçonné la source cachée de l'action qu'elle avait suggérée à d'autres. Ce fut la « Brotherhood » qui avait préinsufflé le mouvement destiné à la formation des volontaires nationaux. Le parti parlementaire avait réussi à « escamoter » ce mouvement que la jeunesse du pays s'était si spontanément empressée d'appuyer. Ces volontaires, enrôlés pour la défense des droits et des libertés du peuple irlandais, M. Redmond les avait offerts au gouvernement, au commencement de la guerre, pour la défense des intérêts de l'Angleterre. Il avait grandement

Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
 La Maison de l'Art Breton  
 4, rue Hoche. (Place du Palais)

« Grès d'Art - Faïences »  
 « Petits Meubles Bretons »  
 « Dentelles, Broderies, Filets »  
 « Ouvrages celtiques de Dames »  
 « Pull-Overs bretons »  
 Tous livres sur la Bretagne

"AUX VIEUX LIVRES"  
**Librairie Celto-Brettonne**  
 18, rue de Kerpeillon QUIMPER

BRETAGNE, PAYS CELTIQUES - Livres et Brochures  
 « Etat de Bibliographie de la Bretagne »  
 « Les Bretons de la Bretagne »  
 « Les Bretons de la Bretagne »  
 « Les Bretons de la Bretagne »

Les Costumes Bretons modernes  
 gilets, pulls, vestes, ensembles pour  
 garçonsnets, dames, fillettes tricetés  
 en laines de Bretagne brodées soie  
 (motifs celtiques) créés et déposés  
 par la Maison

**CHOLEAU**  
 de Vitré  
 sont en vente:  
 RENNES, à "Ti Breiz", 4, rue Hoche.  
 QUIMPER, "Le Boutec", 10, av. de la Gare  
 Dépôtistes demandés en chaque ville

Gros: CHOLEAU, rue de la Visitation  
 RENNES et VITRÉ, 46, rue Poterie

GRANDE LIBRAIRIE MODERNE  
 ET ANCIENNE  
 2, place du Palais - RENNES

Vient de paraître:  
**BANÉAT**  
 LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
 4 volumes in-8° Prix 280 frs  
 Tomes I, II, III et IV parus

Ouvrage le plus complet sur le département,  
 orné de nombreuses gravures, plans, hors texte,  
 plans et de 8 pl. couleurs hors texte, par vol.

**Librairie Générale**  
**PLIHON**  
 5, Rue Morle-Fabiet - RENNES

Spécialité d'ouvrages sur la Bretagne. — A la  
 Bibliothèque de la Ville de Rennes. — Bibliothèque  
 de la Ville de Nantes. — Bibliothèque de la Ville  
 de Saint-Nazaire. — Bibliothèque de la Ville  
 de Vannes. — Service gratuit des commandes.

Un élégant s'habilite!  
 à l'habit noir

Maison de confiance

Voyez nos étalages:  
 6, rue de la Monnaie  
 RENNES

En Bretagne les plus riches mobiliers  
 anciens, modernes, bretons,  
 sont les créations du fabricant

**R. SUCHET Jeune**  
 à Rennes  
 Le Mobilier

Pour apprendre le Breton:  
 H. HEMON

PETIT  
**DICTIONNAIRE  
 PRATIQUE  
 BRETON-FRANÇAIS**  
 Prix: 22 francs

PRÉCIS DE GRAMMAIRE BRETONNE ..... 3 fr.  
 LA PHONÉTIQUE DU BRETON ..... 3 fr.  
 L'ORTHOGRAPHE BRETONNE ..... 3 fr.  
 SOUVS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON, 1-11000 3 fr.

En vente à "GWALARN", 18, rue de la Liberté, Rennes  
 « C. L. BRETAN »  
 « L. LEBOURDIER 1812 ATAO »  
 18, rue de la Liberté, Rennes. — C. C. 41254 Rennes

LA MAISON BRETONNE  
 ÉDITIONS

"A L'ENSEIGNE  
 DE L'HERMINE"  
 36, rue du Casino - DINARD

publié dans ses collections tous ouvrages  
 (en breton ou français) de Littérature,  
 Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.

C'est la maison moderne  
 des Editions Bretonnes.

Envoi sur demande de la liste des der-  
 nières publications.

cette affirmation gratuite qui dissimule  
 mal une arrière pensée politique? Une  
 pièce comme les « Patens » démontre  
 à l'évidence que le rêve breton se meut  
 précisément au delà des règles qu'im-  
 posent aux dramaturges la discipline  
 latine, la seule conclusion que peut tirer  
 un critique sincère de la fréquentation  
 de la littérature celtique est que les dis-  
 ciplines latines lui interdisent tout es-  
 sort. Là, comme ailleurs, il existe un au-  
 tantisme irrémédiable, mais comme ce  
 serait faire une dangereuse concession  
 aux nationalistes bretons que de le re-  
 connaître, « le trainard », à la manière  
 de M. Chassé, croient prudent de se dé-  
 fendre après avoir entrevu la vérité: ar-  
 rière pensée politique.

Quant à la prétention de voir des dis-  
 ciplines latines là où il y a équilibre et  
 harmonie, le moins que l'on puisse en  
 dire est qu'elle est osée. Car elle revient  
 à affirmer que tous les chefs-d'œuvre  
 humains qui sont, par définition, harmo-  
 nieux et équilibrés sont d'inspiration la-  
 tine.

Si M. Chassé va à l'Exposition Colo-  
 niale pour tirer son chapeau néon au  
 maréchal Lyautey et autres héros de  
 l'empire, il devra faire au moins une  
 exception pour le temple d'Angkor dont  
 la fidèle reproduction à Vincennes pro-  
 clame que la parfaite beauté est fille de  
 toutes les civilisations.

Quant aux profits matériels?... Si M.  
 Chassé veut parler de nos poètes, de nos  
 chemins de fer, de nos écoles, ainsi  
 que de la mise en valeur de notre sous-  
 sol, il n'est pas difficile.

## L'Histoire

La Revue Historique nous donne une  
 étude intéressante de M. Rebillon sur Les  
 États de Bretagne et les projets de l'au-  
 tonomie provinciale au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'a-  
 uteur y analyse la lutte victorieuse pour-  
 suivie par nos États contre le pouvoir  
 royal. Citons-en quelques passages carac-  
 téristiques.

Commentant le traité de 1532 M. Rebil-  
 lon écrit:

« Pris à la lettre, les textes qui défini-  
 rent les droits des États de Bretagne, lors  
 de la réunion de la province à la cou-  
 ronne, auraient fait de la première une  
 sorte d'état distinct ou le roi n'eût exercé  
 que les pouvoirs d'un souverain constitu-  
 tionnel. Ils auraient permis aux États de  
 soustraire la province, à toutes les réfor-  
 mes, ainsi qu'à tous les impôts qu'ils au-  
 raient jugé bon. Le droit de recours au  
 Parlement qui leur fut formellement re-  
 connu par l'édit de juin 1579, contre toute  
 lettre ou édit préjudiciable aux privilèges  
 de la province, leur procurait éventuelle-  
 ment l'appui d'un allié redoutable, armé  
 de moyens légaux qui leur manquaient à  
 eux-mêmes pour empêcher la levée d'une  
 taxe ou l'exécution d'une loi. Mais l'on  
 sait que l'ancienne monarchie a toujours  
 fait bon marché des privilèges les plus  
 solennellement reconnus lorsqu'ils contrai-  
 naient l'exercice de sa souveraineté... »

L'ancienne monarchie dont la républi-  
 que suit, sur ce point la tradition: disons  
 donc plutôt l'état français. Les préten-  
 tions royales rencontrèrent une opposi-  
 tion grandissante. L'auteur remarque à  
 propos des revendications formulées aux  
 États de Dinan de 1717 à 18 l'esprit d'in-  
 dépendance des Bretons:

« L'esprit provincial, une hostilité na-  
 tive envers les autorités venues du dehors  
 ont certainement inspiré ces revendica-  
 tions... »

Traditions provincial par national: ce-  
 tte question de vocabulaire a son im-  
 portance.

La politique énergique des États aboutit  
 à la dépossession à peu près totale de  
 l'intendant, à un progrès continu de l'au-  
 tonomie:

« Il ne s'agit pas seulement de la con-  
 quête d'autorités locales indépendantes, ex-  
 ercées, d'ailleurs, avec une indépendance  
 quasi complète; l'extension de cette au-  
 tonomie était liée à la restauration d'un  
 pouvoir politique réel à la faculté, sinon  
 de refuser absolument l'impôt, du moins  
 de débiter effectivement le montant et  
 les conditions des contributions de la  
 province... »

Dependant:

« De la survivance des États, sans  
 doute, et des pouvoirs qu'ils avaient con-  
 servés ou acquis, il n'est pas contestable  
 que les contribuables bretons de toute  
 classe ont tiré profit. Sous l'ancien ré-

gime, la Bretagne a toujours été moins  
 lourdement chargée d'impôts qu'aucune  
 autre partie du royaume.

« Dans son administration des finances,  
 Necker a calculé que par tête d'habi-  
 tant la moyenne des charges publiques  
 de toutes sortes s'élevait seulement à  
 11 livres, 8 deniers et par tête en outre à  
 13,828 livres 7 deniers contre 19 livres  
 15 sols 2 deniers et 17,674 livres 4 sols  
 dans le reste du royaume. Personnel, dans  
 la province, n'était sans bénéficier de  
 cette modération des charges, évidem-  
 ment due, pour une part, au système des  
 abonnements, mais aussi au maintien d'un  
 régime financier particulier à la Bre-  
 tagne... »

C'est ce qui explique que:

« Ni au sein de l'assemblée, ni dans ses  
 organisations extérieures, le Tiers-Etat ne  
 désirait la fin des États, et l'on ne peut  
 douter de sa sincérité des rédacteurs des  
 cahiers de Bordeaux, en 1789 quand ils ré-  
 clamaient le maintien des privilèges de  
 la province... »

Car tels sont les avantages de l'auto-  
 nomie que ces États si peu conscients de  
 leur véritable mission servaient indéfec-  
 tement tout le peuple breton.

## Gwalarn et son Œuvre

Depuis sa fondation en Mars 1925, la  
 revue bretonnante *Gwalarn* a ou le  
 temps de devenir familière aux lecteurs  
 de *Breiz Atao*. Elle a touché lina à des  
 études d'ensemble ou de détail qui se  
 valent pour but d'en faire ressortir l'im-  
 portance aux yeux d'un public dont le pa-  
 triotisme breton militant se doit de lui  
 fournir un contingent de lecteurs dé-  
 voués. Mais ce qui a déjà été dit a be-  
 soin d'être redit. *Gwalarn* continue à  
 vivre, mais son développement n'a pas  
 été tel qu'on eût pu l'espérer à certaines  
 heures. Il est bon, de temps en temps,  
 de faire le point et de s'expliquer où  
 l'on en est.

1<sup>o</sup> La Revue.  
 De mars 1925 à juillet 1930 *Gwalarn* a  
 publié onze livraisons trimestrielles de 12-  
 16 pages comme supplément à *Breiz Atao*  
 et sous le même format 24 x 32.  
 Devenue indépendante en juillet 1926,  
 elle a publié sous le format précédent,  
 deux autres livraisons de 20 et 16 pages.  
 A partir du numéro 9, printemps 1927,  
 elle paraît sous forme de cahiers de 96  
 à 112 pages, jusqu'au numéro 25, octo-  
 bre 1930, qui commence la série mens-  
 uelle des cahiers de 36 pages, un for-  
 mat 14 x 20.

Il est difficile d'énumérer, rapidement  
 et d'une façon suffisamment complète,  
 les écrits de toute nature qui ont trouvé  
 place dans les livraisons de ces six an-  
 nées. Les œuvres originales (romans,  
 contes, nouvelles, essais, pièces de thé-  
 âtre, poèmes) occupent une place un peu  
 plus considérable que les traductions  
 (œuvres des littératures celtiques an-  
 ciennes et modernes, littérature anglaise,  
 russe, grecque, hongroise, etc.). Le lec-  
 teur qui veut se rendre compte du gé-  
 néral de l'activité fort électrique de *Gwa-  
 larn* de 1926 à 1931 n'a qu'à consulter  
 la table des matières publiées dans le nu-  
 méro 25, décembre 1930, pages 25 à 36.

*Gwalarn* a voulu jeter les bases d'une  
 littérature bretonne moderne qui fut à  
 la fois ouverte aux influences du passé  
 et aux voix des quatre vents du monde  
 contemporain, d'une littérature qui fut  
 à la fois bretonne et profondément hu-  
 maine et non pas purement régionalis-  
 te.

Dans ce domaine, l'œuvre de la Re-  
 vue, proprement dite, a été appuyée par  
 les publications de *Gwalarn* et l'on peut  
 noter, à côté de tirages à part, *Ar Roeb  
 Taull* de Kerrien; *An Aotrou Rimboeth*  
 & *Breiz* de Roparz-Hemon; *Promethus  
 Ereit*, *Ar Bered*, d'Eschyle, traduits par  
 Drezon, illustrés de gravures sur bois  
 par Hobin et Creston; *Lutur ar Bed* de  
 Meven Mordiern, livres I et II; *Telen  
 Arvor*, *Furnez Breiz*, l'œuvre bretonne  
 de Hriex.

Il est permis d'estimer, sans aucune  
 vantardise de notre part, que, pour l'a-  
 bondance et la valeur des écrits, l'œu-  
 vre de *Gwalarn*, en cinq ans, laisse loin der-  
 rière elle la production de la littérature  
 régionaliste en un laps de temps qu'in-  
 tinue. Nous avons à ce sujet l'opinion  
 fort affirmative d'artistes peu sujets à se  
 payer de mots, si l'on estime nécessaire  
 et pudique de renouer notre jugement

personnel, aussi valide en tous cas que  
 celui d'incompétents périmés qui font  
 le bal chez les aveugles, le veux dire dans  
 les publications purement francisantes  
 de Bretagne.

2<sup>o</sup> L'œuvre sociale.  
 Ce qui a manqué à *Gwalarn* pour at-  
 tendre au développement dont elle est  
 digne, ce ne sont pas les collaborateurs,  
 mais le public et par conséquent l'argen-  
 t.

Roparz-Hemon a dit qu'il avait dans  
 ses tiroirs de quoi alimenter *Gwalarn*  
 pendant plusieurs années. A côté de sa  
 signature, que l'on retrouve sous les œu-  
 vres les plus diverses (poèmes, nouvelles,  
 essais, romans, pièces de théâtre et tra-  
 ductions), on en relève d'autres fort  
 nombreuses: *Abecoz*, *Ap Sallan* (Ollivier),  
*Berthou Eruvan*, *Berthou Gualtharn*,  
*Brenn*, *Kerrien*, *Kerzevion*, *de Lauglin*,  
*Deut*, *Drezon*, *Emlij*, *Galltan*, *Gwen-  
 lean*, *Juri*, *Meavan*, *Mordrel*, *Rion*,  
*Gweltaer Tremor*, *Vallée*, *Diol Kenan  
 Kongar*, *Meven Mordiern*.

Mais le tout n'est pas de produire et  
 d'imprimer des œuvres, il faut qu'elles  
 soient lues. Or en Bretagne on ne sait  
 pas lire, le breton bien entendu. Il n'est  
 pas question d'incriminer le pauvre pu-  
 blic, victime en bonne partie de l'état  
 de choses existant, mais il faut constater  
 le fait. Le bretonnisme demeure, à  
 peu près exclusivement, dans certaines  
 régions comme la Cornouaille, au stade  
 de la connaissance auditive de sa lan-  
 gue; s'il la lit, il ne peut l'aborder que  
 sous sa forme dialectale et sous-dialec-  
 tale: ceci est applicable à tous les pays  
 bretonnants. Ne lisent le breton litté-  
 raire que quelques trois cents, ou quatre  
 cents, ou cinq cents bretons bretonnants  
 ou gallois qui ont eu la volonté et le loisir  
 de se donner une culture bretonne  
 suffisante, absolument en marge des pro-  
 grammes de l'Instruction Publique de  
 l'Etat Français, dont nous sommes par-  
 tants, citoyens.

Ce public insuffisant, il a donc fallu  
 l'accroître et le préparer pour l'avenir.  
 A cette fin *Gwalarn* a publié le *Petit Dic-  
 tionnaire Breton-Français* de Roparz-  
 Hemon; *Ar Skol Vrezoaneh*, série de  
 cinq brochures pour l'étude de la langue  
 dont les trois premières ont paru; des  
 ouvrages pour l'enfance.

Plus, en effet, que sur les générations  
 actuellement établies et installées dans  
 l'état de choses françaises, *Gwalarn*  
 doit compter sur les générations qui  
 montent, susceptibles d'être désinté-  
 ressés et efficaces. C'est pour elles que  
 furent publiés *Prinseg ar Douar*, *Plac'h  
 Vig Vilharn ar Mor*, *Fer ar Chonhik*, *Ni-  
 julant ar Ao*, *Shunni*, *Leve ar Leoned*,  
*Marvailh ar veteoned* et les brochures  
 à cinq sous.

Pour continuer cet effort de prépara-  
 tion et de recrutement l'argent a fait dé-  
 faut. Plus encore que dans le domaine  
 littéraire, où pourtant sa part est écar-  
 tée, *Gwalarn* demeure, dans le domai-  
 ne financier et matériel, l'œuvre de son  
 fondateur. Les forces et les budgets hu-  
 mains ont une limite. Malheureusement  
 pour le breton, Roparz-Hemon n'est pas  
 François Coty. Les publications de *Gwa-  
 larn*, les ouvrages pour l'enfance mar-  
 quent donc un temps d'arrêt. La revue  
 continue à paraître, c'est l'essentiel, mais  
 il faudrait que tout le travail d'ensem-  
 ble pût reprendre dans le plus bref dé-  
 lai possible.

Il ne s'agit pas de méconnaître l'aide  
 matérielle que *Gwalarn*, comme *Breiz  
 Atao*, a trouvée auprès des militants bre-  
 tons. Mais, ici et là, ce sont toujours les  
 mêmes qui souscrivent et eux, non plus,  
 ne sont pas souvent des milliardaires.

Une chose demeure toutefois certaine.  
 Ne sont pas venus de *Breiz Atao* à *Gwa-  
 larn* tous les lecteurs qu'on était en droit  
 d'espérer. Or, s'il est évident pour cha-  
 cun de nous que le breton, langue natio-  
 nale, ne sera sauvée que par la solution  
 politique de la question bretonne, il de-  
 meure aussi incontestable que l'indépen-  
 dance de notre nation, abstraction faite  
 du salut de la langue, ne peut être qu'un  
 trompe-l'œil. Il faut que, dès à présent,  
 tous ceux qui le veulent et le peuvent,  
 préparant avec la libération de la Bre-  
 tagne, l'expansion victorieuse de sa lan-  
 gue nationale. A qui voudrait-on faire  
 croire qu'il ne soit pas possible, si nos  
 compatriotes savent le vouloir avec as-  
 sez de persévérance, de recruter sur les  
 trois millions d'hommes qui peuplent la  
 Bretagne les quelques milliers d'abonnés  
 qui feraient de *Gwalarn* une revue  
 prospère et féconde? Amozec.

DEUIL & DISPOSITION INTERNATIONALE  
 DES ARTS DÉCORATIFS, CLASSE 7 (PARIS 1925)  
 RÉCOMPENSÉS, DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1925

**JACQUES PHILIPPE**  
 SCULPTEUR DÉCORATEUR  
 D'ART  
 EXÉCUTERA

ENSEMBLE DE  
 SALLE À MANGER  
 CHAUFFE-PLAQUE  
 BUREAU & STUDIO  
 AFRA ÉCLAIRAGE

TOUS TRAVAUX  
 MÉTIERS D'ÉGLISE  
 AUTEL STALLE  
 CHAUFFE-PLAQUE  
 STATUE ETC

DÉVOTION ET  
 INTÉRIEURS

ATELIER & BUREAU  
 13 - 15, rue HOCHÉ  
 RENNES

LE TOUT EN CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

MAGNÉTO, OVNAROS, ACCUMULATEURS  
 Atelier spécialisé dans  
 la réparation électrique automobile

**A. de COUESBOUC**  
 39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
 Tél. 01-66

**BATTEUSE VANNEUSE**  
 NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
 Secouage sans égal  
 Ne brise pas la paille  
 Ne perd pas le grain  
 Telles sont les raisons de son  
 éclatant succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
 Constructeur, PLANGOET (Morbihan)

RESTAURANT DU FAISAN-DORÉ  
 18, rue de l'Orme et rue Mignaux  
 Sur face la salle à la viande

**ST-MALO** 1904-1928  
 A. LE GUENNEC

Spécialité de Restaurants à l'Armoricaine - Locmariaker,  
 Ther-Hoc - Beau-Capitaine - Toussaint-Croix,  
 A Prix Bas et à la Carte. Prix très modérés.

Un choix incomparable de tissus  
 d'excellente qualité aux meilleurs prix  
 Une coupe irréprochable  
 Vous le trouverez

**DEWACHTER**  
 9, Place du Palais  
 RENNES

Vêtements tout faits et sur mesures  
 pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

27, Bout. de la Liberté - RENNES  
**EMILE COIFFE CHIC**  
 Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
 Toupes, Fournitures, Tribet, etc.  
 MOCE - DEUIL  
 MEILLEUR QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
 21, rue de la Liberté

Agence  
**COMPTOIR  
 ARMORICAIN**  
 fondée en 1890

**VENTES  
 & ACHATS**  
 de Fonds de Commerce  
 Fermes - Propriétés  
 (Région de la Côte  
 d'Emeraude)

1, rue de Chartres  
**ST-MALO**  
 1916-1928 - Tél. 9-28

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**

Revue littéraire mensuelle, entière-  
 ment en langue bretonne, organe  
 du mouvement culturel celtique  
 en Bretagne

Boîte postale 75 Brest  
 C. C. 96-38 Rennes

ABONNEMENT ANNUEL: 30 fr.  
 Envoi d'un numéro spécimen  
 sur demande. - Prix: 5 fr.

**SAUVAGE**  
 Habille Chic

**HERCK & CONCHON, Succ<sup>s</sup>**  
 3, Boul. de la Liberté, RENNES  
 (près Caserne de la Gare)

LA PLUS BELLE COUPE  
 LES MEILLEURS TISSUS  
 LES PLUS BAS PRIX

MESURE & CONFECTION

Envoiage une demi heure après la commande

3 déménagements  
 val-vet & meubles, DR-on...

**DEMENAGEMENTS**

**BONJOUR**

GARAGE AUTOS CAPOTEES  
 18, rue de la Liberté, RENNES

MAINTIENNEZ VOS MEUBLES EN BON ETAT

Maison M. DUCLOS  
 6, Rue Hoche - RENNES  
 Tél. 20-30

**PHONOS & DISQUES**  
 des Grandes Marques

T. S. F.

**PATHÉ-BABY  
 - CAMÉRA -**

Vers le régime Fédéraliste

Le grand exemple de l'Espagne

Les Etats qui briment dans leur âme et dans leur économie les minorités nationales qu'elles réforment, créent, ce faisant, dans leurs flancs une plaie qui, fatalement, causera leur perte. Aujourd'hui c'est la monarchie espagnole qui est victime ; demain ou après-demain, mais inévitablement, ce sera le tour d'un autre Etat : le régime politique ne signifie rien en cette matière, la justice seule compte. Le premier acte de ce que l'on appelle déjà la Révolution Espagnole fut la résurrection de l'Etat Catalan, l'annonce d'un régime fédéraliste, l'émanation immédiate des autres minorités, de l'Aragon, de l'Estramadure, du Pays Basque, de la Galice. Des relations que l'entreprenez avec des régionalistes et des autonomistes des pays ibériques, j'avais appris que dans un régime usé, la propagande des chefs des minorités brimées avait moins pour but de brusquer les événements que de préparer l'opinion des différentes nationalités à recueillir sans aucun doute possible et dans les meilleures conditions les débris de l'autorité mourante d'un Etat Espagnol irrémédiablement périmé. Le grand mouvement fédéraliste avait son âme en Catalogne, et, de fait, des l'aurors de la Révolution, sans bruit, sans effusion de sang, l'Etat Catalan proclamait sa liberté ; l'Etat Catalan était prêt. D'autres minorités qui n'ont pas eu la même énergie, la même préparation, peut-être la même foi, vont attendre quelques jours encore qu'on leur propose cette quasi-liberté, au premier moment, a pu les étonner. De ce nombre est la Galice. Nous ne pouvons pas oublier, nous Bretons, que les habitants de la Galice ont, comme nous, le sang breton, et que lors du Congrès panceltique de Kemper, ils firent à montrer qu'ils n'oublient pas leurs origines. Demain la Galice va être libre, probablement, et son affranchissement jettera l'encre dans le cœur des nations celtiques opprimées.

Ce même mal dont est mort l'Etat Espagnol, tient également l'Etat Français ; ce n'est pas parce que celui-ci est, théoriquement, sous la forme républicaine, qu'il peut être exempt des plaies dont se meurent les Etats à forme monarchique. La République de la France est aussi malade que l'Etat à monarchie de l'Espagne, et elle l'est du même mal, du mal de la centralisation tyrannique.

du mal de l'injustice, de l'arbitraire à l'égard de ses minorités nationales. Que se produise une crise, quelle qu'elle soit et une désagrégation de la collectivité se produira fatalement : certaines nationalités, comme celles de Bretagne, de Corse, de Flandre et d'Alsace qui n'ont jamais été assimilées, ou qui l'ont été que superficiellement, s'efforcent de montrer leur fatigue de toujours payer et de ne jamais rien recevoir.

Mais la question de la réussite de cette émancipation n'est pas basée sur l'injustice actuelle, mais sur l'efficacité de la propagande faite à cet effet. Ces minorités brimées par l'Etat Français sont-elles suffisamment préparées, comme le fut la Catalogne, à se gouverner dans la liberté ? Si demain une crise mettrait la collectivité française en danger, les minorités auraient-elles assez de capacité (et j'entends ce terme dans son sens le plus large) pour improviser leur vie en vingt-quatre heures et en assurer l'existence ?... Le moment ou l'échéance serait de nature à compromettre pour toujours l'insurrection d'un régime fédéraliste en France. Il faut pourtant féliciter la question.

Les événements d'Espagne peuvent être gros de conséquence et dépasser les Pyrénées. La Catalogne et le Pays Basque devenu autonomes ne manqueraient pas un jour ou l'autre, de vouloir acquiescer leurs frontières ethniques, de réaliser leur véritable unité. Lors même qu'elles y renonceraient il est fort probable que les Catalans et les Basques de France, ne tarderaient pas, influencés par la présence à leur côté d'Etats fondés par des hommes de leur race, parlant leur langue, défendant leurs intérêts les plus chers ; à rêver d'un légitime Anschluss au détriment de l'Etat Français.

On voit donc tout l'intérêt que peut soulever la Révolution Espagnole, et toute la contagion d'exemples qu'elle peut répandre. Sa répercussion morale immédiate est déjà énorme et il est certain que si les nouveaux Etats de la péninsule ibérique arrivent à maintenir leur vie, la pression que leur exemple ne manquera pas d'exercer sur le régime vieillot de la France, pourra devenir irrésistible. C'est pour cela que les minorités de France doivent nettement orienter leur action vers une forme unique pratique et s'entendre entre elles pour la réalisation de leurs communes aspirations.

H. QUILLIERS.

Lire dans notre prochain numéro : ALGOSSE-SOUS-ANNEXER, PARIS ? (D'après un article de A. Mercet). WAR MISTE AU MUSÉE (Kengam a voulu dire...).

LEYRIU D'UNE CATALANE A « BREIZ ATAO ». TRUVE DE LA POISSE.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro la quatrième liste de souscription « Pour sauver Breiz Atao », qui s'élevait à 228 fr.

CRYSTAL cidre moussoux A. - R. DEROUET 12, Rue Louis-Postel - RENNES

STROLLAD EMRENERIEN VREIZ PARTI AUTONOMISTE BRETON CHEQUES POSTAUX : 14210 RENNES

La Vie des Sections RENNES

Convocation

Section de Rennes. — Réunion tous les dimanches à 10 h. 30 au Café de Bretagne, boulevard de la Liberté.

BREST Groupe des Etudiants

Réunion du 26 avril. — Notre groupe, maintenant bien vivant, s'est de nouveau réuni le dimanche 26 avril. Jamais peut-être depuis le mois de novembre nous n'avons vu une si belle ardeur chez nos adhérents. On voit bien qu'ils ne veulent pas que le mouvement breton meure ; ils n'ont jamais douté de la réussite ! Le numéro de Breiz Atao nous étant parvenu, nous en profitâmes pour donner un compte-rendu détaillé du Congrès. Mais auparavant D.-K. Kongar nous rappela encore une fois comment a débuté l'action du B. A. et du parti autonomiste et exposa quel est le vrai sens du mouvement breton.

Le compte-rendu du Congrès donne lieu à d'intéressantes discussions. Finalement tout le monde est d'accord pour maintenir la politique de la déclaration de Châteaulin, politique qui a été encore unanimement acceptée à Rennes : Nationalisme breton et Fédéralisme international.

Après un exposé de points de vues sur Breiz Atao nous passons à d'autres questions : lieu du Congrès d'été à l'unanimité le groupe se prononce pour le choix de Rostrenep (situation centrale) ; résultats de la campagne électorale, etc. ; Quelques modifications à apporter aux statuts furent tout de suite envisagées, notamment en ce qui concerne les formalités d'adhésion, la nomination du Conseil Politique, etc. La discussion sur la Déclaration de Châteaulin et sur les statuts a été remise à la prochaine réunion.

Le Secrétaire.

LORIENT Réunion du dimanche 27 avril 1931

Après les décisions du Congrès de Rennes et la continuation de Breiz Atao la Section des Etudiants de Lorient vote l'ordre du jour suivant :

- 1° Assure l'ancien Comité directeur de sa sympathie et le remercie d'avoir conduit Breiz Atao au développement actuel ;
2° Exprime sa confiance aux nouveaux dirigeants du Parti, les assure de son appui moral et financier ;
3° Demande un nouveau Comité directeur de continuer Breiz Atao sur les bases du « nationalisme breton et fédéralisme international », « neutralité politique et religieuse » ;
4° Affirme sa volonté d'aider le Parti à résoudre la crise financière en ouvrant une souscription et en recueillant de nouvelles adhésions. Breiz Atao doit triompher par le travail, par le sacrifice de tous ;

5° Demande l'insertion de ce compte rendu dans le prochain numéro de Breiz Atao (La Vie des Sections). Breiz Atao doit vivre et reprendre la suite.
Cet ordre du jour a été adopté par toute la Section des Etudiants après lecture par le Secrétaire-Trésorier, du rapport numérique de Breiz Atao. Après avoir commenté le Congrès de Rennes les adhérents se séparèrent, pleins de foi et d'espoir en Breiz Atao en la cause bretonne le dimanche 27 avril 1931.

Ar Secreterour meur : R. GUILLOUX.

PARIS

La Section de Paris s'est réunie le dimanche 3 mai.

Fant R. Meaveun fit une très intéressante causerie sur l'Irlande. Nous connaissons tous et admirons l'héroïsme des Irlandais, nous faisons de côté ce sujet, Meaveun nous parla-elle de la psychologie irlandaise. Elle insista sur la confiance en eux qui ne les abandonna jamais, même dans les heures les plus critiques, et sur la foi complète de leur pays. Ceci est une grande force, mais n'est possible que lorsque l'on fait complètement tout son devoir. Cette certitude en la victoire de la cause nationale irlandaise a été un avantage important dans la lutte entreprise. La conférencière donna quelques exemples, et cita notamment une parole de Griffith qui répondait aux Anglais de s'en aller d'abord d'Irlande, et qu'on leur dirait après ce que l'on désire.

Cette causerie qui fut écoutée avec le plus grand intérêt fut suivie d'un échange de vues auquel un grand nombre des assistants prirent part.

M. des Déserts fit un exposé en breton qui fut écouté avec beaucoup d'attention ; il fut un vibrant appel aux membres de la Section pour faire un gros effort de propagande, et recruter des abonnés à Breiz Atao.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 6 juin, à 20 h. 30.

Convocation

Le Groupe des Etudiants se réunira le jeudi 21 mai, à 20 h. 45, au Café de la Mairie, place Saint-Sulpice. Causerie de C. Lainé.

HOR MIGNONED

Tud Novez c'hanoet. An Iron hag an droñ C. ar Part, a gomenñ d'omp gaudedez cor nabiñ ; Arnel, Pol, Amaury, Hervé, Marie, Joseph. Hor gouev'hemennou lloaen. Kañv.

Deut eo bet eomp kelou maro an Aotrou Bennad du Gueary. Pedit a reomp e goret du gavout amañ festeni eis ar bez a geveromp en o foun en darvoud kañvañ-mañ.

LES GAVOTTES les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE Directeur : Yann BRICLER 22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

Pour assurer Breiz Atao bi-menzel

Table listing names and amounts for Breiz Atao subscription, including Yves Marchal, Sebail, Coufouner, etc.

Table listing names and amounts for Breiz Atao subscription, including P. B. Saint-Malo, G. Landivisau, etc.

TOTAL 735. Nos appels à nos amis que les mois joints dans la souscription sont arrivés, mais, juin, juillet et août. Afin de ne pas compromettre la vie du journal, nous prions les personnes qui n'ont pas effectué leur versement pour le mois d'avril de le faire le plus tôt possible.

Adressez les fonds : chèques postaux C. C. 25-29-Rennes.

Les Secrétaires de Section sont priés de nous faire parvenir les collections des adhérents de 1931. Les Sections qui l'ont déjà fait, n'ont qu'à nous fournir les noms des adhérents ayant versé leur cotisation.

Cette formalité est importante, vu qu'un prochain congrès, pour certains votés, les adhérents absents seront représentés par un camarade mandaté. Cette façon de procéder exige un contrôle rigoureux, afin de ne pas fausser le scrutin. Donc, il y va de l'intérêt du Parti, des Sections et des adhérents de régulariser toutes les adhésions.

L'ADMINISTRATION.

Petites annonces

TRAVAIL A DOMICILE : Important magasin de bonneterie cherche personne sûr, voulant travailler sur nos machines à tricoter en location venue. Travail assuré par contrat toute l'année. 30 à 40 fr. par jour. Apprentissage gratuit. Ecr. La Familiale, 12, rue de Tanger, Paris.

L'Evocation de la Bretagne héroïque dans un cœur d'enfant LA ROUTE AU BUT LOINTAIN par C. DANXO Les deux volumes (tirage de 200 pages) Prix : 12 Francs

En vente à l'Evocation Breiz Atao, 8, rue de l'Éclair, RENNES - Chèque postal 15 051, Rennes. (C. P. 125)

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE

Société Anonyme au Capital de 250.000 francs RENNES - 7, rue des Frères-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10) tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier : JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE "Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "L'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

SODAS GOURDON BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

A MANON CAMIN RENNES Boissons, Liqueurs Toutes Nouveautés

AUX DRAPERIES D'ELBEUF Le plus beau choix Spécialité Hommes et Dames Prix sans concurrence

Ameublement - Décoration MARION 4, bis & 6, rue Victor-Hugo RENNES Tél. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Faites de la Propagande !

dans les écoles, lycées, collèges et écoles normales de Bretagne. Ce sont les générations de demain qui sauveront la Bretagne. Utilisez : Appel à la Jeunesse de Bretagne. Les 10 : 1 fr. 25 ; les 20 : 5 fr. 50 ; les 100 : 10 fr. ; les 1.000 : 95 fr. La doctrine du nationalisme breton. (Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr. ; les 50 : 4 fr. ; les 100 : 7 fr. ; les 1.000 : 60 fr. Petite Histoire du Breton, par C. Davon, illustré par R. Y. Knafo. Les 10 : 1 fr. ; les 50 : 4 fr. ; les 100 : 7 fr. ; les 1.000 : 60 fr. Ce qu'il faut savoir du Parti Autonomiste Breton. (Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. Brochure de 48 pages, qui constitue le manuel du militant. Par quantités de 100 exemplaires. Les 50 : 3 fr. ; les 100 : 5 fr. ; les 500 : 10 fr. ; les 1.000 : 15 fr. ; les 2.000 : 20 fr. ; les 5.000 : 45 fr. ; les 10.000 : 80 fr. ; les 20.000 : 150 fr. ; les 50.000 : 300 fr. ; les 100.000 : 500 fr. ; les 200.000 : 700 fr. ; les 500.000 : 1.500 fr. ; les 1.000.000 : 3.000 fr. ; les 2.000.000 : 5.000 fr. ; les 5.000.000 : 12.000 fr. ; les 10.000.000 : 25.000 fr. ; les 20.000.000 : 50.000 fr. ; les 50.000.000 : 125.000 fr. ; les 100.000.000 : 250.000 fr. ; les 200.000.000 : 500.000 fr. ; les 500.000.000 : 1.250.000 fr. ; les 1.000.000.000 : 2.500.000 fr. ; les 2.000.000.000 : 5.000.000 fr. ; les 5.000.000.000 : 12.500.000 fr. ; les 10.000.000.000 : 25.000.000 fr. ; les 20.000.000.000 : 50.000.000 fr. ; les 50.000.000.000 : 125.000.000 fr. ; les 100.000.000.000 : 250.000.000 fr. ; les 200.000.000.000 : 500.000.000 fr. ; les 500.000.000.000 : 1.250.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000 : 2.500.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000 : 5.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000 : 12.500.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000 : 25.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000 : 50.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000 : 125.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000 : 250.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000 : 500.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 12.500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 10.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 25.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 20.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 50.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 125.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 100.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 250.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 200.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 1.250.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 1.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 2.500.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 2.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 : 5.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000.000 fr. ; les 5.000.000.000.00

# Breiz Atao

Organe du Parti Autonomiste Breton

Paraissant tous les quinze jours

L'humanité n'est plus au stade barbare où le vainqueur imposait sa loi brutale au vaincu. L'esprit humain du XX<sup>e</sup> siècle exige le respect du droit de tous, même - n'en déplaise à certains diplomates retardataires - des droits des vaincus. La politique de force est une anti-qualité.

Georges DESBONS,

avocat à la Cour d'Appel de Paris

## Lettre ouverte

à son Excellence M. Charles Guernier

Ministre des P. T. T. de la République Française

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous êtes venu à Rennes, voici quelques jours, visiter officiellement la Foire. Nimbé de tout le faste des pompes gouvernementales, vous êtes passé, parmi votre bon peuple respectueusement courbé, entouré du fracas des cavaleries, des éclairs duacier militaire, des détonations broderies préfectorales, des clairons, des trombones, des rosettes et des gibus.

Vous représentez le Gouvernement. Vous êtes la puissance, vous êtes l'Etat; vous, qui naquites Malouin, Breton, vous symbolisiez, dans la capitale de votre patrie, toute la pesante et saugante machine qui l'écrase et la détruit.

Certes, parmi ceux qui tiennent les leviers, vous êtes un des plus distingués et un des plus sympathiques. Certes, nous savons que vous tenterez de faire, — dans le très petit domaine que peut un ministre français, — quelque chose pour la patrie qui vous a vu naître. Mais, une fois que vous aurez doté notre pays d'un poste de radio plus grand et de trois ou quatre facteurs ruraux de plus, êtes vous bien sûr que vous aurez payé votre dette, toute votre dette à la Bretagne?

Voyez-vous, si, sur votre passage, il n'était qu'échines courbées, que crânes au soleil, que congratulations soumissives, il y avait cependant, derrière la foule avide ou moutonnaire, des hommes, quelques hommes, qui n'ont pas courbé le front.

Pourquoi? parce que, Monsieur le Ministre, ils ne vous reconnaissent pas. Parce qu'ils refusent l'hommage à votre pouvoir, parce qu'ils repoussent, de toute l'indépendance de leur esprit, l'armature dont vous êtes l'un des chefs.

Parce que, parmi ceux du peuple breton agonisant, il en est quelques-uns qui ne veulent pas mourir. Français « obligatoires », peut-être, Français, de cœur, d'intelligence, de volonté, jamais. Dans la France centralisée, assimilatrice, parisienne, nous n'avons qu'une place de vaincus. Vous reconnaîtrez, ce serait l'admettre, et ce serait notre suicide.

### Le loyalisme breton.

Auriez-vous donc senti, plus ou moins confusément, ces choses, ou auriez-vous eu une espèce de « remords breton » à rebours, pour qu'à l'issue de l'agape officielle, vous nous ayiez si considérablement mis en cause. Je vous assure avoir été fort surpris en apprenant à la fin de l'après-midi, que vous aviez « brisé quelque chose » aux autonomistes, au cours de ce banquet plutôt consacré, pensais-je, aux questions économiques, techniques et commerciales, qu'à la sacro-sainte unité. Nous serions désolés, Monsieur le Ministre, de hanter à ce point vos nuits qu'elles en soient sans sommeil.

« Soyons fiers d'être Bretons. Nous le sommes », avez-vous dit. Vous auriez pu compléter : « Tant que malgré les efforts du Gouvernement, il subsistera une Bretagne ». Ayant malheureusement omis cette utile précision, vous avez ajouté : « Mais nous sommes fiers surtout d'être Français ». Surtout? Ce serait vraiment extraordinaire. Pourquoi aurions-nous une si

grande fierté d'appartenir à la France? Nous ne sommes plus à l'époque où, entre les peuples, il existait une telle muraille de Chine qu'ils ne pouvaient que s'ignorer; nous avons, par toute l'interpénétration des productions intellectuelles et économiques, mille moyens de connaître le voisin, donc de comparer. Nous renverrons donc, d'un commun accord, au magasin des accessoires les clichés usés de la France « premier pays du monde », « semence d'idéal » ou du « clair génie latin ». La France est un pays comme les autres, ni plus beau, ni plus laid, ni plus fin, ni plus bête, dans le grand ensemble de la civilisation occidentale. Et la Bretagne, aussi. Si nous sommes fiers d'être Bretons, c'est parce que nous savons appartenir à une entité originale, à un tout complet en lui-même. Nous n'avons pas plus de raisons d'être surtout fiers d'être Français que Patagons ou Islandais. On n'est fier que de son bien; et le nôtre, c'est d'être Celtes d'Armorique. Laissons donc à nos sympathiques voisins d'Outre-Couënon le légitime orgueil d'être Français, puisqu'ils le sont.

Il est plus le hasard des guerres et la loi du plus fort ont voulu, qu'après mille ans d'indépendance et trois siècles d'autonomie, la Bretagne soit rayée de la carte du monde, pour faire place à cinq départements français. Nous ne pouvons pas oublier pourtant que, chassés du foyer ancestral par l'invasion saxonne, nous avons conquis cette péninsule, nous les Bretons, voilà quinze cents ans; nous ne venions ni de Gaule, ni de France; nous l'avons peuplée, organisée, faite en un mot, et appelée Bretagne, comme par un nostalgique souvenir de la verte Prydain, maintenant anglaise. Nos provinces se nomment Domnonée, Cornouaille, et Gwened, comme dans l'île légendaire, jadis, et Malo, qui a bâti votre ville n'arrivait point de Lutèce, ni de Reims. Nous ne sommes ni Gallo-Français, ni Français.

Nous étions pauvres, peu nombreux. La France, voisin puissant, eut raison de la tenacité bretonne. Conquête... annexion. Pourtant, la Bretagne continue; dans leurs mains de granit, les Bretons opiniâtement, maintiennent leur langue, et brodent leurs habits comme ils sculptent leurs meubles des vieux motifs ancestraux; évoluant insensiblement, comme chaque peuple, ils apportent, à chaque époque, leur pierre à l'édifice de la civilisation européenne. Malgré les exactions sans nombre du pouvoir royal, le grand principe du droit national subsiste, avec toute l'organisation particulière du pays. Le peuple, à son labour, poursuit sa vie bretonne. Les chefs, à leurs états, à leur parlement, défendent l'armature politique des derniers celtes continentaux; l'autonomie.

Tout cela s'écroule enfin, à la faveur d'une immense poussée de revendications sociales, tellement immédiates à ce moment qu'elles obscurcissent tout autre souci. L'impérialisme unitariste français, fondé sous Louis XIV, tout brûlant au cœur des Constituants et de Napoléon sait en profiter. La vieille organisation parlementaire bretonne —

promise par la France pour l'éternité, en échange de notre indépendance, — disparaît, malgré ses titres de gloire, acquis par quatre siècles de lutte contre l'absolutisme du roi.

N'importe; l'état breton est mort. On va tuer la Bretagne. Cinq départements, taillés au petit bonheur la chance, L'École. La langue bretonne ignorée dans l'enseignement, souvent traquée, toujours combattue par une guerre sourde.

Notre civilisation, notre âme, notre langue et notre art en péril; notre danger de mort, en un mot, voici ce que nous apporté l'union, puis l'annexion à la France. Avons-nous par conséquent, Monsieur le Ministre tellement de raisons de fierté d'être Français?

### L'argument du sang.

Il y a plus. Vous avez dit cette chose, qui, toute cédée qu'elle soit aux hypocrisies des enthousiastes officiels, n'en est pas moins une impudeur et un abus de confiance : « Vos 250.000 morts prouvent l'attachement de la Bretagne à la France, à l'état que j'incarne ici ».

Vous avez prononcé cette phrase, Monsieur le Ministre. J'espère, pour l'opinion que d'aucuns des nôtres ont de vous, qu'elle ne fut sur vos lèvres qu'un pontif comode, et qu'elle n'exprime ni votre esprit, ni votre cœur.

Pas plus que tout autre, pas plus que nous, vous n'avez un instant le droit de donner un sens à l'échec. Vous n'avez pas le droit de dire : « Ils sont morts pour la France ». Vous n'en savez rien.

Vous misérable Etat et les avait pris, de force, par la plupart, et les avait maintenus, de force, face à la mort. Là mort devant, par les obus, les balles, les gaz de l'ennemi ». La mort derrière eux, et la honte, et les gendarmes, et les conseils de guerre, s'ils n'avaient pas accepté d'être des héros... obligatoires. Ne nous payons pas de mots, et jouons, si vous le voulez bien, cartes sur table. Nous sommes de quelques générations où l'on se souvient quand même qu'il n'y avait à choisir, entre 14 et 18, qu'entre le poteau et la tranchée.

Jadis, notre ami Marchal l'a écrit ici : « Paix aux morts ». Nous n'aurons jamais le front de nous servir du sang de nos frères. Nous ne dirons jamais : « Ils sont morts pour l'espoir d'une libre Bretagne ». Malgré certains noms, qui nous viennent parfois à l'esprit avec les harnes aux yeux, nous estimons ne pas en avoir le droit.

Alors, vous non plus pour votre affaire tricolore. Si demain, sur la ligne du Rhin ou de la Garonne, moi-même, — et hélas, — quelques rudes garçons de notre clan, entraînés là-bas par l'obligation que votre France a mis à ces choses, restons le ventre ouvert entre deux barbelés, seriez-vous donc assez inconscient pour affirmer dix ans après que notre sang scelle indélébilement la patrie pour laquelle nous vivons à l'Etat qui cherche sa mort?

### Des réalités : les autonomistes.

Vous savez maintenant, Monsieur le Ministre, que fiers de notre passé, sûrs des droits de notre vieille et robuste langue, conscients d'être purifiés les nations européennes, une antique et noble nation, nous voulons vivre.

Vous savez que nous voulons la paix, pour les vivants, et pour les morts.

Cette vie, et cette paix, nous les cherchons dans la seule organisation qui puisse nous l'assurer : la Fédération.

## Treize Années d'Action Nationale

Rejeter le régionalisme du mouvement nationaliste, afin d'isoler dans un ensemble toute l'opposition antibretonne. Refuser la coopération des régionalistes et cesser de lutter avec les groupes ou les individus qui participent aux fonctions franco-bretonnes. Aux régionalistes de se déclarer nationalistes ou de s'éloigner des nationalistes.  
Louis N. Le Roux.  
31-3-31

Treize années d'efforts, de lutte incessante en faveur d'une Bretagne consciente, forte de son passé, soucieuse de l'avenir — d'un avenir national breton. Breiz Atao, de ces treize années n'a pas quitté la brèche.

Parti de rien, contre tous les obstacles, contre la venetie quasi générale d'un peuple oublieux de son patrimoine, notre journal n'a cessé de combattre ouvertement pour la nation bretonne.

Nous avons le droit de nous gouverner nous-mêmes. Notre passé de nation, notre langue, notre culture — qui ne sont ni la langue ni la culture françaises — nous le donnont. Tout cela fait de notre pays autre chose qu'une province; notre droit nous l'avons donc affirmé à la face du monde.

Et nous continuons aujourd'hui. Nous continuons avec obstination, envers et contre tous, car ce pas continuer, adopter une étiquette régionaliste, favoriser le régionalisme, serait à l'égard de notre pays, une véritable trahison.

Depuis 1898 — fondation de l'U. R. B. à Morlaix — l'opportuniste régionaliste n'a abouti à rien de tangible pour notre patrie, sinon au plus lamentable des échecs — poignez vilain!

Si les régionalistes n'ont su se le rappeler, nous nous en souvenons pour eux.

La grande patrie, la douce France, les Bretons deux fois Français, bohards! illustres bohards! Un pays conquis. Un mariage forcé. Une union imposée. Voilà l'histoire. L'histoire vraie. Les régionalistes le savent bien, mais le leur faire avouer sans réticences, sans si ni mais... pas même aux roseaux comme Midas...

Le régionalisme est mort de sa duplicité.

Quels sont les résultats de notre franchise? En treize années d'action, Breiz Atao, qui n'était rien, qui partait sans un sou, est devenu le plus vivant des journaux d'action bretonne.

Le courage, l'enthousiasme, la persévérance de quelques-uns, démunis d'argent, mais riches d'une foi pure, voilà les facteurs de succès du mouvement autonome.

Demain, peut-être, la Fédération des républiques françaises, occitane, basque, alsacienne, corse, bretonne, flamande. Après-demain, à coup sûr, la Fédération européenne.

Et cela sera, parce que cela est vrai et juste. Pas de nouvelles frontières, certes, hérissées de canons et de douanes. Mieux : l'union. Mais, elle se fera entre les peuples, entre les entités véritables, et non entre états fondés sur la force, et la tradition de la force.

Vous le pensez comme nous, Monsieur le Ministre. Laissez donc, à vos compatriotes de Breiz Atao, leur droit à un idéal d'unité dans la diversité; admettez que nous ne puissions, de goût de cœur, traîner notre commune patrie. Vous représentez quelques milliers d'électeurs, nous représentons quinze cents ans d'histoire bretonne, commencée avant vous, et qui sera continuée après vous, en France, ou en Europe fédérales.

Vous trouverez ici, Monsieur le Ministre, avec toute notre considération sympathique pour votre personne, notre étonnement que vous n'ayiez pas voulu comprendre la Bretagne, en vrai.

M. LE MORVAN.

R. R. KIAC'N.

ministre. Breiz Atao a employé le langage de la franchise. Ce langage a été entendu et compris.

C'est ainsi que tous les régionalistes que ne satisfaisait pas l'opportunisme de leur parti, sont entrés dans nos rangs.

Mais ces hommes étaient ralliés d'avance à un mouvement réellement national. Ce mouvement créé, existant, leur adhésion était certaine. Au contraire, tout ce que le mouvement régionaliste comptait de décentralisateurs à l'eau de rose, de membres de l'A. F. et autres trublions de grande et petite patrie, tout ce joli monde partisan de l'action sans risque, trouva fort déplacée notre intervention dans le débat et ne nous l'envoya pas dire.

Qu'avons-nous donc gagné chez les régionalistes?

Des convaincus par avance. Le régionalisme, mouvement d'appui, c'est encore une erreur solennelle pour le magasin des accessoires.

Pour réveiller la conscience nationale des Bretons, une seule chose manque, en vérité, l'argent. Des millions pour une presse, pour une propagande directe, pour une action nationale de grande envergure, et cette action réussira.

Faisons donc le compte de nos conférences en Haute et Basse-Bretagne...

« Le mouvement autonomiste a fait son plein. » Allons donc!

Pour une action de masse, l'argent a toujours fait défaut aux leaders du Parti. Le jour où nous aurons l'argent, point ne sera nécessaire de faire passer les Bretons par le canal du régionalisme pour les intéresser à leur patrie. Le simple exposé des faits suffira. Inutile de leur faire l'esprit avec la grande et la petite patrie.

Le succès de l'action nationale en Bretagne, comme partout ailleurs, exige des disponibilités financières qui ne sauraient lui faire toujours défaut.

En attendant, il est parfaitement inutile de faire de l'action minimaliste propre, tout au plus, à persuader les Bretons qu'ils ne sont les habitants que d'une vague province. Le régionalisme incline ses membres à des trahisons de tous les instants.

Dire que l'on considère notre pays comme une province française, ainsi que le faisait démentement un organe régionaliste, c'est ravaler la Bretagne. C'est insulter la mémoire de ceux qui ont tout donné pour la défendre et pour la libérer.

C'est pourquoi, à ceux qui prétendent que les régionalistes ont été nos initiateurs, nous pouvons répondre non.

La Villemarqué, Brizeux, Pître-Chevalier, la Borderie, ceux-là sont nos initiateurs, ils n'étaient pas régionalistes.

Ceux-là ne parlaient pas de se « draper dans les plus fraternelles de nos deux chères drapeaux ». Ils ne considéraient pas « l'autonomisme comme une entreprise criminelle contraire, etc... ». Ils avaient le courage de leurs opinions.

Et si nous exceptons tous ces hommes, que reste-t-il du mouvement régionaliste proprement dit, de 1898 à nos jours? Quelques livres intéressants, un flot de brochures de mérite inégal, quelques mémoires (sic) sur les laudes de Riéc. C'est à peu près tout.

Sur le terrain linguistique, Gwalarn, suscité par Breiz Atao, a eu à accomplir un formidable travail que le régionalisme s'était avéré incapable de mener à bien.

N'aurait-il que suscité Gwalarn, Breiz Atao aurait ainsi plus fait pour notre patrie que tout le mouvement régionaliste.

L'effort de Gwalarn, notamment avec Brezenneg ou Yagale est l'objet de conséquences pour la Bretagne de demain.

C'est pourquoi, en présence de tout ce que nous avons réussi, nous nous refusons à changer d'attitude, à revenir à une ligne politique qui serait une véritable régression. Nous faisons de l'action nationale parce que la Bretagne sera nationale ou ne sera pas. Politique d'abord! Et politique vigoureuse, sans compromission. C'est à ce prix qu'est le salut de notre pays. L'autonomie est le gage indispensable de la survie bretonne dans tous les domaines.



Visitez à Rennes  
**Ti Breiz**  
La Maison de l'Art Breton  
4, rue Hoche, (Place du Palais)

« Grès d'Art - Fatences »  
« Peintures Bretonnes »  
« Dentelles, Broderies, Filets »  
« Ouvrages celtiques de Dames »  
« Pull-Overs bretons »  
Tous livres sur la Bretagne

« AUX VIEUX LIVRES »  
**Librairie Celto-Bretonne**  
Beatrix LE DOLY - 11, 13, 15, rue Kerguelen QUIMPER

BRITAUNIE, PAYS CELTIQUES - Livres et Services  
« Annuaire des Bibliographes et de l'Étude du Breton »  
« Nouvelles éditions des livres de la Bretagne »  
« Bibliothèque des Bretons »  
« Bibliothèque des Bretonnes »  
« Bibliothèque des Bretons et Bretonnes »

Les Costumes Bretons modernes  
gilets, pulls, vestes, ensembles pour  
garçonnettes, dames, fillettes tricotés  
en laines de Bretagne brodés soie  
(motifs celtiques) créés et déposés  
par la Maison

**CHOLEAU**  
de Vitré  
sont en vente:  
RENNES, à "Ti Breiz", 4, rue Hoche,  
QUIMPER, "Le Botec", 10, av. de la rue  
Dépositaires dans toutes les villes

Gnos : CHOLEAU, rue de la Visitation  
RENNES et VITRÉ, 46, rue Poterie

**GRANDE LIBRAIRIE MODERNE  
ET ANCIENNE**  
9, place du Palais - RENNES

Vient de paraître:  
BANÉAT:  
LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
4 volumes in-8°. Prix 240 fr.  
Tomes I, II, III et IV parus

Ouvrage le plus complet sur le département,  
avec de nombreuses gravures, cartes, hors-texte,  
plans et de 6 pl. couleurs hors-texte, par vol.

**Librairie Générale  
PLIBON**  
5, Rue Motte-Fablet - RENNES

Spécialité ouvrages sur la Bretagne - Achat  
de Bibliothèques et Lots de Livres. Déplacement  
à prix réduits. Catalogue illustré - Bibliophilie  
Bretonne - Service gratuit sur demande.

Un élégant s'habille !  
à l'habit noir  
Maison de confiance

Voyez nos étalages:  
**6, rue de la Monnaie  
RENNES**

En Bretagne les plus riches mobiliers  
anciens, modernes, bretons,  
sont les créations du fabricant

**R. SUCHET jeune  
Le Mobilier**  
9, rue de la Monnaie

Pour apprendre le Breton:  
B. HEMON

**PETIT  
DICTIONNAIRE  
PRATIQUE  
BRETON-FRANÇAIS**  
Prix: 22 francs

PRÉCIS DE GRAMMAIRE BRETONNE... 3 fr.  
LA PRONONCIATION DU BRETON... 3 fr.  
L'ORTHOGRAPHE BRETONNE... 3 fr.  
COURS ÉLÉMENTAIRE DE BRETON... 3 fr.

En vente à "GWALARN", Belle Pousée 25, Dinard  
à "LEVYAGUER BREIZ ATAO",  
Belle Pousée 128 Dinard. - C. C. 14324 Rennes

LA MAISON BRETONNE  
D'ÉDITIONS

**" A L'ENSEIGNE  
DE L'HERMINE "**  
38, rue du Casino - DINARD

publie dans ses collections tous ouvrages  
en breton ou français de Littérature,  
Art, Histoire, Politique, Sociologie, etc.

C'est la maison moderne  
des Éditions Bretonnes.

Envoi sur demande de la liste des der-  
nières publications.

# A travers la Presse

La « Province » :

La Province du 13 courant, dans sa Revue critique de la Presse », veut bien trouver mauvais le ton sur lequel fut écrit de Jeanne d'Arc dans notre dernier numéro.

Le journal de M. Delahaye regrette « qu'une seule note discordante s'étant élevée, ce soit en Bretagne ».

N'en déplaise à M. Delahaye, avec nombre de nos amis, nous nous en félicitons. Ce n'est pas Jeanne la Sainte que nous avons attaquée. Mais bien Jeanne la Française, Jeanne, symbole de la France, point de départ de l'unité française.

Et si nous avons été les seuls à nous élever contre l'hommage qu'on nous impose envers celle qui est à la base de notre conquête, les Alsaciens, les Corsais, les Flamands, auraient pu élever la même protestation.

Quant à la vénération de M. le Curé de Paimpont pour sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous ne la trouvons pas anormale.

Nous nous devons simplement sur la rapidité avec laquelle saint Judicaël fut « expédié » lors du sermon sur l'inauguration de sa statue. Cela au profit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui, semble-t-il, devait offrir beaucoup plus d'intérêt pour les populations bretonnes de Paimpont et environs.

Maintenant, si le langage que nous avons tenu dans Breiz Atao n'est pas, comme dit la Province, digne d'un vrai Breton, c'est regrettable pour nous.

N'étant pas bon Français, n'étant plus bon Breton...

M. Delahaye nous dira-t-il ce que nous pouvons être ?

Corse.

Sous le titre « In Bretagna » notre confrère autonomiste corse à *Maura* donne un assez long compte rendu du Congrès de Rennes.

Après avoir constaté la vitalité de notre mouvement, démentie par la continuation de notre action, à *Maura* se félicite de la victoire remportée par les autonomistes fédéralistes sur les partisans d'un nationalisme étroit.

Il rappelle la fondation du Comité central des Minorités nationales de France créé sur l'initiative de notre ami Morvan Marchal dont il remarque l'intervention au cours du Congrès.

Il fait ensuite de larges citations des articles « Bretagne-Europe » et « Renaissance ».

Enfin, à *Maura* termine en « assurant nos camarades de Bretagne de notre admiration pour leur tenace patriotisme ».

Nous tenons également à remercier nos camarades corses de leurs encouragements. La barricade nous trouvera encore du même côté dans les luttes à venir.

L'Œuvre, 12-5-31.

Au sujet du débat sur les crédits militaires, en Belgique, ce journal nous apprend (les autres journaux n'en soufflent mot) que les députés nationalistes flamands ont déclaré « n'être pas sûrs du moral des troupes flamandes » dans une prochaine boucherie mondiale.

Entendez : les députés flamandais ont tenu à préciser que les Flamands n'étaient pas le moins décidés à retourner se faire causer la figure pour la Belgique, Flandre d'abord !

C'est un peu, ici, notre façon de penser.

« Nouvelliste du Morbihan » :

Dans le *Nouvelliste du Morbihan* du 28-4-31 M. Pierre Bouis nous dit d'excellentes choses sur la Bretagne. Et M. Kantzer, à qui cette petite leçon est dédiée, ne va risquer sans doute plus, aussi inconsidérément, à parler de la « Bretagne arriérée ».

Écoutons M. Bouis :  
« C'est mal juger notre vieille Armorique que lui prêter un tel caractère. Enseigne-voilà avant d'enseigner les autres, M. Kantzer ».

Il est de notoriété publique qu'au temps de son indépendance, la Bretagne était plus démocratique, plus attachée à ses libertés qu'aucun autre pays. Il est également avéré que la terre qui devait enfanter Robespierre, par ses hommes, dans les premiers pas de la Révolution, un rôle plus important que celui qu'on veut bien lui attribuer aujourd'hui, selon une ten-

dance regrettable, analogue à celle autre tendance picturale — demandée fort heureusement — qui fit longtemps de notre terre natale un cadavre au lieu de grisailles.

Certes, les Bretons ont l'amour de leurs traditions. Mais il convient de n'en amplifier aucune, de ne pas déformer le sens de leur Histoire.

« Des Bretons ? Des Chouans », pensez-vous, M. Kantzer. Apprenez donc à connaître les Chouans qui s'armèrent, à l'étranger, non contre la République et ses libertés nouvelles, mais bien contre un pouvoir central qui faisait trop bon marché de leurs libertés anciennes. C'est en somme contre une dictature que les faulx furent emmanchées à rebours et les fusils à pierre détachés des manteaux de cheminée. Si la poudre parla parfois « pour Dieu et le roi », c'est qu'on la détournait de son but initial, à la faveur d'un mécontentement facile à exploiter, à la faveur aussi de ce penchant généreux du Breton à prendre la défense de l'opprimé.

Nous n'aurions pas dit mieux. L'histoire de Bretagne commence, tout de même, à se répandre. Maintenant que M. Kantzer connaît le « tuyen », pour sa documentation nous lui conseillons d'en user.

R. R. KLEIN.

« The Modern Scott », numéro de printemps.

M. J. H. Whyte, directeur du *Modern Scott*, nous fait parvenir le n° 1 de sa revue pour l'année 1931. Celle-ci s'intitule organe de la Renaissance écossaise et peut certes, comme présentation, rivaliser avantageusement avec tout ce qui se fait tant en France qu'en deçà du Couesnon.

Son contenu rassemble toute l'activité intellectuelle de nos frères écossais : poésies, nouvelles, critique historique, musicale, économique, littéraire.

Entre autres articles, nous remarquons l'avant-propos d'une étude sur le règne des Stuarts en Angleterre considéré d'un point de vue strictement écossais par R. Erskine of Man, viceroy leader nationaliste.

David Cleghorn Thomson nous apprend que l'Écosse est atteinte d'un engouement frénétique de la scène. C'est à qui grimpera sur les planches et y jouera les premiers rôles ! Mais le répertoire national de ces acteurs-amateurs est, hélas ! bien pauvre.

Basil Hogarth regrette que des compositeurs tels que Mackenzie, McEwen, McCann, Drysdale n'aient pas su comme Borodine, Massarsky et Rimsky-Korsakov en Russie, Bartok et Kodaly en Hongrie, se débarrasser de l'emprise étrangère et se forger une technique musicale nationale. Il espère que le « Scottish Orchestra » cessera de tenir les yeux fixés sur Londres et deviendra sous peu une sorte de conservatoire écossais.

En résumé, revue superbement éditée, d'une belle tenue littéraire, à laquelle nous offrons nos meilleurs souhaits de longue vie et fructueuse moisson.

KERN.

L'autonomisme breton vu par les J. P.

M. Marcel Blain, dans *Le National de l'Ouest*, organe des Jeunes Patriotes, donne sur l'autonomisme (l'autonomisme breton en particulier) ses impressions.

Le secrétaire des J. P. de Rennes dans son article, commence par reconnaître la légitimité des revendications des minorités nationales tenues sous le joug depuis

des siècles, mais... pour la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, l'Esthonie, la Finlande, etc... Et ce sera ne comprend certainement pas la Bretagne, l'Alsace, la Flandre et la Corse, et comme par hasard la Catalogne n'est pas citée.

Les J. P. ne voient des minorités nationales opprimées que dans les États qui ne sont pas en parfait accord avec la France.

M. Blain parle au nom de l'humanité et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Après avoir fait plus ou moins exactement l'histoire du mouvement breton, le chef des Casques d'Acier français (Section de Rennes) affirme que les éléments autonomistes ont été formés par des royalistes et des communistes. Des communistes les J. P. en voient partout.

Il classe ensuite l'autonomisme en deux clans qu'il baptise assez bizarrement d'autonomisme administratif et d'autonomisme national.

Le premier serait régionaliste, l'autre séparatiste et devrait, bien entendu, être repoussé sans aucune réserve.

Or c'est justement cette dernière forme d'autonomisme qui constitue notre programme et qui n'est d'ailleurs nullement séparatiste, comme il plaît à M. Blain de le dire.

L'autonomisme national breton est fédéraliste. Les Bretons sont classés d'après M. Blain au point de vue autonomiste en quatre catégories : les antifautonomistes, les différents, les autonomistes administratifs et les autonomistes nationaux.

D'accord avec le *National* nous admettons que les indifférents sont la majorité.

Ceux que M. Blain appelle les autonomistes administratifs sont à nos yeux de simples régionalistes et il est inutile de répéter qu'il n'y en a pas parmi nous.

« La Bretagne a sa place dans la destinée Française ».

Vous affirmez cependant, il y a quelques temps, aux Jeunes Patriotes que la Bretagne souffrait de trois grands maux : l'alcoolisme, la tuberculose et l'hégémonie de la France (témoignage à l'appui).

Naturellement, vous certifiez le loyalisme de la Bretagne envers la France en citant Duguesclin qui, au service du Roi de France, marcha à la tête d'une de ses armées contre la Bretagne, et en évoquant les 250.000 morts bretons de la dernière guerre dont on avait cependant oublié de prendre l'avis avant de les envoyer à l'abattoir.

Si demain il y a une guerre, des autonomistes bretons seraient tués. Pour ma part, il se peut que ce soit le sort qui me soit réservé. Il me déplairait profondément que ma mort soit interprétée comme un sacrifice volontaire à l'idée française.

M. Blain dit : France d'abord.

Nous disons : Bretagne d'abord, Fédération Européenne ensuite.

A. GEFFLOT,  
Secrétaire de la Section de  
Rennes du P. A. B.

Pour que les Peuples apprennent à se connaître

Le COMITÉ D'ÉCHANGES INTERGLOBALES FRANCO-ALLEMANDS, 10, rue de l'Élysée, Paris (8<sup>e</sup>), informe le public qu'il est à la disposition des élèves de tous les établissements d'enseignement public ou privé qui désirent faire un séjour en Allemagne en procédant par échange.

Le Comité rappelle que, placé sous le patronage du Ministère des Affaires Étrangères et en relations étroites avec les Comités allemands autorisés, il est en mesure d'offrir aux familles toutes garanties désirables.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Comité (tél. Anjou 10-06). Joindre un timbre de 0 fr. 75 pour la réponse.

Notre très importante : Les détails d'inscription seront bientôt écoulés.

Errata

Dans notre précédent numéro, article « Jeanne d'Arc », au lieu de « Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VII » lire « Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII ».

Article « Gwalarn » et son œuvre » au lieu de « Le lecteur qui veut se rendre compte du détail de l'activité fort électrique... » lire « ... de l'activité fort électrique... ».

Nos lecteurs auront d'ailleurs rectifié d'eux-mêmes nos erreurs typographiques.

RECUEIL DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE  
DES ARTS DÉCORATIFS CLASSE 7 PALAIS 1925  
RECUEIL DES ARTISTES FRANÇAIS PARIS 1930

**JACQUES PHILIPPE**  
SCULTEUR DÉCORATEUR  
EXÉCUTEUR

ENSEMBLE DE SALLIATTAIGER  
CHAÎNES, COUCHES  
BUREAU ET STUDIO  
APPLIÉCLAIRES

TOUS TRAVAUX  
MEUBLES DÉCORÉS  
AUTEL STALLE  
CHAÎRE APPELIER  
DEVAUTURE ET  
INTÉRIEURS

ATTELIER ET BUREAU  
13 et 22 rue HOCHÉ  
RENNES

LE LOUËUR CARACTÈRE  
**CELTIQUE**

MAGNÉTO, DYNAMOS, ACCUMULATEURS  
Atelier spécialisé dans  
la réparation électrique automobile

**A. J. DE COUESBOUC**  
39 bis, boulevard de la Liberté - RENNES  
Tél. 31-66

**BATTEUSE VANNEUSE**  
NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ

Battage parfait  
Secouage sans égal  
Ne brise pas la paille  
Ne perd pas le grain  
Telles sont les raisons de son  
éclatant succès

Références dans toute la Bretagne

**LECORVAISIER**  
Constructeur, PLANKOET (Illes-du-Nord)

**RESTAURANT DU FAISAN D'OR**  
18, rue de l'Orme et rue Migeaux  
Au coin de la Halle à la viande

**ST-MALO** Téléphone 4-8

A. LE GUENNEC  
Spécialité de Homards à l'Armoricaine - Langoustes  
Thermidor - Soles Canariennes - Foies Grasse  
à Prix Bas et à la Carte. Très agréable.

ANNA CALVÉ (ROMAN)  
Impressions du Golfe du Morbihan,  
de l'île-aux-Moines, de Sainte-  
Anne d'Auray, du Champ-des-  
Martyrs, de Locmariaquer, etc...  
Par Jean de KERVENN

Envoi Franco contre 13 francs adressés à  
M. SOULEZ, 41, Boulevard de l'Union, St-Nazaire (L.)

Un choix incomparable de tissus  
Une belle qualité aux meilleurs prix  
Une coupe irréprochable  
Vous le trouverez  
chez  
**DEWACHTER**  
9, Place du Palais  
RENNES

Vêtements tout faits et sur mesures  
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

27, Boul. de la Liberté - RENNES

**EMILE COIFFE CHIC**

Chapeaux Hommes - Dames - Fillettes  
Toupés, Borsalino, Tibbet, etc.  
MODE - 0 - DEUIL  
MEILLEURE QUALITÉ - PLUS BAS PRIX  
5% aux Adh. vis.

**COMPTOIR  
ARMORICAIN** Agence  
fondée en 1890

**VENTES  
& ACHATS**  
de Fonds de Commerce  
Termes - Propriétés  
(Région de la Côte  
d'Emeraude)

1, rue de Chartres  
ST. MALO  
Belle Pousée - Tél. 7-98

Êtes-vous abonné à  
**GWALARN ?**

Revue littéraire mensuelle, entiè-  
rement en langue bretonne, organe  
du mouvement culturel celtique  
en Bretagne

Boîte postale 75 Brest  
C. C. 80-38 Rennes

ABONNEMENT ANNUEL : 30 fr.  
Envoi d'un numéro spécimen  
sur demande. - Prix : 5 fr.

**SAUVAGE**  
Habille Chic

**HERCK & CONCHON, Suc<sup>rs</sup>**  
3, Boul. de la Liberté, RENNES  
(Près l'avenue de la Gare)

LA PLUS BELLE COUPE  
LES MEILLEURS TISSUS  
LES PLUS BAS PRIX

MESURE & CONFECTION  
Ratissage une demi-heure après la commande

3 déménagements  
valent 1 incendie, dit-on...

**DEMÉNAGEMENTS**  
BONJOUR

CAUTIONS AUTOS CAUTIONNÉS  
PAR M. HENRIET RENNES (Téléphone 211)

sauf quand ils sont effectués  
par la Maison

**BONJOUR**

**Maison M. DUCLOS**  
6, Rue Hoche - RENNES  
Tél. 20-30

**PHONOS & DISQUES**  
des Grandes Marques

T. S. F.  
**PATHÉ-BABY  
- CAMÉRA -**

Eun tamm c'hoarzin

Allons-nous annexer Paris

Nos amis de « A Muva » et du parti autonomiste Corse ont reçu voici une quinzaine, une lettre que nos lecteurs verront ci-dessous. On se demande en pareil cas et devant de pareilles manifestations de sympathie si nous n'allions pas assister à un grave mouvement d'origine parisienne, réclamant la division de Paris aux profits des Etats autonomes Breton, Alsacien et Corse.

Heureusement nous mettons toute notre confiance en la vigilance bien connue du Grand Lorrain Poincaré, pour mettre fin aux menées intolérables d'une poignée d'écervelés, stipendiés de Moscou, de Berlin et du Vatican, qui, voulant enlever à la France, une de ses provinces les plus fidèlement attachées, risqueraient à sa belle patrie vers ses immortelles destinées, et de doter nos trois pays d'une encombrante colonie.

Fidèles au grand principe français : « Pas d'annexions, pas de conquêtes », nous protestons avec la dernière énergie contre toute faiblesse éventuelle du gouvernement français en de si graves circonstances.

Nous réclamons des sanctions immédiates contre ces fauteurs de troubles qui, détournant insidieusement l'attention de M. Pierre Laval et de ses collaborateurs, généralement fixée sur la ligne bleue des Vosges, la ligne blanche des Alpes, la ligne verte de la mer du Nord, les obligent à se tourner en même temps vers l'Ouest, l'Est et le Midi.

Désirant ne pas infliger au gouvernement de la Nation voisine et amie un fâcheux torticolis nous lui livrons ci-dessous le document intégral.

« Monsavien lave Daviravecteur dave lava Mavuravra, »
« Avajavaj... cio.

« Je pense que vous allez bien permettre à un zigolain qui n'a pas les forces blanches de vous tenir un moment le crachoir à propos de l'autonomie et des autonomistes.

« C'est nous Bébert, vous savez le grand même qui tire sa femme au P. Sébasto ? J'ai point de boulot, j'la crève, et le pins fort c'est que j'ai fait mon devoir et que j'suis un s'héros. Seulement, pendant que ceux qu'étaient dans les huiles s'les roilaient dans les états majors, s'envoyant toutes les bananes, les porofins comme sézigue se faisaient amocher la-haut. Et de retour dans la vie civile, on a eu quand même, et on s'a mis la tringle.

« Alors donc, je vous envoie ce ma drigal pour vous dire que je trouve votre

campagne autonomiste tout à fait chouette. Et, non d'un navet ? J'comprends pas pourquoi on vous débîne et qu'on vous la rousse su' l' dos, rapport à ce que vous juspînâtes en corsicoquem. Ben quoi ? Fandra donc la bouclier, et ne plus parler la langue de son dab et de sa dabesse ? Y m'faudra donc ne plus l'ouvrir avec ma Nînète, vu qu'on pourrait défendre aussi le javanais ?

« Si c'est comme ça, y a plus de République. C'est ce que pensent aussi les copains, Charlot, Eustache, Lulu, Julot et Tibi. On est tous assis au caboulot, et on s'envoie des bocks et des demi-setters à tire-larigot, et comme j'suis le plus ferre — on m'appelle la Sorbonne — j'attrape la plume et tâche de m'expliquer avec vuvous.

« Ben quoi ? Qu'est-ce qu'il a eu Poincaruche à ramener sa fraise, d'abord avec ses déguelandos de Strasbourg et puis à la Chambre, où il a parlé de bouffer les autonomistes tout crus sans boire un coup ? Encore une fois, c'est pas pour ça qu'on a fait la guerre, non de nom ! et je vous L. mon billet que si on passe pas la main avec les Bretons, les Coraciens et les Alsaciens, on aura affaire à sézigue. Je vous écris ces trucs-là, et quelquefois je m'arrête pour rouler une sibiche, tellement j'suis dégouté. Je glaviotte, et puis je dis aux poteaux : y a fallôir reprendre Azor et Rosalie, car nos gouvernants y veulent créer des pastisses avec les bobards séparatistes. On peut pourtant pas mélanger les types de Strasbourg, de Rennes ou du Monte-Cinto sous prétexte qu'ils blaîrent pas les meules au pèse qui sont à la tête de la centralisation. Si ces gas-là n'eu pincent pas pour Montmartre, on peut pourtant pas les forcer à monter la-dessus pour le voir L.

« J'trouve ça un peu fort de café, qu'on veuille les y obliger. Zientez un peu ce qui se passe à Pantruche même. Y a autant de nations qu'il y a de quartiers. Il y a les bastas du Quartier Latin et des grands Boulevard. Il y a les costards des Epinettes qui ressemblent pas à ceux des Gobelins. Et puis il y a les mômes de Belleville, de Ménilmauche, de Grenelle, etc... Chacun a sa façon de se couper les tics, et même, quand on jaspine, il y a des différences. Pour dire pontalou, moi qui suis du Sébasto, je dis froufrou, alors que j'ai des copains de la Belle-mac-Gallies qui disent froc. Quant à ceux des Halles, y disent simplement pavanavalavou.

« Ben, maintenant, je reprends ma lozigue. Les parfumes de la haute, y voudraient tout-même pas nous imposer leur javanais à eux. Mince alors, si on était forcé de dire femme au lieu de crapaud, chemise au lieu de liquette, et claque à la place de heigne ! On s'comprendrait plus, et si c'était ça, je préférerais hâzarder ma tocante, mon biclo et mes grôles du dimanche, et mettre les voiles chez Hoover.

« Pour ce qui est de la Corse, Mavon-savien lave Daviravecteur, je vous admire, car vous et vos copains, vous êtes un peu là. Mais les poteaux et moi, on s'aperçoit qu'il est déjà sept plombes à la degoulinante du latron-muche. J'plaque la correspondance; va fallôir que je remonte vers ma soupente pour m'envoyer quelque chose dans le cornet, car, depuis ce matin, je n'ai rien dans le buffet. Justement, c'est le jour que votre compatriote reçoit de vos nouvelles, et je suis sûr que je vais m'en payer une tranche quand il m'aura traduit tous ces trucs-là en javanavanais. On boit le dernier demi-setter à votre santé, Monsieur le Directeur.

« Et je vous serre cordialement la cuillère.

« Bébert du Sébasto, »
Per copia conformis : U. BOA.

(Extrait de A Muva).

STROLLAD EMRENERIEN VREIZ PARTI AUTONOMISTE BRETON CHEQUES POSTAUX 14210 RENNES

La Vie des Sections Convocation RENNES

La Section de Rennes se réunira à partir du dimanche 24 mai tous les dimanches à 10 h. 15, au bureau de « Breiz Atao », 11, Galerie du Théâtre, au troisième étage au-dessus de l'entréol.

ANGERS

Réunion du 10 mai 1931. — A la demande de plusieurs adhérents empêchés de se rendre à Bronzon, notre camarade Hervé Kerhor dit quelques mots du Congrès. Il expose ce qu'il y a vu, entendu; donne ses impressions et quelques détails complétant le compte rendu de « Breiz Atao ».

On questionne, on interroge, on discute : la réunion est très animée. La crise brutale qui secoue à Breiz Atao a, semble-t-il, rendu à nos amis conscience de leurs devoirs. Les esprits dissipés de droite et de gauche regagnent un chemin plus utilement breton. Chacun se jure d'assister au congrès de septembre.

Avant la séparation, l'ordre du jour suivant est adopté :

« Après avoir présenté ses sympathies à Deburvais et Mordret, la Section d'Angers assure de sa confiance le Comité Provisoire de Rédaction ;

« Approuve le choix de Rostréren comme lieu du Congrès de septembre ;

« Et demande que « Breiz Atao » maintienne sa parution lumentuelle. »

Abonnements reçus.

Le Secrétaire.

Lettre d'une Catalane

Nous avons reçu la lettre suivante qui montrera à nos amis, à quel point l'amitié des peuples opprimés consiste dans l'Europe actuelle notre meilleur gage de salut.

Rennes, le 27 avril 1931

« Monsieur,

« Les récents événements d'Espagne ont mis en lumière, d'une façon éclatante, la légitimité du principe qui vous est cher : je veux parler de l'autonomie. « Ce principe, en effet, figure au premier plan des revendications formulées par la Catalogne, dans le cadre d'une Fédération des provinces ibériques, et il semble que cette exigence essentielle de Catalogne soit sur le point de recevoir satisfaction si l'on s'en rapporte aux conversations échangées entre le gouvernement Central de Madrid et les dirigeants actuels de la province de Catalogne.

« Or, d'origine catalane, et ayant jadis, toujours entendu mon aïeul préconiser l'autonomie comme le seul moyen susceptible de permettre à la Catalogne de vivre et de prospérer, de tirer tout le parti possible de ses richesses, tant au point de vue agricole, qu'industriel ou commercial, je me suis réjoui de voir la tournure que prenait, là-bas, les événements.

« Par ailleurs, l'analogie entre les re-

Table with 2 columns: Name, Amount. Total 1420.

ventilations des autonomistes bretons et celles des hommes de ma race m'ont fait porter, à votre mouvement, depuis que je le connais, une attention et un intérêt sans cesse soutenus. J'ai toujours lu avec un réel plaisir, votre journal « Breiz Atao ». C'est vous dire que je n'ai jamais désespéré de votre réussite; du reste, la justice, quels que soient les déboires qu'elle prenne et les embûches qui lui sont suscitées, atteint toujours le but qui lui est assigné. Or, votre mouvement est essentiellement juste, et un exemple tout récent et tout proche vient, à point nommé, vous prouver qu'il faut, contre vents et marées, conserver intacte votre foi en l'avenir.

« Hélas, trop de Bretons encore, il est vrai, restent insensibles à votre ardent appel, et on ne trouve pas encore, en Bretagne, cette unité et cet enthousiasme communicatif qui peut permettre aux Catalans de réaliser un idéal longtemps caressé. Mais, cependant l'aboutissement logique d'une action qui, partant de côtes, ressemble à la vôtre, ne peut que convaincre ceux qui hésitent encore et rallier, autour de votre drapeau, tous ceux qui sont issus de la vieille Armorique.

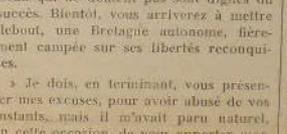
« La ténacité, indispensable en pareil cas, et qui est une des vertus caractéristiques de la race bretonne, vous aidera, j'en suis sûr, à assurer votre triomphe. Ceux qui ne doutent pas sont dignes du succès. Bientôt, vous arriverez à mettre debout, une Bretagne autonome, librement campée sur ses libertés reconquises.

« Je dois, en terminant, vous présenter mes excuses, pour avoir abusé de vos instants, mais il m'avait paru naturel, en cette occasion, de vous apporter mon

L'Argus de la Presse vient d'éditionner la sixième édition de « NOMENCLATURE des Journaux et Revues en LANGUE FRANÇAISE » paraissant dans le monde entier.

C'est un volume très documenté de plus de 1.100 pages, renfermant plus de 15.000 noms de publications différentes, qui rendra des services à tous ceux qui s'intéressent à la Presse et à la Publicité.

LES GAVOTTES les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper LA PLUS EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE



Directeur : Yann BRICLER 22, rue du Parc, QUIMPER (Cornouailles)

tribut de cordiale sympathie et la preuve de mon attachement à la thèse que vous défendez avec tant de vaillance. »

Notre correspondante peut être assurée que ce n'est pas sans émotion que nous avons accueilli ses marques de sympathie comme hier, les remerciements du chef de son pays.

L'amitié breton-catalane née entre son peuple et le nôtre aux durs moments du procès de 1927, reçoit en cela une magnifique confirmation. Isolés, les petits peuples vaincus ne peuvent rien s'ils se recroquevillent dans une politique de clocher. Unis, ils feront de l'Europe, une terre de justice et de liberté. Le triomphe catalan présage et prépare le nôtre; c'est dire quelle place il peut tenir à notre cœur.

Cercle Celtique de Paris

La Fête Nationale Bretonne de la Saint-Yves sera célébrée, sous la présidence symbolique de Jean Le Fustec (Lemenig) le samedi soir 30 mai, à 8 h. 30 précises, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Majestic, 19, avenue Kléber (16<sup>e</sup> arr.).

Elle comportera un gala musical organisé par les « Kanerien Breiz » sous la direction du compositeur Georges Arzouard, et avec le concours de Mlle Richard-Wally, des Concerts Pasdeloup; Mme Blanche Fauriane, des Grands Concerts; Mme Suzig Morvan-Demay (« Kaneréz Breiz »); Mlle Suzanne Halle, pianiste, diplômée des études supérieures de la « Schola Cantorum ».

MM. Jean Suscimin, soliste des Concerts Lamoureux; William Gwin, ténor; Yvon Le Marc'hadour, baryton; Alan Gautier, basse chantante; Marcel Audic, ténor breton; Dafydd Jones, ténor gallois; et Christens, violon solo, des Grands Concerts.

Prix des places (taxes comprises) : fauteuils, 1<sup>re</sup> série : 12 francs; 2<sup>e</sup> série : 5 francs.

Tarif réduit pour les sociétaires du Cercle Celtique : fauteuils, 1<sup>re</sup> série : 10 francs; 2<sup>e</sup> série : 4 francs.

Location sans frais chez M. Regnier, 16, rue des Ecoles, Paris (5<sup>e</sup>).

Toute place louée avant le 30 mai bénéficiera du tarif réduit.

CRYSTAL cidre mousseux A. - R. DEROUET 12, Rue Louis-Postel - RENNES

Pour vos copies d'anciens Meubles rustiques et toute votre décoration d'intérieur adressez-vous à E. MARION 44 bis, et 6, rue Victor-Hugo - RENNES

VITRAUX d'ART art religieux. verrières décoratives d'appartements. E. PAULT. 1 PLACE HOCHÉ RENNES. TELEPHONE. 26-19.

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le Fabricant R. SUCHET jeune à Rennes, 9, rue de la Monnaie

Enlever so evit pep kenell BREIZ ATAO en em goumannant da DIHUNAMB 10, r. du Gaz an Oriant

Meubles Anciens et Modernes LITS FER ET CUIVRE GLACES - LITERIE Exécution de tous Meubles sur Commande

AU VIEIL ORME 11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars 16, Boulevard de la Liberté - RENNES

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE Société Anonyme au Capital de 250.000 francs RENNES - 7, rue des Franchs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10) tient son outillage moderne à votre disposition pour exécuter dans le plus bref délai tous les Travaux d'Imprimerie que vous voudrez bien lui confier : JOURNAUX - REVUES - BROCHURES - AFFICHES - TÊTES DE LETTRES ET FACTURES - CARTES DE VISITE "Breiz Atao" est tiré sur les Presses de "l'Imprimerie Commerciale de Bretagne"

SODAS GOURDON BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

A MANON Solaires, Lainages, Tentes Nouveautés, Chefs considérables / 4, R. DE TOULOUSE CAMIN RENNES

AUX DRAPERIES D'ELBEUF Le plus beau choix Draperies Hommes de tout Rennes Prix sans concurrence 11, RUE DU PRÉ-BOTTÉ (en face St-Guillaume)

Ameublement - Décoration MARION 4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo RENNES Tél. 5-45 MEUBLES - TAPIS - TENTURES

Faites de la Propagande ! dans les écoles, lycées, collèges et écoles normales de Bretagne ! Ce sont les générations de demain qui sauveront la Bretagne. Utilisez : Appel à la Jeunesse de Bretagne, Les 10 - 1 fr. 25; les 50 - 5 fr. 50; le 100 - 10 fr.; le 1.000 - 95 fr. La doctrine du nationalisme breton, (Exposé succinct et clair), Les 10 - 1 fr.; les 50 - 4 fr.; le 100 - 7 fr.; le 1.000 - 60 fr. Petite Histoire de Bretagne, par C. DANNO, illustrée par H-Y. KNEZTON, L'unité - 2 fr.; le 10 - 30 fr.; le 100 - 10 fr. Ce qu'il faut savoir du Parti Autonomiste Breton. Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. - Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco : le 100, 100 fr.; les 50, 60 fr.; les 10, 5 fr. L'unité - 2 fr. Le Fédéralisme international et le réveil des Nationalistes, par Maurice DURASIN. Edition avec couverture : l'unité, 1 fr. 50. Edition de propagande : l'unité, 0 fr. 30; les 10, 4 fr.; les 50, 17 fr. 50; le cent, 30 fr.

# Breiz Atao

## Organe du Parti Autonomiste Breton

An neb a venn  
Hennez a c'hall

Na vern petra a c'hoarvezo  
Ar pezh a zo dleet a vezo.

### REDICTION ET ADMINISTRATION

Edith Cawell (S. P. : 182) RENNES  
Chèque Postal : c. c. 14.210 RENNES - Téléph. 35.59

### PUBLICITÉ :

Tarif sur demande  
Petites annonces : 1 Franc la ligne  
Minimum : 3

### ABONNEMENTS

Un An

Bretagne et France : 20 Francs

Union Postale . . . : 25

Autres Pays . . . : 30

## Breiz Atao n'est pas mort !.. Breiz Atao continue !..

Les adhérents du Parti Autonomiste Breton et les abonnés de Breiz Atao n'auront pas reçu sans surprise un journal affectant le même aspect que Breiz Atao, sous un nouveau titre : La Nation Bretonne.

Ils auront lu une note, rédigée en termes sybillins, leur affirmant que, pour des raisons qui seront exposées au prochain Congrès, la publication de Breiz Atao était suspendue, et qu'un nouveau journal était fondé qui serait le journal du Parti Autonomiste Breton.

Pour quels motifs le titre Breiz Atao — qui fut et qui est encore comme un drapeau pour les patriotes bretons, un symbole de foi en la Justice qui relève les nations injustement abaissées, de dévouement total à l'idéal de notre libération, de constance et de fermeté dans la lutte que nous menons — disparaît-il ?

Breiz Atao — pour lequel tant de sacrifices furent accomplis, le cœur joyeux, avec toute la foi que les repêches de l'âme mystique des Bretons recèlent — serait enterré par une note de dix lignes !

Allons, ce n'est pas possible. Vous voulez rire, la plaisanterie est trop forte pour être vraie. Breiz Atao ne peut pas mourir ainsi. Il faut des explications et puisque le Comité de rédaction de « La Nation Bretonne » (ex-Breiz Atao) n'a pas cru devoir les donner, je les développerai ici.

Et Breiz Atao ne disparaît pas. Les hommes qui composent le dit Comité ont cru devoir rejeter ce titre comme s'il portait la peste. Je le reprends, au nom du Parti Autonomiste Breton, et avec l'aide de mes camarades, il sera maintenu.

Breiz Atao n'est pas mort ! Breiz Atao continue !

Exposons tout de suite les faits : Breiz Atao a été abandonné par sa nouvelle administration et sa nouvelle rédaction, qui tenaient à notre, en aucun cas, appelées à partager les responsabilités des dettes du journal et du Parti avec l'ancienne administration, par moi représentée.

Il n'est pas dans mon intention de discuter la valeur juridique de cette initiative, de savoir si elle garde ses auteurs aussi complètement qu'ils le désirent, s'ils ont pris toutes les précautions nécessaires.

Je ne retiens que les faits suivants :

La décision prise brise la solidarité de tout le Parti qui a été affirmée solennellement au Congrès, à l'égard de l'ancien Comité directeur du Parti et plus particulièrement à mon égard.

Publier une liste de souscription « Pour sauver Breiz Atao » ne suffit pas pour rétablir sous une forme nouvelle cette solidarité, car dans l'esprit de beaucoup de gens non informés, la réflexion suivante s'impose : « Pourquoi sauver Breiz Atao puisqu'il disparaît ? »

Abandonner le nom de Breiz Atao, c'est compromettre la santé morale du Parti. Il a été dit et répété sous le manteau des choses

abominables sur mon compte. Tous ceux qui ont assisté au dernier Congrès de Rennes se rappellent cet incident pathétique où l'un des congressistes lança une phrase qui fit dresser toute l'assistance ; comment, appuyé par la majorité, je réclamaï autre chose que des sous-entendus ; comment la lecture d'un long factum fut commencée par le congressiste en question ; comment une intervention, que je regarde pour ma part comme inopportune, en évita la lecture complète. Des soupçons ont été lancés qu'on semble accrédiiter aujourd'hui : « Qu'a bien pu commettre l'administrateur de Breiz Atao pour qu'on abandonne le titre ? »

Question personnelle, répondra-t-on. Oui, question personnelle, car je le dirai sans fard, je crois que mon apport et mes lutttes incessantes pour Breiz Atao — sur lesquelles je n'insisterai pas autrement — me donnent le droit de demander que la solidarité qui s'est offerte au Congrès ne soit pas reniée.

Fait plus grave, et, LE SEUL QUI FINALEMENT ME DÉBIDE A CETTE PROTESTATION : changer le titre de Breiz Atao, c'est détruire le capital moral qui a été amassé de 1919 à 1931. C'est aussi détruire le bénéfice de toute cette action intense qui a été menée pour diffuser le nom de Breiz Atao.

Cette action n'a pas été vaine, puisque Breiz Atao était le synonyme du nom d'autonomiste, si même il n'était pas le nom principal et le plus répandu pour désigner les défenseurs de la nationalité bretonne. Les « Breiz Atao », ce sont les « Breiz Atao », c'est sous cette appellation que les membres du Parti sont connus presque partout en Bretagne.

Breiz Atao, c'est une affirmation, c'est un mot d'ordre, un leit motiv, un arrouez, arrouez ar re deus tonkeo o buhez d'o Bro : Breiz. L'abandonner c'est couper l'action d'hier de celle de demain, c'est jeter la confusion et le doute dans les esprits. C'est détruire, je le répète, le capital moral pour la création duquel tant d'argent et tant d'efforts ont été dépensés.

Abandonner Breiz Atao, c'est diminuer l'actif du journal et du Parti. Sur des milliers d'imprimés de propagande qui restent à utiliser et dont l'existence représente une somme importante (15.000 fr. au moins), le nom de Breiz Atao est répété ; si le journal est détruit, ces imprimés perdent leur valeur.

Abandonner Breiz Atao, c'est une faiblesse et un manque de confiance en l'avenir. Quoi ! parce que quelques milliers de francs peuvent devenir exigibles et créer un embarras momentané, on jette un titre qui vaut cent fois plus moralement et aussi pratiquement par dessus bord. Singulière légèreté. Oui, affolement de gens qui n'ont pas encore été cuirassés à la dure école de dix ans de difficultés. Quelle faiblesse, quel aveu d'impuissance. Et aussi quelle injure à tous les patriotes bretons qui ont « fait » Breiz Atao et dont on se

ble estimer le dévouement inférior aux sacrifices, rudes certes, mais possible. « Ils doivent faire « pour sauver Breiz Atao ».

— Enfin, la décision prise est, vis-à-vis du Parti, en opposition avec la mission que le Comité de rédaction a reçu du Congrès. Maintenez Breiz Atao jusqu'en septembre, jusqu'au prochain Congrès, voilà ce qu'elle eût ! Dès le troisième numéro, on l'abandonne.

Elle est en outre irrégulière parce qu'antistatutaire. L'article 1<sup>er</sup> des Statuts du Parti est formel : « Il est créé entre tous ceux qui déclarent adhérer aux présents statuts et ceux qui y adhéreront par la suite, une association dite Parti Autonomiste Breton (Strollad Emrenner Breiz), dont l'organe officiel est le journal BREIZ ATAO. »

L'article 30 dit bien que « la direction du Parti a tous pouvoirs pour réviser les statuts si les circonstances le nécessitent... », mais le Comité de rédaction ne saurait prétendre être la direction du Parti. Telle n'est pas sa fonction. On voudrait aussi connaître les circonstances particulièrement graves qui impliquent une telle décision.

Le Congrès de Rennes n'a prévu pour le Parti, dans l'attente d'une reorganisation qui doit sortir du prochain Congrès, qu'un Secrétaire général, et n'a désigné pour cette fonction. Or, la création de La Nation Bretonne a été décidée, non seulement sans que je sois consulté, mais elle me fut cachée soigneusement jusqu'au tirage du journal.

En tant que Secrétaire général du Parti, je ne l'accepte pas, et je conteste à La Nation Bretonne le droit de s'intituler organe du Parti Autonomiste. Seul mandaté au nom du Parti Autonomiste, je considère comme nécessaire de maintenir Breiz Atao jusqu'au Congrès, auquel il survivra, j'en suis certain.

J'ai la conviction que la grande majorité des membres du Parti montrera sans attendre sa volonté dans ce sens.

François DEBAUVAIS.

**Abonnements et Réabonnements et en général tous envois de fonds pour Breiz Atao, et le PARTI AUTONOMISTE BRETON, doivent être envoyés à**

## BREIZ ATAO

8, Rue Edith Cawell - (Boite Postale 182)

RENNES

Chèque Postal : c. c. 14.210, Rennes

## Deux Protestations

PARIS

La section de Paris du Parti Autonomiste Breton, réunie en Assemblée extraordinaire le 10 juin 1931, ayant appris avec surprise et indignation la suppression de Breiz Atao, organe du S. E. V., effectuée à l'insu de tous par ceux qui avaient reçu mandat de continuer à le faire paraître jusqu'au prochain Congrès.

Considère :

Que les comités de rédaction et d'administration provisoires ont trahi leur mandat ;

Qu'ils se sont rendus coupables d'un acte de dictature auprès duquel tous ceux qu'ils ont pu reprocher à l'ancienne Administration sont absolument incriminés ;

Qu'ils se sont rendus coupables d'une indélicatesse révoltante en cherchant à accaparer l'actif de Breiz Atao (reclames, collaborations, souscriptions) tout en laissant la responsabilité des dettes au seul Debaavais ;

Qu'ils sont preuve d'un manque de confiance en eux-mêmes à l'égard du Parti, qui a déclaré prendre à son compte la responsabilité de ces dettes.

Déclare :

Que ces comités provisoires se trouvent déchus de leurs mandats.

Demande au camarade Debaavais :

De refuser au nouveau journal La Nation Bretonne, l'investiture du S. E. V., dont il est le secrétaire général ;

D'assurer jusqu'au prochain

Congrès la parution de Breiz Atao, organe du S. E. V., sous la forme qu'il jugera la plus adéquate et l'assure dans ce but de son entier concours en collaboration et en argent.

La secrétaire de la section de Paris, Denise GUYESSE.

(Adoptée à l'unanimité moins une abstention.)

ANGERS

La Section d'Angers n'a pas reçu le dernier numéro du Journal. Avant appris cependant que certains membres du comité de rédaction ont pris sur eux de faire disparaître Breiz Atao pour le remplacer par La Nation Bretonne, elle proteste énergiquement contre ce coup d'État et cette dictature, déclare hautement qu'elle ne connaît pas La Nation Bretonne et ne veut pas la connaître, s'étonne que le Capital moral amassé sous le nom de Breiz Atao soit anéanti, et les sommes versées « pour Breiz Atao bi-mensuel » détournées de leur destination par ceux-là mêmes qui ont reçu mandat de les conserver, retire sa confiance à des hommes qui, pour écarter des responsabilités acceptées par le Congrès, ont recouru à des moyens déloyaux et EXIGE que le prochain numéro du Journal paraisse sous le nom de Breiz Atao qui vivra jusqu'à ce que son œuvre soit achevée.

Breiz BREIZ ! Breiz Atao Breiz !

Le secrétaire,

H. KERHON.

## Ce que sera BREIZ ATAO d'ici le Congrès

Avant le congrès, il y a une tâche importante à remplir. C'est tout le problème de la doctrine nationale bretonne qui doit être revu et mis au point et avec lui, celui de l'action, de la propagande, c'est-à-dire la recherche des moyens et des méthodes les plus propres à assurer le salut de la Nationalité bretonne.

D'abord la doctrine. Le congrès de Rennes a démontré que la déclaration de Chateaulin ne correspondait plus d'une façon absolue à l'évolution des idées. Deux grands courants d'opinion se sont manifestés au sein du Parti : le premier qui considère le fédéralisme comme un des moyens qui peuvent donner une existence Nationale à la Bretagne, mais qui suggère que les circonstances peuvent imposer d'autres moyens en contradiction avec la doctrine fédéraliste, qui ne les repousse pas, parce que « Sauver la Nationalité bretonne est par excellence le but de l'action bretonne ». Il ne saurait être question de placer avant ce but, une préférence quelconque à l'égard d'autres doctrines politiques.

Le second semble prononcer l'idée que l'autonomie et le salut de la Nationalité ne peuvent être le fait que du succès des doctrines fédéralistes, et, d'autant plus grave, il semble disposé à admettre que le fédéralisme est un but en soi égal sinon supérieur au salut de la Nationalité.

Entre ces deux conceptions, il faudra choisir.

Il faut rechercher ensuite les moyens et les méthodes les plus propres à assurer le succès de l'action bretonne.

Il y aura lieu d'étudier, notamment : l'œuvre de défranchisation à poursuivre confidamment à l'aide de rebouteaux ; l'œuvre de défranchissement à poursuivre avec les idées, de la culture, de la langue française qui ont obscurci sa

conscience nationale, en même temps que poursuivre le développement de la personnalité et de la culture bretonne, tant par l'école des bretons que par les militants déjà acquis à l'idée, que par le peuple breton tout entier.

b) Les moyens d'action les plus aptes qu'il convient de mettre en œuvre : journaux, revues, lettres, conférences, écoles d'été, œuvres scolaires, post-scolaires, sur le modèle de la Gaëlle League en Irlande, ou des Sokols de Bohême.

c) l'action politique à entreprendre pour convaincre le peuple breton de l'utilité, de la nécessité de l'autonomie, en même temps qu'une campagne contre le gouvernement de la Bretagne par l'État français, contre une agitation pour obtenir de ce dernier des concessions de détail.

Là aussi il y aura lieu d'étudier les moyens d'action à employer.

Breiz Atao fera la plus large place à l'étude de ces problèmes parce qu'elle est plus importante dans les traverses présentes du Parti, que la publication de brillants articles de polémique.

Dès le congrès, l'action doit repartir sur des bases solides. A cette intention le journal sera largement ouvert aux suggestions, aux exposés des membres du Parti et aux discussions.

Il sera vraiment l'organe du Parti, le réceptacle des opinions qui y règnent et le reflet vivant des préoccupations de tous.

Dès le prochain numéro, nous commencerons par la publication d'un exposé critique de l'action de Breiz Atao et du Parti depuis leur fondation et des études sur les mouvements nationaux de quelques unes des nationalités européennes qui ont gagné le droit à la vie par une inébranlable fidélité à leur idéal national.

Une Proposition

Afin que la lumière puisse être faite... Rennes, 17 - 5 - 31

Cher ami, Lorsque nous avons dû transférer... Vous devez aujourd'hui insister...

Vous nous avez décidé de présenter au prochain Congrès un plan financier... Par ailleurs :

Un remarquera qu'il n'est pas question dans cette lettre de la situation financière... Voici ma réponse :

Comité de Rédaction de Breiz Atao Mes chers amis,

Je profite de l'occasion qui n'est offerte pour protester contre l'ostrosisme... Notre ami Gefflot a bien voulu me dire samedi dernier que cette attitude était

volontairement prise, en ma qualité d'administrateur de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne... Dans ces conditions nous avons décidé la suppression de Breiz Atao...

Il faut savoir encore que je rencontrais certains membres du Comité de Rédaction plusieurs fois par semaine... Pour le Comité de Rédaction,

Deuxième point. — Je tendrais les lettres... Troisième point. — Enfin, votre administration ne prend pas part à la liquidation de la situation antérieure...

Je ne refuse pas de communiquer la comptabilité... Par ailleurs :

Comité de Rédaction de Breiz Atao Mes chers amis,

Je profite de l'occasion qui n'est offerte pour protester contre l'ostrosisme... Notre ami Gefflot a bien voulu me dire samedi dernier que cette attitude était

Il est pourtant évident de votre lettre... Vous dites que la nouvelle administration de Breiz Atao n'a aucune responsabilité...

Les nouveaux administrateurs seraient en effet... Dans ces conditions nous avons décidé la suppression de Breiz Atao...

Il faut savoir encore que je rencontrais certains membres du Comité de Rédaction plusieurs fois par semaine... Pour le Comité de Rédaction,

Deuxième point. — Je tendrais les lettres... Troisième point. — Enfin, votre administration ne prend pas part à la liquidation de la situation antérieure...

Je ne refuse pas de communiquer la comptabilité... Par ailleurs :

Comité de Rédaction de Breiz Atao Mes chers amis,

Je profite de l'occasion qui n'est offerte pour protester contre l'ostrosisme... Notre ami Gefflot a bien voulu me dire samedi dernier que cette attitude était

STROLLAD EMRENERIEN VREIZ « BREIZ ATAO »

B/P. 182, RENNES Que ceux qui ont souscrit au Congrès afin d'assurer la publication de « Breiz Atao » envoient leur versement à l'adresse et au compte de chèques ci-dessus...

ACTIF Débiteurs divers... 5.411 fr > Acheté de la K. A. B. non libérées... 10.163 >

PASSIF Non exigible. Divers (1)... 17.300 fr > Avant de Debeauvais... 5.801 >

Il y aurait lieu de faire figurer au passif le capital de la K. A. B., soit 100.000 francs... Pour que le journal puisse vivre

Equilibrer strictement les recettes et les dépenses... La périodicité du journal, son importance...

Voilà, croyons nous un programme raisonnable. Une Question à régler

Il y a la K. A. B. — dont Breiz Atao est le débiteur... On voit quelle serait la faute commise si, à la suite de la décision irrégulière...

Au passif : un poste inquiétant : les exigibilités... Je tiens à la disposition de qui le demandera les noms des créanciers, que je crois devoir ne pas nommer ici.

Brève histoire de l'Irlande

par E.-E. JOYNT (Suite)

Ils ne pouvaient ni avancer ni reculer, ni demeurer parmi les décombrés brûlants... Cette vengeance fut sommaire et impitoyable.

L'opinion anglaise, et surtout celle de la presse unioniste irlandaise, demandèrent que l'autorité prit instantanément les mesures les plus sévères contre les rebelles.

James Connolly, grièvement blessé, fut amené et fusillé sur sa lièbre... Le triomphe du Sinn Féin. C'est après seulement que l'Exeter Week est devenue un événement glorieux et symbolique.

Le triomphe du Sinn Féin. C'est après seulement que l'Exeter Week est devenue un événement glorieux et symbolique... L'opinion de la grande majorité du peuple irlandais, en 1916, était indubitablement contre la rébellion.

et le sacrifice de toutes ces jeunes âmes. Pour les femmes et les amis des soldats irlandais au service britannique... Le triomphe du Sinn Féin.

se déclara prêt à accorder l'exclusion des six comtés de l'opération du home rule jusqu'à la conclusion de la guerre européenne... Tandis qu'on disputait, qu'on manigançait, qu'on « exploitait des avenues » en Angleterre...



Le dictionnaire français-breton de F. Vallée

Nous avons annoncé la publication, par fascicules, du grand Dictionnaire Français-Breton de François Vallée, que le public breton attendait depuis si longtemps.

Le premier fascicule sera envoyé aux souscripteurs d'ici un mois environ. Rappelons que cet ouvrage constituera le premier dictionnaire vraiment complet de la langue bretonne, avec les formes dialectales essentielles, les néologismes usités par les écrivains bretons, des exemples abondants. Fruit de trente années de recherches patientes, il constituera l'instrument de travail qui, jusqu'ici faisait défaut aux bretonnants et aux personnes qui veulent étudier le breton.

Le tirage sera proportionné au chiffre des souscriptions reçues et il faut penser que le Dictionnaire Français-Breton de M. François Vallée, comme la plupart des dictionnaires bretons, sera très rapidement introuvable dans le commerce.

Le dictionnaire comprendra 15 à 20 fascicules de 32 pages. Le nombre de fascicules ne pouvant être fixé d'une façon exacte actuellement, seuls les 10 premiers fascicules sont mis en souscription. Un prix de faveur est consenti aux souscripteurs :

Les 10 premiers fascicules : 25 francs. On souscrit à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, 7, rue des Francs-Bourgeois, à Rennes.

Page spécimen sur demande.

VITRAUX D'ART art religieux • verrières décoratives d'appartements • E. RAULT • 1 PLACE HOCHÉ RENNES TELEPHONE 26-19

Les copies d'anciens les plus exactes. Les plus beaux meubles Modernes, Bretons ou Français sont signés par le fabricant R. SUCHET jeune à Rennes 9, rue de la Monnaie

En devoir on évite pep kenell BREIZ ATAO en em goumanant da DIHUNAMB 10, r. du Gaz an Oriant

Meubles Anciens et Modernes LITS FER ET CUIVRE GLACES - LITERIE Exécution de tous Meubles sur Commande

AU VIEIL ORME 11<sup>me</sup>, Rue du Champ-de-Mars 16, Boulevard de la Liberté RENNES

LA SOUSCRIPTION "Pour Sauver BREIZ ATAO"

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes 'Quatrième Liste' and 'TOTAL' at the bottom.

AU DOS DE TOUTES VOS LETTRES, METTEZ UN TIMBRE BRETON

Pour recevoir "Breiz-Atao" abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT (A retourner à Breiz Atao, 8, rue Edith Cavell, B. P. 182, Rennes) Table with 2 columns: Subscription type and Price.

Faites remplir ce bulletin par un de vos amis aujourd'hui-même.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je Breton de cœur, de raison et de volonté, je déclare adhérer en toute liberté au « Parti Autonomiste Breton », dont j'accepte les Statuts et dont j'approuve la Déclaration. Form with fields for Name, Address, and Signature.

Faire de la propagande et aussi sauver Breiz Atao

D'après l'inventaire définitif qui vient d'être établi, le stock de livres, de brochures et de tracts représente une valeur (au prix de revient) de 16.889 fr. 15.

Table listing various publications and their prices, including 'BROCHURES' and 'TRACTS'.

LES GAVOTTES les célèbres CRÊPES-DENTELLES de Quimper LA MIEUX EXQUISE FRIANDISE DU PAYS DE BRETAGNE

CRYSTAL cidre mousseux A. - R. DEROUET 12, Rue Louis-Postel - RENNES

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE Société Anonyme au Capital de 250.000 francs RENNES - 7, rue des Francs-Bourgeois - RENNES (Tél. : 39-10)

SODAS GOURDON BOUTEILLES STÉRILISÉES AU LAVAGE

A MANON CAMIN 4, R. DE TOULOUSE RENNES

AUX DRAPERIES D'ELBEUF La plus belle robe Draperies Hommes de tout Rennes

Ameublement - Décoration MARION 4, 4 bis & 6, rue Victor-Hugo RENNES Tél. 5-45

Une Portable complète comme une machine de Bureau c'est la nouvelle "REMINGTON" payable 87 fr. 50 par mois

Brève histoire de l'Irlande (Suite de la page 2)

Les morts parlaient ; l'âme de la nation était réveillée ; les cœurs, depuis longtemps engourdis, avaient recommencé à vibrer. De la sympathie pour les victimes de la révolte — aux noms desquels on devait ajouter celui de Roger Casement, pendu à Pentonville (Londres), le 3 août 1916 — la transition à la sympathie pour la cause qu'ils représentaient n'était qu'un pas.

surroction. Aussi avait-il présenté le Sinn Féin à l'ensemble du pays comme la politique la plus anti-impérialiste, la plus dangereuse pour la domination anglaise. Il s'ensuivit tout naturellement que tous les éléments vivants du nationalisme irlandais se rallièrent d'emblée à cette politique vive et hardie. Les clubs Sinn Féin se multiplièrent. On entama une propagande vigoureuse qui ne cessa de persister, malgré la censure et tous les efforts de l'autorité. Lorsque commença la première session de la Convention Irlandaise, le pays avait déjà pris sa décision. On n'accepterait rien moins que l'indépendance absolue. On ferait table rase de tous les respects acquis. On n'enverrait plus de représentants en mendiant à Londres. On jetterait par dessus bord le personnel taré du parti parlementaire qui bernait les vrais intérêts nationaux. On arracherait le pouvoir à l'administration anglaise sur le sol même de l'Irlande.

de sacrifices pour la cause nationale. M. Redmond, avec des membres de son parti, sir Edward Carson et ses adhérents y jouèrent le rôle principal. Il y avait aussi des ducs, des comtes, des propriétaires-fonciers, de hauts fonctionnaires de Dublin Castle. Les sinistres n'y assistèrent pas, n'y prêtèrent pas intérêt. Les sessions eurent lieu à huis-clos. On se rencontra avec des expressions d'amitié ; on débattit des projets ; on examina toutes les « avenues », on s'efforça de trouver des réponses plausibles à des questions insolubles ; on fit des visites à Belfast et à Cork. Il n'en résulta rien, Carson et ses Ulstériens dominèrent l'assemblée en réclamant leur demande d'exclusion permanente de l'acte de home rule. M. Lloyd-George, qui avait pris la place de M. Asquith à la tête de l'administration britannique, dut avouer que sa fameuse convention était une affaire manquée.

politique, qu'il eût peut-être réussi à retenir la confiance et l'affection de sa patrie. Malheureusement pour lui, les murs de la Chambre des Communes lui avaient caché les idées d'indépendance que le mouvement géliquie avait réveillées. La perle de son frère cadet, le major William Redmond, blessé mortellement à la bataille de Messines, en juin 1917, avait ouvert toute une suite d'événements. Sa mort avait donné lieu à une élection partielle dans une circonscription du comté de Clare. Parmi les prisonniers amnésiés par l'administration de M. Asquith, se trouva un des commandants qui s'était distingué dans la rébellion de Pâques 1916. Ce fut Eamonn de Valera, fils d'un Espagnol américain qui avait épousé une Irlandaise. Choisi comme candidat par les sinistres, il fut élu pour la circonscription par une majorité de trois mille voix. Cette victoire éclatante, remportée sur le candidat officiel nationaliste, fut un symptôme prémoniteur de l'écroulement prochain du parti parlementaire qu'on ne pouvait pas prétendre ignorer. Il ne fallut que l'élection et la salissure du premier ministre gallois pour aliéner l'Irlande nationaliste tout entière à l'Empire Britannique et compléter le triomphe du Sinn Féin.